

Cent soixante-quinzième session

175 EX/4

Partie I

PARIS, le 11 septembre 2006

Original anglais/français

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'EXÉCUTION
DU PROGRAMME ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

PARTIE I

RÉSUMÉ

Le présent rapport vise à informer les membres du Conseil exécutif de l'état de l'exécution du programme adopté par la Conférence générale. La Partie I du rapport contient les principaux résultats obtenus au cours des six premiers mois de l'exercice 2006-2007, correspondant au document 33 C/5.

La Partie II contient le Tableau de bord de l'exécution du programme en 2006-2007 (33 C/5 approuvé).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
GRAND PROGRAMME I - ÉDUCATION	1
GRAND PROGRAMME II - SCIENCES EXACTES ET NATURELLES	30
GRAND PROGRAMME III - SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES	53
GRAND PROGRAMME IV - CULTURE	67
GRAND PROGRAMME V - COMMUNICATION ET INFORMATION	85
INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO	98
PROJETS RELATIFS AUX THÈMES TRANSVERSAUX	
(i) <i>L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté</i>	102
(ii) <i>La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir</i>	107
Évaluation et audit	114
Normes internationales et affaires juridiques.....	115
Programme de participation	117
Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	117
Programme de bourses	120
Information du public.....	121
Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme.....	122
Élaboration du budget et suivi de son exécution.....	125
Gestion et coordination des unités hors Siège	126
RELATIONS EXTÉRIEURES ET COOPÉRATION	128
Gestion des ressources humaines	134
Administration, entretien et rénovation des bâtiments du Siège.....	135

GRAND PROGRAMME I - ÉDUCATION

ÉVALUATION GLOBALE

1. Les évolutions qui se sont dessinées lors du récent Sommet du G-8 à Saint-Pétersbourg et des deux réunions des ministres de l'éducation, à savoir la réunion ministérielle des pays de l'E-9 à Monterrey (Mexique) les 14 et 15 février 2006 et la réunion ministérielle du G-8 sur l'éducation à Moscou (Russie) les 1^{er} et 2 juin 2006 définissent le contexte politique de la mise en œuvre du grand programme I pour l'exercice biennal en cours. Sur un plan plus opérationnel, le Plan d'action global de l'EPT et les effets de la réforme du Secteur de l'éducation définissent de nouveaux paramètres pour le fonctionnement de l'Organisation aux niveaux mondial, régional et national.

Réunions des ministres de l'éducation des pays de l'E-9 et du G-8

2. La Déclaration de Monterrey des pays de l'E-9 et la Déclaration de Moscou des ministres de l'éducation du G-8 ont affirmé l'importance du rôle que joue l'éducation en favorisant l'épanouissement personnel, la cohésion sociale et le développement socioéconomique. Ces déclarations soulignent également que les modalités de coopération Sud-Sud ainsi que la coopération triangulaire (Nord-Sud-Sud) sont décisives pour faire progresser l'agenda de l'EPT établi à Dakar. Dans un premier temps, un point focal a été désigné au sein du Secteur de l'éducation et l'on procède actuellement à la sélection de projets pilotes en vue de lancer un programme de coopération Sud-Sud. Les deux réunions se sont prononcées résolument en faveur de l'élaboration du Plan d'action global.

Plan d'action global de l'EPT

3. La fonction de chef de file de l'UNESCO dans la coordination de l'action pour atteindre les objectifs de l'EPT ainsi que le rôle de premier plan qu'elle joue dans la mise en œuvre du Plan d'action global, qui ont été soulignés par les ministres des pays de l'E-9 et des États membres du G-8, ont permis à l'Organisation d'obtenir l'appui politique qui lui est indispensable et donné plus de poids aux nombreuses et vastes consultations menées avec les autres partenaires de l'EPT. Les chefs de secrétariat des cinq initiateurs de l'EPT, lorsqu'ils se sont rencontrés lors de la réunion du GNUD à Genève le 12 juillet 2006, se sont mis d'accord sur les principes du Plan d'action global et se sont engagés à poursuivre leur processus de consultation et à soumettre une version plus complète du Plan lors de la sixième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT. Le Plan d'action global a en outre été soutenu par les participants au Sommet du G-8 à Saint-Pétersbourg, le 16 juillet 2006, les chefs d'État ayant formellement salué, dans une déclaration sur l'éducation pour une société de l'innovation du XXI^e siècle, « les efforts déployés par l'UNESCO pour achever la mise au point d'un plan mondial d'action permettant d'atteindre les objectifs de l'EPT et de fournir aux institutions d'aide multilatérale un cadre d'action coordonné et complémentaire pour soutenir la mise en œuvre au niveau des pays ».

Réforme du Secteur l'éducation et exécution du programme

4. Malgré le processus de réforme du Secteur de l'éducation, l'objectif théorique de 25 % pour le premier semestre de l'exercice biennal a été manqué de peu, le taux de dépense s'établissant à 21 % au 30 juin 2006, instituts de l'UNESCO non compris. Le Secteur engageant la première phase de la mise en œuvre de la réforme le 3 juillet, on s'efforce de réduire au minimum la désorganisation que devrait entraîner la période de transition de deux mois de manière à soutenir la dynamique des six derniers mois tout au long de l'exercice biennal. La vision, la mission et les objectifs stratégiques du Secteur de l'éducation, identifiés

et définis dans le cadre général du mandat de l'UNESCO en matière d'éducation à l'occasion du processus de réforme, orienteront les activités du Secteur. Dans le droit fil de ces nouvelles orientations stratégiques, les ajustements requis dans les plans de travail seront apportés dans les prochains mois afin que le grand programme I soit mieux ciblé pour atteindre les meilleurs résultats possibles.

Programme I.1 **Renforcement de la coordination et de la planification pour l'EPT**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2006-2007 \$	Dépenses au 30.06.2006 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2006 %
Sous-programme I.1.1	4.168	1.154	27,7
Sous-programme I.1.2	5.180	1.232	23,8
Programme I.1	9.347	2.386	25,5

(en milliers de dollars des États-Unis)

I.1.1 : Renforcement de la coordination internationale et du suivi pour l'EPT

5. Le rôle joué par l'UNESCO dans la coordination internationale et le suivi de l'Éducation pour tous est désormais plus largement accepté et reconnu parmi ses principaux partenaires de l'EPT et les États membres. Le Groupe de haut niveau et le Groupe de travail sur l'éducation pour tous ont progressivement affirmé leur identité et sont devenus le pivot des réunions et des manifestations ayant trait à l'EPT. Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT est considéré comme un document digne de foi qui éclaire le Groupe de haut niveau.
6. L'Organisation s'est acquittée de son rôle dans la promotion de l'EPT et a bénéficié en la matière de la collaboration fructueuse de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME). La Semaine mondiale de l'EPT est ainsi désormais célébrée dans plus de 100 pays, avec une participation accrue des populations locales, ce qui s'est traduit par une meilleure visibilité de l'EPT et la reconnaissance du rôle de l'UNESCO par le G-8 et lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies.
7. L'UNESCO a participé au Forum social mondial 2006. De solides relations de partenariat sont entretenues avec la société civile, principalement par le biais de la Consultation collective UNESCO/ONG sur l'EPT. L'UNESCO a pris des mesures afin de promouvoir les partenariats publics-privés dans le domaine de l'EPT, en collaboration avec le Forum économique mondial (Davos).

01111 **Axe d'action : Coordination entre les partenaires de l'EPT et maintien de la dynamique collective**

8. **Résultats escomptés : Renforcement et élargissement du partenariat international en faveur de l'EPT. Réseaux régionaux et interrégionaux de partenaires de l'EPT élargis et articulation renforcée entre tous les niveaux de coordination de l'EPT.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le **Plan d'action global** en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT d'ici à 2015 a été élaboré en collaboration avec les organismes initiateurs de l'EPT. De vastes consultations ont permis à ces initiateurs de s'entendre sur un programme de

collaboration interinstitutions à l'appui du leadership national pour l'EPT au niveau des pays.

- (ii) La **sixième réunion des pays de l'E-9 sur l'EPT** a eu lieu en février 2006 à Monterrey (Mexique) sur le thème des politiques et systèmes nationaux d'évaluation de la qualité de l'éducation, et la « Déclaration de Monterrey » a été adoptée. Organisée par l'UNESCO avec la coopération du Gouvernement mexicain, la réunion a évalué les progrès accomplis en vue de la réalisation de l'objectif d'une éducation de qualité pour les neuf pays à forte population de l'E-9. Elle a été ouverte par le Président du Mexique, M. Vicente Fox Quesada, et par le Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura. Les Ministres de l'éducation du Bangladesh, du Brésil, de la Chine, de l'Égypte, de l'Inde, de l'Indonésie, du Mexique, du Nigéria et du Pakistan ont examiné les défis auxquels leurs pays sont confrontés dans l'objectif d'accroître la coopération bilatérale et collective. Ils se sont fermement engagés à accélérer les progrès vers l'Éducation pour tous (EPT) en intensifiant la coopération Sud-Sud, tant dans le cadre de l'E-9 qu'avec d'autres pays en développement. Ils ont recensé des possibilités d'apprentissage mutuel dans le domaine particulièrement important de l'évaluation de la qualité de l'éducation, tout en examinant les perspectives d'une nouvelle collaboration dans d'autres domaines, dont la mobilisation de ressources pour l'EPT.
- (iii) Une réunion du Groupe international de travail sur l'éducation a été organisée à Rome, du 12 au 14 juillet 2006, par l'IPE.
- (iv) L'UNESCO est parvenue à redynamiser l'Initiative E-9 en tant qu'instrument de la collaboration Sud-Sud.

Défis et facteurs de réussite :

La reconnaissance du Plan d'action global comme instrument commun d'action pour les initiateurs de l'EPT a été facilitée par des consultations et un dialogue transparents avec les partenaires clés et par des partenariats authentiques et constructifs.

9. Résultat escompté : Stratégie efficace de sensibilisation et de communication en faveur de l'EPT élaborée et appliquée.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La **Semaine de l'EPT 2006** (24-30 avril 2006), qui était consacrée aux enseignants et avait pour slogan « Chaque enfant a besoin d'un enseignant », a été célébrée en collaboration avec la Campagne mondiale pour l'éducation. Elle a été une grande réussite, donnant toute une série de bons résultats, y compris au niveau des pays (par exemple, les engagements pris par la Malaisie et l'Indonésie) et trouvant un large écho dans les médias, notamment sur CNN qui a rendu compte de la conférence de presse tenue à New York à l'occasion de la publication du rapport de l'ISU intitulé « Les enseignants et la qualité de l'éducation : suivi des besoins mondiaux pour 2015 ».
- (ii) Le Sommet du G-8 a adopté un document sur l'éducation pour des sociétés innovantes au XXI^e siècle (16 juillet 2006) dans lequel il réaffirme son engagement en faveur du programme de l'EPT et salue les efforts accomplis par l'UNESCO pour finaliser un Plan d'action global qui permet de réaliser les objectifs de l'EPT et constitue le cadre d'une action coordonnée et complémentaire des organismes d'aide multilatéraux à l'appui de l'exécution au niveau des pays.

Défis et facteurs de réussite :

La mise en œuvre de la stratégie de sensibilisation et de communication dans le cadre du Plan d'action global visant à assurer la réalisation des objectifs de l'EPT d'ici à 2015 sera facilitée par l'engagement et le soutien sans faille des bureaux hors Siège de l'UNESCO, des commissions nationales et du RÉSEAU, outre l'équipe de la Semaine de l'EPT au Siège.

10. Résultat escompté : Ressources mobilisées et augmentées en faveur de l'EPT aux niveaux national et international.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des mesures ont été prises pour assurer la liaison avec l'OCDE/CAD sur les apports d'aide et l'efficacité de l'aide en matière d'éducation. En tant que membre permanent influent du Comité directeur de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous (IMOA-EPT), l'UNESCO contribue à façonner cette Initiative, en particulier en en prônant l'expansion.

Défis et facteurs de réussite :

Il faut tenir compte non seulement du montant estimatif du déficit de financement de l'EPT et de la nécessité d'aider au chiffrage des coûts des plans nationaux dans le secteur de l'éducation, mais aussi du fait que l'IMOA-EPT peut être étendue et contribuer à promouvoir un soutien extérieur accru en faveur de l'EPT et l'efficacité de l'aide (coordination et harmonisation).

01112 **Axe d'action : Suivi de l'EPT et amélioration de la qualité des données**

11. Résultat escompté : Analyse, mise en évidence et diffusion des principales tendances et difficultés observées dans la réalisation des objectifs de l'EPT.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006 a été traduit et diffusé largement.
- (ii) Un examen des documents de planification des pays et une note de synthèse ont été établis en vue de l'édition 2006 du Rapport mondial de suivi sur l'EPT.
- (iii) Les tendances et défis majeurs de la réalisation des objectifs de l'EPT ont été analysés, mis en évidence et diffusés par l'IPE.

12. Résultat escompté : Préparation de l'examen à mi-parcours des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'EPT en 2007-2008.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des ateliers nationaux ont été organisés dans la région Asie-Pacifique qui ont donné l'occasion de mettre en place des structures permettant de procéder à des évaluations nationales des progrès de l'EPT.

I.1.2 : Élaboration de politiques, planification et évaluation pour l'EPT

13. Pour répondre au souhait des organes directeurs de le voir jouer un rôle plus stratégique à l'appui des priorités nationales d'éducation et renforcer son partenariat avec d'autres organismes de développement, conformément aux objectifs internationaux de développement, le Secteur de l'éducation a commencé à mettre à l'essai un cadre pour l'élaboration des

stratégies d'appui de l'UNESCO à l'éducation nationale (UNESS) en vue d'améliorer la planification de ses programmes. Ces stratégies de soutien aux pays, bien définies et fondées sur des données concrètes, faciliteront également une participation plus active de l'UNESCO aux activités de programmation conjointe par pays des équipes de pays des Nations Unies.

14. L'élaboration d'une UNESS s'appuie en général sur les éléments suivants : (1) contexte global du développement du pays et priorités de développement nationales ; (2) contexte, priorités et stratégies de l'éducation dans le pays ; et (3) contexte national de la coopération pour le développement et mesure dans laquelle le pays dépend de financements extérieurs, en particulier dans le secteur de l'éducation, avec analyse détaillée des priorités, interventions et modalités des partenaires, notamment du degré d'harmonisation et d'ajustement de leur action avec les priorités du gouvernement. L'UNESS sera actualisée tous les deux ans, cadrant ainsi avec les cycles de programmation à moyen terme de l'UNESCO de deux et six ans. Les documents relatifs à l'UNESS comprendront une stratégie de coopération à long terme avec les pays ; il s'agira en principe d'une programmation de dix ans, pour garantir un soutien et un engagement soutenus de l'UNESCO. La durée de chaque UNESS pourra cependant varier selon les pays, en fonction des cycles de planification nationaux. L'UNESS sera régulièrement actualisée, au moins tous les deux ans, à la lumière des leçons tirées et de l'évolution de la situation dans les pays et entre eux.

01121 **Axe d'action : Élaboration de politiques et de programmes nationaux**

15. **Résultat escompté : Renforcement des capacités d'analyse, de planification, de gestion et d'évaluation des politiques d'EPT dans les pays en développement.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Apport à ces pays du soutien au renforcement des capacités et de l'assistance technique conformément aux plans de travail prévus au titre de cet axe d'action. Contribution à la formation d'une masse critique de planificateurs de l'éducation par différentes activités mises en place par l'IPE (32 stagiaires ont suivi pendant 9 mois les cours du Programme de formation approfondie et 49 personnes ont participé au programme des stagiaires-visiteurs ; organisation dans les pays de cours de formation à la planification et à la gestion de l'éducation aux niveaux national et régional ; aide aux établissements nationaux de formation : 16 cours intensifs de formation ont été mis en place pour plus de 500 participants).
- (ii) Un manuel sur la planification de l'éducation dans les situations d'urgence et de reconstruction a été publié.
- (iii) L'étude de synthèse intitulée « Corrupt Schools, Corrupt Universities: What Can Be Done? » (Corruption dans les écoles et les universités : que peut-on faire ?) est achevée.
- (iv) Le BIE a contribué au renforcement des capacités des spécialistes du curriculum dans le cadre d'une communauté de pratique articulée sur un réseau mondial (250 membres), ainsi qu'à la formation des responsables des réformes curriculaires pour lutter contre la pauvreté en Afrique (9 pays).
- (v) Une assistance technique a été fournie au Soudan.
- (vi) Le BIE a élaboré un « Manuel de formation » (en cours de publication) pour les concepteurs de curriculum de l'enseignement primaire et secondaire, à partir des expériences capitalisées dans le projet d'assistance technique à la Bosnie-Herzégovine.

Défis et facteurs de réussite :

L'action sera axée à l'avenir sur le renforcement de la responsabilisation et de l'efficacité au niveau national, conformément au programme de réforme du Secteur de l'éducation de l'Organisation.

16. Résultat escompté : Amélioration de l'analyse des politiques, de la planification, de l'exécution et de l'évaluation de l'EPT au plan national et partage de l'information entre réseaux EPT.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Conformément au Plan d'action global en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT et au programme de réforme du Secteur de l'éducation, l'UNESCO a adopté l'UNESS (Stratégie d'appui de l'UNESCO à l'éducation nationale), processus qui vise à améliorer l'efficacité de l'Organisation et la responsabilisation au niveau national.

Défis et facteurs de réussite :

La mise en œuvre du nouveau processus de planification et de budgétisation de l'Organisation au moyen de l'UNESS passe par la mise en valeur des ressources humaines.

17. Résultat escompté : Élargissement de la participation aux processus nationaux de planification et de mise en œuvre.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les pays visés participent au renforcement des orientations, plans, stratégies de mise en œuvre et approches sectorielles existants.
- (ii) Le BIE a contribué, par la formation au dialogue politique de 14 cadres ministériels de pays africains francophones, à la conception et la mise en œuvre de politiques éducatives basées sur la concertation, la négociation, la communication, les partenariats et l'implication réelle de tous les acteurs concernés.

Défis et facteurs de réussite :

Un engagement durable à l'appui des efforts déployés par les pays pour améliorer les politiques et stratégies d'EPT est nécessaire.

18. Résultat escompté : Soutien pour la planification de la mise en œuvre des trois principales initiatives dans les pays visés.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les descriptifs de projets relatifs à l'EPT financés par des ressources extrabudgétaires ont été approuvés pour 11 pays ; un soutien initial sous forme d'assistance technique a été fourni ; l'UNESS est actuellement mise en place dans ces pays.
- (ii) L'IUE a participé à un atelier organisé par la Commission nationale du Soudan et l'UNESCO à Khartoum dans le but de définir la capacité d'intervention de l'Organisation dans le cadre du processus de reconstruction et de développement du pays. Cet atelier a permis le lancement du projet de l'IUE sur le renforcement des capacités pour le développement de l'alphabétisation et d'autres modalités d'apprentissage dans un Soudan multilingue.

01122 **Axe d'action : Soutien des stratégies régionales et coordination**

19. Résultat escompté : Renforcement des mécanismes régionaux (réseaux, forums et autres consultations) pour l'EPT.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'IUE a appuyé la Biennale de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) organisée en mars dernier au Gabon en présentant une trentaine d'études dont les principales conclusions et recommandations pourraient influencer sur la politique éducative et l'affectation de ressources à l'alphabétisation en Afrique subsaharienne.
- (ii) Une étude approfondie des politiques, pratiques et programmes d'alphabétisation efficaces en Afrique a été présentée et des rapports sur des expériences intéressantes en la matière, hors du continent africain, ont été soumis par le Brésil, Cuba, la Thaïlande et la Chine.
- (iii) L'IUE a participé à l'élaboration du Plan d'action (lors de la première réunion des groupes de travail qui s'est tenue à Johannesburg du 4 au 9 juin 2006) pour la deuxième Décennie de l'éducation en Afrique qui doit être lancée par l'Union africaine.

Défis et facteurs de réussite :

L'EPT tirera parti d'un renforcement des mécanismes régionaux de soutien et de l'élargissement du champ d'activités.

Programme 1.2

Réaliser l'éducation de base pour tous

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2006-2007 \$	Dépenses au 30.06.2006 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2006 %
Sous-programme I.2.1	8.060	1.591	19,7
Sous-programme I.2.2	6.267	1.111	17,7
Sous-programme I.2.3	3.363	624	18,5
Programme I.2	17.690	3.325	18,8

(en milliers de dollars des États-Unis)

I.2.1 : Universalisation de l'éducation de base

20. Le rôle central de **l'éducation aux droits de l'homme** est désormais de plus en plus reconnu tant par les partenaires internationaux que par les États membres qui l'invoquent pour renforcer leurs arguments à l'appui de la mise en œuvre de politiques en faveur d'une éducation de qualité obligatoire et gratuite, de l'éducation de la petite enfance et l'éducation inclusive et de l'augmentation en conséquence des ressources allouées. L'UNESCO peut ainsi jouer le rôle qui lui incombe en conseillant les États membres et d'autres parties prenantes sur les politiques, les pratiques et les mesures législatives à mettre en œuvre pour réaliser l'éducation primaire universelle. Dans ce contexte, une évaluation des besoins et des activités de formation ont été lancées dans quatre pays.

21. On s'emploie également à développer la collaboration avec des partenaires internationaux, des gouvernements et des ONG pour promouvoir le développement de la petite enfance, l'éducation inclusive, l'éducation des filles et l'éducation universelle obligatoire et gratuite ainsi que la gouvernance locale de l'éducation de manière à améliorer l'efficacité des systèmes, compte tenu en particulier des maigres ressources déjà limitées dont ils disposent. Ont été mis en place en Amérique latine et aux Caraïbes des réseaux prometteurs qui réfléchissent aux grandes orientations à suivre en matière de qualité et de formation des enseignants.
22. Le projet de mallette sur la gouvernance locale a été testé dans chacune des quatre régions et la phase finale de sa mise au point et de son adaptation avant son utilisation au niveau des pays devrait bientôt débiter. Sur la base d'une stratégie de soutien régional élaborée conjointement par des experts de l'éducation de la petite enfance, de l'enseignement primaire et de l'éducation inclusive, des séminaires régionaux ont été organisés en vue du renforcement des capacités du personnel des bureaux hors Siège en matière d'examen des politiques et de sensibilisation.
23. La réalisation d'investissements suffisants dans l'éducation au niveau des pays restera un défi majeur, de même que la mobilisation des capacités requises pour réussir la mise en œuvre.

01211 **Axe d'action : Élargir l'accès à une éducation et protection de la petite enfance de qualité (EPPE)**

24. **Résultat escompté : Accès plus équitable à une protection et une éducation de qualité pour la petite enfance dans un certain nombre de pays, grâce à des conseils sur les politiques et au renforcement des capacités.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des examens des politiques nationales d'EPPE ont été réalisés par les Bureaux de Windhoek et d'Amman en collaboration avec le Siège.
- (ii) Des consultations gouvernementales pour l'analyse/étude des politiques et l'élaboration de plans d'action/stratégies sont en cours dans les bureaux hors Siège pour contribuer à la formulation de stratégies sur l'EPPE au Pakistan, en Indonésie, au Népal, au Cambodge, en Tanzanie, en Russie, dans les Bureaux multipays de Nairobi, Addis-Abeba, La Havane et San José et dans la région des Caraïbes.
- (iii) Des lignes directrices pour l'examen des politiques destinées à l'ensemble des bureaux hors Siège ont été élaborées et diffusées.
- (iv) Des ateliers de renforcement des capacités ont été organisés pour des responsables gouvernementaux dans les Bureaux de la République populaire démocratique de Corée, des Îles du Pacifique, du Viet Nam, de la Palestine, de la région arabe, de la Namibie et de la Jordanie, respectivement. Une formation sur les politiques et les stratégies a été organisée à l'intention de responsables gouvernementaux au Cambodge. Des tables rondes nationales ont été conduites dans la région des Républiques d'Asie centrale et du Kazakhstan.
- (v) Des préparatifs sont également en cours dans sept bureaux en Afrique, dans quatre bureaux de la région Amérique latine/Caraïbes et au Pakistan pour mener des activités de renforcement des capacités auprès de responsables gouvernementaux.

- (vi) Le Siège a préparé et diffusé auprès de tous les bureaux hors Siège une série de présentations qu'ils peuvent directement utiliser dans leurs activités de renforcement des capacités.
- (vii) Des changements concrets ont été introduits dans les politiques en Namibie où les conseils de l'UNESCO sur la protection de la petite enfance ont été acceptés par le gouvernement. Cette intervention a conduit à des résultats tangibles car elle est intervenue à un moment où le gouvernement attendait des recommandations concrètes.

Défis et facteurs de réussite :

Les partenariats avec des ONG, des commissions nationales et d'autres partenaires ont été utiles. Dans certains pays, les troubles politiques ont compromis la mise en œuvre des activités de programme dans les délais prévus.

25. Résultat escompté : Promotion du plaidoyer en faveur de la protection et de l'éducation de la petite enfance et des échanges d'informations dans ce domaine.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Siège a aidé les bureaux régionaux des régions Asie-Pacifique, États arabes et Afrique à organiser des ateliers de formation régionaux intégrés sur la petite enfance, l'éducation inclusive et l'intégration des questions de parité entre les sexes pour le personnel hors Siège afin d'augmenter leurs connaissances et leur capacité technique dans ces trois domaines.
- (ii) Le Siège a publié et diffusé à l'échelle mondiale trois dossiers d'orientation, des affiches et des cartes postales.
- (iii) Les Bureaux d'Almaty, Bangkok, Dacca, Katmandou, Dar es-Salaam et Montevideo ont mis en place au niveau sous-régional ou national des réseaux pour la petite enfance ou rejoint des réseaux existants, diffusé des publications importantes au sein de leurs réseaux et collaboré avec des partenaires régionaux de premier plan.
- (iv) Le BRENDA et les Bureaux de Nairobi, Bangkok, Jakarta, Almaty, Moscou, Beyrouth, Doha, Kingston et Santiago ont bénéficié d'un soutien dans la planification de leurs activités de renforcement des capacités, coordonné avec le lancement aux niveaux régional et national de la prochaine édition du Rapport mondial de suivi sur l'EPT et en coopération avec le réseau Country Gateway.
- (v) Un soutien a été apporté pour coorganiser une session consacrée à l'EPPE dans le cadre de la Biennale de l'ADEA.

Défis et facteurs de réussite :

Les ateliers ont fourni aux bureaux hors Siège l'occasion de réviser leurs plans de travail et d'unifier leurs stratégies régionales concernant les politiques gouvernementales avec de l'avance.

01212 **Axe d'action : Universaliser l'enseignement primaire**

26. Résultat escompté : Examen et suivi des législations et politiques nationales dans un certain nombre de pays.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le recensement des pays devant faire l'objet d'un examen et d'une étude a été poursuivi.
- (ii) Le Groupe conjoint d'experts a tenu sa quatrième réunion.
- (iii) Des matériels de formation ont été produits.
- (iv) Au Mali, l'examen de la législation et des politiques a été lancé et une formation sur le droit à l'éducation et l'égalité entre les sexes a commencé à être dispensée.

27. Résultat escompté : Soutien à l'innovation et à la réforme des systèmes d'éducation de base dans un certain nombre de pays.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Pays dont le gouvernement a explicitement adopté des politiques axées sur l'universalisation de l'enseignement primaire : au Sénégal, un document d'évaluation des besoins et de planification des programmes a été préparé et des consultations avec le gouvernement et des partenaires dans les domaines financier et technique sont en cours. Au Niger et au Tchad, la planification des programmes pour l'éducation bilingue est sur le point de s'achever. L'évaluation des besoins des systèmes et des politiques, de même qu'une étude sur la décentralisation dans l'éducation et la gouvernance, ont été entreprises en collaboration avec l'IPE dans le nord et le sud du Soudan. Un atelier portant sur des approches novatrices mises en œuvre dans l'éducation de base a été organisé au Pakistan en s'inspirant de l'expérience de Madagascar.
- (ii) Le BIE a apporté un appui dans ce domaine aux spécialistes du curriculum (communauté de pratique), aux responsables des réformes curriculaires pour lutter contre la pauvreté en Afrique et à la demande d'États membres (Soudan, Afghanistan, Iraq).
- (iii) Renforcement des capacités et formation : des voyages d'étude de responsables gouvernementaux du Sud-Soudan, du Pakistan et du Népal à Madagascar ont été facilités pour encourager l'échange d'expériences Sud-Sud. Des équipes du Sud-Soudan ont reçu une formation en simulation et planification stratégiques. En Jamaïque et au Suriname, les bilans communs de pays (BCP) qui concourent à l'amélioration de la qualité et à l'équité dans l'enseignement primaire en vue de l'universalisation de cet enseignement ont été achevés.

01213 **Axe d'action : Promouvoir l'équité et l'égalité entre les sexes**

28. Résultat escompté : Amélioration des capacités d'intégration de la problématique de l'égalité entre les sexes dans les politiques nationales de l'éducation.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les capacités du point focal du Réseau pour l'égalité entre les sexes dans l'éducation en Asie (GENIA) ont été renforcées grâce à la mise à jour et à la diffusion d'un ensemble d'outils axés sur l'égalité des sexes.

- (ii) Un soutien a été apporté à la mise au point d'outils d'évaluation et de suivi au Népal.
- (iii) Un appui a été fourni aux bureaux hors Siège afin d'améliorer les capacités nationales d'intégration de la problématique de l'égalité entre les sexes en organisant des séminaires régionaux de formation (Bangkok, Le Caire, BREDA).
- (iv) Le renforcement des capacités d'agents de l'État et du point focal pour l'égalité entre les sexes en Éthiopie et au Zimbabwe a permis d'appuyer des politiques et des stratégies en la matière.
- (v) Les capacités d'intégration de la problématique de l'égalité entre les sexes en matière de VIH/SIDA et d'éducation ont été renforcées dans le Bureau multipays de Kingston par l'organisation d'ateliers sous-régionaux, en collaboration avec UNIFEM et des Ministères de l'éducation.
- (vi) Un appui a été apporté à des systèmes d'éducation intégrateurs par la formation de formateurs d'enseignants de matières principales et de fonctionnaires en Éthiopie.
- (vii) L'examen de la politique du Pakistan en matière d'éducation nationale a été soutenu par l'organisation d'une table ronde de spécialistes sur les problèmes de fonds relatifs à la question de l'égalité des sexes.

29. Résultat escompté : Conception/renforcement des politiques de l'éducation pour améliorer l'accès des filles et des femmes à une éducation de base de qualité.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Examen des politiques : plusieurs pays africains ont bénéficié d'un appui en matière d'examen des politiques relatives aux rôles des deux sexes (Burundi et Niger par exemple) ; les politiques nationales d'éducation ont été appuyées en Indonésie par la réalisation d'une étude sur l'égalité des sexes dans l'éducation ; la problématique de l'égalité des sexes est mieux intégrée dans les programmes éducatifs et les politiques relatives à l'éducation de base au Cambodge. Le BIE soutient les équipes nationales (neuf pays) pour l'intégration de la problématique de l'égalité des sexes dans les réformes curriculaires pour lutter contre la pauvreté en Afrique.
- (ii) Promotion : la publication préparée dans le cadre de l'UNGEI, intitulée « Les bonnes pratiques en matière d'éducation des filles : vers une mise à l'échelle » a été traduite et diffusée ; un film documentaire sur les bonnes pratiques en matière d'éducation des filles et de questions relatives à l'égalité des sexes a été diffusé en Éthiopie ; des activités de sensibilisation au statut et au rôle des enseignantes ont été menées au Pakistan durant la Semaine de l'EPT.
- (iii) Des programmes de formation destinés aux filles et aux femmes ont été appuyés en vue de l'autonomisation des femmes en Ouzbékistan.

30. Résultat escompté : Soutien aux réseaux de parties intervenant dans le domaine de l'équité entre les sexes, notamment dans le cadre de partenariats tels que l'UNGEI.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des travaux préparatoires en vue de l'élaboration de la stratégie visant à « accélérer l'éducation des filles en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale » ont été menés dans le cadre de l'UNGEI.

- (ii) Le travail en réseau avec des médias régionaux, l'UNICEF et le PAM sur l'importance de l'éducation des filles, en particulier dans les zones rurales et reculées, a été intensifié et renforcé dans la région arabe.
- (iii) Des travaux préparatoires concernant des activités de l'UNGEI ont été menés avec l'UNICEF dans le but de mettre en place une équipe spéciale dans les Territoires palestiniens, en coopération avec le Ministère de l'éducation, UNIFEM et d'autres acteurs clés.
- (iv) Le renforcement des capacités des ONG et d'autres acteurs clés a été accru par la conception d'un guide méthodologique sur les enfants des rues et le VIH/SIDA et d'un CD-ROM sur le VIH/SIDA et les enfants vulnérables.
- (v) La collaboration avec l'Équipe spéciale mondiale sur le travail des enfants a été renforcée afin de placer la question du travail des enfants au cœur des préoccupations politiques nationales et internationales.
- (vi) Une assistance technique a été fournie au FAWE.

01214

Axe d'action : Améliorer les politiques et les systèmes d'éducation dans une perspective d'intégration

- 31. Résultat escompté : Examen et suivi des politiques et systèmes d'éducation dans un certain nombre de pays pour s'assurer qu'ils intègrent les enfants défavorisés dans un système d'éducation de base de qualité.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Guide d'orientation a été distribué à tous les bureaux de l'UNESCO.

- 32. Résultat escompté : Formation de responsables de l'éducation pour favoriser l'amélioration et la mise en œuvre des politiques de l'éducation relatives à l'intégration.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des réunions sur le renforcement des capacités ont été organisées pour le personnel de l'UNESCO dans tous les bureaux hors Siège dans la région Asie-Pacifique, dans les États arabes et en Afrique. Des matériels et documents de formation pour les activités liées au renforcement des capacités ont été distribués dans ces régions à tous les bureaux hors Siège concernés.
- (ii) Le BIE a coorganisé au Venezuela, avec le Ministère de l'éducation, un séminaire consacré à l'éducation intégratrice pour 17 pays d'Amérique centrale et des Caraïbes.

I.2.2 : Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE) et Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA)

33. La mise en œuvre de l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE) a été lancée dans les 11 premiers pays avec l'appui de donateurs nationaux. Par ailleurs, **le rôle de coordinateur et de catalyseur de l'UNESCO** dans la mise en œuvre au niveau international du Plan d'action international de la DNUA a été accentué par la tenue de réunions de consultation régionales dans trois des quatre régions concernées. La collaboration avec des partenaires internationaux, notamment avec l'Association internationale pour la lecture (IRA), a été renforcée.

34. Pour soutenir le recours à l'éducation non formelle, en particulier dans le cas des enfants et des adolescents déscolarisés, des jeunes et des adultes marginalisés, notamment les filles et les femmes, qui vivent dans les zones rurales, le système SIG-ENF a été mis en place dans trois des quatre régions et dans quatre pays où les activités sont bien avancées, à savoir le Sénégal, le Niger, le Maroc et le Pakistan, avec la participation des bureaux hors Siège et des gouvernements afin d'engager le processus de mise en œuvre.

01221 **Axe d'action : L'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE)**

35. **Résultat escompté : Mobilisation d'un soutien politique, financier et technique à tous les niveaux pour contribuer au renforcement de la mise en œuvre de LIFE au niveau des pays.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des équipes nationales LIFE composées de diverses parties prenantes (notamment des gouvernements, des ONG, des organismes des Nations Unies, des donateurs) ont été mises en place dans la plupart des pays et fonctionnent comme des organes consultatifs afin de renforcer les partenariats.
- (ii) Des consultations avec des partenaires non traditionnels (Intervida, Louis Vuitton, BBC, Euro SCG, World Scout Jamboree, HIT Entertainment, Fondation ELLE, TAM Airlines, United Paper Mills, AlphaB TV) ont été lancées en vue d'élaborer une stratégie de plaidoyer pour LIFE et l'alphabétisation.
- (iii) Un portail de l'alphabétisation, où sont régulièrement affichées des informations récentes sur LIFE, a été mis en place.

36. **Résultats escomptés : Élaboration de programmes nationaux LIFE tenant compte des priorités nationales de développement, et renforcement du soutien à leur mise en œuvre dans plusieurs pays pendant la première phase. Réexamen et suivi de la politique d'alphabétisation dans les pays bénéficiant de LIFE.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Deux documents essentiels à la planification et à la mise en œuvre de LIFE au niveau national ont été élaborés en consultation avec les bureaux hors Siège, les bureaux régionaux et les instituts concernés : (1) Cadre général en vue de réaliser une évaluation des besoins et d'élaborer des plans d'action par pays LIFE et (2) Proposition de cadre pour le mécanisme de soutien à la mise en œuvre de LIFE.
- (ii) Ces documents ont été diffusés lors de réunions régionales de planification de LIFE qui se sont tenues au Niger, au Yémen et au Pakistan. Les pays participants ont, depuis, lancé des activités de suivi en vue de réaliser l'évaluation des besoins et d'élaborer les plans d'action par pays LIFE.

Défis et facteurs de réussite :

L'évaluation des besoins en vue d'atteindre les objectifs de LIFE d'ici à 2015 est décisive et elle bénéficie d'une approche coordonnée du Siège, des bureaux régionaux, des bureaux hors Siège et des instituts. La participation des parties prenantes nationales à la planification de l'évaluation des besoins et des plans d'action par pays est indispensable pour garantir une mise en œuvre durable de LIFE.

37. Résultats escomptés : Formation de personnels à la mise en œuvre de programmes d’alphabétisation de qualité (conception, mise en œuvre, suivi, évaluation) dans les pays bénéficiant de LIFE. Promotion d’activités d’alphabétisation tenant compte du contexte, centrées sur l’apprenant et peu coûteuses dans les pays bénéficiant de LIFE.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le « Manuel des facilitateurs de l’éducation non formelle en Afrique » a été diffusé dans les pays bénéficiant de LIFE. Au Bangladesh, cinq manuels produits en 2005 sont actuellement distribués aux ONG et aux partenaires gouvernementaux. Au Pakistan, des réunions de consultation se sont tenues avec des acteurs clés et ont porté sur les matériels de formation devant être conçus dans des domaines tels que l’élaboration des programmes et des matériels scolaires et la formation des facilitateurs.
- (ii) L’IUE a publié un rapport sur le renforcement des capacités d’évaluation des programmes d’éducation non formelle et d’alphabétisation dans cinq pays africains.
- (iii) Les bureaux hors Siège s’occupant du Niger, du Sénégal, de l’Égypte, du Bangladesh et du Pakistan ont lancé les consultations nationales et la préparation des activités d’alphabétisation en faveur d’un certain groupe d’apprenants par le biais de CapEPT 2006-2007 dans le cadre de LIFE.

01222 **Axe d’action : Offrir à tous des possibilités d’apprendre par l’éducation non formelle dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l’alphabétisation**

38. Résultat escompté : Amélioration de la coordination et de la promotion de la Décennie des Nations Unies pour l’alphabétisation sur les plans international, régional et national.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le portail de l’alphabétisation a été développé et mis à jour.
- (ii) Le rapport d’activité obligatoire de la Décennie des Nations Unies pour l’alphabétisation à l’Assemblée générale des Nations Unies a été rédigé et transmis au Secrétariat des Nations Unies.
- (iii) Les fonctions des personnes-ressources de la Décennie aux niveaux international et régional ont été reformulées et de nouvelles tâches leur ont été assignées.

39. Résultat escompté : Réexamen et amélioration dans un certain nombre de pays des politiques et programmes d’alphabétisation/d’éducation non formelle à l’intention des populations marginalisées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Au Kosovo, l’IUE a fourni un appui technique pour la préparation du processus d’évaluation finale du programme d’éducation de base des adultes destiné aux femmes intitulé « Dritare Jete » et a commencé à élaborer un système d’accréditation dans le cadre de ce programme.
- (ii) L’IUE a poursuivi la mise en place d’un vaste programme d’éducation de base pour les adultes au Botswana en finalisant des plans de cours dans divers domaines d’apprentissage et en dispensant une formation initiale à l’élaboration de matériels à des praticiens et des experts appartenant au gouvernement ou à la société civile.

- (iii) L'IUE soutient un projet européen de renforcement de la qualité de l'alphabétisation familiale. Les représentants de six pays partenaires réunis à Malte en février se sont penchés sur la formation des enseignants, l'élaboration des programmes d'enseignement et l'échange des meilleures pratiques.

Défis et facteurs de réussite :

Les ressources budgétaires allouées et l'engagement politique en faveur de l'éducation non formelle au niveau national demeurent très faibles. Dans certains pays, le concept d'éducation non formelle n'englobe que l'éducation des enfants non scolarisés ou déscolarisés.

40. Résultat escompté : Bonnes pratiques documentées mettant l'accent sur les synergies entre éducation formelle et non formelle et sur des domaines tels que l'éducation des populations rurales, l'apprentissage communautaire et la coopération Sud-Sud.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un cadre conceptuel a été élaboré pour la recherche sur l'« impact de l'alphabétisation » et l'« école coranique » et a été diffusé aux bureaux hors Siège concernés afin qu'ils commandent des études.
- (ii) L'IPE a organisé une réunion stratégique en Chine sur la contribution des établissements d'enseignement supérieur agricole à l'EPT et au développement rural. Les participants, issus des ministères de l'éducation et des ministères de l'agriculture de pays d'Asie du Sud-Est, ont passé en revue les bonnes pratiques.

Défis et facteurs de réussite :

Les alternatives proposées par les activités d'alphabétisation et l'éducation non formelle au système d'éducation formelle et les synergies entre éducation formelle et non formelle ont été bien reçues dans de nombreux pays.

41. Résultat escompté : Renforcement dans un certain nombre de pays des mécanismes de diagnostic, de suivi et d'évaluation de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le module de saisie de la base de données a été mis au point.
- (ii) Les méthodes du SIG-ENF ont été parachevées.

I.2.3 : Formation des enseignants

42. Dans sa mission d'aide **aux États membres de l'Afrique subsaharienne pour restructurer leur politique nationale concernant les enseignants et leur formation des enseignants**, le Secteur de l'éducation a mis l'accent sur l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA). Les coordonnateurs nationaux de la TTISSA ont soumis des plans d'action clairs et précis, qui indiquent les besoins et les priorités les plus urgents. Les ressources correspondantes nécessaires pour mettre en œuvre ces plans ont été soigneusement identifiées, mais elles doivent être articulées de manière cohérente avec les politiques et les stratégies nationales et régionales.
43. S'agissant de **l'aide à apporter aux États membres pour renforcer leurs moyens de formation des enseignants** et ceux nécessaires pour recruter des enseignants et les retenir et s'attaquer aux problèmes quantitatifs et qualitatifs à surmonter afin d'atteindre les buts de l'EPT et les OMD, les besoins et les priorités ont été analysés avec soin afin d'étayer les

stratégies nationales de renforcement des capacités des États membres en vue du perfectionnement professionnel des enseignants et des personnels de l'éducation. Les réajustements nécessaires devront être apportés au fur et à mesure en fonction des évolutions de la situation.

01231 **Axe d'action : Mise en œuvre de l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne**

44. Résultat escompté : Élaboration de vastes plans de formation des enseignants dans le cadre des plans nationaux pour l'ensemble du secteur de l'éducation dans un certain nombre de pays.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) À la suite de la première réunion des Coordonnateurs nationaux de l'Initiative TTISSA qui s'est tenue à Dakar, les 17 coordonnateurs nationaux ont soumis des projets de plans d'action qui sont actuellement mis sous leur forme définitive.
- (ii) Les coordonnateurs nationaux ont également soumis des rapports trimestriels pour la période allant d'avril à juin 2006 où sont récapitulés les résultats obtenus.
- (iii) Le BIE a organisé, au Cameroun, un séminaire destiné à 25 formateurs d'enseignants de sept pays et portant sur l'intégration de l'éducation préventive en matière de VIH/SIDA dans les curricula de formation des enseignants.

Défis et facteurs de réussite :

La collecte d'informations sur les politiques/plans nationaux en matière de formation des enseignants n'est pas toujours aisée bien que plusieurs pays soient relativement en avance dans ce domaine.

45. Résultat escompté : Amélioration de la qualité de la formation assurée par les établissements de formation des enseignants dans un certain nombre de pays.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les besoins, ressources et priorités des principaux établissements de formation des enseignants en Angola, au Burundi, au Niger et en Zambie ont été évalués et analysés.

Défis et facteurs de réussite :

Disparité importante entre les approches suivies par les divers établissements de formation des enseignants.

01232 **Axe d'action : Perfectionnement professionnel des enseignants et des personnels de l'éducation**

46. Résultats escomptés : Capacités nationales renforcées dans le domaine de la formation pédagogique. Politiques, plans et/ou stratégies en place pour un système national de certification des enseignants fondé sur des normes de qualité reconnues.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La situation, les besoins et les ressources actuels des principaux établissements de formation des enseignants dans un certain nombre de pays ont été évalués et analysés.

- (ii) L'IIRCA a élaboré un document de réflexion sur le thème « Perfectionnement des enseignants : enseignement et formation » pour la première réunion, tenue en Afrique du Sud, du Groupe de travail chargé de préparer la deuxième Décennie de l'éducation en Afrique organisée par la Commission de l'Union africaine. L'IIRCA a animé les travaux de la section du Groupe de travail travaillant sur le thème « Perfectionnement des enseignants : enseignement et formation ».
- (iii) Des études ont été réalisées sur les politiques, plans et stratégies de certification des enseignants.

Programme I.3 **Améliorer la qualité de l'éducation**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2006-2007 \$	Dépenses au 30.06.2006 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2006 %
Sous-programme I.3.1	5.428	1.309	24,1
Sous-programme I.3.2	1.389	358	25,8
Programme I.3	6.817	1.667	24,5

(en milliers de dollars des États-Unis)

I.3.1 : Une éducation de qualité pour apprendre à vivre ensemble

47. La **promotion des droits de l'homme, de la paix, de la citoyenneté démocratique et de la compréhension entre les cultures par l'éducation** a été renforcée grâce à l'organisation d'une réunion interinstitutions qui a rassemblé la quasi-totalité des organismes du système des Nations Unies, de même que la Banque mondiale et l'OCDE, pour débattre des modalités de la coopération future avec les États membres pour appliquer une approche promouvant une éducation de qualité fondée sur les droits. Les meilleures pratiques mises en œuvre dans cette approche fondée sur les droits d'élaboration des programmes d'enseignement ont également été recensées.
48. **Les écoles du SEA** dans toutes les régions du monde ont participé activement à la Semaine mondiale d'action en faveur de l'EPT, dans le cadre de projets ayant trait à l'EDD, d'activités de prévention du VIH/SIDA et de projets portant sur le dialogue interculturel et l'éducation au patrimoine mondial. Ces bonnes pratiques ont été documentées dans le bulletin d'information du SEA (en anglais, espagnol et français) et un nouveau logo du SEA, une brochure et un kit destiné aux coordonnateurs nationaux du Système ont été publiés et diffusés dans le monde entier.
49. Des progrès significatifs ont été faits dans la **conduite des activités de coordination internationale pour réorienter l'éducation à l'appui du développement durable** dans les politiques et les systèmes éducatifs nationaux, ainsi que dans l'élaboration d'un projet de plan d'action de l'UNESCO visant à mobiliser les secteurs de programme, les bureaux régionaux, multipays et nationaux et les communautés UNESCO pour que l'UNESCO applique une démarche unitaire à la DEDD. La collaboration et la mobilisation effectives des chaires et réseaux UNESCO ainsi que des points focaux de la DEDD ont contribué aux progrès déjà enregistrés. Plusieurs résultats positifs méritent d'être signalés :

- Organisation de la première **réunion du Comité de coordination interinstitutions sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (Comité interinstitutions/DEDD)**, au Siège de l'UNESCO. La réunion du Comité interinstitutions a contribué à renforcer la volonté de l'ensemble des institutions de promouvoir conjointement l'agenda de la DEDD.
- Organisation d'une **réunion conjointe UNU-UNESCO sur le programme de recherche pour la DEDD** (février 2006), devant servir à l'établissement du programme de recherche pour la DEDD mais aussi contribuer à l'élaboration du cadre de suivi et d'évaluation de la Décennie.
- Élaboration et publication d'un document intitulé **Principes directeurs pour la formation des maîtres** (en anglais, chinois, espagnol et français) qui sera un document de référence important sur la DEDD pour les activités de formation des enseignants.
- Élaboration du **projet de plan de l'UNESCO pour la DEDD** et mise en place d'un mécanisme de coordination interne par le truchement du Groupe de travail intersectoriel et des points focaux pour la DEDD. Le projet de plan est prêt à être soumis à l'approbation du Groupe de travail intersectoriel.

01311 **Axe d'action : Promouvoir les droits de l'homme, la paix, la citoyenneté démocratique et la compréhension entre les cultures par l'éducation**

- 50. Résultats escomptés : Mise en œuvre de programmes à l'appui d'une éducation de qualité. Renforcement des capacités nationales de mise en œuvre de systèmes éducatifs de qualité fondés sur les droits. Élaboration de politiques et de manuels favorisant la paix. Rôle actif des écoles du RÉSEAU dans la mise en œuvre des priorités de l'UNESCO dans toutes les régions du monde.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'approche interculturelle de l'éducation a été promue par l'élaboration de principes directeurs destinés aux États membres concernant la politique de l'UNESCO dans ce domaine.
- (ii) Des politiques et manuels encourageant la paix ont été élaborés.
- (iii) Une stratégie globale concernant les manuels et matériels d'apprentissage a été diffusée et des principes directeurs rédigés à l'intention des auteurs et des responsables de l'élaboration des politiques. Des réseaux de recherche ont été renforcés.

01312 **Axe d'action : L'éducation au service du développement durable**

- 51. Résultat escompté : Coopération entre les partenaires de l'éducation au service du développement durable (EDD), y compris le secteur privé, renforcée.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La première réunion du Comité interorganisations pour la Décennie de l'éducation au service du développement durable (DEDD) a été organisée.
- (ii) Le mandat du Comité interorganisations pour la DEDD a été adopté, établissant le cadre de la coopération entre les organismes des Nations Unies.

Défis et facteurs de réussite :

Il s'agit d'assurer une participation efficace de tous les organismes des Nations Unies aux travaux du Comité interorganisations pour la DEDD et d'intégrer systématiquement à leurs activités le programme relatif à l'EDD.

52. Résultat escompté : Capacité des parties prenantes à l'EDD consolidée et renforcée.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des principes directeurs ont été adoptés à Helsinki par le Réseau international pour la formation des enseignants et publiés en anglais, chinois, espagnol et français.

Défis et facteurs de réussite :

Collaboration et mobilisation efficaces du réseau de chaires UNESCO et des réseaux pour la formation des enseignants.

53. Résultat escompté : Cadres de suivi et d'évaluation de la DEDD fondés sur des éléments factuels.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) On a commencé de choisir les membres de l'Équipe de suivi et d'évaluation selon le critère de leurs compétences en EDD.

Défis et facteurs de réussite :

Le caractère multidisciplinaire et l'ampleur du champ de l'EDD rendent difficile la sélection d'experts pour constituer l'Équipe de suivi et d'évaluation.

01313 **Axe d'action : Évaluer les résultats de l'apprentissage**

54. Résultat escompté : Méthodes d'évaluation de la qualité affinées, notamment au moyen de l'élaboration d'indicateurs.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les besoins des pays ont été déterminés.
- (ii) La collaboration avec les pays en vue d'améliorer leurs systèmes d'évaluation a été renforcée.
- (iii) La collaboration avec des réseaux et partenaires clés a été développée et renforcée.
- (iv) Un soutien a été apporté au Consortium d'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation (SACMEQ) dans le contexte de l'élaboration du cadre méthodologique de SACMEQ III par l'IIPE.

55. Résultat escompté : Systèmes nationaux d'évaluation élaborés, notamment pour ce qui est des pays qui participent aux trois initiatives phares de l'EPT.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les besoins des pays dans ce domaine ont été déterminés. Un soutien a été apporté par l'ISU.

01314 Axe d'action : Éducation physique et sports

56. Résultat escompté : Système administratif et de suivi de la Convention internationale contre le dopage dans le sport opérationnel, en collaboration avec l'AMA et d'autres parties prenantes clés.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un mémorandum d'accord a été signé entre l'UNESCO et l'AMA (6 juin 2006).
- (ii) Un nouveau site Web antidopage a été créé, qui fera office de portail pour la Convention et les mécanismes de secrétariat ont été mis en place.
- (iii) L'UNESCO a participé à une série de réunions régionales pour promouvoir l'adhésion à la Convention. À ce jour, 14 États membres ont déposé des instruments de ratification, d'approbation, d'acceptation ou d'adhésion auprès de l'UNESCO (30 États membres doivent avoir adhéré à la Convention pour que celle-ci entre en vigueur).

57. Résultats escomptés : Progrès dans le renforcement des capacités en matière de formation de professeurs d'éducation physique et sportive (EPS). Contribution à la transformation des structures de formation des professeurs d'EPS afin de les intégrer aux filières universitaires et de leur conférer le statut correspondant.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'avant-projet de Cadre référentiel pour la qualité de l'EPS (Cadre référentiel de Porto Novo) offre un outil salué par la communauté de l'EPS (Sommet de Maggigen sur l'EPS, Séminaire régional de La Havane sur une EPS de qualité pour l'Amérique latine et les Caraïbes).
- (ii) Le Cadre de Porto Novo (Bénin) a été finalisé en vue du démarrage de la mise en place de centres nationaux de recherche sur l'EPS.

Défis et facteurs de réussite :

Les défis à vaincre dans le domaine de l'éducation physique et des sports requièrent des analyses dépassant l'étude des besoins éducatifs proprement dits. Il peut être nécessaire d'adapter les délais de mise en œuvre à l'évolution des capacités.

I.3.2 : VIH/SIDA et éducation

58. Résultat escompté : S'appuyer sur les initiatives existantes pour intensifier l'action menée par le secteur de l'éducation face au VIH/SIDA en améliorant la coordination, en accroissant les capacités et en redynamisant les engagements à tous les niveaux.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a accompli des progrès sensibles vers une **mise en œuvre plus effective d'EDUSIDA aux niveaux mondial, régional et national** en établissant des partenariats avec les principales parties prenantes et les coparrains de l'ONUSIDA, ainsi qu'en explorant les liens entre EDUSIDA et d'autres initiatives mondiales telles que l'EPT et Universal Access.
- (ii) Le « **cadre d'action d'EDUSIDA** » a été élaboré en mai 2006 à la suite de vastes consultations avec les parties prenantes au sein de l'UNESCO et à l'extérieur. Ce cadre a été communiqué récemment aux ministres lors de la réunion de haut niveau destinée aux coordonnateurs des ministères de l'éducation des Caraïbes (Jamaïque, juin 2006).

- (iii) Les ressources extrabudgétaires supplémentaires mobilisées avec succès ont permis de **faire passer de 5 à plus de 20 le nombre des pays participant à EDUSIDA**. En outre, des enseignements ont été tirés de l'expérience des pays qui ont participé à la phase 1 de cette initiative.
- (iv) La collaboration entre l'UNESCO et le BIT sur **les politiques à appliquer dans le secteur éducatif concernant le VIH/SIDA sur le lieu de travail** continue de contribuer à ce que l'environnement éducatif soit plus sûr et soutienne mieux les éducateurs et les élèves, en particulier ceux vivant avec et/ou affectés par le VIH et le SIDA et qu'il réponde à leurs besoins. Cette collaboration a permis de mettre au point des politiques pour les Caraïbes et l'Afrique australe.

59. Résultat escompté : Mise en œuvre d'interventions globales contre le VIH/SIDA par des activités d'éducation, selon une approche holistique fondée sur les droits des personnes concernées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des matériels éducatifs clés sur le VIH et le SIDA ont été élaborés, produits et diffusés ; destinés aux décideurs, ils sont fondés sur des données factuelles et les droits des personnes et visent à offrir des normes. Des matériels existants ont été révisés et adaptés à différents contextes locaux. Des progrès ont été réalisés dans d'autres domaines clés de l'éducation relative au VIH et au SIDA, tels que **l'éducation pour le traitement et la participation accrue des personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA (GIPA)**.
- (ii) **Le fonctionnement de l'Équipe de travail interinstitutions de l'ONUSIDA (ETII) sur l'éducation s'est amélioré** (achèvement d'un examen externe de la structure et des activités de l'ETII), de même que celui du programme FRESH (examen externe du partenariat pour FRESH et organisation d'une réunion interinstitutions EPT/FRESH au Siège, en mai 2006) (deux initiatives de l'UNESCO). Un groupe de travail a été créé au sein de l'ETII sur l'éducation pour favoriser la prise en compte du VIH dans l'élaboration et la sélection de principes directeurs et propositions dans le cadre de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'EPT.
- (iii) Un colloque international sur le VIH et le SIDA et l'éducation a eu lieu à Londres en mai 2006.
- (iv) Des publications s'appuyant sur des données factuelles ont été produites et diffusées dans plusieurs langues, à savoir « Pour une éducation de qualité face au VIH et au SIDA », « L'éducation au traitement du VIH et du SIDA » et « Enquête mondiale sur l'état de préparation du secteur éducatif face au VIH et au SIDA » (cette première enquête internationale de cette nature a évalué l'aptitude des ministères de l'éducation et des organisations de la société civile de plus de 75 pays à lutter contre le VIH et le SIDA et à établir des cadres de référence et des objectifs à la lumière de données factuelles).

01321 **Axe d'action : Piloter l'Initiative mondiale VIH/SIDA et éducation (EDUSIDA)**

60. Résultat escompté : Mise en œuvre effective d'EDUSIDA dans les pays participants en coordination avec les principales parties prenantes, notamment ONUSIDA, les organismes bilatéraux et les organisations de la société civile, les initiatives menées par les Nations Unies et les processus et projets phares relevant de l'EPT.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) **Participation active aux programmes de coordination d'ONUSIDA** notamment : deux réunions du COC ; une réunion du CCP ; trois réunions de consultation sur l'accès universel ; et une réunion mondiale des coordonnateurs. En outre, l'UNESCO a pris une part active à l'examen par ONUSIDA du budget-plan de travail intégré (BPTI) et de son plan de transition (New York, janvier 2006), en veillant à ce que la répartition des fonds du BPTI réponde aux besoins des bureaux hors Siège de l'UNESCO et en favorisant la mise en œuvre d'EDUSIDA au niveau des pays.
- (ii) Un examen a été entrepris pour mettre en lumière la façon dont s'articulent EDUSIDA et les autres initiatives mondiales pertinentes et pour déterminer les modalités de leur coopération.
- (iii) L'unité de coordination VIH/SIDA a participé à une mission intégrée du Secteur de l'éducation de l'UNESCO au **Nigeria** visant à renforcer les liens entre EDUSIDA, TTISSA, LIFE et d'autres programmes, qui a abouti à la formulation d'un plan conjoint à moyen terme pour appuyer le secteur de l'éducation au Nigeria dans le cadre d'une démarche holistique.
- (iv) La participation à une consultation sous-régionale pour l'**Asie centrale** (Tachkent, mai 2006) avec des représentants de haut niveau du Ministère de l'éducation a permis d'obtenir un soutien pour EDUSIDA en Asie centrale et a contribué à renforcer la collaboration entre le Siège de l'UNESCO et les bureaux hors Siège dans cette région.
- (v) Enfin, les bureaux hors Siège de l'UNESCO ainsi que le Siège ont reçu des réactions positives des pays participant à EDUSIDA suite au soutien technique offert de façon systématique aux États membres pour la révision de leurs plans nationaux, la mise en place de mécanismes de coordination incluant tous les acteurs et le travail en réseau avec les parties prenantes du secteur de l'éducation et les projets phares relevant de l'EPT (Bureau multipays de Namibie, par exemple).

61. Résultat escompté : Soutien des objectifs d'EDUSIDA par les pays participants et lancement d'activités convenues à l'échelle nationale.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Quinze documents d'information finalisés ou en cours de production.
- (ii) **Mobilisation effective de nouvelles ressources.** Par exemple, un plan d'opérations a été signé pour les projets d'EDUSIDA financés par le JFIT au Burundi, en Jamaïque, au Lesotho, au Mozambique, au Swaziland, et une proposition a été élaborée pour la réalisation d'une deuxième série de projets financés par le JFIT dans cinq pays à hauteur d'un million de dollars.
- (iii) L'UNESCO a élaboré un ensemble de documents d'information pour plaider en faveur d'une taxe aérienne qui servirait à financer les activités de lutte contre le VIH.
- (iv) Dans le cadre du projet UNESCO/Fonds de l'OPEP sur l'éducation concernant le VIH et le SIDA, l'UNESCO fournit **un appui constant à 12 pays dans la région des États arabes et en Asie centrale et du Sud-Est**, notamment pour la planification des activités avec les ministères de l'éducation et d'autres partenaires clés dans ces pays. Des modalités de communication et d'appui ont été mises en place avec les pays participant actuellement à EDUSIDA, de façon à pouvoir donner suite rapidement à l'évaluation des besoins au niveau national (ainsi, un accord a été conclu récemment avec les partenaires nationaux au Ghana pour appuyer une évaluation des besoins à

l'échelle du pays en vue d'élaborer un plan détaillé concernant le VIH et le SIDA et l'éducation).

Défis et facteurs de réussite :

Les mécanismes et partenariats existants pour la promotion et l'utilisation d'EDUSIDA font la preuve de leur efficacité. Les initiatives impliquent la mobilisation des ressources des pays ainsi que des capacités dont ils disposent.

01322 **Axe d'action : Soutenir la mise en œuvre d'interventions globales contre le VIH/SIDA par l'éducation**

- 62. Résultat escompté : Renforcement de la capacité des gouvernements et autres acteurs concernés dans certains États membres de formuler et d'appliquer des politiques fondées sur des données factuelles pour appuyer un effort d'éducation globale contre le VIH/SIDA et réduire la vulnérabilité.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le BIE a contribué au renforcement des capacités des responsables des réformes éducatives et de 25 formateurs d'enseignants de sept pays d'Afrique centrale, en vue de l'intégration de la problématique du VIH/SIDA dans les curricula officiels.
- (ii) Les partenariats ont également été renforcés avec les autres coparrains d'ONUSIDA par la participation à des manifestations communes et le soutien technique - contribution technique à l'initiative d'ONUSIDA dirigée par le FNUAP sur « le travail sexuel et l'intensification de la prévention du VIH », par exemple - et la participation aux équipes régionales d'ONUSIDA pour la région d'Europe de l'Est.

Défis et facteurs de réussite :

Dimension intersectorielle de l'action menée par l'UNESCO pour lutter contre le VIH et le SIDA. Attention accrue accordée aux nécessités et aux priorités nationales.

- 63. Résultat escompté : Amélioration de la base de connaissances sur la problématique VIH/SIDA et éducation, y compris la santé scolaire, le programme FRESH, et les compétences nécessaires dans la vie courante et l'éducation relative au traitement.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Dans le cadre du **partenariat interinstitutions FRESH**, le Siège et les bureaux hors Siège de l'UNESCO ont organisé des réunions régionales (États arabes, Asie et Pacifique) avec les ministres de l'éducation, les ministres de la santé et d'autres partenaires clés pour appuyer le renforcement des capacités des États membres dans le domaine de la santé scolaire et de l'utilisation des outils/matériels FRESH. En outre, un jeu de matériels FRESH/santé scolaire a été produit et diffusé (en anglais) sur CD-ROM et en ligne (les projets des versions russe et espagnole sont disponibles ; les versions française et arabe sont en cours de réalisation).
- (ii) Une série de **brochures sur les bonnes pratiques et les politiques** en matière d'éducation concernant le VIH et le SIDA a été lancée et trois brochures ont été produites. Les autres outils techniques comprennent les Règles de vocabulaire et de contenu pour les documents de l'UNESCO consacrés au VIH et au SIDA, élaborées avec la collaboration de tous les secteurs, en particulier CLT.

- (iii) **Le renforcement de la collaboration de l'UNESCO avec les coparrains d'ONUSIDA** a conduit à : la formulation d'un cadre d'action interinstitutions concernant les compétences nécessaires dans la vie courante, l'hygiène de la sexualité et de la procréation et le VIH et le SIDA pour l'Afrique orientale et australe ; l'élaboration d'un document exposant la position de l'UNHCR et de l'UNESCO sur les populations réfugiées et le VIH/SIDA ; l'examen détaillé par l'UNESCO du Rapport mondial de l'ONU sur le VIH et le SIDA.
- (iv) Publication de **15 modules de formation sur la planification de l'éducation dans un monde affecté par le VIH et le SIDA.**
- (v) Réalisation de trois études sur l'impact du VIH et du SIDA (i) sur les systèmes éducatifs à l'échelon local (Malawi et Namibie) et (ii) sur les institutions de formation des enseignants (Kenya) en coopération avec l'IIRCA.

Programme I.4

Appuyer les systèmes d'éducation postprimaire

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2006-2007 \$	Dépenses au 30.06.2006 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2006 %
Sous-programme I.4.1	2.640	564	21,4
Sous-programme I.4.2	1.780	320	18,0
Programme I.4	4.420	884	20,0

(en milliers de dollars des États-Unis)

I.4.1 : Enseignement secondaire et enseignement technique et professionnel

64. La réalisation de ce sous-programme a été guidée par l'objectif stratégique suivant : aider les États membres à se préparer à l'accroissement du nombre des élèves qui passent de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et à améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement secondaire. Les partenaires intergouvernementaux et non gouvernementaux ont été mobilisés pour des initiatives visant à promouvoir le développement et la réforme de l'enseignement secondaire général, en particulier dans les PMA. On a accordé une importance spéciale à l'éducation des filles et à l'éducation concernant le VIH et le SIDA.
65. L'effort en faveur de l'enseignement technique et professionnel a porté sur les activités tant en amont qu'en aval. Un appui a été apporté à la réforme de la politique de l'EFTP visant à faire en sorte que les programmes nationaux cadrent mieux avec les réalités du monde du travail ainsi qu'avec les impératifs du développement durable. La réforme des programmes scolaires et la formation à l'entrepreneuriat ont mis l'accent sur la nécessité de donner aux jeunes les moyens de devenir des travailleurs indépendants en créant leur propre petite entreprise.
66. Les activités en faveur de l'enseignement scientifique et technologique ont porté sur le renforcement des politiques et des programmes en vue d'améliorer la qualité et la pertinence de cet enseignement et de faire en sorte que ce domaine fondamental de l'enseignement secondaire soit plus attractif pour les jeunes, en particulier les filles. Des consultations nationales menées dans le cadre d'ateliers et des projets pilotes ont permis de passer en revue les politiques et les programmes d'études nationaux et de recommander des modalités pour la mise en œuvre de nouvelles politiques. La sensibilisation du public et les efforts déployés

pour susciter une meilleure connaissance de la science et de la technologie se sont appuyés sur des bulletins, des sites Internet et la diffusion d'autres matériels d'information.

01411 **Axe d'action : Étendre et rénover l'enseignement secondaire général**

67. Résultat escompté : Définition de bonnes pratiques et élaboration de directives concernant l'accès à l'enseignement secondaire et l'amélioration de sa qualité.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Plusieurs publications présentant les meilleures pratiques en matière de contenus, entrepreneuriats, VIH/SIDA et éducation des filles ont été ou sont en passe d'être produites et/ou traduites.
- (ii) Réalisation de deux études faisant le point des connaissances et publication d'une étude de cas consacrée aux bourses d'études dans le premier cycle de l'enseignement secondaire en Amérique latine, par les soins de l'IIPÉ.

01412 **Axe d'action : Améliorer l'enseignement et la formation techniques et professionnels**

68. Résultats escomptés : Intégration de l'amélioration des compétences nécessaires à la subsistance dans les politiques relatives à l'éducation de base des PMA. Compétences pluridisciplinaires (entrepreneuriat, TIC) enseignées aux formateurs d'enseignants ; examen des politiques nationales de développement des compétences par les personnels des ministères de l'éducation.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

(i) Réforme des politiques :

- Conseils sur les grandes orientations dispensés à Djibouti et au Malawi à des fonctionnaires du Ministère de l'éducation en vue de faciliter la réforme des orientations des systèmes d'EFTP. Les initiatives de l'UNESCO en matière de sensibilisation ont contribué à la décision du Gouvernement cambodgien de créer, indépendamment du Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports, un ministère de l'enseignement professionnel et du travail. Le nouveau ministère a réussi à attirer des prêts et des dons pour financer l'organisation sur une grande échelle de l'enseignement professionnel et de la formation technique à l'échelon provincial.
- Une enquête d'évaluation des besoins d'EFTP a été menée dans trois pays d'Afrique de l'Ouest qui sortent d'un conflit.
- Une action de sensibilisation conduite avec succès en Équateur a abouti à l'adoption de normes élémentaires de formation professionnelle dans les politiques sociales.

(ii) Renforcement des capacités :

- Dans le cadre d'un séminaire organisé en mai 2006 à Sri Lanka, formation de 13 professionnels de l'UNEVOC à la mise en réseau et la gestion efficace des centres UNEVOC.
- Mise à jour, dans une base de données nouvelle, de l'information relative à tous les centres UNEVOC d'Afrique, d'Asie et de la région arabe.

(iii) Élaboration des programmes d'études :

- Production et distribution aux ministères de l'éducation de 80 pays de la version anglaise d'un module de formation à l'entrepreneuriat, à l'intention des élèves de l'EFTP et de l'éducation non formelle. Un CD-ROM contenant une bibliothèque numérique de programmes rénovés dans 57 disciplines de l'EFTP intégrant des compétences pluridisciplinaires a été élaboré et distribué à des ministères de l'éducation d'Afrique subsaharienne.
- Trois disciplines de l'EFTP intégrant des compétences pluridisciplinaires ont été rénovées, et les manuels correspondants produits à Bahreïn. Pour dispenser cet enseignement, 70 enseignants du technique ont été recyclés. Trente disciplines de l'EFTP ont été rénovées par l'intégration de compétences pluridisciplinaires en Libye, et 130 enseignants techniques recyclés pour les enseigner.
- Un atelier a été organisé en juin 2006 en Mongolie pour élaborer des matériels d'enseignement technique et professionnel à l'intention de jeunes bergers.
- Des progrès ont été réalisés dans le renforcement des cadres de la formation en Équateur par la fourniture d'installations et l'amélioration des programmes et par l'élaboration de matériels didactiques nouveaux.

(iv) Partenariats :

- Des apports techniques ont été fournis aux ministres de l'éducation des pays du Moyen-Orient élargi et de l'Afrique du Nord réunis les 23 et 24 mai 2006 à Sharm El Sheikh (Égypte), ainsi qu'au Forum Banque mondiale/OECD sur l'apprentissage tout au long de la vie dans les Caraïbes et à la Conférence UNESCO/FAO sur l'éducation pour les populations rurales dans les Caraïbes tenue du 16 au 19 mai 2006.
- Le personnel de l'UNESCO chargé de l'EFTP a élaboré le plan d'action pour la Deuxième Décennie de l'Union africaine pour l'éducation en Afrique, à une réunion tenue à Johannesburg (Afrique du Sud).

Défis et facteurs de succès :

Il est nécessaire de mettre en place un EFTP pour les activités économiques durables, telle l'exploitation des sources d'énergie renouvelables.

01413 Axe d'action : Promouvoir l'enseignement scientifique et technologique pour tous**69. Résultats escomptés : Renforcement des capacités et des connaissances des décideurs, des responsables de l'élaboration des programmes et des professionnels de l'enseignement scientifique et technologique des pays en développement. Amélioration de la pertinence des politiques et programmes nationaux d'EST.***Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :*

- (i) Organisation d'un atelier régional pour rapprocher les scientifiques et les enseignants de sciences dans la région arabe (Égypte).
- (ii) Octroi d'un appui au Bangladesh, à Maurice, au Népal, au Pérou, au Cambodge et à la Barbade pour organiser leurs ateliers respectifs sur la politique et la révision des programmes nationaux d'EST.

- (iii) Participation du Ministère afghan de l'éducation à l'organisation de son EST national (en avril 2006), d'où est issue une stratégie d'amélioration de l'EST par la réalisation de projets pilotes.
- (iv) Publication d'un module de formation sur le thème « Les filles et la science », destiné à attirer des filles vers les carrières scientifiques.
- (v) Au Nigéria, formation de 94 inspecteurs fédéraux et des États au contrôle et à l'évaluation de l'enseignement et de l'apprentissage des mathématiques et des sciences et de plus de 140 chargés de cours des établissements secondaires aux méthodes actives. De même, au Pérou, promulgation d'une nouvelle loi proclamant la première semaine de novembre « Semaine nationale de la promotion de l'enseignement scientifique et technologique », qui associera chaque année tous les acteurs nationaux.

70. Résultat escompté : Meilleure connaissance des sciences, des technologies et des questions environnementales et intérêt accru pour ces sujets chez les élèves et les étudiants et dans le grand public.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Publication en cinq langues du volume XXX, n° 3 et 4, de Connexion, diffusé à un public estimé à 200.000 lecteurs dans plus de 175 États membres, et diffusion à l'échelle mondiale de plus de 3.500 matériels documentaires concernant l'EST (modules, affiches, guides, CD-ROM et manuels). Il ressort d'une enquête menée récemment que 98 % des lecteurs de Connexion considèrent ce bulletin comme « très utile ou assez utile dans leur vie quotidienne et leur travail ».
- (ii) Le Réseau INGOSTE est passé à 110 pays membres, et 50 institutions nouvelles sont entrées dans le Réseau INISTE.
- (iii) Des « Journées SEMEP » nationales ont été organisées dans six pays participants à l'intention des élèves, des enseignants et du public, et une exposition SEMEP a eu lieu à Gênes (Italie) ; la presse locale en a rendu compte.

I.4.2 : L'enseignement supérieur au service d'une société du savoir

- 71. En vue d'aider les États membres, les institutions et les autres parties prenantes à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, un appui a été fourni pour le renforcement des capacités par l'élaboration de modules de formation et l'organisation d'ateliers régionaux et sous-régionaux sur l'assurance qualité ; les textes révisés des conventions régionales ont été définitivement mis au point dans une région et sont en cours d'établissement dans quatre autres régions. De plus, des ateliers et des forums de décideurs ont été organisés dans trois régions.
- 72. En ce qui concerne le renforcement des capacités au niveau des systèmes et des institutions dans les États membres, et en particulier dans les pays en développement et ceux qui sortent d'un conflit, les activités menées à bien en vue de réformer les systèmes d'enseignement supérieur et d'aider les États membres à définir leur politique nationale pour l'utilisation et l'application des TIC dans l'éducation sont les suivantes :
 - 11 accords et 11 accords Sud-Sud ont été signés dans les domaines prioritaires de l'UNESCO ;
 - deux grands réseaux ont été mis en place dans les domaines de la culture et de la science, une attention particulière étant accordée au renforcement de la coopération entre les institutions des pays développés et celles des pays en développement ;

- une assistance technique et un appui au renforcement des capacités ont été fournis pour l'utilisation des TIC dans l'éducation, essentiellement par des ateliers, l'établissement et la diffusion d'études de cas sur les TIC et la formation des enseignants, ainsi que la facilitation de l'accès à une information fiable et à jour.

01421 Axe d'action : Proposer des pistes pour l'enseignement supérieur

73. Résultat escompté : Renforcement des capacités des États membres en matière d'accréditation et d'assurance qualité, et mise en place de cadres pour l'assurance qualité

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- Mise au point définitive des contenus du cours de téléenseignement sur l'assurance qualité.
- Mise en place d'un dispositif de coopération et de coordination régionales concernant l'assurance qualité de l'enseignement supérieur dans les États arabes, à l'aide tant de fonds du Programme ordinaire que de ressources extrabudgétaires : missions au Maroc, en Libye, en Égypte, en Jordanie, en Syrie et au Liban et plusieurs consultations avec divers acteurs dans la région.

74. Résultats escomptés : Développement de l'aide à la formulation de politiques et de l'échange d'information dans la réforme des politiques et stratégies de l'enseignement supérieur, en particulier dans les pays en développement et les pays sortant d'un conflit. Amélioration des possibilités d'accès aux programmes d'études et de recherche de l'enseignement supérieur et amélioration de l'information des étudiants sur les programmes disponibles, leur qualité et leur validité.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- Achèvement de la désignation des membres du nouveau Comité international de suivi de la CMES.
- Dernières mises au point, dans le cadre du nouveau portail de l'enseignement supérieur de l'UNESCO, de trois sites Web thématiques consacrés à la réforme de l'enseignement supérieur, à l'assurance qualité et la reconnaissance des titres et aux TIC sans l'enseignement supérieur.
- Organisation au Cambodge de dialogues pour l'amélioration de la qualité et de l'enseignement supérieur et des politiques en la matière, à l'intention de 70 décideurs, recteurs et doyens d'établissements d'enseignement supérieur tant publics que privés (par le Bureau de Phnom Penh), en collaboration avec tous les organismes et acteurs intéressés.
- Réalisation d'une étude de faisabilité de l'élaboration d'un outil international d'information sur les établissements d'enseignement supérieur agréés.

75. Résultat escompté : Débat sur les politiques et pratiques propres à améliorer les processus de décision, y compris dans le cadre du Forum sur l'enseignement supérieur, la recherche et la connaissance.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- Organisation d'un atelier sur l'analyse comparée des systèmes nationaux de recherche.

- (ii) Organisation de réunions des comités scientifiques régionaux pour les États arabes, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie et le Pacifique, ainsi que l'Europe et l'Amérique du Nord.

01422 **Axe d'action : Promouvoir la solidarité entre les universités au service du développement**

- 76. Résultat escompté : La coopération interuniversitaire régionale reconnue comme un vecteur dynamique et effectif de développement, notamment en ce qui concerne le dialogue interculturel et entre les peuples.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Deux grands réseaux ont été mis en place en matière de pédagogie et de science universitaires.
- (ii) La coordination et l'administration ont été améliorées grâce à la participation active des comités intersectoriels, des instituts, des centres, des bureaux hors Siège et des commissions nationales.

- 77. Résultat escompté : Renforcement de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud en termes de formation et de recherche.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'initiative « Universitaires sans frontières » (USF) est dans sa phase initiale de mise en œuvre. Avec le soutien du Japon, l'USF s'étend désormais au Niger, à l'Ouganda, à la Tanzanie et à l'Éthiopie, portant à huit le nombre total de pays africains qui y prennent part.

Défis et facteurs de réussite :

Le regain d'intérêt manifesté par le Programme UNITWIN pour les domaines prioritaires de l'UNESCO (Programme mondial) et le partenariat avec le Global Learning Portal (Portail mondial de l'enseignement - GLP) constituent des outils utiles au soutien et au dialogue.

- 78. Résultat escompté : Renforcement des réseaux d'échanges et de coopération entre les universités et les autres partenaires de la société civile, et des échanges entre décideurs, chercheurs, enseignants et autres partenaires professionnels.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les comités scientifiques régionaux se sont réunis à Jakarta, Paris, Caracas et dans les Émirats Arabes Unis.
- (ii) Un programme relatif aux communications et aux publications a été lancé (il vise notamment à développer le site Web du Forum et à réaliser un inventaire des publications).
- (iii) Une stratégie de partenariat plus volontariste, faisant intervenir notamment la Banque mondiale, l'OCDE, la Society for Research into Higher Education (Institut de recherche sur l'enseignement supérieur - SRHE) et le Council for the International Exchange of Scholars (Conseil pour l'échange international d'universitaires - CIES), a été conçue.
- (iv) Une initiative intitulée « An Analysis of National Research Systems » (Analyse des systèmes de recherche nationaux) a été spécialement conçue et lancée par le Centre for Research on Science and Technology (Centre de recherche en science et technologie -

CREST) à l'Université de Stellenbosch (Afrique du Sud) et l'Institut de la recherche sur le développement (France).

Défis et facteurs de réussite :

Difficulté à garantir des méthodes de travail intersectorielles efficaces en matière de planification et de mise en œuvre.

01423 **Axe d'action : Promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation**

- 79. Résultats escomptés : Amélioration de la qualité et de l'impact des processus d'enseignement et d'apprentissage grâce à l'utilisation des TIC. Accès à des systèmes, ressources et services éducatifs de qualité facilité par le choix de solutions novatrices faisant appel aux TIC.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le contenu du site consacré à l'enseignement supérieur et aux TIC a été finalisé.
- (ii) Un atelier de renforcement des capacités pour un apprentissage électronique de qualité axé sur les Lignes directrices UNESCO/OCDE pour l'enseignement à distance avec des contributions en faveur de l'élaboration de directives pertinentes a été organisé lors de l'événement consacré au téléenseignement en Afrique.

- 80. Résultat escompté : Mise au point de modalités d'EPT et de formation pédagogique renforcées par le recours aux médias et aux TIC.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Il a été procédé à un échange des exemples de bonnes pratiques d'utilisation de l'apprentissage électronique pour l'élaboration de cours en ligne de qualité et l'amélioration des compétences des enseignants.
- (ii) Des directives destinées à intégrer l'apprentissage électronique dans les programmes de formation des enseignants et à renforcer leurs compétences en matière d'utilisation des TIC ont été élaborées.

GRAND PROGRAMME II - SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

ÉVALUATION GLOBALE

81. Les activités du grand programme II sont restées concentrées sur le renforcement des capacités et la création de réseaux pour les responsables des politiques scientifiques et les jeunes avec les programmes en cours et en particulier le PISF et l'appui fourni au NEPAD. Une attention particulière a été portée aux femmes dans plusieurs activités de renforcement des capacités en sciences fondamentales et à travers les prix et les bourses L'Oréal-UNESCO qui ont été attribués en mars 2006. Compte tenu de l'importance accordée à la coordination des Nations Unies dans les domaines de la science et de la technologie ainsi que de l'environnement, des représentants du Secteur des sciences exactes et naturelles ont participé activement aux mécanismes de coordination mis en place à l'échelle du système dans ces domaines, y compris le Groupe de la gestion de l'environnement, la consultation sur l'environnement organisée par le Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de

la protection de l'environnement, et la Commission de la science et de la technique au service du développement (CSTD) que l'UNESCO a invitée à tenir sa prochaine réunion au Siège de l'Organisation. En outre, l'UNESCO a accueilli une réunion de planification avec le Recteur et le personnel de l'Université des Nations Unies afin d'examiner les modalités actuelles et futures de la coopération dans le domaine des sciences. De même, à la suite d'une réunion de planification entre le Secteur et le secrétariat du CIUS (Conseil international pour la science), le Directeur général a rencontré le Président et les membres du Conseil exécutif du CIUS pour poursuivre l'examen de la coopération dans des domaines d'intérêt commun, notamment le suivi de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire et la prévention des catastrophes.

82. L'UNESCO a joué un rôle de premier plan dans plusieurs événements majeurs qui ont eu lieu pendant la période considérée. Le Forum scientifique et technique des parlementaires nigériens a été inauguré par le Directeur général en juin 2006 dans le cadre des efforts fournis pour renforcer le rôle des parlementaires dans l'élaboration des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation. « L'avenir des terres sèches » (Tunis, juin 2006), conférence au cours de laquelle ont été évaluées 50 années de recherche depuis la première conférence de l'UNESCO sur les déserts, les zones arides et le développement durable, a donné lieu à l'adoption d'une Déclaration sur les priorités pour la recherche en vue de promouvoir le développement durable des terres sèches (Déclaration de Tunis) qui identifie 12 thématiques prioritaires pour le développement durable des terres sèches. La conférence sur le Rôle stratégique des énergies renouvelables pour le développement durable de l'Asie centrale (Almaty, Kazakhstan, mai 2006) a été le point de départ de l'accroissement des activités menées par l'UNESCO pour renforcer les capacités dans le domaine des énergies renouvelables dans cette région. Enfin, l'Organisation a participé activement au quatrième Forum mondial de l'eau qui s'est tenu à Mexico en mars 2006. Le deuxième Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR-2), principal document produit par le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau, a été diffusé pendant le Forum, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau.
83. Le Bureau du PHI s'est réuni pour lancer le processus d'élaboration de la septième phase du Programme. Il a souligné l'importance pour le PHI de rester orienté vers l'action, en particulier à un moment où la crise de l'eau est considérée comme un problème de gouvernance. S'appuyant sur les contributions reçues des États membres, le Bureau a également fait observer que la question du partage des ressources en eau et de la résolution des conflits liés à l'eau devrait demeurer une composante importante des plans du PHI. En outre, la création de quatre nouveaux centres liés à l'eau a été officialisée par la conclusion d'un accord avec chaque pays hôte et l'établissement d'un cinquième centre a été approuvé par le Conseil exécutif à sa 174^e session.
84. Des études de différents écosystèmes (terres arides, écosystèmes côtiers et de montagne, systèmes urbains, etc.) et des activités de renforcement des capacités menées dans le cadre d'ateliers scientifiques internationaux et de programmes éducatifs ont permis de progresser sensiblement, en particulier grâce à l'action de l'École régionale supérieure d'aménagement intégré des forêts tropicales (ERAIFT). Le Conseil scientifique du PICG (Programme international de géosciences) réuni en février 2006 a passé en revue les objectifs du Programme afin de mettre davantage l'accent sur les géosciences et le cycle de l'eau, la mitigation des géorisques, les ressources terrestres, le changement planétaire et l'étude du sous-sol. La réorientation du Programme vise à mieux répondre aux besoins de la société et du développement durable. L'UNESCO participant à la mise en œuvre du GEOSS (Système mondial des systèmes d'observation de la Terre), les activités d'observation de la terre visant

à améliorer la gestion des sites du patrimoine mondial, des réserves de biosphère et des géoparcs se sont nettement développées.

85. L'UNESCO/COI a officiellement inauguré le Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien en juin 2006, respectant ainsi la date de mise en place qui avait été fixée. Ce système inclut un réseau sismographique, un réseau d'observation du niveau de la mer en temps réel et trois capteurs pour l'évaluation et l'enregistrement des tsunamis en mer profonde. Tels sont les tout premiers éléments du système pour l'océan Indien. L'UNESCO/COI poursuit ses efforts pour encourager la mise en place en Méditerranée, dans l'Atlantique du Nord-Est et dans les Caraïbes de systèmes d'alerte analogues à celui de l'océan Indien. La COI a également organisé deux réunions importantes : la Conférence du Forum mondial sur les océans, les côtes et les villes, en janvier, consacrée à la gouvernance de la haute mer et aux effets du changement climatique sur les océans et les côtes, et, en juin, la réunion du Programme mondial de recherche sur le climat intitulée « Comprendre l'élévation du niveau marin et ses fluctuations » dont l'objet était d'améliorer les instruments d'observation et de réduire l'incertitude.
86. Dans le domaine des sciences fondamentales, l'accent a été mis sur la création de nouveaux partenariats et le développement d'une stratégie de constitution de réseaux afin de renforcer les capacités scientifiques des États membres dans le cadre du PISF et d'autres programmes en sciences fondamentales. La deuxième réunion du Conseil scientifique du PISF a été précisément consacrée à ces questions des nouveaux partenariats et de la mise en réseau. L'Organisation a aussi participé activement à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (2005-2015), notamment en lançant la campagne mondiale 2006-2007 d'éducation à la prévention des catastrophes, le 15 juin 2006.
87. En tant qu'organisation chef de file de l'ensemble des institutions du système des Nations Unies pour le volet sciences et technologies du NEPAD, l'UNESCO coordonne la session extraordinaire de 2007 du Sommet de l'Union africaine qui doit porter sur la science et la technologie. À cet effet, plusieurs réunions de consultation ont été consacrées à l'élaboration d'un calendrier de mise en œuvre de la version consolidée du Plan d'action scientifique et technique pour l'Afrique et à la mobilisation de donateurs. Des progrès constants ont également été accomplis sur la question du développement durable des PEID, et l'ouvrage consacré à l'eau et aux peuples autochtones a été diffusé au quatrième Forum mondial de l'eau. Le Rapport sur la science 2005 de l'UNESCO, qui passe en revue l'état de la science dans le monde à travers le regard d'une équipe d'experts indépendants, a été diffusé pendant ce semestre et ses conclusions ont eu un large écho auprès des chercheurs et des décideurs scientifiques ainsi que dans les médias.
88. L'examen d'ensemble des grands programmes II et III a commencé et le Secteur a participé activement à la première phase de l'exercice, à savoir un bilan des programmes en cours, en fournissant des documents et des informations.

Programme II.1
Sciences, environnement et développement durable

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2006-2007 \$	Dépenses au 30.06.2006 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2006 %
Sous-programme II.1.1	8.925	2.440	27,3
Sous-programme II.1.2	3.031	690	22,8
Sous-programme II.1.3	3.822	1.015	26,6
Programme II.1	15.778	4.145	26,3

(en milliers de dollars des États-Unis)

II.1.1 : Gestion de l'eau - Phénomènes d'interaction : systèmes menacés et défis sociaux

89. Les trois piliers du programme de l'UNESCO relatif à l'eau (UNESCO-PHI, UNESCO-IHE et le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP)) ont participé au quatrième Forum mondial de l'eau auquel ont assisté plus de 14.000 participants. Le thème principal du Forum était « Des actions locales pour un défi mondial » et l'accent a été mis sur les moyens d'atteindre les OMD relatifs à l'eau. Le quatrième Forum mondial de l'eau a donné à l'UNESCO une occasion importante de montrer qu'elle était une organisation internationale remarquable pour ce qui est de l'éducation et du renforcement des capacités dans les domaines de l'eau et de l'environnement. L'UNESCO a assuré le lancement de la deuxième édition du Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR-2) ainsi que les célébrations de la Journée mondiale de l'eau (JME), le 22 mars 2006, dont le thème était cette année « L'eau et la culture ». Pendant le quatrième Forum mondial de l'eau, l'Organisation s'est assurée une grande visibilité et l'on s'est accordé à reconnaître qu'elle possédait le programme le plus vaste et le plus ambitieux du système des Nations Unies dans le domaine de l'eau douce.
90. La septième phase du PHI (2008-2013), élaborée par une équipe d'experts de haut niveau, a été examinée par le Bureau du PHI qui a recommandé au Conseil son adoption.
91. La Conférence générale (octobre 2005) a approuvé la création officielle, sous l'égide de l'UNESCO, de quatre centres relatifs à l'eau, après conclusion d'un accord entre l'UNESCO et chaque gouvernement hôte : le Centre régional européen d'écohydrologie (ERCE), à Lodz (Pologne) ; le Centre international sur les risques liés à l'eau et leur gestion (ICHARM), à Tsukuba (Japon) ; le Centre PHI-HELP sur la législation, les politiques et les sciences relatives à l'eau, à Dundee (Royaume-Uni) ; et le Centre de l'eau pour les zones arides et semi-arides d'Amérique latine et des Caraïbes, à La Serena (Chili). En outre, la création du Centre régional sur la gestion des eaux urbaines pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Cali (Colombie) a été autorisée par le Conseil exécutif à sa 174^e session.
92. L'UNESCO-IHE a poursuivi ses activités dans le domaine de l'éducation et de la formation postuniversitaire. Une table ronde stratégique sur l'avenir de l'UNESCO-IHE a été organisée par le Directeur général pour les délégations permanentes en mars 2006. Elle a eu principalement pour objet d'étudier l'importance stratégique de l'UNESCO-IHE pour le renforcement des capacités dans les États membres, de susciter un sentiment d'appropriation collective, d'attirer l'attention sur les aspects financiers liés au statut de l'UNESCO-IHE, centre de catégorie 1 financé exclusivement par des ressources extrabudgétaires et, enfin, de

bien ou mieux faire comprendre que la santé financière de l'Institut relevait de la responsabilité de tous. Parallèlement, des efforts ont été résolument entrepris auprès des États membres dans le but bien précis de collecter des fonds pour financer des projets de recherche de l'UNESCO-IHE et d'alimenter le Fonds de dépôt pour les bourses. D'autres initiatives moins classiques de collecte de fonds sont également en cours, par exemple avec le Rotary International pour faire appel à ses Clubs et Districts locaux, et des efforts se multiplient pour obtenir la participation d'entreprises du secteur privé au titre de leur responsabilité sociale.

93. Conformément à une décision prise par le Conseil exécutif à sa 174^e session, une approche intersectorielle de l'éducation relative à l'eau à tous les niveaux est actuellement utilisée en collaboration avec le Secteur de l'éducation dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable.

02111 **Axe d'action : Évaluer et gérer les effets du changement planétaire sur le cycle de l'eau**

94. **Résultat escompté : Décideurs, professionnels et parties prenantes mieux informés de l'état des ressources mondiales en eau douce et des questions cruciales de gouvernance.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Publication et diffusion du WWDR-2 au quatrième Forum mondial de l'eau au Mexique, en mars 2006. Outre la coordination du rapport, l'UNESCO a également été chargée d'en rédiger deux chapitres.

95. **Résultat escompté : Meilleure compréhension scientifique des processus et de la variabilité hydrologiques dans plusieurs réseaux de bassins sous-régionaux.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Achèvement du premier projet de rapport sur l'initiative FRIEND (Régimes d'écoulement déterminés à partir de séries de données internationales expérimentales et de réseaux).

- (ii) Création de nouveaux réseaux interdisciplinaires.

96. **Résultat escompté : Renforcement de l'hydrologie expérimentale et de la recherche en matière de politique scientifique appliquées à la gestion des bassins.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Jumelage de cinq bassins HELP (L'hydrologie au service de l'environnement, de la vie et de la formulation des politiques).

- (ii) Participation au programme HELP de cinq gestionnaires/responsables de l'eau dans le cadre d'une coopération avec le Ministère des eaux et forêts de l'Afrique du Sud.

02112 **Axe d'action : Gérer l'eau comme une ressource rare par rapport aux besoins humains**

97. **Résultat escompté : Amélioration de la base de connaissances et des capacités des décideurs et des spécialistes en matière de gestion des ressources en eau douce dans les milieux arides et semi-arides et les environnements urbains.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Achèvement de plusieurs publications et mise au point d'instruments d'analyse.

Défis et facteurs de réussite :

L'action du G-WADI (Réseau mondial d'information sur l'eau et le développement dans les zones arides) liée à la Conférence de Tunis sur les terres sèches a relancé les activités prévues et la création de réseaux dans les régions.

98. Résultat escompté : Amélioration des capacités de gestion intégrée des ressources en eaux souterraines aux niveaux national et international.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Publication de directives pour la gestion durable des eaux souterraines non renouvelables, en collaboration avec la Banque mondiale.
- (ii) Aide scientifique et assistance technique sur des questions d'hydrogéologie fournies au Rapporteur spécial de la Commission du droit international des Nations Unies (CDI) pour l'élaboration d'un nouvel instrument juridique sur les eaux souterraines transfrontières, y compris la préparation de projets d'articles sur la gestion des aquifères transfrontières.
- (iii) Lancement de plusieurs projets régionaux financés par le FEM.
- (iv) Établissement de la carte mondiale des ressources en eaux souterraines (y compris les ressources transfrontières).

99. Résultat escompté : Consolidation, aux niveaux régional et international, des réseaux de recherche et de renforcement des capacités dans le domaine de l'approvisionnement en eau.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Création du Centre régional sur la gestion des eaux urbaines pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à Cali (Colombie).
- (ii) Mise au point d'un manuel de formation-formateurs sur la gestion des eaux urbaines en coopération avec le Centre régional sur la gestion des eaux urbaines (Téhéran).
- (iii) Approbation par le Bureau du PHI du premier projet de stratégie de renforcement du réseau des Centres UNESCO liés à l'eau (catégories 1 et 2).

02113 **Axe d'action : Atténuer les risques liés à l'eau et affronter les défis sociaux**

100. Résultat escompté : Amélioration des approches intégrées de la gestion des crues et inondations adoptées par les spécialistes locaux, nationaux et internationaux.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Mise au point d'une formation IFI (Initiative internationale sur les crues et les inondations) en coopération avec le Centre international sur les risques liés à l'eau et leur gestion (ICHARM).
- (ii) Organisation d'une session de l'IFI pendant le quatrième Forum mondial de l'eau.

101. Résultat escompté : Promotion de l'utilisation rationnelle des eaux souterraines pour faire face à des situations d'urgence.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Élaboration de principes directeurs applicables à l'utilisation des ressources en eaux souterraines dans les situations d'urgence.

Défis et facteurs de réussite :

Coopération exemplaire avec les homologues locaux et régionaux.

102. Résultat escompté : Sensibilisation aux dimensions éthiques, historiques, culturelles et sociales de l'eau.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Lancement d'un site Web multilingue (jusqu'à 30.000 visiteurs par jour, selon les estimations).
- (ii) Démarrage d'une formation pour ingénieurs et spécialistes de l'eau.

02114 **Axe d'action : Gérer les interactions terre-eau-habitat grâce à une approche écosystémique (axe d'action commun PHI/MAB)**

103. Résultat escompté : Élargissement de la base de connaissances en vue de l'élaboration d'une approche écohydrologique et de son intégration aux stratégies régionales de mise en valeur des ressources naturelles.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Création sous l'égide de l'UNESCO du Centre régional européen d'écohydrologie.
- (ii) Constitution d'équipes spécialisées en écohydrologie.
- (iii) Publication d'une brochure et lancement d'un site Web sur des projets de démonstration en écohydrologie.

104. Résultat escompté : Meilleures bases de connaissances et quantification des processus de transport des sédiments afin de protéger les milieux aquatiques et terrestres.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Cinquième réunion du Comité directeur de l'Initiative internationale relative à la sédimentation (ISI), à Beijing (mai 2006).
- (ii) Élaboration et adoption du principe et de la structure de la base de données et du système d'information de l'ISI.
- (iii) Atelier PHI-ISI sur la gestion des sédiments en Asie du Sud et du Sud-Est, à Bangkok (24-25 avril 2006).
- (iv) Reconduction de l'Accord avec le Centre international de formation et de recherche sur l'érosion et la sédimentation (IRTCES), centre de l'UNESCO de catégorie 2.

105. Résultat escompté : Augmentation des capacités scientifiques d'étude et de surveillance des ressources des régions montagneuses.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Organisation d'un atelier régional panaméricain sur la création d'un axe Nord-Sud des sites de recherche sur le changement global dans les régions montagneuses des Cordillères américaines, dans le cadre du colloque international « Le changement climatique - organiser les sciences pour la Cordillère américaine (CONCORD) » (Mendoza, Argentine, avril 2006), en collaboration avec l'Instituto argentino de Nivología, Glaciología y Ciencias Ambientales et l'Institut de recherche sur la montagne (MRI, organisation scientifique pluridisciplinaire qui étudie les problèmes du changement global dans les régions montagneuses du monde), dans le prolongement du Projet GLOCHAMORE (Changement global et régions de montagne).
- (ii) Diffusion de « Stratégie de recherche sur le changement global dans les régions de montagne ».

Défis et facteurs de réussite :

- (i) Des scientifiques et des gestionnaires de réserves de biosphère et autres sites de montagne ont vivement souhaité participer à une future initiative GLOCHAMORE-2.
- (ii) Obtenir un financement extrabudgétaire pour la deuxième phase du Projet GLOCHAMORE est un défi majeur.

106. Résultat escompté : Augmentation des capacités de gestion des ressources en eau dans des écosystèmes aux ressources abondantes ou rares, l'accent étant spécialement mis sur les zones côtières, les petites îles et la région de la Polésie.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Organisation d'un stage international de formation sur les mangroves.
- (ii) Lancement d'initiatives de recherche à l'échelle mondiale, en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Doha.

II.1.2 : Les sciences écologiques et les sciences de la terre au service du développement durable

107. Vingt-neuf nouvelles propositions d'inscription de réserves de biosphère ont été reçues pendant le semestre. Les réserves de biosphère transfrontières continuent de susciter beaucoup d'intérêt, ce qui montre que le concept de réserve de biosphère un outil important pour la collaboration internationale dans les domaines de la conservation, du développement et de la recherche. L'expansion rapide de nouvelles initiatives, comme les services d'écosystèmes liés au piégeage du carbone dans le contexte du changement climatique ou l'élaboration d'une nouvelle théorie écologique axée sur les pays en développement, a été favorisée par des ateliers et des publications. Les travaux sur les liens entre diversité culturelle et diversité biologique se sont poursuivis dans le prolongement des initiatives lancées pendant le dernier exercice biennal, par exemple Cultures et Terroirs. Un temps fort a été la Conférence scientifique internationale de l'UNESCO sur la diversification et la recherche sur les terres sèches (l'avenir des terres sèches), coparrainée par le Ministère tunisien de l'environnement et du développement durable, le FEM¹ et le DDPA² et organisée en partenariat avec plusieurs

¹ Fonds pour l'environnement mondial.

² Desertification, Drought, Poverty and Agriculture : A Research Consortium.

organisations internationales. Cette conférence, tenue dans le cadre de l'Année internationale des déserts et de la désertification (2006) et financée par le Christensen Fund, le Gouvernement flamand, la NORAD et l'Agence allemande de coopération technique (GTZ), s'est principalement intéressée à la recherche, à la conservation et aux politiques et elle a défini les futures priorités de la recherche pour le développement durable des terres sèches à travers le monde.

108. Les programmes relatifs aux sciences de la terre et les programmes mondiaux d'observation de la Terre ont été réorientés de manière à préparer des activités pour le PICG, le GARS (Applications géologiques de la télédétection), le GEOSS, le Projet d'éducation spatiale et l'Initiative ouverte avec les agences spatiales, et pour mettre davantage l'accent sur le développement durable. La coopération entre le PICG et le PHI a été renforcée suite à la décision du PICG de concentrer ses efforts sur l'étude du cycle de l'eau, la coopération avec le MAB a été intensifiée pour la planification d'activités conjointes portant sur le changement planétaire et la coopération avec la COI a été revue de manière à y inclure des activités sur la mitigation des risques naturels. En outre, le Comité du programme GARS a décidé de privilégier le renforcement de la coopération en matière de géorisques dans le cadre des partenariats pour l'IGOS (Stratégie d'observation mondiale intégrée) et le GEOSS.
109. La réunion de planification du Projet d'éducation spatiale tenue en février 2006 a débouché sur de nouvelles activités menées en coopération avec l'Université internationale de l'espace, le COSPAR (Comité de la recherche spatiale du CIUS), la FIA (Fédération internationale d'astronautique) et EURISY concernant l'éducation spatiale et le renforcement des capacités des pays en développement dans ce domaine ; elle a en outre permis d'associer de nouveaux partenaires aux travaux du CEOS (Comité sur les satellites d'observation de la Terre) et du GEOSS. L'Initiative ouverte avec les agences spatiales a commencé à mettre en place un comité scientifique afin d'élargir la représentation des agences spatiales et d'associer des organismes de recherche, des universités et des partenaires du secteur privé.

02121 **Axe d'action : Réduire au minimum la perte de biodiversité par la recherche et le renforcement des capacités concernant la gestion des écosystèmes**

- 110. Résultat escompté : Amélioration de la compréhension par les décideurs des interactions entre les changements planétaires, la gestion des écosystèmes et la perte de biodiversité.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le « Forum international sur le piégeage et la conservation biologique du carbone pour lutter contre les changements climatiques : promouvoir le développement rural, les solutions énergétiques et la biodiversité » a été organisé en mars 2006. Il a réuni des scientifiques, des décideurs et des représentants des ONG et du secteur privé en vue d'étudier les moyens d'utiliser les réserves de biosphère de l'UNESCO pour concerter des activités sur le terrain associant atténuation des changements climatiques, conservation de la biodiversité, solutions énergétiques rurales et développement socioéconomique.
- (ii) Une nouvelle série de notes d'orientation sur l'écologie et les sciences environnementales et leurs applications à la prise de décision a été lancée en coopération avec le SCOPE (Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement). La première note sur les indicateurs de développement durable a été produite et publiée.

Défis et facteurs de réussite :

Convaincre les partenaires traditionnels de l'UNESCO de l'intérêt d'organiser le Forum était un défi. Mais le fait qu'il ait immédiatement précédé une autre manifestation organisée par l'UNESCO sur le thème « Changement climatique et patrimoine mondial », ainsi que la participation de nouveaux partenaires issus des ONG, du secteur privé et de nouvelles organisations axées sur le marché créées au titre du Protocole de Kyoto, par exemple l'European Climate Exchange, ont assuré son succès et le nombre de demandes d'activités de suivi destinées à des pays spécifiques est désormais assez élevé.

111. Résultat escompté : Amélioration de la coopération internationale pour la recherche sur les écosystèmes, et leur gestion, dans les zones arides et les régions tropicales humides.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une conférence interinstitutions sur « L'avenir des zones arides » s'est tenue en juin 2006 sous la direction de l'UNESCO en liaison avec l'Année internationale des déserts et de la désertification proclamée par les Nations Unies.
- (ii) Une étude rétrospective des travaux de recherche sur les zones arides effectués entre 1955 et 2005 a été réalisée et présentée à plus de 400 scientifiques, décideurs et responsables politiques, ainsi qu'à des représentants d'ONG et de communautés locales et un futur programme de coopération en matière de recherche et développement a été discuté.

02122 **Axe d'action : Réserves de biosphère : promotion d'un environnement durable**

112. Résultat escompté : Amélioration de la couverture et du fonctionnement du Réseau mondial de réserves de biosphère (WNBR).

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le premier atelier international sur « Les réserves de biosphère amazoniennes : une initiative transfrontière intégratrice » a été organisé à Georgetown, Guyana, du 24 au 26 avril 2006 en coopération avec l'ONU et l'Université du Guyana, avec un soutien extrabudgétaire du Gouvernement espagnol et de l'ONU. Il a donné lieu à la présentation de plus de 20 propositions de création de nouvelles réserves de biosphère par des pays d'Amérique latine.

113. Résultat escompté : Enrichissement de la base de connaissances sur les questions de durabilité de l'environnement dans le contexte local des réserves de biosphère.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des travaux ont été entrepris en collaboration avec le SCOPE (Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement du CIUS) dans le cadre de son projet sur le carbone.
- (ii) Au Mécanisme d'élaboration des projets du FEM (PDF.B) : le dossier concernant l'utilisation des réserves de biosphère comme sites expérimentaux et pilotes en matière d'agriculture durable a été déposé.

114. Résultat escompté : Étude et exploitation des possibilités d'utilisation des réserves de biosphère comme espace de prévention des conflits, notamment dans un contexte transfrontière.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des matériels pédagogiques (fiches de synthèse et méthodologiques affichées sur le site Internet du MAB) ont été élaborés dans le cadre de la préparation de la réunion de l'ArabMAB.

02123 **Axe d'action : Valoriser les liens entre diversité biologique et diversité culturelle**

115. Résultat escompté : Établissement d'une base de connaissances sur les pratiques culturelles favorisant une utilisation durable de la diversité au niveau local dans les réserves de biosphère.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une page Web consacrée aux liens entre pratiques culturelles, locales et traditionnelles, et agrobiodiversité dans les réserves de biosphère a été créée.

Défis et facteurs de réussite :

Les changements de priorité de deux grands partenaires, la CDB (Convention sur la diversité biologique) et le PNUE ont entravé les progrès.

116. Résultat escompté : Sensibilisation au rôle des sites sacrés, des paysages culturels et du patrimoine immatériel dans la gestion des écosystèmes et l'utilisation durable de la biodiversité.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les actes du Colloque international sur « La conservation de la diversité culturelle et biologique : le rôle des sites naturels sacrés et des paysages culturels », y compris les principes directeurs relatifs à la conservation et à la gestion des sites naturels sacrés, ont été finalisés avec le soutien extrabudgétaire du Gouvernement japonais.

02124 **Axe d'action : Partenariats mondiaux en matière de sciences de la terre et de surveillance du système terrestre**

117. Résultat escompté : Sensibilisation accrue aux sciences de la terre et aux avantages économiques procurés par le géotourisme durable.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Trois nouveaux géoparcs (situés respectivement en Iran, au Royaume-Uni et en République tchèque) ont été intégrés au réseau élargi.

118. Résultat escompté : Établissement de dispositifs de collaboration entre responsables des politiques scientifiques soulignant l'utilité de l'observation de la Terre.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une réunion du Partenariat pour l'IGOS a eu lieu. Elle a approuvé en plénière le plan de travail (2006) pour le projet de l'IGOS sur les géorisques.

119. Résultat escompté : Renforcement des capacités des États membres relatives à la production de cartes géologiques et de documents techniques à partir d'informations recueillies in situ et depuis l'espace.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Première réunion de planification du Comité du renforcement des capacités et du Comité de la science et de la technologie du Groupe sur l'observation de la terre (GEO) en vue de l'examen des questions stratégiques, des activités existantes et des meilleures pratiques.

120. Résultat escompté : Proclamation d'une Année internationale de la planète Terre par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2008 Année internationale de la planète Terre.

II.1.3 : Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI)

- 121. L'UNESCO/COI a continué de jouer un rôle essentiel dans la mise en place d'un système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien et, conformément à sa stratégie mondiale, a étendu son action de protection contre les tsunamis et autres risques côtiers à la Méditerranée, à l'Atlantique du Nord-Est et aux Caraïbes, et a élargi le champ d'action dans l'océan Pacifique. La première réunion du Groupe intergouvernemental de coordination (GIC) du Système d'alerte dans la mer des Caraïbes, la deuxième réunion du GIC pour la Méditerranée et la première réunion du GIC pour le Pacifique ont toutes eu lieu au cours du semestre. Une unité chargée des tsunamis a été créée au sein du secrétariat de la COI, mais le soutien de celui-ci au Système d'alerte dans l'océan Indien est également venu du Bureau de la Commission à Perth. Le Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (IOTWS) est à présent opérationnel ; il se compose d'un réseau sismographique renforcé (25 nouvelles stations déployées et reliées en temps réel aux centres d'analyse) et d'un réseau de mesure du niveau de la mer en temps réel (23 nouvelles stations), ainsi que de trois capteurs DART (système d'évaluation et d'enregistrement des tsunamis en mer profonde).
- 122. En janvier 2006, la troisième conférence mondiale du Forum mondial sur les océans, les côtes et les îles a été organisée à Paris par la COI, l'une des trois principales organisations du Forum. Cette conférence a examiné les progrès accomplis et les obstacles rencontrés dans la poursuite des objectifs internationaux en matière de politique des océans, en particulier ceux liés au SMDD et aux OMD, à savoir notamment la gestion intégrée des océans et des zones côtières, les pêches, les petits États insulaires, la pollution, la biodiversité et les liens entre l'eau douce et les océans ; elle s'est penchée sur deux questions importantes et nouvelles concernant les océans, à savoir la gouvernance de la haute mer et les effets très divers du changement climatique sur les océans et les environnements côtiers.
- 123. Le Système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique a mis au point un test à grande échelle, appelé Pacific Wave 06, qui invite les pays à tester leur système dans le cadre d'une simulation d'alerte à un tsunami. Deux phénomènes de ce type ont été simulés, l'un au Chili et l'autre aux Philippines. Le test a été couronné de succès, car il a permis aux responsables de détecter les failles de leur système et de sensibiliser davantage les populations concernées.

124. Dans le cadre du Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC), la COI a organisé en juin 2006 à Paris la conférence scientifique mondiale intitulée « Comprendre l'élévation du niveau marin et ses fluctuations ». Cette conférence, qui a rassemblé les scientifiques les plus éminents du monde dans ce domaine, a confirmé l'évolution actuelle et les prévisions concernant l'élévation du niveau de la mer et a attiré l'attention sur de nouveaux paramètres et de nouvelles incertitudes qui pourraient accélérer plus que prévu cette élévation dans les années à venir. Le groupe de scientifiques a fourni de solides conseils sur la façon d'améliorer les outils et stratégies d'observation actuels afin de restreindre les incertitudes existantes.

02131 **Axe d'action : Résoudre les incertitudes scientifiques concernant la gestion de l'environnement marin et les changements climatiques**

- 125. Résultat escompté : Renforcement de la coopération internationale dans le domaine de la recherche scientifique sur l'environnement marin.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Tenue de la conférence scientifique mondiale intitulée « Comprendre l'élévation du niveau marin et ses fluctuations ».

- 126. Résultat escompté : Amélioration de la capacité des États membres à mettre en œuvre le Programme de gestion intégrée des zones côtières.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Organisation de la troisième conférence mondiale du Forum mondial sur les océans, les côtes et les îles.

02132 **Axe d'action : Développer les capacités opérationnelles aux fins de la gestion et du développement durable de l'océan côtier et de la haute mer**

- 127. Résultat escompté : Meilleure coordination de l'offre d'observations, de données et de services d'alerte océanographiques, ainsi que de leur utilisation.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien est opérationnel.

Défis et facteurs de réussite :

- (i) Le cadre de bonne gouvernance fourni par le Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (GIC/IOTWS) a été un facteur de réussite essentiel.
- (ii) Une attention particulière doit être accordée dans le cadre d'ODINAFRICA à l'évaluation des produits et services de données, aux niveaux national et régional, qui répondront aux besoins du Programme de gestion intégrée des zones côtières (ICAM).
- (iii) Nécessité de trouver des financements pour étendre à d'autres régions le modèle ODIN qui donne de bons résultats.

02133 **Axe d'action : Renforcement des capacités des États membres dans le domaine des sciences de la mer relatives à l'océan côtier**

128. Résultat escompté : Développement des capacités en matière de recherche scientifique marine.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Formation et mise en œuvre de principes de renforcement des capacités ; suivi organisé avec les États membres pour faire en sorte que les actions et activités soient conformes aux attentes.
- (ii) Deuxième croisière du nouveau projet TTR (Formation par la recherche) en Asie.

129. Résultat escompté : Création de capacités pour la mise en œuvre des articles sur la recherche scientifique marine (Partie XIII) et le transfert des techniques marines (Partie XIV) de l'UNCLOS.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Tenue de la sixième session de l'Organe consultatif d'experts de la COI sur le droit de la mer (IOC/ABE-LOS) (Malaga, Espagne) qui a examiné le cadre juridique applicable à la collecte des données océanographiques dans le cadre de l'UNCLOS.

**Programme II.2
Renforcement des capacités en science et technologie au service
du développement durable**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2006-2007 \$	Dépenses au 30.06.2006 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2006 %
Sous-programme II.2.1	3.858	741	19,2
Sous-programme II.2.2	1.711	402	23,5
Programme II.2	5.570	1.143	20,5

(en milliers de dollars des États-Unis)

**II.2.1 : Sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur, énergies renouvelables
et atténuation des effets des catastrophes**

130. Les programmes relatifs aux sciences fondamentales ont étudié les moyens d'améliorer les stratégies visant à mettre en place de nouveaux partenariats, en particulier avec des réseaux spécialisés et régionaux, afin d'accroître le renforcement des capacités et les possibilités de formation. L'identification de centres d'excellence et de réseaux vise à favoriser le transfert de technologies et d'informations scientifiques. Les premières activités approuvées dans le cadre du Programme international relatif aux sciences fondamentales (PISF) ont permis de rassembler les contributions des programmes en sciences fondamentales, des bureaux hors Siège de l'UNESCO, de la TWAS et d'autres partenaires spécialisés dans ce domaine.

131. Le programme relatif aux sciences de l'ingénieur a mis en place un nouveau partenariat avec le Conseil des académies d'ingénierie et de sciences technologiques et a organisé en Afrique du Sud une réunion sur la contribution des sciences de l'ingénieur et des technologies à la réduction de la pauvreté, en février 2006. L'ouvrage Technology Business Incubation a été

publié dans la collection Science and Technology for Development, une initiative qui contribue à renforcer les capacités en sciences, sciences de l'ingénieur et technologie.

132. Du fait de l'intérêt grandissant manifesté pour les énergies renouvelables, des compétences locales seront nécessaires en la matière ; l'objectif essentiel de l'UNESCO dans le cadre du Programme mondial d'éducation et de formation en matière d'énergies renouvelables (GREET) est donc de faire en sorte que de telles compétences soient disponibles. Le GREET a organisé des séminaires de formation en Afrique occidentale, a animé un centre de formation au Burkina Faso et a assuré le cours annuel d'été de l'UNESCO destiné aux pays francophones sur le thème « L'électricité solaire au service des zones rurales et isolées ». La conférence ministérielle de l'UNESCO sur le « Rôle stratégique des énergies renouvelables pour le développement durable de l'Asie centrale » a donné lieu à l'adoption d'une déclaration politique et d'un plan d'action régional, ainsi qu'à l'élaboration d'un chapitre Asie centrale du programme GREET.
133. L'UNESCO a encouragé les partenariats afin de renforcer la participation à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo adopté par la Conférence mondiale de Kobe sur la prévention des catastrophes (2005). Les réseaux régionaux et nationaux de gestion des connaissances et de renforcement des capacités en matière de réduction des risques de catastrophe ont été renforcés, des activités et outils conjoints de mitigation des risques ont été mis au point et le renforcement des capacités en matière de prévention des catastrophes, d'éducation et de sensibilisation a été favorisé. La campagne mondiale 2006-2007 sur l'éducation à la prévention des catastrophes a été lancée le 15 juin 2006 au Siège de l'UNESCO.
134. Plus de 2.000 scientifiques, dont la majorité venaient de pays en développement, ont visité le Centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT) en vue de participer aux activités de recherche et de formation du Centre ou de mener leurs propres recherches dans divers domaines de la physique et des mathématiques. Outre les activités de recherche habituelles et les formations de haut niveau, plusieurs ateliers, conférences et réunions thématiques ont été organisés à l'intention de la communauté scientifique comme du grand public.

02211 Axe d'action : Le PISF et les partenariats dans les sciences fondamentales

135. Résultat escompté : Mise en route pleine et entière du PISF et exécution d'un premier groupe de projets.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Mise en route de projets 2006 pour donner suite à l'évaluation des propositions de projets reçues à laquelle a procédé le Conseil scientifique du PISF à sa deuxième réunion, en mars 2006.

136. Résultat escompté : Renforcement des capacités des institutions nationales et régionales dans le domaine de la recherche fondamentale en sciences physiques, sciences de la vie et champs interdisciplinaires.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des discussions sur la possibilité pour le CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) et l'IMPA (Institut de mathématiques pures et appliquées, Brésil) de devenir des centres d'excellence associés au PISF, en physique et mathématiques respectivement, ont été engagées avec ces deux organismes.

- (ii) La proposition de Centre régional d'enseignement et de formation en biotechnologie (Inde) a suscité beaucoup d'attention et d'intérêt au sein de la communauté scientifique en Asie ; cette initiative a été considérée comme une occasion de renforcer les sciences biologiques ainsi que la collaboration dans ce domaine dans la région.

137. Résultat escompté : Formation de scientifiques en sciences fondamentales, en privilégiant les femmes et les jeunes des pays en développement, des PMA et des pays en transition.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La formation avancée de femmes et de jeunes scientifiques originaires de pays en développement s'est poursuivie en étroite collaboration avec le CIPT et d'autres institutions spécialisées, centres d'excellence et réseaux internationaux.

Défis et facteurs de réussite :

La participation de femmes scientifiques et de personnel enseignant à des activités de formation a été favorisée par une assistance financière ciblée.

138. Résultat escompté : Renforcement des capacités de recherche et d'enseignement en mathématiques, physique, chimie et sciences de la vie dans certains pays en développement et en transition.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Atelier de formation de formateurs à l'apprentissage actif dans les domaines de l'optique et de la photonique (Maroc, avril 2006) - il s'agissait du quatrième atelier d'une série axée sur l'apprentissage actif en physique organisée en Afrique.

02212 **Axe d'action : Renforcement des capacités pour l'enseignement des sciences, de l'ingénierie et de la technologie (axe d'action en commun avec ED)**

139. Résultat escompté : Davantage d'intérêt pour l'ingénierie, les sciences et la technologie chez les jeunes et les responsables politiques.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Activités de mise en réseau de concert avec Engineers for a Sustainable World (ESW - Ingénieurs pour un monde durable) et Ingénieurs sans frontières (ISF) afin d'intéresser davantage les jeunes à l'ingénierie.
- (ii) Dotation Daimler-Chrysler pour financer la deuxième édition du Prix Mondialogo d'ingénierie (2006-2007). Ce prix invite des étudiants en ingénierie de pays en développement et développés à constituer des équipes et à exploiter leurs connaissances et compétences afin d'élaborer, sous forme de propositions de projets novateurs, des solutions pour tenter d'atteindre les OMD, surtout l'élimination de la pauvreté et le développement social durable.

140. Résultat escompté : Resserrement de la coopération internationale dans le domaine des sciences et de l'ingénierie au service du développement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le partenariat avec la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI) a notamment été renforcé par l'initiative « Engineering for a Better World » (L'ingénierie au service d'un monde meilleur).
- (ii) Une réunion a été organisée afin d'aider à développer Ingénieurs pour un monde durable (ESW) au niveau international et de permettre à des groupes d'ingénieurs du monde entier intéressés par la question de participer davantage à des projets et à l'éducation au service du développement durable ; des activités de suivi ont été élaborées en coopération avec Ingénieurs pour un monde durable.

141. Résultat escompté : Élaboration de matériels d'enseignement et d'information en sciences, ingénierie et technologie en coopération avec des universités et des institutions compétentes.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Publication du dossier de l'UNESCO intitulé « Technology Business Incubation » (Incubation d'entreprises technologiques, publication très demandée).

142. Résultat escompté : Reconnaissance du rôle que jouent les sciences, l'ingénierie et la technologie comme vecteurs de la réalisation des objectifs de développement durable.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La bibliothèque virtuelle soudanaise d'ingénierie - réseau de connaissances pour la durabilité (Sudan Virtual Engineering Library - Sustainability Knowledge Network, SudVEL-SKN) a été créée sous forme de projet pilote à l'Université de Khartoum.
- (ii) Le Forum international sur l'ingénierie et la technologie au service de la réduction de la pauvreté axé sur l'Afrique subsaharienne s'est tenu en Afrique du Sud en février 2006.

02213 **Axe d'action : Sources d'énergie renouvelables pour le développement**

143. Résultat escompté : Renforcement des capacités de formation en matière d'énergies renouvelables dans certains pays en développement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Deux activités de formation ont été menées en Afrique.

144. Résultat escompté : Renforcement des capacités en matière d'élaboration de la politique énergétique dans différentes régions, notamment en Afrique et dans les petits États insulaires en développement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Organisation de la Conférence ministérielle « Rôle stratégique des énergies renouvelables pour le développement durable de l'Asie centrale » à laquelle ont assisté plus de 175 représentants nationaux.
- (ii) Organisation par le Bureau de l'UNESCO à Jakarta, en coopération avec l'Université d'Indonésie et l'International Society for Expertise, Education & Development

(I-SEED), du premier Forum d'Asie du Sud-Est - la Conférence Genre et énergie, sur le thème « la prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans les politiques et technologies énergétiques », qui a réuni (sous le parrainage du Fonds-en-dépôt japonais) des universités de cinq pays insulaires d'Asie du Sud-Est.

145. Résultat escompté : Établissement de modèles pour le renforcement des capacités dans le domaine des énergies renouvelables.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La plate-forme de formation sur les énergies renouvelables, récemment conçue en collaboration avec l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), a été mise en service au Burkina Faso et un premier cours de formation des formateurs a eu lieu.

02214 Axe d'action : Prévention des catastrophes et préparation à y faire face

146. Résultat escompté : Renforcement des réseaux et des capacités pour l'évaluation des risques naturels et la réduction accrue des risques de catastrophes.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Plan d'action mondial de réduction des pertes dues à des glissements de terrain, également connu sous le nom de Plan d'action de Tokyo 2006 a été adopté lors d'une réunion internationale organisée à l'ONU sous les auspices de l'UNESCO en liaison avec l'ISDR ; à cette occasion a également été créé à l'Université de Tokyo un réseau mondial de programmes internationaux sur les glissements de terrain qui fonctionnera sous l'égide de l'UNESCO et d'autres organismes internationaux.
- (ii) Un atelier international sur la sismicité et le génie parasismique dans la région élargie de la Méditerranée a été organisé en coopération avec l'United States Geological Survey (Malte, avril 2006) ; des institutions nationales s'occupant de sismologie et d'évaluation des risques sismiques dans les pays concernés ont consolidé et resserré leurs liens en matière de collecte et d'analyse de données sismiques récentes.
- (iii) Des stratégies visant à revitaliser le programme de coopération sur la réduction de risques sismiques dans la région des Balkans ont été mises au point.
- (iv) Renforcement des capacités et formation de 16 techniciens et sismologues chargés de la surveillance du réseau sismologique national libyen, qui bénéficie du soutien de l'UNESCO.
- (v) Réalisation d'une évaluation externe pour faire le point du programme UNESCO de renforcement des capacités dans la lutte contre les catastrophes naturelles en Amérique centrale ; les résultats de cette évaluation devraient donner des indications sur les activités de renforcement des capacités à mener sur le plan régional dans le domaine de la prévention des catastrophes.

Défis et facteurs de réussite :

Reconnaissance par les organes compétents du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales compétentes du rôle de chef de file de l'UNESCO dans la promotion et la mise en œuvre du Plan d'action de Tokyo sur les glissements de terrain (2006) ; le renforcement et la revitalisation des programmes régionaux de prévention des catastrophes sismiques constituent un objectif qu'il faut continuer de poursuivre.

147. Résultat escompté : Promotion d'une culture de la préparation aux catastrophes et renforcement de la résilience pour surmonter la catastrophe.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Lors de la troisième Conférence internationale sur l'alerte rapide (EWC III, Bonn, 27-29 mars 2006), l'UNESCO et la SIPC ont coorganisé un événement parallèle qui a été le cadre d'un échange d'expérience sur le thème « Éducation et connaissance : protéger les écoles et promouvoir une meilleure connaissance des risques de catastrophe pour sauver des vies ».
- (ii) La Campagne mondiale pour l'éducation et la prévention des catastrophes a été lancée le 15 juin 2006 au Siège de l'UNESCO ; sous la direction de l'UNESCO, de la SIPC et du Comité national français de la DEDD, elle devrait rassembler des partenaires en vue de l'intégration de l'éducation à la prévention des catastrophes dans les programmes scolaires et de l'amélioration de la sécurité à l'école.

Défis et facteurs de réussite :

Mettre à profit la visibilité acquise en coordonnant l'éducation à la prévention des catastrophes.

II.2.2 : Politiques scientifiques et technologiques au profit du développement durable

- 148. Des programmes ont été conçus pour revitaliser les systèmes scientifiques, technologiques et d'innovation du Nigéria et du Liban. Dans le cas du Nigéria, le forum parlementaire national sur la science et la technologie s'est ouvert le 21 juin 2006, et le Président nigérian a approuvé l'établissement d'une Fondation scientifique nationale qui doit recevoir une dotation de 5 milliards de dollars. Des consultations ont été menées avec de nombreuses organisations internationales afin de finaliser des principes directeurs pour l'analyse du potentiel scientifique des pays. Ces derniers ont été publiés dans « Orientations futures des études nationales sur la science, la technologie et l'innovation dans les pays en développement ». L'UNESCO, en tant que chef de file des organismes des Nations Unies membres du groupe sur la science et la technologie créé pour appuyer le NEPAD, prépare activement le Sommet 2007 de l'Union africaine. Des consultations ont eu lieu dans le but de planifier la session spéciale du Sommet consacrée à la science et à la technologie, coordonnée par l'UNESCO, de même que la rédaction du programme de mise en œuvre du Plan d'action consolidé pour la science et la technologie en Afrique.
- 149. Dans le cadre de la coopération pour les PEID, une stratégie de la société civile pour le développement durable a été élaborée dans la région AIMS (Atlantique, océan Indien, Méditerranée et sud de la mer de Chine), et des activités visant à promouvoir les questions de développement durable ont été poursuivies, comme les modalités de mise en œuvre de l'EDD dans le cadre du projet Sandwatch (projet de surveillance du sable) aux Caraïbes, dans le Pacifique et dans l'océan Indien, ou encore le rapport « *Sustainable Development - A Pacific Island Perspective* », *circulated to Pacific island delegates* (Développement durable - Point de vue des îles du Pacifique, diffusé auprès des délégués des îles du Pacifique).
- 150. Dans le cadre des activités relatives aux savoirs locaux et autochtones (projet LINKS) en faveur du développement durable et de la gestion des ressources naturelles, une publication primordiale, « *Water and Indigenous Peoples* » (L'eau et les peuples autochtones), a été lancée au cours du quatrième Forum mondial de l'eau organisé à Mexico en mars 2006. Le CD-ROM « *The Canoe is the People* » a été traduit en maori à la demande de certains États membres. La traduction d'outils pédagogiques en langues autochtones est en cours au

Nicaragua et dans le Pacifique. Enfin, des demandes de financement ont été soumises en vue de la mise au point de concepts et méthodes d'orientation aux fins de la sauvegarde et de l'application des savoirs autochtones, ainsi que pour des recherches et formations axées sur l'action concernant la mobilisation des savoirs autochtones pour la gestion de la biodiversité aux Palaos, dans les Îles Salomon et à Vanuatu.

02221 **Axe d'action : Promotion de la concertation et du renforcement des capacités pour la formulation des politiques dans le domaine des sciences, des technologies et de l'innovation**

151. Résultat escompté : Amélioration de la formulation des politiques et stratégies scientifiques et technologiques et perfectionnement des mécanismes y afférents.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une méthodologie et des principes directeurs pour l'analyse du potentiel scientifique et technologique des pays ont été élaborés et diffusés à la fois sous forme de publication, intitulée « Orientations futures des études nationales sur la science, la technologie et l'innovation dans les pays en développement », et sur le site Web de l'UNESCO.
- (ii) Deux programmes de revitalisation des systèmes scientifiques, technologiques et d'innovation ont été conçus au Nigéria et au Liban : (i) la structure et le mécanisme proposés pour le financement d'un tel programme ont obtenu l'accord du Gouvernement nigérian, et l'établissement d'une Fondation scientifique nationale a été approuvé par le Président du Nigéria ; (ii) la politique scientifique, technologique et d'innovation du Liban a été finalisée et lancée par le Directeur général et le Premier Ministre libanais ; les programmes proposés doivent être financés par le Gouvernement libanais ainsi que des ressources extérieures.
- (iii) Des projets prioritaires pour le Plan d'action sur la science et la technologie du Congo ont été élaborés.
- (iv) Des études sur des indicateurs de la science et de la technologie utiles à la formulation et la mise en œuvre de politiques ont été lancées en collaboration avec l'ISU : c'est une première étape pour améliorer la collaboration internationale dans ce domaine.
- (v) Une formation relative aux indicateurs de la science et de la technologie utiles à la formulation de politiques a été assurée en Asie du Sud-Est (Jakarta, janvier 2006).

Défis et facteurs de réussite :

- (i) Les méthodologies mises au point à l'issue de larges consultations avec des organisations ou institutions internationales et à partir de l'expérience acquise dans des pays comme le Mozambique, le Liban, le Népal, l'Afrique du Sud et le Pakistan, représentent un facteur de réussite.
- (ii) La mobilisation des gouvernements au plus haut niveau est clairement un facteur de réussite pour les programmes d'investissement en science et technologie.

152. Résultat escompté : Promotion de la gouvernance participative des systèmes nationaux et régionaux de science et de technologie.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un forum parlementaire nigérian sur les sciences a été mis en place.

153. Résultat escompté : Amélioration de la compréhension du rôle des sciences comme vecteur du patrimoine commun et de la coopération.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La mise en œuvre de la recommandation de l'UNESCO concernant la condition des chercheurs scientifiques, en particulier des dispositions consacrées aux défis éthiques de la science et de la technologie pour les chercheurs, a été encouragée lors de plusieurs consultations régionales en Europe, en Amérique latine et en Asie.

02222 **Axe d'action : Coopération entre les îles et les régions pour un développement durable des petits États insulaires en développement (PEID)**

154. Résultat escompté : Définition des priorités correspondant aux besoins de développement durable des PEID.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une stratégie de la société civile pour le développement durable a été élaborée dans la région AIMS (Atlantique, océan Indien, Méditerranée et sud de la mer de Chine).
- (ii) La mise en œuvre de Sandwatch comme outil éducatif au service du développement durable a progressé dans trois régions : les rivières et mangroves des Caraïbes, les rivières du Pacifique et les communautés de l'océan Indien.
- (iii) Des outils de mise en réseau sont en place ; un site Web interrégional a été conçu ; il comprend des pages sur les pays ainsi qu'un forum, et la première lettre d'information du projet Sandwatch, *The Sandwatcher*, réunissant des articles de onze pays, a été réalisée et diffusée.

155. Résultat escompté : Intensification du partage des connaissances sur l'environnement entre PEID, y compris entre régions.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Forum Internet mondial de la « Voix des petites îles » reste un lieu privilégié pour la promotion des questions de développement durable ; parmi les thèmes traités récemment, on citera la viabilité des très petites îles, la pollution par les eaux usées et la pêche commerciale à la baleine.
- (ii) Les activités relevant du projet « Vision des jeunes » ont été poursuivies avec l'appui du Bureau de l'UNESCO à Appia.

02223 **Axe d'action : Savoirs locaux et autochtones pour le développement durable et la gestion des ressources naturelles**

156. Résultat escompté : Renforcement des capacités communautaires à recenser, gérer et mobiliser les savoirs locaux et autochtones.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le document fondamental « *Water and Indigenous Peoples* » (L'eau et les peuples autochtones) a été présenté lors du quatrième Forum mondial de l'eau.

157. Résultat escompté : Étude circonstanciée de la pertinence des savoirs locaux et autochtones pour l'éducation en vue du développement durable dans les PEID.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des outils pédagogiques en langues vernaculaires basés sur des savoirs autochtones sont en cours de préparation au Nicaragua et dans le Pacifique.

Défis et facteurs de réussite :

Les publications et les outils pédagogiques ont suscité un grand intérêt, comme en atteste le nombre de demandes de réimpression (ou les demandes de versions dans d'autres langues).

Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau

158. Résultat escompté : Renforcement de l'impact de l'éducation et de la formation dans le domaine de l'eau sur le développement durable, surtout dans les pays en développement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) 138 étudiants de la promotion d'octobre 2004 et 190 de la promotion d'octobre 2005 suivent un cursus diplômant.
- (ii) 60 boursiers sont inscrits en doctorat.
- (iii) Six cours en ligne ont démarré.
- (iv) Les participants à des cours de courte durée sont au nombre de 142.

Défis et facteurs de réussite :

- (i) L'homologation de quatre cursus de maîtrise de sciences dans les domaines énoncés dans le 33 C/5 a conduit à un réexamen des programmes qui a contribué à améliorer la qualité.
- (ii) Avoir suffisamment d'étudiants inscrits aux cursus de maîtrise de sciences reste un défi majeur ; trop de temps et d'efforts sont consacrés à l'obtention de bourses ; des accords pluriannuels avec les États membres seraient hautement souhaitables.
- (iii) Les cours de courte durée sont de plus en plus populaires ; c'est grâce au programme modulaire de maîtrise de sciences, que l'UNESCO-IHE peut attirer ce grand nombre d'étudiants en sciences.

159. Résultat escompté : Capacités de recherche dans le domaine de l'eau, axées sur les thèmes du rapport avec les OMD et orientées principalement vers la résolution des problèmes des pays en développement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Cinq doctorants ont été diplômés.
- (ii) 117 diplômes de maîtrise de sciences (certains étudiants sont légèrement en retard).

Défis et facteurs de réussite :

Dix diplômes de doctorat devraient être remis en 2006.

160. Résultat escompté : Renforcement des capacités autochtones des agences locales de l'eau, en particulier dans les pays en développement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un nombre de professionnels légèrement supérieur à ce qui était prévu a été formé.
- (ii) Des projets sont en cours ; le chiffre d'affaires est plus important que prévu (environ quatre millions de dollars).

Défis et facteurs de réussite :

- (i) L'UNESCO-IHE a réussi à obtenir un bon nombre de contrats d'exécution de projets.
- (ii) Assurer la continuité des projets menés dans des pays/territoires instables (Palestine, Zimbabwe, Colombie) reste un défi.

161. Résultat escompté : Renforcement des partenariats pour le partage des connaissances et la mise en place d'activités conjointes dans le domaine de l'éducation, de la recherche et du renforcement des capacités.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les projets de constitution de réseaux ne rencontrent pas de difficultés.
- (ii) Le rôle de chef de file de l'UNESCO-IHE dans la coopération avec les centres de catégorie 2 a été reconnu par une résolution du Conseil intergouvernemental du PHI.

Défis et facteurs de réussite :

Entre autres défis on citera le financement d'un suivi du projet de Partenariat pour l'éducation et la recherche en matière d'eau (PoWER) de l'UNESCO-IHE, et la collecte de ressources additionnelles pour accroître la coopération entre l'UNESCO-IHE, le PHI et les centres de catégorie 2.

Le Centre international de physique théorique (CIPT)

162. Résultat escompté : Efforts intensifiés dans le domaine de la formation à la recherche de haut niveau des scientifiques, surtout des jeunes, et des enseignants universitaires de physique et mathématiques.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) 2.726 scientifiques et chercheurs ont été invités.
- (ii) 41 activités scientifiques ont été menées à bien.

163. Résultat escompté : Renforcement de la coopération entre centres affiliés, réseaux et autres activités extérieures.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Dix nouvelles bourses pour l'Afrique subsaharienne financées par la Fondation Mori ont été attribuées en collaboration avec des centres et réseaux associés.
- (ii) Des activités scientifiques régionales se sont déroulées dans les centres d'excellence brésiliens, chinois et indiens, au titre d'activités externes du CIPT.

Défis et facteurs de réussite :

Des fonds sont disponibles pour les bourses ; une étroite collaboration existe avec des centres d'excellence brésiliens, chinois et indiens.

GRAND PROGRAMME III - SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

ÉVALUATION GLOBALE

164. Durant les six premiers mois de l'exercice biennal 2006-2007, des progrès notables ont été réalisés au titre du grand programme III en vue de donner effet aux résolutions pertinentes de la 33^e session de la Conférence générale et au 33 C/5 approuvé. Dans le domaine normatif, la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme (2005) et la Convention internationale contre le dopage dans le sport (2005) ont été largement diffusées au sein de diverses instances et par le biais de différentes publications, dans le but d'en obtenir la ratification et l'entrée en vigueur. Par ailleurs, la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) a, lors de sa session extraordinaire tenue les 27 et 28 juin 2006, examiné un ensemble de questions éthiques cruciales induites par des avancées scientifiques et des progrès technologiques récents et présenté des recommandations importantes au Directeur général sur l'action future de l'UNESCO à cet égard. Ces recommandations seront soumises au Conseil exécutif à sa 175^e session (voir document 175 EX/14).
165. L'UNESCO a poursuivi son action pour renforcer les liens entre la recherche en sciences sociales et l'élaboration de politiques dans les domaines des droits de l'homme, de la lutte contre la discrimination et de la sécurité humaine en resserrant ses réseaux sur les droits économiques, sociaux et culturels dans les États arabes, en Amérique latine et en Afrique, lancer la Coalition internationale des villes contre le racisme en Amérique latine, en Afrique et dans la région Asie-Pacifique, promouvoir la sécurité humaine à l'échelon régional en Asie du Sud-Est et dans les États arabes, et renforcer les capacités des États membres dans le domaine Égalité des sexes et développement. Elle a également mis davantage l'accent sur les interfaces entre recherche et politiques dans le domaine de la philosophie en mobilisant des partenaires clés autour d'une étude mondiale sur l'enseignement de la philosophie, en prévision de la prochaine Journée mondiale de la philosophie qui se tiendra au Maroc en novembre 2006, et en organisant des dialogues philosophiques interrégionaux. La coopération a également été renforcée avec d'autres institutions, fonds et instituts de recherche des Nations Unies dans ce domaine, ce qui est indispensable pour créer des synergies et éviter les doubles emplois.
166. Afin de permettre aux décideurs et aux chercheurs en sciences sociales de se réunir pour renforcer les interfaces entre la recherche et les politiques dans le domaine des sciences sociales et humaines, l'UNESCO a organisé différents forums et y a participé - Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales organisé en Argentine et en Uruguay en février 2006 et forums des Ministres du développement social organisés sous son égide en Afrique et en Asie ; elle a participé à la troisième session du Forum urbain mondial organisé à Vancouver, Canada, en juin 2006 et au deuxième Forum mondial des droits de l'homme qui s'est tenu à Nantes, France, en juillet 2006.

Programme III.1
Éthique des sciences et philosophie

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2006-2007 \$	Dépenses au 30.06.2006 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2006 %
Sous-programme III.1.1	3.208	852	26,6
Sous-programme III.1.2	2.859	1.043	36,5
Programme III.1	6.067	1.895	31,2

(en milliers de dollars des États-Unis)

III.1.1 : Éthique des sciences

167. Les principales rencontres organisées au cours des six derniers mois, à savoir la 12^e session ordinaire du Comité international de bioéthique, la 5^e réunion du Comité interinstitutions des Nations Unies sur la bioéthique et les sessions extraordinaires de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies, ont permis de réaliser des progrès importants dans la diffusion de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme et dans le renforcement de la coopération sur des questions relatives à la propriété intellectuelle, à l'éducation à l'éthique, aux nanotechnologies et aux codes de conduite pour les scientifiques, ainsi que dans la mise en service de l'Observatoire mondial d'éthique lancé en décembre 2005. Nombre de ces questions ont également été soulevées dans le cadre d'une série de réunions régionales et nationales visant à traduire en politiques les avancées normatives réalisées sur le plan international, en collaboration avec de très nombreux partenaires, notamment des institutions spécialisées des Nations Unies, des commissions nationales, des universités et des chaires UNESCO, qui participent tous activement à l'élaboration de politiques distinctes dans les différents domaines concernés et à leur application à l'échelon national.

03111 **Axe d'action : Bioéthique**

168. Résultat escompté : Suivi des déclarations assuré.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Deux groupes de travail ont été mis en place : l'un sur le consentement et la responsabilité sociale et l'autre sur la santé, et se sont réunis en juin.

169. Résultat escompté : Débats internationaux et nationaux sur les questions d'éthique, favorisés et influencés dans le sens des déclarations et programmes de l'UNESCO.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La visibilité de l'UNESCO a été accrue grâce à l'organisation de conférences internationales itinérantes au Pérou et en Nouvelle-Zélande, et de conférences nationales (conférence nationale du Cameroun tenue en juin 2006) visant à favoriser la réflexion éthique.

170. Résultat escompté : Lancement et exploitation de l'Observatoire mondial d'éthique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le champ d'action du GEObs a été élargi (le nombre total de recherches est passé de 165 à 1.713) en entrant de nouvelles informations dans les trois bases de données disponibles (experts, institutions et enseignement de l'éthique) et en mettant à disposition des versions en arabe, chinois, espagnol et russe.

Défis et facteurs de réussite :

Il faut s'attacher davantage à identifier les centres et les institutions qui figureront dans la base de données 2.

171. Résultat escompté : Travail accru d'information et de sensibilisation aux instruments normatifs dans les États membres.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le projet pilote visant à constituer la base de données 4 du GEObs relative aux lois a été lancé.
- (ii) La brochure sur la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme (également disponible en ligne) a été publiée en anglais, espagnol et français ; une coopération a été établie avec des États membres pour que le texte en soit traduit en vingt langues nationales et locales différentes.

Défis et facteurs de réussite :

- (i) Il est difficile de mettre à disposition toutes les versions linguistiques, et toutes les informations nécessaires à la création de la base de données 4 de GEObs relative aux lois et de repérer et de recruter dans le monde entier des experts qualifiés capables de fournir des données sur le long terme.
- (ii) La nouvelle brochure sur la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme est très demandée, ce qui montre l'intérêt qu'un grand nombre d'États membres portent à la diffusion de la Déclaration.

172. Résultat escompté : Compétences en matière d'enseignement mises à la disposition du plus grand nombre et création et exploitation de réseaux régionaux d'experts.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une équipe spéciale d'experts a établi un premier projet de proposition sur l'élaboration d'un programme d'études commun fondé sur la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme.

Défis et facteurs de réussite :

Il s'avère difficile de trouver des experts de l'enseignement de l'éthique dans certains États membres.

173. Résultat escompté : Renforcement de la coopération et de la coordination internationales dans le domaine de la bioéthique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'OMPI a accueilli en janvier 2006 la 5^e réunion du Comité interinstitutions sur la bioéthique, dont l'UNESCO assure le secrétariat permanent, afin de mettre l'accent sur la propriété intellectuelle et le partage des bienfaits et de préparer un document commun sur le sujet (supervisé par l'OMPI) qui sera examiné lors de la prochaine réunion, prévue en novembre 2006 à l'UNESCO.

03112 Axe d'action : Éthique des sciences et des technologies

174. Résultat escompté : Promotion de l'examen intergouvernemental des questions.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La COMEST a tenu une session extraordinaire les 27 et 28 juin 2006 au Siège de l'UNESCO afin de présenter les nouveaux membres de la Commission et de formuler des recommandations au sujet de la résolution 33 C/39 relative à l'opportunité d'élaborer une déclaration internationale sur l'éthique scientifique devant servir de base à un code de conduite éthique à l'intention des scientifiques.

Défis et facteurs de réussite :

L'impact et la dynamique de la COMEST ont considérablement augmenté, grâce notamment à la participation accrue des membres de droit.

175. Résultat escompté : Études exploratoires sur l'action de l'UNESCO concernant l'éthique de l'environnement et un code de conduite pour les scientifiques.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des réunions de consultation ont eu lieu à Genève (11-12 mai), Tokyo (14 avril), New Delhi (24-25 avril), Bangkok (15-16 mai), Séoul (31 mai) et Belo Horizonte (30-31 mai) afin d'approfondir l'examen de l'action de l'UNESCO concernant l'éthique de l'environnement et un code de conduite pour les scientifiques.
- (ii) Des exemples de codes de conduite pour les scientifiques ont été recueillis dans différentes régions et analysés.

Défis et facteurs de réussite :

Il est difficile dans certaines régions d'identifier des matériels qui concernent les codes de conduite pour les scientifiques.

176. Résultat escompté : Sensibilisation accrue de l'opinion publique à l'éthique des sciences et des technologies.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des conférences ont eu lieu en Nouvelle-Zélande (12-14 février) et au Pérou (19-20 avril) sur le thème de l'éthique des sciences et des technologies.
- (ii) Le Prix Avicenne d'éthique scientifique a été décerné à Abdallah S. Daar le 14 avril 2006 au Siège de l'UNESCO pour sa contribution notable à la recherche dans le domaine de l'éthique des sciences et des technologies.

Défis et facteurs de réussite :

Les informations concernant le Prix Avicenne devraient être mieux diffusées afin d'accroître le nombre de propositions de candidatures reçues, notamment des régions sous-représentées.

177. Résultat escompté : Compétences en matière d'enseignement mises à la disposition du plus grand nombre et création et exploitation de réseaux régionaux d'experts.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Comité consultatif sur l'enseignement de l'éthique s'est réuni en mars et en juin pour formuler un projet de proposition concernant le socle d'un programme d'études sur la bioéthique.
- (ii) 108 programmes d'enseignement ont été validés et intégrés à la base de données de l'Observatoire mondial d'éthique.

Défis et facteurs de réussite :

Il s'avère difficile de trouver des experts de l'enseignement de l'éthique dans certaines régions.

178. Résultat escompté : Débats internationaux et nationaux sur les questions d'éthique, favorisés et influencés dans le sens de l'action de l'UNESCO.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une publication sur les aspects du principe de précaution qui concernent l'éthique des sciences et des technologies a été traduite en six langues et largement diffusée.
- (ii) Une publication sur l'éthique des sciences et des technologies a été publiée et largement diffusée.
- (iii) Une brochure sur l'éthique et l'eau a été rééditée et diffusée.

179. Résultat escompté : Identification des questions éthiques liées aux technologies émergentes.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une brochure sur les nanotechnologies et l'éthique a été publiée en anglais (sa traduction dans d'autres langues est en cours).

III.1.2 : Prospective, philosophie et sciences humaines, démocratie et sécurité humaine

180. La priorité a été donnée à la mise en œuvre de la stratégie intersectorielle de l'UNESCO sur la philosophie adoptée par le Conseil exécutif à sa 171^e session. Dans ce cadre, une étude sur le statut de l'enseignement de la philosophie a été lancée, et la série des dialogues philosophiques interrégionaux s'est poursuivie, entre l'Asie et le monde arabe, d'une part, et l'Afrique et l'Amérique latine, d'autre part.

181. Dans le domaine de la sécurité humaine et de la prévention des conflits, une approche intersectorielle a été adoptée s'agissant des initiatives de dialogue pour la Corne de l'Afrique et la région des Grands Lacs. Les réunions d'experts devraient être financées par le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine, qui a également financé le lancement d'un projet majeur sur la sécurité humaine en Palestine.

182. En ce qui concerne les activités relatives à l'anticipation et à la prospective, la priorité a été donnée au suivi du Rapport mondial de l'UNESCO intitulé « Vers les sociétés du savoir », dans le cadre des activités de l'Organisation et en dehors, ainsi qu'à la poursuite des Entretiens et Dialogues du XXI^e siècle sur des questions qui ont trait aux programmes de l'UNESCO.

03121 Axe d'action : Réflexion philosophique et sciences humaines

- 183. Résultat escompté : Dialogue philosophique interrégional renforcé, et réflexion philosophique davantage élargie à la société civile.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une liste de points focaux a été finalisée pour aider à lancer le questionnaire sur l'étude de l'enseignement de la philosophie dans le monde.
- (ii) En partenariat avec *Le Monde diplomatique*, l'UNESCO a organisé un colloque sur le thème « La naissance du monde moderne : aux origines de la puissance européenne », à l'occasion de la parution du livre de Christopher Alan Bayly « La naissance du monde moderne (1780-1914) ». Ce colloque s'est articulé autour de deux sessions thématiques : « Un livre, des idées » et « Des regards critiques ».

03122 Axe d'action : Promotion de la sécurité humaine et de la paix

- 184. Résultat escompté : Cadres éthiques, normatifs et éducatifs établis pour la région Afrique et pour l'Europe de l'Est et diffusés auprès des décideurs.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Deux projets de documents intitulés « *Promoting Human Security: Ethical, Normative and Educational Frameworks in Eastern and Western Europe* » (Promouvoir la sécurité humaine : cadres éthiques, normatifs et éducatifs en Europe orientale et occidentale) ont été discutés au cours d'un atelier sur le thème « *Human Security in Europe: Perspectives East and West* » (Perspectives de la sécurité humaine en Europe orientale et occidentale) (9 juin 2006).

- 185. Résultat escompté : Recherches sur les nouvelles formes de la violence, y compris le terrorisme, et les nouveaux besoins en matière d'éducation à la paix complétées.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Dans le cadre du partenariat engagé en 2005 avec l'Institut de Gorée (Sénégal), un atelier s'est tenu sur le thème « Conflits violents en Afrique - À la recherche d'outils d'alerte et de prévention », qui a permis de s'entendre sur l'élaboration de trois projets actuellement mis en œuvre par l'Institut.
- (ii) Dans le cadre du Prix UNESCO de l'Éducation pour la Paix, la réunion du Jury international du Prix s'est tenue au Siège les 18 et 19 mai 2006 ; un lauréat a été désigné et une mention d'honneur décernée.

03123 **Axe d'action : Anticipation et prospective**

186. Résultat escompté : Activités de l'UNESCO dans le domaine de l'anticipation renforcées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Deux Entretiens du XXI^e siècle se sont tenus au Siège de l'UNESCO et une autre séance hors Siège :
 - (a) Lors du premier Entretien organisé le 30 mars 2006 sous la présidence du Directeur général, quatre personnalités de renom international, Axel Kahn, Paula Sibilía, Peter Sloterdijk et Jacques Testard, ont abordé la question « L'espèce humaine peut-elle se domestiquer elle-même ? ».
 - (b) La deuxième séance des Entretiens, toujours présidée par le Directeur général, s'est tenue le 9 mai 2006 et a réuni autour de la question « Tout peut-il disparaître ? Espèces, langues, cultures, valeurs ... » Jean Baudrillard, Hélé Béji, Norman Myers et Adama Samassekou.
- (ii) Dans le cadre du Forum économique international des Amériques/Conférence de Montréal, une autre séance des Entretiens du XXI^e siècle a été organisée en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le 5 juin à Montréal ; elle a réuni trois éminents spécialistes, Souleymane Bachir Diagne, Julius Grey et Jeremy Rifkin autour du thème « Gouvernance et développement : les défis du multiculturalisme ».
- (iii) Dans le cadre du soixantième anniversaire de l'UNESCO, s'est tenue le 9 mai dernier une session des « 60 minutes pour convaincre » dédiée à la prospective. Plusieurs personnalités de renom ont illustré à cette occasion l'utilité des études prospectives et la nécessité de les renforcer pour mieux préparer l'avenir. Boutros Boutros-Ghali, Hélé Béji, ainsi que Mohammed Arkoun, ont souligné dans cette perspective le rôle essentiel que peuvent jouer, en la matière, les organisations internationales et l'UNESCO.
- (iv) Les séances des Entretiens et Dialogues du XXI^e siècle ont été numérisées pour constituer un fonds multimédia qui sera mis en ligne accompagné d'une présentation des activités de la prospective et des articles du Directeur général dans le courant de l'année 2006.

187. Résultat escompté : Grands enjeux du futur analysés en fonction des priorités de l'UNESCO.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La deuxième anthologie des Entretiens et Dialogues du XXI^e siècle, « Où vont les valeurs ? » disponible en plusieurs versions linguistiques (français, anglais, espagnol, arabe, russe, catalan) a largement été diffusée et d'autres versions linguistiques ont été publiées : portugaise, russe, ainsi qu'une deuxième version arabe et une deuxième version espagnole.

188. Résultat escompté : Publication et large diffusion du Rapport mondial de l'UNESCO « Vers les sociétés du savoir ».

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Rapport est disponible dans les six langues officielles de l'UNESCO et a été présenté lors de diverses manifestations et réunions internationales et nationales qui se sont tenues au Siège et hors Siège.

- (ii) La publication du Rapport a fait l'objet d'une importante couverture médiatique, dans plus d'une centaine de journaux des différentes régions du monde ; un article du Directeur général « Vers les sociétés du savoir » résumant les messages clés du Rapport, est paru dans environ 70 journaux de référence et a également été largement diffusé sur l'Internet.
- (iii) Dans le cadre de la Task Force intersectorielle sur la société de l'information, présidée par le Directeur général, un groupe de travail sur le suivi des recommandations du Rapport mondial intitulé « Vers les sociétés du savoir » a été créé et s'est réuni pour la première fois le 9 mai.

Programme III.2

Droits de l'homme et transformations sociales

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2006-2007 \$	Dépenses au 30.06.2006 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2006 %
Sous-programme III.2.1	1.862	638	34,3
Sous-programme III.2.2	2.794	1.183	42,4
Programme III.2	4.655	1.822	39,1

(en milliers de dollars des États-Unis)

III.2.1 : Promotion des droits de l'homme

189. En étroite coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la priorité a été donnée à la formation en interne en vue de favoriser une approche fondée sur les droits de l'homme dans toutes les actions menées par l'Organisation, par le biais de séminaires et d'ateliers. Des réunions de réseaux régionaux ont également été organisées pour examiner la question de savoir comment promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels. En ce qui concerne l'égalité des sexes et le développement, des activités relatives au rôle des femmes dans le système judiciaire dans la région des États arabes ont été menées et le Centre de documentation palestinien sur les femmes, qui fournira des services documentaires et jouera le rôle d'observatoire des questions relatives aux femmes aux niveaux national, régional et international, a vu le jour. Les efforts se sont également poursuivis en vue de lancer un tel centre dans la région des Grands Lacs.
190. Des avancées importantes ont été réalisées en vue de mettre en place la Coalition internationale de villes contre le racisme et la discrimination. La coalition de la région Asie-Pacifique devrait être lancée en août, celle de la région Afrique en septembre et celle de la région Amérique latine et Caraïbes en octobre. Accompagnant ces progrès, une série d'études ont été lancées sur les mesures prises pour lutter contre le racisme et le rôle de l'éducation. L'UNESCO a continué de lutter contre la discrimination liée au SIDA et d'aider les enfants en difficulté en participant à la campagne de sensibilisation « Navega Protegido Campaign », en coopération avec la Fondation Ricky Martin et le Réseau des écoles associées.

03211 Axe d'action : Développement des droits de l'homme

191. Résultat escompté : Promotion de la recherche sur les droits de l'homme dans les domaines de compétence de l'UNESCO.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) En coopération avec l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), l'UNESCO a organisé la réunion des réseaux régionaux recherche-décision publique en matière de droits économiques, sociaux et culturels (Rabat, Maroc, 29-30 mars 2006) en vue de renforcer les réseaux existants (réseau latino-américain de recherche sur les droits économiques, sociaux et culturels - LARNO ; réseaux en Afrique centrale et occidentale et en Afrique orientale et australe) et de créer un réseau similaire dans les États arabes.
- (ii) Le réseau des États arabes a été mis en place (les droits de l'homme et l'éducation ont été choisis comme priorité de la phase initiale) et trois réseaux (deux pour l'Afrique et un pour les États arabes) ont désigné des coordonnateurs, choisi un thème primordial, défini les partenaires effectifs et potentiels, les groupes cibles et les méthodes propres à renforcer le réseau, et arrêté un calendrier des activités pour les deux ou trois prochaines années.
- (iii) Les résultats du projet de recherche mis en œuvre par le Bureau de l'UNESCO à Beijing et le Centre d'études et de services juridiques des femmes de l'Université de Beijing sur le statut des employées de maison et les obstacles auxquels elles sont confrontées dans le cadre de la législation nationale et locale chinoise ont été validés lors d'un atelier d'une demi-journée qui s'est tenu dans la capitale chinoise le 8 mars 2006.
- (iv) Une note d'orientation, deux rapports d'experts et quatre études nationales (Biélarus, Fédération de Russie, Moldova et Ukraine) ont été élaborés sur les obstacles, priorités et bonnes pratiques en matière de mise en œuvre du droit à l'éducation, en vue de la réunion internationale d'experts qui s'est tenue à Kiev (Ukraine) les 26 et 27 avril 2006.
- (v) Un document de travail sur le thème « Construire la citoyenneté interculturelle : un défi de notre temps » a été élaboré par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones ; ce document a servi de base de réflexion aux participants à la table ronde sur « Les droits culturels, cadre propice à la diversité culturelle », organisée par l'UNESCO en coopération avec la Délégation aux droits de l'homme, à la paix et à la démocratie de l'Organisation internationale de la Francophonie à l'occasion du deuxième Forum mondial des droits de l'homme (Nantes, France, 10-13 juillet 2006).
- (vi) Trois études sur le droit à l'éducation dans la région Amérique latine et Caraïbes ont été commandées afin de préparer un diagnostic ou une évaluation des besoins à l'échelle régionale pour les membres du réseau latino-américain de recherche sur les droits économiques, sociaux et culturels (LARNO).
- (vii) Une base de données (consultable sur le site Web du Bureau de l'UNESCO à Rabat) où figurent tous les programmes, projets, institutions et parties prenantes participant à la promotion des droits de l'homme dans la région des États arabes a été mise en place.
- (viii) La réunion internationale d'experts sur le thème « Les droits de l'homme relevant des domaines de compétence de l'UNESCO et leur mise en œuvre dans les pays en transition à l'ère de la mondialisation - le droit à l'éducation : obstacles, priorités et bonnes pratiques » s'est tenue à Kiev (Ukraine) les 26 et 27 avril 2006.

Défis et facteurs de réussite :

- (i) Le défi consiste à établir un lien entre le travail des réseaux régionaux de recherche et d'autres activités pertinentes à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies de façon à maximiser l'impact et la visibilité de l'action de l'UNESCO.
- (ii) Des partenariats avec les institutions nationales de défense des droits de l'homme ont permis à la recherche sur ces droits de mieux prendre en compte les spécificités régionales et donc d'avoir un impact plus grand sur l'élaboration des politiques.
- (iii) Les initiatives de recherche de l'UNESCO sur les droits de l'homme tiennent compte des réseaux déjà existants (réseau de recherche latino-américain d'*ombudspersons* - médiateurs) et les utilisent de manière concluante.

192. Résultat escompté : Meilleure connaissance des droits de l'homme dans les domaines de compétence de l'UNESCO.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des données sur l'état des ratifications des instruments de protection des droits de l'homme ont été diffusées au sein de la communauté universitaire et des chercheurs grâce à la publication de l'édition annuelle de la brochure intitulée Droits de l'homme : les principaux instruments internationaux (également disponible sur le site Web) et grâce au deuxième Forum mondial des droits de l'homme et au Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales (Argentine et Uruguay, février 2006).
- (ii) Un public plus large a désormais connaissance des normes relatives aux droits de l'homme et a accès aux procédures permettant de les protéger et ce, par le biais :
 - (a) de la publication des rapports finals de la rencontre de Beijing (8 mars 2006) et de celle de Kiev (avril 2006) ;
 - (b) de la mise à jour de la base de données sur les droits de l'homme de la région des États arabes ;
 - (c) de la finalisation de la version actualisée de l'ouvrage intitulé « Démocratie : questions et réponses ».
- (iii) Un appel à candidatures a été lancé en avril 2006 pour le Prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme 2006, lequel a fait l'objet d'une large publicité parmi les mouvements de défense des droits de l'homme au niveau international.

Défis et facteurs de réussite :

Les publications de l'UNESCO ont été diffusées auprès d'un large public à la faveur de manifestations internationales et sur le site Internet.

193. Résultat escompté : Intégration de l'approche fondée sur les droits de l'homme dans les programmes de l'UNESCO et renforcement de la coordination avec d'autres partenaires au sein du système des Nations Unies et en dehors.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le cycle de séminaires de renforcement des capacités à l'intention du personnel de l'UNESCO a commencé par un séminaire de formation des « spécialistes » de l'approche de la programmation fondée sur les droits humains dans tous les secteurs en vue de clarifier davantage les incidences de cette approche sur la programmation,

l'accent étant mis notamment sur les liens avec la gestion axée sur les résultats, la programmation axée sur les pays et le thème transversal de l'élimination de la pauvreté.

- (ii) Des matériels de formation ont été produits et des ressources documentaires sur cette approche ont été mises à la disposition de l'ensemble du personnel de l'UNESCO et du grand public grâce à une page Web spéciale contenant des documents de référence généraux, des outils de formation et d'autres dossiers d'information.
- (iii) La coopération a été renforcée avec l'École des cadres du système des Nations Unies, ainsi que le HCDH, l'OIT, le PNUD, d'éminents spécialistes des droits de l'homme et des institutions universitaires (Centre interuniversitaire européen pour les droits de l'homme et la démocratisation, Institut Raoul Wallenberg pour les droits de l'homme et le droit humanitaire), pour la mise en œuvre du plan d'action de SHS visant à intégrer la problématique des droits de l'homme dans l'ensemble de l'action de l'UNESCO.

Défis et facteurs de réussite :

Le programme d'intégration des droits de l'homme dans les activités de l'UNESCO a été bien accueilli par la grande majorité de ses bénéficiaires, grâce à une étroite coopération avec les autres secteurs de programme, le HCDH et l'École des cadres du système des Nations Unies.

03212 **Axe d'action : Égalité des sexes et développement**

194. Résultat escompté : Recherche entreprise sur les incidences de la mondialisation sur l'égalité des sexes et les obstacles culturels et les entraves sociales au progrès des femmes.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Deux réseaux recherche, sensibilisation et action publique ont été mis en place : l'un travaillant sur les droits socioéconomiques des femmes et l'autre sur l'évolution culturelle et la promotion des femmes.
- (ii) Huit études sur les droits socioéconomiques des femmes et leur rôle à la tête des syndicats ont été commandées et seront transmises aux ministres chargés de la condition féminine.
- (iii) Le rôle des femmes dans la prise de décision syndicale a fait l'objet de débats et la nécessité d'un mémorandum, d'une charte ou d'une déclaration sur les droits sociaux des femmes actives a été étudiée lors d'un atelier organisé à l'occasion du Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales à Buenos Aires, en février 2006, et d'une table ronde qui s'est tenue le 12 juillet 2006, lors du deuxième Forum mondial des droits de l'homme à Nantes.
- (iv) Cinq études sur le renforcement du rôle des femmes dans le système judiciaire (Algérie, Iran, Palestine, Turquie, Yémen) ont été commandées ; elles seront transmises aux ministres chargés de la condition féminine et ont été présentées par leurs auteurs lors d'un séminaire qui s'est tenu à Amman le 14 juin 2006, à l'occasion du deuxième Congrès mondial d'études sur le Moyen-Orient.
- (v) Les efforts visant à mettre en place une base de données quantitative représentant toutes les régions se sont poursuivis : il a été demandé à tous les auteurs commissionnés de compléter les indicateurs du cadre d'autonomisation des femmes élaboré par SHS.
- (vi) Un projet de proposition sur l'égalité des sexes et la démocratie a été élaboré et soumis au FNUD.

195. Résultat escompté : Promotion de la participation des femmes aux activités d'après-conflit.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Centre de recherche et de documentation des femmes palestiniennes a été inauguré et une aide a été apportée au directeur par intérim pour l'élaboration du règlement du Centre, de son programme de travail, du descriptif de projet et des thèmes de recherche.
- (ii) La collaboration avec le Bureau de l'UNESCO pour l'Iraq s'est poursuivie concernant un projet de création d'un centre pour les femmes dans le pays.
- (iii) La collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Harare s'est poursuivie en vue de parvenir à un accord avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) sur la création d'un centre de recherche et de documentation sur les femmes.
- (iv) Une réunion a eu lieu avec le Secrétariat du Commonwealth et International Alert en vue de mettre en place un partenariat pour associer les femmes aux activités de reconstruction après un conflit.

03213 **Axe d'action : Lutte contre le racisme et la discrimination**

196. Résultat escompté : Nouveaux mécanismes mis en place pour combattre diverses formes de racisme, de discrimination, de xénophobie, d'intolérance et d'exclusion.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La coalition européenne, lancée en 2004 et qui inclut 50 villes de 12 pays, a commencé à élaborer une stratégie à moyen terme afin de garantir un suivi de qualité et de renforcer la recherche orientée vers l'action en vue de mieux lutter contre le racisme et la discrimination.
- (ii) Un plan d'action a été élaboré pour chaque région en vue de promouvoir la mise en place de coalitions régionales de villes.

197. Résultat escompté : Stratégies mises au point pour combattre la discrimination à l'encontre des personnes souffrant du VIH/SIDA.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) On a commencé à établir pour l'Europe un recueil des meilleures pratiques de lutte contre la discrimination à l'encontre des personnes souffrant du VIH/SIDA.
- (ii) Le renforcement de la coopération avec les principaux partenaires, tels que le HCDH et UN-HABITAT, s'est poursuivi.
- (iii) Des études sur la discrimination liée au VIH/SIDA dans les environnements urbains ont été lancées.

Défis et facteurs de réussite :

Le défi consiste à recueillir les bonnes pratiques de lutte contre la discrimination dont sont victimes les personnes souffrant du VIH/SIDA dans les régions hors Europe ; à créer une plate-forme d'échanges en ligne en vue d'encourager les contacts directs entre les municipalités, ainsi qu'avec les ONG ; et à faire en sorte que toutes les parties prenantes participent activement au projet.

III.2.2 : Transformations sociales

198. Les recommandations du premier Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales, qui s'est tenu en Argentine et en Uruguay en février 2006, et la Déclaration à laquelle il a abouti ont fait l'objet d'une analyse et de consultations approfondies, en particulier avec les organismes du système des Nations Unies ayant participé au Forum, en vue de renforcer les synergies et les complémentarités entre les différents programmes de recherche en cours axés sur l'élaboration de politiques. En même temps, les travaux en cours des réseaux du Programme MOST, ainsi que les actions menées concernant les migrations, les droits de l'homme et la sécurité humaine (programmes III.1.2. et 2.1), et les villes viables ont été recentrées afin de renforcer les interfaces entre politiques et sciences sociales, à la lumière des débats et recommandations formulées dans le cadre du Forum en Argentine et en Uruguay, comme de la nécessité d'une meilleure coopération avec les autres organismes des Nations Unies et les organisations régionales. L'Organisation a ainsi participé à la troisième session du Forum urbain mondial au Canada (juin 2006), au premier Forum des ministres du développement social des États de la CEDEAO (janvier 2006), à la première rencontre du Forum régional des ministres du développement social d'Asie au Pakistan (mai 2006), au deuxième Forum mondial des droits de l'homme en France (juillet 2006), et contribué au Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies consacré à la question des migrations internationales et du développement (septembre 2006). L'UNESCO s'est également attachée à créer des espaces propices à l'extension d'interfaces durables entre politiques et sciences sociales dans tous les domaines concernés.

03221 Axe d'action : Formulation de politiques, coopération internationale et partage des connaissances en sciences sociales

199. Résultat escompté : Appui fourni à la prise de décisions fondée sur la recherche en sciences sociales, aux niveaux national, régional et international.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales a ouvert de nouvelles pistes en matière de relations entre recherche en sciences sociales et action publique.
- (ii) De nouvelles alliances et de nouveaux partenariats ont été constitués au cours du Forum, et le « système de compte rendu de conférence » du Forum, un sous-produit du Service de recherche en ligne de MOST (actuellement en cours de développement), a été expérimenté avec succès, suscitant l'intérêt d'autres organisateurs de réunions, comme le Forum sur l'enseignement supérieur, la recherche et la connaissance dans l'enseignement supérieur (financé par l'ASDI) et le Réseau SAHARA (Alliance pour la recherche sur les aspects sociaux du VIH/SIDA).

200. Résultat escompté : Promotion de l'apprentissage par les pairs, du dialogue entre les parties prenantes et de l'élaboration de politiques sociales fondées sur des données factuelles.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le premier Forum de la CEDEAO s'est tenu avec succès du 25 au 27 janvier 2006 à Bamako (Mali).
- (ii) Les 26 et 27 mai 2006, le premier Forum des ministres du développement social de l'Asie du Sud-Est a eu lieu au Pakistan.

201. Résultat escompté : Large diffusion des résultats de la recherche en sciences sociales dans toutes les régions et utilisation de ces résultats pour élaborer des politiques.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Deux numéros (187 et 188) de la Revue internationale des sciences sociales (RISS) ont été publiés.

Défis et facteurs de réussite :

Comme les quotas de traduction ont été supprimés, la recherche de traductions extérieures s'avère difficile dans la mesure où celles-ci coûtent cher, prennent beaucoup de temps et sont souvent de mauvaise qualité.

03222 **Axe d'action : Migrations internationales et intégration sociale, en particulier en milieu urbain**

202. Résultat escompté : Meilleure connaissance des obstacles et des possibilités concernant l'adhésion à la Convention sur les droits des migrants et sa ratification.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Trois études de pays ont été publiées, concernant le Bangladesh, la République de Corée et la Nouvelle-Zélande.

Défis et facteurs de réussite :

L'UNESCO a participé activement à la réunion annuelle de coordination des Nations Unies sur les migrations internationales, qui a débouché sur la mise en place d'une coopération efficace avec les autres organismes des Nations Unies et les ONG, y compris avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

203. Résultat escompté : Fourniture d'un appui à l'élaboration des politiques par le biais de réseaux de recherche.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Préparation d'un ouvrage sur la Convention de l'ONU sur les droits des travailleurs migrants.
- (ii) Préparation d'un projet de scénario sur les politiques migratoires, les droits de l'homme et l'accès à la mobilité.

Défis et facteurs de succès :

La réussite dépend de la coopération avec les experts concernés et les réseaux pertinents de chercheurs sur les migrations.

204. Résultat escompté : Promotion de l'intégration sociale en milieu urbain par la mise au point et la diffusion de meilleures politiques et de bonnes pratiques.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Création d'une chaire UNESCO sur les politiques urbaines et la citoyenneté (groupement de recherche de Lyon).

GRAND PROGRAMME IV - CULTURE

ÉVALUATION GLOBALE

Approche intégrée de l'UNESCO en ce qui concerne la diversité culturelle

205. Conformément à la priorité principale du grand programme IV, « la promotion de la diversité culturelle, l'accent étant mis sur le patrimoine matériel et immatériel », le Secteur de la culture va continuer de mettre en œuvre des activités dans le cadre des objectifs stratégiques définis dans le document 31 C/4 pour ce qui est de l'action normative dans le domaine culturel, de la concertation et de la formulation des politiques, notamment aux niveaux régional et sous-régional, ainsi que de la création de capacités au niveau national et des pays.

Au niveau mondial

206. La fin de l'exercice biennal précédent a été marquée par l'**adoption de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles**, dernier élément de l'appareil normatif élaboré par l'Organisation à l'appui de la diversité culturelle.

207. Le principal défi restera d'assurer une interaction mutuelle au sein de cet appareil normatif étant donné que la culture ne peut être comprise que dans sa globalité.

208. Le meilleur exemple de cette action de protection et de promotion pendant la période évaluée a probablement été l'entrée en vigueur en avril 2006 de la **Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel**, comblant ainsi une lacune majeure dans l'identification et la protection des formes vivantes les plus vulnérables de la diversité culturelle. Le nombre massif de ratifications, qui a dépassé les attentes, a facilité la tenue de la première Assemblée des États parties à la Convention, qui a eu lieu plus tôt que prévu, en juin 2006. Cette Assemblée s'est acquittée de son mandat qui consistait à élire les membres du Comité du patrimoine culturel immatériel et à adopter son règlement intérieur.

209. La formulation de politiques et les possibilités de dialogue interculturel qui s'y rattachent ont également permis de défendre la cause de la diversité culturelle. À ce propos, et après adoption par le Conseil exécutif de l'UNESCO de sa décision 174 EX/46 sur le Respect de la liberté d'expression et le respect des croyances et valeurs sacrées ainsi que des symboles religieux et culturels, l'UNESCO a participé à la **Conférence africaine régionale sur le dialogue entre les cultures, les civilisations et les peuples en juin 2006** ainsi qu'à la troisième réunion du Groupe de haut niveau de l'Alliance des civilisations qui s'est tenue à Dakar, Sénégal, réaffirmant ainsi la nécessité de promouvoir le dialogue comme moyen de transcender les différences culturelles et religieuses. Les programmes de coopération ont également été élargis avec des institutions partenaires comme l'ISESCO, l'ALECSO, l'Alliance des civilisations, l'ASEM, l'Instance permanente sur les questions autochtones, la Fondation euroméditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures et Cités et gouvernements locaux unis, afin de renforcer l'action menée pour promouvoir le dialogue interculturel. Dans le même esprit, l'UNESCO a contribué à l'adoption par le **Conseil des droits de l'homme, en juin 2006, de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones**. La Déclaration dispose que les États prennent des mesures efficaces pour que les médias publics tiennent dûment compte de la diversité culturelle autochtone. Dans le cadre du projet « La route de l'esclave » qui vise à renforcer les connaissances sur l'interaction culturelle née de la traite des esclaves et de l'esclavage, le Comité scientifique international a été restructuré et une nouvelle stratégie de projet élaborée et adoptée en

février 2006 dans le but d'élargir et de mieux étayer la recherche sur cette interaction dans des zones géographiques négligées comme les Caraïbes. Une réunion sur le thème « Sites et lieux de mémoire », tenue à La Havane en mai 2006, a défini les outils conceptuels et méthodologiques à utiliser pour identifier les sites et lieux de mémoire de la Route de l'esclave à Cuba, en République dominicaine, à Aruba et en Haïti et recueillir des informations à leur sujet.

210. Pour mieux mettre en évidence les problèmes et perspectives de la notion de diversité culturelle sous l'angle intersectoriel et international, la préparation de la deuxième édition du **Rapport mondial de l'UNESCO** a été entreprise de même que l'identification d'experts internationaux et la mise en place avec l'ISU d'un cadre de recherche pour les statistiques culturelles.

Aux niveaux régional et sous-régional

211. La concertation et la formulation de politiques ont eu essentiellement pour but de contribuer à de grandes initiatives sous-régionales qui visaient à mobiliser la culture au service des processus de développement, comme le montre notamment l'association de l'UNESCO à la sixième session ordinaire de **l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine** (Khartoum, janvier 2006), qui était consacrée à l'éducation et à la culture. L'Assemblée a réaffirmé que l'intégration africaine devait être renforcée en rénovant les systèmes éducatifs et en les ancrant plus profondément dans la culture africaine pour réaliser le développement durable sur le continent et une véritable intégration régionale. La production de connaissances, l'accès à ces connaissances et la nécessité urgente de repenser le contenu de l'éducation dans une perspective socioculturelle ont été considérés comme des éléments essentiels à cet égard. L'éducation dans les langues africaines et la langue maternelle jouant un rôle crucial, une coopération s'est instaurée avec l'Académie africaine des langues (ACALAN). Dans le même esprit, des efforts sous-régionaux ont conduit à la création au niveau sous-régional d'une nouvelle **chaire UNESCO consacrée à la préservation du patrimoine culturel de l'Afrique occidentale** grâce à un accord conclu en avril 2006 entre l'Université du Togo et l'UNESCO dans le but de renforcer la dimension spirituelle ancestrale du patrimoine culturel d'un grand nombre de pays d'Afrique occidentale (notamment le Bénin, le Ghana et le Burkina Faso).
212. De même, l'UNESCO s'étant engagée à promouvoir le dialogue entre dirigeants politiques des pays d'Europe du Sud-Est qui s'était ouvert lors de la première réunion régionale tenue à Ohrid (2003), puis poursuivi à Tirana (2004) et Varna (2005), elle a été appelée à participer au quatrième **Forum du Sommet régional de l'Europe du Sud-Est sur le thème « Patrimoine et communication »** qui s'est tenu au début juin 2006 à Opatija (Croatie) en coopération avec le Conseil de l'Europe et à assister M. Stjepan Mesić, président de la Croatie, à cette occasion. Le Sommet a permis de resserrer et de développer les liens scientifiques et de coopération entre les institutions d'Europe du Sud-Est et l'UNESCO. L'initiative des « couloirs culturels », qui a été lancée à Varna en 2005 et visait à renforcer le rôle fondamental du patrimoine culturel dans la promotion du dialogue interculturel dans la sous-région, a été développée davantage. Le Sommet a adopté la Déclaration d'Opatija, qui promeut la diversité culturelle considérée comme un facteur primordial en Europe du Sud-Est, et demandé l'élaboration d'un plan d'action sur les couloirs culturels de l'Europe du Sud-Est.

Au niveau national

213. S'inspirant de la force créative de la diversité culturelle, et donc du dialogue qu'elle permet, des efforts ont aussi été déployés au niveau national dans le cadre d'un certain nombre d'initiatives célébrant la diversité culturelle dans le monde entier, notamment la **Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement**, observée dans le monde entier le 21 mai 2006, la **Journée mondiale de la poésie**, le 21 mars 2006, qui a de nouveau montré comment la poésie rapprochait les individus et les groupes et a commémoré le centenaire de la naissance du grand poète et philosophe Leopold Sédar Senghor, ainsi que la célébration de **Turin, capitale mondiale du livre** en mars 2006. De même, la onzième **Journée mondiale du livre et du droit d'auteur** le 23 avril 2006 a donné aux responsables politiques, aux opérateurs économiques et aux acteurs de la société civile une nouvelle occasion de célébrer les livres et de souligner leur rôle multiple dans les sphères éducative, culturelle et économique de la société. Cette journée a mis en lumière la dimension linguistique du monde de l'édition et souligné que, plus que jamais, les livres devaient être considérés comme sources de vitalité et de reconnaissance des langues ; on s'est également demandé comment le monde de l'édition pouvait faciliter l'accès de tous à une éducation de qualité adaptée aux besoins des apprenants quant au choix des langues proposées.
214. Des efforts au niveau des pays ont également été accomplis dans les situations d'après-conflit. Une stratégie globale du **Secteur de la culture pour les interventions après-conflit** a été élaborée à deux niveaux interdépendants, ce qui montrait la pertinence de l'action de l'UNESCO et ses capacités d'exécution s'agissant de promouvoir un développement adapté à la culture en mettant celle-ci au service du développement, et favorisait un dialogue sans exclusive entre toutes les parties prenantes du pays, **la culture étant un instrument de réconciliation**. En s'appuyant sur l'expérience acquise dans ce domaine, on s'est attaché à soutenir les mécanismes nationaux de promotion du dialogue et à renforcer l'unité nationale et le respect de la diversité. La coopération entre les bureaux hors Siège et le Siège s'est améliorée considérablement pour ce qui est d'assurer le suivi systématique des projets opérationnels dans les situations d'après-conflit. L'UNESCO a continué de militer pour l'intégration de la culture en tant que condition préalable à la renaissance d'un pays après un conflit, notamment en participant activement aux missions et processus d'évaluation conjoints des Nations Unies, en particulier au Soudan et en Somalie.
215. Les efforts accomplis pour renforcer la **présence de l'UNESCO au niveau des pays** dans le domaine de la culture ont été intensifiés, notamment en donnant aux bureaux hors Siège de l'Organisation bénéficiant des services de spécialistes de programme en la matière une allocation supplémentaire de 1 % du budget du Programme ordinaire pour leur permettre de conduire des activités de programmation au niveau du pays (BCP/PNUAD/SWAP). Des contributions importantes ont été faites aux activités de programmation des Nations Unies dans les pays et autres activités de planification nationale dans différents pays dont le Bhoutan, le Costa Rica, Cuba, la Jordanie et la République-Unie de Tanzanie, ainsi qu'au document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) pour Zanzibar. De même, l'inclusion de la protection et de la promotion de la diversité culturelle dans les BCP et le PNUAD est désormais chose faite dans un certain nombre de pays d'Asie et d'Afrique.

Programme IV.1
Protection et sauvegarde du patrimoine culturel dans le monde

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2006-2007 \$	Dépenses au 30.06.2006 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2006 %
Sous-programme IV.1.1	3.326	803	24,1
Sous-programme IV.1.2	2.442	409	16,8
Sous-programme IV.1.3	2.315	359	15,5
Sous-programme IV.1.4	1.068	263	24,6
Programme IV.1	9.151	1.833	20,0

(en milliers de dollars des États-Unis)

IV.1.1 : Renforcement des capacités pour la protection du patrimoine mondial

216. La préparation de la 30^e session du Comité du patrimoine mondial, tenue du 8 au 16 juillet 2006 en Lituanie, a comporté l'établissement de nombreux rapports sur l'état de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, y compris la Liste du patrimoine mondial en péril. Les organes consultatifs ont également établi des rapports d'évaluation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, y compris des propositions d'extension de certains sites inscrits.
217. Une série d'activités de renforcement des capacités a été menée dans différentes régions du monde en coopération avec les organes consultatifs de la Convention du patrimoine mondial afin de renforcer les capacités des gestionnaires de sites et la gestion des sites. Certains États parties à la Convention du patrimoine mondial ont présenté des listes indicatives, nouvelles ou révisées, dans le but d'assurer une représentation équilibrée du patrimoine. Des outils de communication et d'information plus performants et plus efficaces ont été mis en place en vue d'une sensibilisation et d'un appui accru à la conservation du patrimoine mondial, naturel et culturel.

04111 **Axe d'action : Coordination des réunions statutaires du Comité du patrimoine mondial**

- 218. Résultat escompté : Meilleur suivi de la conservation des biens du patrimoine mondial assuré.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) 133 rapports sur l'état de conservation, un rapport périodique pour l'Europe ainsi qu'un suivi des rapports périodiques pour les autres régions ont été publiés.
- (ii) Une réunion d'information pour les États parties, consacrée à la 30^e session du Comité du patrimoine mondial, a été organisée le 13 juin 2006. Plus de 45 documents de travail et d'information ont été élaborés en français et en anglais.

- 219. Résultat escompté : De nouveaux outils de gestion documentaire des biens du patrimoine mondial mis en place et développés.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'inventaire rétrospectif en Europe et dans la région arabe (40 environ) a été achevé.

- (ii) La base de données sur les listes indicatives des États parties a été constituée et téléchargée, et une base de données unique concernant les biens proposés pour inscription a été mise au point.
- (iii) De nouveaux outils technologiques sont désormais utilisés en vue d'une large diffusion des informations relatives au patrimoine mondial par l'Internet.

Défis et facteurs de réussite :

Le nombre de consultations du site Web du Centre du patrimoine mondial a augmenté de 56 % par rapport à l'an dernier ; ce site accueille actuellement près de 15.000 visiteurs par jour.

220. Résultat escompté : Nouvelles orientations stratégiques développées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Lors de réunions des organes consultatifs et du Secrétariat, de nouvelles lignes directrices stratégiques et une réflexion sur les rapports périodiques ont été mises au point.

04112 **Axe d'action : Promotion d'une représentation équitable sur la Liste du patrimoine mondial**

221. Résultat escompté : Liste du patrimoine mondial plus représentative, plus équilibrée et plus crédible.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'ICOMOS et l'UICN ont évalué l'ensemble des propositions d'inscription dans leurs domaines de compétence respectifs.
- (ii) Le nombre de propositions d'inscription soumises pour les régions et/ou catégories sous-représentées ou non représentées a augmenté. Pour la 30^e session du Comité du patrimoine mondial, trois États parties n'ayant aucun site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ont soumis des propositions d'inscription et sur les 37 propositions examinées, 10 appartenaient à des catégories de sites sous-représentées.

Défis et facteurs de réussite :

- (i) Une action spécifique a été entreprise en vue d'aider les pays non représentés à établir des dossiers de proposition d'inscription en vue de garantir une répartition plus équitable des sites sur la Liste du patrimoine mondial.
- (ii) Un défi demeure : veiller à ce que les États parties soient en mesure de préparer des dossiers de propositions d'inscription de qualité.

222. Résultat escompté : Augmentation du nombre d'États parties à la Convention du patrimoine mondial.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une ratification supplémentaire de la Convention du patrimoine mondial a été enregistrée (Guinée-Bissau), portant ainsi à 182 le nombre d'États parties signataires de la Convention.

Défis et facteurs de réussite :

Il faut aider les autres États parties à identifier des sites satisfaisant au critère de valeur universelle exceptionnelle et à établir des dossiers de proposition d'inscription.

04113 **Axe d'action : Renforcement de la protection des biens du patrimoine mondial et en particulier des biens en péril**

223. Résultat escompté : Des capacités nationales renforcées pour la gestion et la conservation des biens en péril.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Vingt et un projets opérationnels pour la conservation et la protection des biens du patrimoine mondial ont été élaborés et/ou sont en cours.
- (ii) Cinq nouveaux plans de gestion intégrée ont été élaborés pour des sites au Mali, au Botswana, au Népal, en Inde et au Pakistan.
- (iii) Des projets de sauvegarde et de conservation ont été mis en œuvre en Asie et en Afrique parallèlement à des projets s'inscrivant dans le cadre du programme régional africain pour le développement des capacités et des institutions relatives au patrimoine mondial naturel.
- (iv) Des ateliers de renforcement des capacités à l'intention des spécialistes du patrimoine mondial ont été organisés dans différentes régions et des plans d'action pour le suivi des rapports périodiques en Europe, en Asie du Nord-Est et en Asie du Sud-Est ont été élaborés début 2006.

Défis et facteurs de réussite :

Un défi majeur sera d'œuvrer au retrait de deux à cinq sites de la Liste du patrimoine mondial en péril.

224. Résultat escompté : Un réseau de partenaires renforcé et une promotion accrue de la Convention de 1972.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Deux nouveaux accords ont été signés avec les secteurs public et privé :
 - l'Association « Vocations Patrimoine - l'héritage du futur » - a mis en place des programmes de bourses destinées aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial ; les cinq premières bourses ont été attribuées en mars 2006 ;
 - le Gouvernement sud-africain a créé le Fonds du patrimoine mondial africain.

Défis et facteurs de réussite :

Malgré l'accueil favorable et le large soutien dont bénéficient le programme de bourses et le Fonds du patrimoine mondial africain, il demeure difficile de rassembler les ressources financières suffisantes pour assurer la viabilité à long terme de ces initiatives.

225. Résultat escompté : Coordination des efforts internationaux pour la sauvegarde du patrimoine culturel d'Angkor, de l'Iraq et de l'Afghanistan assurée.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La réunion technique annuelle du Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor a été organisée avec succès en juin 2006 à Siem Reap.
- (ii) Une proposition de réforme des méthodes de travail du CIC pour le site d'Angkor, visant à accroître sa visibilité et son efficacité, a été élaborée.

Défis et facteurs de succès :

Le succès de la mise en œuvre de grands projets opérationnels complexes pour la conservation et la protection de biens du patrimoine mondial en péril à Jam, à Herat et à Bamiyan illustre l'efficacité de la coordination en matière de sauvegarde du patrimoine culturel en Afghanistan.

IV.1.2 : Identification et sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

226. La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est entrée en vigueur le 20 avril 2006. La première session de l'Assemblée générale des États parties s'est tenue du 27 au 29 juin 2006 (UNESCO, Paris). Au 21 juin 2006, le nombre des États ayant ratifié la Convention s'établissait à 52, chiffre qui dépasse les attentes, et la mise en œuvre de la Convention débutera donc plus tôt que prévu. En outre, le Comité intergouvernemental sera élargi, le nombre de ses membres étant portés à 24 dès le présent exercice biennal.
227. Afin de préparer la mise en œuvre de la Convention, deux réunions d'experts ont été organisées, portant : (i) sur la documentation et l'archivage du patrimoine culturel immatériel (janvier 2006) et (ii) sur l'impact de la proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité (mars 2006). Des projets de renforcement des capacités ont été lancés afin d'assurer la sauvegarde de différents éléments du patrimoine culturel immatériel.

04121 Axe d'action : Promotion de l'entrée en vigueur de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

228. Résultats escomptés : Ratification de la Convention et augmentation du nombre d'adhésions. Mise en œuvre des mécanismes de la Convention.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La Convention est entrée en vigueur.
- (ii) 52 ratifications ont été authentifiées.
- (iii) Lors de la première session de l'Assemblée générale, adoption du règlement intérieur et élection du Comité intergouvernemental.

Défis et facteurs de réussite :

- (i) Obtenir des ratifications de pays du Pacifique.
- (ii) Élargir le nombre des États parties du groupe 1.
- (iii) Première Assemblée générale (27-29 juin 2006) : décision de l'élargissement précoce du Comité intergouvernemental (de 18 à 24 membres).

04122 **Axe d'action : Renforcement des capacités pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel**

229. Résultats escomptés : Renforcement de la capacité des États membres à établir des inventaires nationaux. Élaboration et mise en œuvre de mesures de sauvegarde.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Élaboration des éléments suivants :

- (i) Plans de sauvegarde pour les chefs-d'œuvre proclamés en 2005.
- (ii) Principes directeurs provisoires pour l'établissement d'inventaires du patrimoine culturel et immatériel.
- (iii) Recueil de pratiques optimales en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Défis et facteurs de réussite :

Le défi consiste à impliquer les collectivités dans la conception des plans d'action pour la sauvegarde du patrimoine et leur mise en œuvre ultérieure.

230. Résultat escompté : Soutien à la transmission du patrimoine culturel immatériel entre les générations.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un certain nombre d'activités opérationnelles ont été lancées dans plusieurs bureaux hors Siège.

Défis et facteurs de réussite :

Veiller à ce que le patrimoine culturel immatériel soit correctement recensé et fournir une expertise dans les domaines spécifiques qui concernent ce patrimoine.

231. Résultat escompté : Sauvegarde des langues en danger.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une réunion sur le thème « Conjuguer les efforts pour préserver la diversité linguistique de l'Afrique » a été organisée concernant la mise en place de réseaux entre linguistes et institutions du continent africain (Bamako, mars 2006).

IV.1.3 : Protection et réhabilitation du patrimoine culturel

232. Outre les consultations préparatoires largement décentralisées (environ 70 %) avec les parties prenantes et les activités en cours dans les situations de postconflit, des opérations d'urgence ont été menées dans le cadre des mécanismes mis en place par les Nations Unies pour l'assistance d'urgence, notamment en ce qui concerne la sauvegarde du patrimoine culturel en Iraq, ainsi que dans le contexte de deux missions d'évaluation d'urgence des besoins entreprises après les séismes survenus récemment en Iran et en Indonésie. De surcroît, dans le cadre de l'évaluation conjointe des besoins pour la Somalie effectuée par les Nations Unies et suite aux résolutions 33 C/66 et 67, l'UNESCO a intensifié sa coopération avec le Soudan en fournissant une expertise technique pour le renforcement des capacités du Ministère de la culture dans le Sud du Soudan, notamment pour la formulation de politiques culturelles et la réalisation de plusieurs activités culturelles pilotes, et en commissionnant une évaluation

complète des besoins et une cartographie culturelle du pays, l'accent étant mis en particulier sur le Sud.

233. Un travail de promotion au niveau régional a été entrepris en ce qui concerne la Convention de La Haye de 1954 et ses protocoles de 1954 et de 1999, la Convention de 1970 sur le trafic illicite et la Convention complémentaire UNIDROIT de 1995 sur le retour et la restitution des biens, ainsi que la Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique. Lors des réunions de planification régionale, l'accent a été mis sur l'importance de la ratification de ces instruments et du suivi de leur mise en œuvre, ainsi que sur le renforcement des législations nationales et la mise au point de politiques et de pratiques nationales relatives au patrimoine culturel. Des avis juridiques ont été fournis au cas par cas, à la demande expresse des États membres. Une action visant à sensibiliser davantage le public et à promouvoir l'adoption de mesures concrètes pour faciliter la protection du patrimoine culturel a été menée via l'Internet et au moyen de publications comme le manuel de l'UNESCO « Mesures juridiques et pratiques contre le trafic illicite des biens culturels ».

04131 **Axe d'action : Réhabilitation du patrimoine culturel en situation de postconflit et dans les PMA**

234. Résultat escompté : Sauvegarde de sites et de monuments.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une première réunion d'experts et deux réunions UNESCO/PNUD auxquelles participaient les autorités irakiennes ont été organisées.
- (ii) La réalisation de la première série de projets culturels financés au titre du Fonds d'affectation spéciale du GNUM pour l'Iraq entre maintenant dans sa phase finale.
- (iii) La phase préparatoire du projet « Création d'un musée à Bethléem » a été achevée.
- (iv) Dans le prolongement de la Conférence des donateurs (mai 2005), la coordination étant assurée par le Comité d'experts sur la réhabilitation et la sauvegarde du patrimoine culturel au Kosovo, les descriptifs de projet pour le Kosovo ont été établis aux fins de financement extrabudgétaire ; la mise en œuvre des projets s'effectuera en étroite coopération avec la MINUK et le Conseil de l'Europe.
- (v) Dans le cadre de l'Équipe spéciale de l'UNESCO sur les situations de postconflit et de postcatastrophe récemment mise en place, une stratégie mondiale visant à l'intégration de la culture - dimension essentielle - dans les interventions des Nations Unies dès les premiers stades de la reconstruction a été élaborée.

Défis et facteurs de réussite :

Une coordination étroite en interne a permis le décaissement rapide de fonds d'urgence après les séismes survenus dans la province du Lorestan en Iran et à Jogjakarta en Indonésie.

235. Résultat escompté : Renforcement des capacités nationales des services liés à la protection du patrimoine culturel.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Trois activités pilotes ont été lancées dans le cadre du plan de travail global des Nations Unies pour 2006 et de son programme culturel « Renforcer le respect de la diversité culturelle en vue d'un dialogue interculturel et d'une réconciliation au Soudan ».

- (ii) En Afghanistan, les experts nationaux ont été associés étroitement à toutes les activités en cours portant sur la préservation du patrimoine et financées au moyen de ressources extrabudgétaires.
- (iii) Un projet portant sur le renforcement des capacités du personnel des musées a été lancé en Iraq.
- (iv) Des séminaires de sensibilisation et des ateliers de renforcement des capacités portant sur la gestion des risques relatifs au patrimoine culturel et les outils juridiques disponibles ont été organisés à Katmandou, à New Delhi et à Yerevan.
- (v) Des avis techniques portant sur les législations relatives au patrimoine culturel et la préservation de ce patrimoine ont été fournis à plusieurs États membres de l'Europe du Sud-Est par UNESCO BRESCE.
- (vi) Le projet « Développement des institutions culturelles du Mozambique » a été lancé en mai 2006.
- (vii) Un rapport global sur le thème « Culture et patrimoine » et une proposition préliminaire de programme culturel ont été soumis dans le cadre de l'Évaluation conjointe des besoins de la Somalie.

Défis et facteurs de réussite :

- (i) L'avant-poste de Juba (Soudan) s'est révélé un excellent instrument de liaison avec le gouvernement, l'équipe de coordination des Nations Unies et les ONG sur le terrain, ce qui a permis à l'UNESCO de participer pleinement aux activités de programmation des Nations Unies au niveau national.
- (ii) Les plans de travail et l'énoncé des résultats escomptés dans les situations de postconflit doivent être établis en parallèle avec une stratégie appropriée de gestion des risques et en autorisant une certaine marge de manœuvre, de façon à pouvoir prendre en compte les retards et les changements imprévus.

04132 **Axe d'action : Promotion et mise en œuvre des conventions sur la protection du patrimoine culturel**

236. Résultats escomptés : Adhésions significatives aux conventions sur la protection du patrimoine culturel. Mise en œuvre des conventions au niveau national.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé : trois nouveaux États (Arménie, Croatie et Tadjikistan) sont devenus parties au (Deuxième) Protocole de 1999 (40 États parties au total).
- (ii) Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (109 États parties au total) : un nouvel État (Zimbabwe) devient partie et deux États (Belgique et Allemagne) élaborent actuellement, aux fins d'examen par le Parlement, des textes spécifiques autorisant la ratification de cet instrument.
- (iii) Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique : un nouvel État (Lituanie) a déposé son instrument de ratification, ce qui porte ainsi à sept le nombre total des États ayant ratifié la Convention.

Défis et facteurs de réussite :

- (i) Les rapports nationaux présentés dans les réunions régionales font apparaître un très bon niveau d'adhésion aux conventions. Toutefois, il est nécessaire de disposer d'informations périodiquement actualisées concernant la mise en œuvre de ces instruments au plan national.

237. Résultat escompté : Mesures concrètes de protection du patrimoine culturel mises en œuvre.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Cinq États (Argentine, Géorgie, Guatemala, Rwanda, République arabe syrienne) ont indiqué qu'ils utiliseraient, pour tout ou pour partie, le modèle de certificat d'exportation de biens culturels mis au point par l'UNESCO-OMD et deux autres États (Canada et Égypte) étudient la question.
- (ii) Au moyen de son modèle de certificat, l'UNESCO a encore facilité l'utilisation de la norme Object ID élaborée par ICOM et INTERPOL.
- (iii) Des traductions en anglais des textes législatifs pour la base de données sur le patrimoine culturel ont été fournies à trois pays (Costa Rica, Équateur, République arabe syrienne).

Défis et facteurs de réussite :

- (i) Le développement rapide du marché de l'art en ce qui concerne les biens culturels à l'échelle internationale entrave les efforts que mène l'UNESCO pour lutter contre le trafic illicite.
- (ii) Un renforcement de l'expertise technique et juridique dans les pays en développement faciliterait le travail de sensibilisation mené par l'UNESCO dans ce domaine.
- (iii) Le Secrétariat de l'UNESCO n'est pas toujours tenu informé de l'utilisation de la norme Object ID ; toutefois, en coopération avec ICOM et INTERPOL, il continue de promouvoir activement cet outil.

IV.1.4 : Protection des biens culturels

- 238. 50 % du montant de ce sous-programme a été réparti entre une quarantaine de bureaux hors Siège, en vue de les inciter à regrouper leurs ressources pour réaliser des activités sur une base sous-régionale, particulièrement dans les domaines de la formation où les besoins sont immenses et où le rapport investissement/bénéfice est l'une des meilleures modalités d'action.
- 239. Les efforts ont porté principalement sur la formation à l'amélioration des capacités de conservation des collections et à la réalisation d'inventaires. L'établissement de partenariats ou de cadres de coopération internationale ainsi que la mise en réseau se sont également révélés un moyen efficace pour transférer des connaissances spécialisées et de bonnes pratiques. Les difficultés inhérentes aux interventions dans les pays en situation de postconflit ont souvent nécessité le concours de pays tiers. Assurer le renforcement et la professionnalisation des ressources humaines dans ces pays demeure un objectif crucial du programme, et l'attention des États membres a été attirée sur les pertes irremplaçables du patrimoine, de l'histoire et de l'identité nationale auxquelles cette situation les expose. Les actions sur le plan opérationnel ont été également renforcées par la publication et la diffusion de Museum International.

04141 **Axe d'action : Améliorer la protection des biens culturels meubles**

240. Résultat escompté : Capacités de protection des biens culturels meubles renforcées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Établissement de 16 inventaires nationaux.
- (ii) Organisation de plusieurs sessions de formation dans plusieurs régions dans des domaines comme la conservation, la restauration, la gestion, la sécurité, les inventaires informatisés, notamment.
- (iii) Achèvement de cinq programmes de restauration de collections à Kaboul.

241. Résultat escompté : Progrès dans le développement des musées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des matériels pédagogiques à destination du public, et en particulier des jeunes, ont été réalisés au Brésil pour les collections d'art populaire, au Guatemala pour les collections de six musées, ainsi qu'au Viet Nam sur l'artisanat pour les enfants handicapés.
- (ii) Des cadres de coopération internationale et des partenariats ont été établis dans plusieurs pays et entre un large éventail de partenaires.

242. Résultat escompté : Extension de la mise en réseau des musées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Trois réseaux informatisés regroupant une vingtaine de musées ont été établis en Fédération de Russie, en Asie centrale et au Guatemala.

Défis et facteurs de réussite :

La création de ce type de réseaux est une modalité d'action relativement récente, mais les contacts établis avec un grand nombre de musées dans les pays développés permettent déjà d'espérer l'établissement de partenariats importants et solides.

04142 **Axe d'action : Promotion des pratiques de conservation du patrimoine et élaboration de politiques des musées**

243. Résultat escompté : Confirmation de MUSEUM International comme principale revue internationale pour les questions de conservation du patrimoine.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) *MUSEUM International* poursuit sa nouvelle politique éditoriale qui consiste à traiter des principales orientations des politiques internationales de conservation du patrimoine et des musées et à rendre compte des avancées par région dans ce domaine. Un double numéro consacré à l'Afrique a été publié.

Défis et facteurs de réussite :

Assurer la poursuite de la version française est un important défi pour le futur. Dans le cadre de la poursuite de la politique éditoriale de diversité linguistique et d'accès au savoir culturel, une version en langue(s) nationale(s) africaine(s) est à l'étude.

Programme IV.2
Renforcement des politiques culturelles, des industries culturelles
et du dialogue interculturel

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2006-2007 \$	Dépenses au 30.06.2006 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2006 %
Sous-programme IV.2.1	2.040	319	15,6
Sous-programme IV.2.2	1.826	275	15,0
Sous-programme IV.2.3	2.571	600	23,3
Programme IV.2	6.436	1.193	18,5

(en milliers de dollars des États-Unis)

IV.2.1 : Élaborer des politiques culturelles

244. L'UNESCO a continué d'accompagner les États membres dans la révision et l'actualisation de leurs politiques culturelles sur la base de la reconnaissance et de la valorisation de la diversité culturelle, afin de développer, d'une part, le secteur culturel en répondant aux besoins en matière de législation, de formation à l'administration culturelle et de gestion des ressources culturelles, et d'assurer, d'autre part, la juste place de la culture dans les politiques de développement, comme cela a été démontré récemment pour la formulation des politiques culturelles africaines à l'issue du Sommet des chefs d'État africains à Khartoum, en janvier 2006.
245. La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle constitue une référence incontournable dans les débats politiques et institutionnels à l'échelle mondiale et ses principes continuent à faire l'objet d'une intégration dans les politiques culturelles locales, nationales, régionales et internationales. Le 21 mai, Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement en constitue un point culminant.
246. Au lendemain de l'adoption de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, plusieurs activités de sensibilisation des États membres aux enjeux de la diversité des expressions culturelles ont été initiées, accompagnées d'un renforcement des partenariats avec diverses institutions dont le Conseil de l'Europe, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Union africaine (UA) et le Réseau européen des Centres de formation d'administrateurs culturels (ENCATC). Le processus de ratification de la Convention est en cours.

04211 **Axe d'action : Promotion de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles**

- 247. Résultat escompté : Ratification de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une stratégie intégrée pour assurer la protection et la promotion de la diversité culturelle a été développée afin d'identifier les interactions entre les trois Conventions qui en constituent le socle.

- (ii) L'Union européenne et deux États membres (Canada et Maurice) ont déjà ratifié la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
- (iii) Deux autres États ont fait part du dépôt imminent de leur instrument de ratification (Roumanie et France).
- (iv) Suite à l'adoption de la Convention, une nouvelle approche concernant la promotion des instruments normatifs de l'UNESCO dans le domaine de la diversité culturelle a été élaborée.

Défis et facteurs de réussite :

Le défi a consisté dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée développée par l'UNESCO car chaque pays conçoit la protection et la promotion de la diversité culturelle dans une perspective qui lui est spécifique.

248. Résultats escomptés : Articulation du rôle et de l'impact de la diversité culturelle pour les politiques culturelles nationales. Principes de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle intégrés dans les politiques culturelles nationales et les politiques des organismes concernés du système des Nations Unies.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et pour le développement », célébrée pour la quatrième fois le 21 mai 2006, a été une nouvelle fois l'occasion de lancer une réflexion et un appel à l'action pour que le respect de la diversité culturelle se traduise dans le dialogue interculturel pour devenir un impératif éthique universel.
- (ii) La coopération avec les multiples partenaires de l'Organisation s'est intensifiée.
- (iii) Dans le cadre de la préparation du Rapport mondial de l'UNESCO sur les enjeux de la diversité culturelle, le travail intersectoriel a été initié par l'identification d'experts de haut niveau et des institutions de recherche partenaires.

Défis et facteurs de réussite :

Excellente coopération avec les commissions nationales et les bureaux hors Siège ; intérêt croissant du grand public à l'égard de la problématique de la diversité culturelle.

04212 Axe d'action : Promotion, élaboration, mise en œuvre et actualisation des politiques culturelles

249. Résultat escompté : Capacités des États membres dans la révision de leurs politiques renforcées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'aide apportée au Gouvernement du Mozambique a abouti à la formulation et à l'approbation du projet « Développement des institutions culturelles du Mozambique », qui a reçu un financement de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) à hauteur de 2,3 millions de dollars sur trois ans.
- (ii) Les initiatives visant à accentuer la présence de l'UNESCO dans le domaine de la culture au niveau des pays ont été renforcées, notamment en allouant 1 % du budget ordinaire aux activités de programmation à ce niveau (BCP/PNUAD/Approches sectorielles).

250. Résultat escompté : Gestionnaires et décideurs formés ; coopération régionale renforcée.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les progrès réalisés dans l'élaboration d'un protocole régional d'évaluation d'impact sur le patrimoine culturel, géré par le Bureau de l'UNESCO à Bangkok, ont été présentés lors de la deuxième Conférence internationale sur la conservation du patrimoine et le développement durable organisée conjointement par l'UNESCO et la Banque mondiale, qui a donné lieu à la Déclaration de Shaoxing sur l'évaluation stratégique d'impact.
- (ii) Les 30 universités du réseau UNESCO/UNITWIN « culture, tourisme et développement » ont renforcé leur coopération et échangé leurs savoir-faire sur le thème du développement des territoires par le tourisme culturel au cours d'une réunion en mai 2006.

IV.2.2 : Promouvoir le dialogue interculturel

251. Des politiques novatrices en faveur du pluralisme culturel sont en cours d'élaboration, entendues comme réponses politiques au fait de la diversité culturelle, indissociable d'un cadre démocratique. Elles visent en particulier à sensibiliser davantage les populations et les pouvoirs publics à la nécessité de respecter aussi bien la diversité des cultures, en particulier en ce qui concerne l'usage des images, des expressions et des symboles religieux, que les droits humains et les libertés fondamentales.
252. Dans ce but, des plates-formes de consultations entre divers partenaires sont établies. L'accent est mis le plus souvent sur les pays en transition ou en situation de postconflit. L'UNESCO est de plus en plus sollicitée par les États membres, pour initier ou pour accompagner des programmes promouvant le dialogue interculturel, afin d'en intégrer les principes dans toutes leurs politiques et stratégies en étroite coopération avec le plus grand éventail de représentants de la société civile.

Activité phare : Promotion du dialogue interreligieux

253. Une campagne de sensibilisation a débuté avec la préparation de manifestations régionales sur le dialogue interconfessionnel (Europe de l'Est, Asie, Afrique) ; des publications ainsi que l'analyse des manifestations les plus importantes du précédent exercice biennal sont en préparation. Un premier séminaire régional de formation pour formateurs sur la communication, les médias et la religion a été organisé à l'Université de Genève. Un accord entre chaires UNESCO pour former un réseau UNITWIN sur le dialogue interreligieux à l'appui de la compréhension interculturelle a été signé au Siège en mai 2006.

04221 **Axe d'action : Élaboration de politiques favorisant le pluralisme culturel et le dialogue interculturel**

254. **Résultat escompté : Bonnes pratiques identifiées et analysées, renforcement des capacités initié.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les efforts se sont concentrés sur l'identification et l'analyse de bonnes pratiques en matière de dialogue interculturel en Asie centrale, dans le Caucase et les États arabes (par le biais du « Plan Arabia » et du Prix Sharjah pour la culture arabe) ainsi que des politiques locales favorables à la diversité culturelle et au pluralisme en Europe, en

Australie, en Amérique du Nord et en Amérique latine (des experts ont été sélectionnés et des contrats mis au point).

- (ii) Une déclaration sur les principes éthiques et méthodologiques d'établissement d'une cartographie culturelle avec les peuples autochtones a été élaborée, les préparatifs en vue de la mise au point d'outils ont commencé et plusieurs publications sont parues.
- (iii) La prise en compte des problèmes et points de vue des peuples autochtones en matière de culture a été intégrée dans le programme de manifestations régionales et internationales (Amérique latine, ONU à New York).
- (iv) Des activités de sensibilisation, des consultations et l'établissement de partenariats ont été réalisés par le biais d'une participation et d'une contribution à des manifestations sous-régionales, régionales et internationales importantes.

Défis et facteurs de réussite :

La coopération interinstitutions dans le cadre du programme concernant les peuples autochtones fonctionne très bien.

04222

Axe d'action : Renforcement des compétences en matière de communication interculturelle

255. Résultat escompté : Compréhension des processus d'échange et des interactions culturelles.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a mis au point sa contribution globale, axée sur le rôle crucial de la culture, à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD). Le Comité scientifique international du projet « La Route de l'esclave » a été restructuré, et une nouvelle stratégie pour le projet a été préparée et adoptée.
- (ii) Une réunion sur les sites et lieux de mémoire, tenue à La Havane en mai 2006, a débouché sur l'élaboration d'outils conceptuels et méthodologiques pour le recensement et la documentation des sites et lieux de mémoire de la Route de l'esclave à Cuba, en République dominicaine, à Aruba et à Haïti.

256. Résultat escompté : Pratiques et approches interculturelles mises au point et appliquées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une analyse du lien entre la diversité culturelle et les pratiques en matière de prévention et de résolution des conflits en Afrique australe, à laquelle fera suite un atelier, a été entamée en collaboration étroite avec l'Université du Botswana.
- (ii) Dans le cadre de l'Équipe spéciale de l'UNESCO sur les situations d'après-conflit et d'après-catastrophe naturelle, récemment mise en place, une stratégie globale visant à intégrer la dimension fondamentale de la culture dans l'action des Nations Unies dès les premières étapes de la reconstruction a été élaborée.

Défis et facteurs de réussite :

Systématiser la grande diversité d'approches existant en matière de résolution des conflits constituera un défi.

IV.2.3 : Renforcer les industries culturelles et l'artisanat

257. Conformément à l'objectif de renforcement des capacités de production et de développement à travers les mesures d'aide et de sensibilisation, nombre d'activités ont porté sur le livre, la lecture et la traduction, en particulier pour la région Afrique. Des efforts ont été accomplis pour rationaliser les activités relatives à la traduction et au multilinguisme pour mieux répondre à la priorité transversale que constitue la question des langues dont la coordination a été confiée au Secteur de la culture. Dans le cadre des efforts pour l'intégration régionale africaine, l'UNESCO s'est associée à l'Académie des langues africaines pour la réalisation d'un séminaire sur les langues transfrontalières (mars 2006).
258. Dans le domaine de la créativité, la Conférence mondiale sur l'éducation artistique (Lisbonne 6-9 mars 2006) a marqué l'engagement des États membres à intégrer les recommandations visant à une prise en compte réelle de la dimension artistique dans les curricula scolaires afin de promouvoir une meilleure compréhension et acceptation du respect de la diversité culturelle parmi les jeunes.
259. S'agissant de l'artisanat et du design, les activités principales ont été la production et la diffusion de publications spécialisées, la réalisation de deux expositions, un séminaire et la préparation d'un atelier-symposium sur les teintures naturelles (novembre 2006) en Inde ainsi que l'extension du Label d'excellence UNESCO pour l'artisanat à titre expérimental dans les Caraïbes et dans les pays du Sahel.

04231 Axe d'action : Développement des industries culturelles et renforcement de partenariats

260. Résultat escompté : Les capacités de production et le développement des marchés locaux et nationaux, notamment dans les PMA, renforcés.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Nombre d'activités de développement et de sensibilisation ont porté sur le livre, la lecture et la traduction, en particulier pour la région Afrique.
- (ii) Cette priorité accordée à l'Afrique s'est étendue à la réalisation du Forum de Brazzaville sur la coopération Sud-Sud pour les industries créatives réalisé avec le Bureau de Brazzaville, les fonds du Programme ordinaire et le soutien de DANIDA, dans le cadre de la démarche méthodologique expérimentée par l'Alliance globale pour la diversité culturelle - dont le succès se mesure aussi au nombre croissant des membres (570) et des appuis nouveaux ou renforcés.
- (iii) Un renforcement des synergies interagences au titre de la coopération Sud-Sud ont été réalisées.

261. Résultat escompté : La promotion du droit d'auteur et la condition sociale des artistes renforcées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La Conférence mondiale sur l'éducation artistique, tenue à Lisbonne (6-9 mars), a rassemblé 1.200 participants, représentants de la société civile et des États membres, et universitaires de haut niveau.
- (ii) Publication, en ligne, du Bulletin du droit d'auteur dans les six langues.

- (iii) Une étude sur les moyens de lutter efficacement contre le piratage a été commandée et produite.
- (iv) La chaire UNESCO pour l'enseignement de la propriété intellectuelle (option Droits d'auteur et Droits voisins) au Cameroun a été inaugurée.

Défis et facteurs de réussite :

Un grand nombre d'activités ont été mises en œuvre en relation avec les bureaux décentralisés. Les coopérations avec l'ACCU et le CERLALC ont été renforcées.

04232 **Axe d'action : Promotion de l'artisanat et du design aux fins du développement durable**

262. Résultat escompté : Capacités professionnelles des maîtres artisans, principalement des femmes en matière de design, production et gestion renforcées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Les activités principales ont été :

- (i) La publication du fascicule de l'atelier-rencontre pour les femmes artisanes de l'océan Indien.
- (ii) Celle d'un outil didactique sur le design pour les femmes artisanes de l'océan Indien réalisé en étroite coopération avec le Bureau de Dar es-Salaam et celle du manuel sur l'artisanat et le design.
- (iii) L'organisation de deux expositions sur la promotion de la bijouterie contemporaine andine.
- (iv) Un séminaire pour les responsables de l'artisanat dans les pays andins et une coopération avec l'Organisation mondiale du tourisme dans le cadre de la réunion internationale « Tourisme et artisanat ».

Activité phare intersectorielle : Langues et multilinguisme

- 263. Conformément à la résolution 33 C/58 et en vue de soutenir les efforts d'intégration régionale de l'Afrique, l'UNESCO a mis à profit son association avec l'Union africaine (janvier 2006) pour organiser durant le Sommet de l'Union africaine à Khartoum une série de colloques régionaux sur les langues nationales.
- 264. Dans le cadre de sa nouvelle approche intersectorielle et suite à la Recommandation du Sommet de l'Union africaine (23-24 janvier 2006) à Khartoum, l'UNESCO s'est vu confier la direction des efforts visant à aider l'Union africaine à organiser les manifestations prévues à l'occasion de l'Année africaine des langues (2006). Une équipe spéciale sur les langues et le multilinguisme a été constituée à l'UNESCO en janvier 2006 pour mettre en œuvre la stratégie de l'Organisation en faveur de la promotion de la diversité linguistique en tant que clé de voûte de la diversité culturelle mondiale et condition essentielle du développement durable dans tous les environnements.
- 265. Le Secteur de la culture et l'Académie africaine des langues (ACALAN) ont lancé une initiative conjointe pour promouvoir les langues africaines, qui réunit des représentants de départements universitaires et d'instituts de recherche nationaux spécialisés dans l'Afrique subsaharienne. Deux réunions ont été programmées sur le sujet (Mali, mars 2006 ; Éthiopie, octobre 2006).

GRAND PROGRAMME V - COMMUNICATION ET INFORMATION

ÉVALUATION GLOBALE

266. La mise en œuvre du grand programme V (Communication et information) est orientée vers la réalisation des objectifs stratégiques **10, 11 et 12** assignés au programme dans la Stratégie à moyen terme pour 2002-2007 (31 C/4), à savoir « Encourager la libre circulation des idées et l'accès universel à l'information » ; « Promouvoir l'expression du pluralisme et de la diversité culturelle dans les médias et les réseaux d'information mondiaux » ; et « Assurer pour tous l'accès aux technologies de l'information et de la communication, en particulier dans le domaine public ».
267. Dans le cadre de la priorité principale du **programme V.1 - Autonomiser les populations par l'accès à l'information et au savoir, l'accent étant mis sur la liberté d'expression**, l'action s'est articulée autour de quatre grands axes : (i) promotion de la liberté d'expression et de la liberté de la presse, (ii) création d'un environnement propice qui facilite l'accès universel à l'information et au savoir ; (iii) mise en place d'infrastructures de qualité et (iv) incitation à produire des contenus diversifiés et à y faciliter l'accès.
268. La célébration, le 3 mai, de la **Journée mondiale de la liberté de la presse** et les conclusions de la Conférence internationale « **Médias, développement et éradication de la pauvreté** » organisée ce jour-là à Colombo, Sri Lanka, ont réaffirmé les principes de liberté d'expression et de liberté de la presse tout en soulignant que la liberté de la presse fait partie d'une approche du développement et de l'élimination de la pauvreté fondée sur les droits de l'homme telle qu'elle figure dans la Déclaration du Millénaire et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le rôle des médias et de l'information dans la mobilisation du savoir au service du développement était au cœur des débats de la quatrième session du **Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous (IFAP)** qui s'est réuni en mars 2006 et a confirmé ses trois priorités stratégiques, à savoir l'initiation à l'information, l'éthique de l'information et la préservation de l'information.
269. La mise en œuvre des mesures résultant du **Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI, Phases I, Genève, et II, Tunis)** s'est poursuivie durant la période considérée. Conformément à l'Agenda de Tunis pour la société de l'information et à la Réunion de consultation des modérateurs/facilitateurs sur les grandes orientations (Genève, 24 février 2006), l'UNESCO a été désignée point focal par intérim pour six grandes orientations du SMSI, dont trois relèvent directement du Secteur de la communication et de l'information, à savoir « L'accès à l'information et au savoir » (C3) ; « Dimensions éthiques de la société de l'information » (C10) et « Médias » (C7).
270. Au titre du **programme V.2 - Promouvoir le développement de la communication et l'utilisation des TIC à des fins éducatives, scientifiques et culturelles**, l'action menée visait (i) à favoriser le développement des moyens de communication, notamment dans les zones de conflit et d'après-conflit et après une catastrophe et (ii) à accroître les possibilités d'apprendre en donnant accès à des contenus et systèmes de prestation des services éducatifs diversifiés, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de l'EPT et du Plan d'action du SMSI et à renforcer les capacités en matière de recherche scientifique et de partage de l'information.
271. Le **Programme international pour le développement de la communication (PIDC)** est l'un des instruments principaux de l'action de l'UNESCO à l'appui du développement des médias, y compris du renforcement des capacités professionnelles et institutionnelles. L'évaluation

externe du PIDC, réalisée au début de 2006 à l'issue d'un programme de réforme de trois ans, a salué les améliorations apportées aux méthodes de travail du PIDC et la manière innovante dont celui-ci mettait en œuvre et finançait les projets. Le PIDC pourrait contribuer à faciliter la mise en œuvre de la grande orientation du SMSI relative aux médias en établissant des indicateurs pour leur développement et en servant de cadre aux débats sur des problèmes de développement des médias d'ordre mondial, par exemple la sécurité des journalistes.

272. **Les partenariats et les alliances** sont indispensables pour accroître l'impact des activités et méritent un rang de priorité plus élevé, notamment dans la perspective de la mobilisation des ressources. À cet égard, une coopération avec le secteur privé a permis de réaliser des progrès s'agissant de favoriser l'accès des communautés et la diversité des contenus. Au Sénégal, des **centres multimédia communautaires (CMC)** de tout le pays ont ainsi tiré directement parti d'une coopération avec Sonatel. D'autres initiatives de ce type ont permis d'élaborer des « **critères de compétences en TIC à l'intention des enseignants** » en coopération avec des partenaires du secteur privé, à savoir Microsoft, Intel et Cisco.
273. Le Secteur de la communication et de l'information a continué de mener une **action intersectorielle commune** dans des domaines tels que les TIC dans l'éducation, avec le grand programme I, l'élargissement de l'accès à l'information scientifique et technologique grâce aux médias et aux TIC et l'utilisation des TIC pour promouvoir la diversité culturelle et linguistique dans les médias et le cyberspace. L'action intersectorielle a également été renforcée par les projets relatifs aux thèmes transversaux se rapportant à la contribution des technologies de l'information et de la communication à la promotion de l'éducation, de la science et de la culture et aux sociétés du savoir.

Programme V.1

Autonomiser les populations par l'accès à l'information et au savoir, l'accent étant mis sur la liberté d'expression

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2006-2007 \$	Dépenses au 30.06.2006 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2006 %
Sous-programme V.1.1	3.475	1.064	30,6
Sous-programme V.1.2	6.404	1.201	18,8
Programme V.1	9.879	2.265	22,9

(en milliers de dollars des États-Unis)

V.1.1 : Créer un environnement propice à la promotion de la liberté d'expression et de l'accès universel

274. La célébration, le 3 mai 2006, de la **Journée mondiale de la liberté de la presse** et l'attribution du **Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano** ont fait partie des activités marquantes menées pour sensibiliser les gouvernements, la société civile et le grand public à l'importance de la promotion de la **liberté d'expression**. Les manifestations organisées dans différentes régions pour célébrer la Journée ont été largement couvertes par les médias internationaux et ont donné une grande visibilité à l'action de l'UNESCO.
275. Cette année, le thème principal de la célébration, qui était également le thème de la conférence internationale qui s'est tenue à Colombo (Sri Lanka), portait sur les liens entre **médias et élimination de la pauvreté**. Les données rassemblées ont prouvé que la liberté

d'expression était un facteur essentiel à la promotion de la démocratisation et de la bonne gouvernance et qu'elle contribuait à l'élimination de la pauvreté et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Elle contribue également à renforcer la capacité des professionnels des médias à approfondir leur travail pour garantir la transparence et lutter contre la corruption. De grandes institutions et organisations telles que la Banque mondiale, des organisations de professionnels des médias, des donateurs bilatéraux et des institutions des Nations Unies ont participé aux débats. Il a été demandé à l'UNESCO de concevoir les bases de stratégies d'élimination de la pauvreté axées sur la liberté de la presse. L'Organisation a poursuivi ses efforts en vue d'**encourager l'autoréglementation professionnelle**, le journalisme d'investigation, ainsi que des normes déontologiques élevées, afin que les informations fournies au grand public soient objectives et fiables et qu'elles favorisent la transparence et la responsabilité des autorités nationales et autres institutions.

05111 Axe d'action : Promouvoir la liberté d'expression

276. Résultat escompté : Sensibilisation accrue de l'opinion publique dans le monde entier au fait que la liberté d'expression et la liberté de la presse constituent des droits fondamentaux de la personne humaine.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une conférence internationale destinée à célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse s'est tenue à Colombo (Sri Lanka), le 3 mai 2006, sur le thème « Médias, développement et élimination de la pauvreté ». Cette conférence a essentiellement débouché sur (i) l'adoption de la Déclaration de Colombo, qui a réaffirmé l'importance de la liberté de la presse et le fait que des médias libres, pluralistes et indépendants étaient une composante essentielle des stratégies de développement et d'élimination de la pauvreté et (ii) l'organisation, conjointement avec l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), d'une réunion de donateurs et d'ONG destinée à permettre aux organismes d'aide au développement, à d'éminents spécialistes de l'élaboration des politiques et à des représentants de médias d'échanger des vues sur le rôle stratégique concret que les médias peuvent jouer dans le cadre international mis en place pour éliminer la pauvreté.
- (ii) La Journée mondiale de la liberté de la presse a été célébrée dans plus de 80 pays avec des manifestations régionales et nationales, largement couvertes par les médias.
- (iii) Le Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano a été décerné à la journaliste libanaise May Chidiac (mai 2006).

277. Résultat escompté : Promotion de l'adoption d'une législation sur la liberté d'expression et la liberté de l'information.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des services consultatifs sur l'adoption d'une législation relative à la liberté de l'information ont été fournis et les discussions ont été facilitées avec les autorités, les professionnels des médias et la société civile en Afghanistan, au Libéria, en Iraq, en République démocratique du Congo et au Soudan.

Défis et facteurs de réussite :

L'efficacité des résultats dépend de la volonté politique de créer les conditions législatives, réglementaires et politiques propres à garantir la liberté de la presse, ainsi que de la capacité de fournir durablement le soutien nécessaire pour mener à bien de telles réformes.

278. Résultat escompté : Amélioration de la responsabilisation, de l'éthique et des normes professionnelles des professionnels des médias.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un certain nombre de mesures ont été prises en vue de promouvoir des normes déontologiques et l'autoréglementation professionnelle dans des pays en transition afin de prévenir « l'incitation à la haine » et d'encourager une présentation objective et fiable de l'information.
- (ii) Un soutien a été apporté à la création de réseaux de pairs et à des associations professionnelles.
- (iii) Conformément à la décision 174 EX/46 du Conseil exécutif intitulée « Respect de la liberté d'expression et respect des croyances et valeurs sacrées ainsi que des symboles religieux et culturels », les questions relatives à la liberté d'expression et de religion ont fait l'objet d'une attention particulière.

279. Résultat escompté : Renforcement du rôle des médias pour la gouvernance démocratique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le rapport intitulé Médias et bonne gouvernance a été publié en français et en anglais et des lignes directrices concrètes ont été élaborées à l'intention des professionnels des médias pour la **couverture des élections en Mauritanie, en Palestine et en République démocratique du Congo.**

Défis et facteurs de réussite :

Les lignes directrices élaborées pour les professionnels des médias constituent un instrument essentiel qui pourrait être adapté à d'autres pays. L'un des plus grands facteurs de réussite a tenu au fait que la plupart des activités ont été mises en œuvre en étroite collaboration avec les organisations professionnelles et la société civile.

05112 **Axe d'action : Accès universel à l'information - Promouvoir des politiques et des normes, sensibiliser et mener des activités de suivi**

280. Résultat escompté : Meilleure compréhension chez les décideurs de la nécessité des politiques nationales de l'information et de l'importance de l'accès universel à l'information.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le rôle de l'UNESCO dans la mise en œuvre des décisions du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) a été clarifié et renforcé grâce à (i) la définition de paramètres destinés à coordonner la contribution de l'UNESCO à la mise en œuvre de ces décisions avec ses principaux partenaires et (ii) l'organisation, conjointement avec le Secteur de la culture, d'une première réunion de consultation sur la grande orientation C8 du Plan d'action relative à la diversité culturelle.
- (ii) L'Organisation a apporté une contribution importante aux travaux du groupe consultatif du Forum sur la gouvernance de l'Internet en prônant les principes d'« ouverture » et de « diversité » ; cette contribution a été intégrée aux recommandations du groupe consultatif pour deux des quatre thèmes de la première réunion du Forum qui doit avoir lieu en octobre à Athènes (Grèce).

- (iii) La célébration de la première Journée mondiale de la société de l'information, le 17 mai, a permis de sensibiliser l'opinion mondiale à l'intérêt de l'Internet et des TIC ; plus de 100 contributions ont été reçues de toutes les régions du monde en vue de créer un slogan pour célébrer cette Journée.

281. Résultat escompté : Accroissement de la visibilité et de l'impact du Conseil intergouvernemental de l'IFAP.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La visibilité du Programme Information pour tous (IFAP) a été renforcée grâce à la production et à la diffusion du rapport 2004-2005 sur l'« Information vivante » (y compris une brochure, des affiches et des matériels d'information).
- (ii) Les trois priorités stratégiques de l'IFAP (initiation à l'information, éthique de l'information et préservation de l'information) ont été confirmées lors de la quatrième session du Conseil du Programme (mars 2006) qui a également approuvé la portée de l'évaluation approfondie entreprise six ans après sa création en vue d'évaluer son impact.
- (iii) Dans le cadre des initiatives visant à créer des synergies entre l'IFAP et le PIDC, un débat sur le thème « Donner la parole aux communautés locales : des radios communautaires aux blogs » a été organisé conjointement par ces deux programmes (mars 2006).
- (iv) Un plan d'action a été arrêté en vue de renforcer les cadres nationaux et internationaux du Programme, notamment l'actuel réseau de 20 comités nationaux pour l'IFAP.

Défis et facteurs de réussite :

Favoriser la création de nouveaux comités nationaux pour l'IFAP et faire en sorte que les comités existants mettent en œuvre les conclusions du SMSI au niveau local figurent au nombre des grands défis que devra relever le Programme.

282. Résultat escompté : Promotion de la transformation des radiotélévisions d'État en radiotélévisions de service public (RSP) et promotion de normes garantissant l'indépendance rédactionnelle de ces dernières.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le projet d'échange de nouvelles en Europe du Sud-Est (ERNO) a été consolidé grâce au renforcement de la coopération entre les radiotélévisions de service public de la région et à l'amélioration du professionnalisme des journalistes de télévision et des compétences de gestion.

Défis et facteurs de réussite :

De nouvelles activités de sensibilisation, à un niveau élevé, seraient nécessaires pour accroître la quantité et la qualité des services des RSP.

V.1.2 : Favoriser l'accès des communautés et la diversité des contenus

283. Les activités qui ont été entreprises ont visé à mettre en place des « **infostructures** » de qualité, à savoir notamment des bibliothèques, des archives, des centres communautaires et des fournisseurs de services d'information, tout en favorisant la création de contenus diversifiés et l'accès à ces contenus. Dans le domaine du renforcement des capacités

humaines et institutionnelles, la priorité a été accordée à la formation de formateurs, l'accent étant mis sur les femmes et les jeunes professionnels, ainsi qu'à l'élaboration de matériels pédagogiques et de publications. Le partenariat avec le secteur privé a largement contribué aux progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités au titre de ce sous-programme, notamment le renforcement des centres multimédias communautaires en Afrique. Les discussions qui ont été engagées sur la création d'une **bibliothèque numérique mondiale** en association avec le secteur privé et de grandes bibliothèques à travers le monde sont particulièrement importantes. L'objectif d'une telle bibliothèque est de rendre accessibles dans le monde entier d'importantes collections reflétant toutes les cultures. Cette bibliothèque devrait largement contribuer à promouvoir la diversité culturelle dans le cyberspace et à développer la présence d'autres langues dans le monde numérique, comme préconisé dans le cadre du **suivi du SMSI**.

284. S'agissant de la préservation de la **diversité des contenus**, le programme **Mémoire du monde** est demeuré un cadre international de référence pour la préservation de l'information. Une attention particulière a été portée à la nécessité de s'entendre sur une définition et une interprétation communes de la notion de « contenus locaux » par toutes les parties prenantes. Les contenus locaux renvoient à la communauté au sens large telle que la définissent sa localisation, sa culture, sa langue, sa religion ou son centre d'intérêt et non pas seulement la proximité géographique. La difficulté pour l'UNESCO consiste à trouver les moyens d'autonomiser les communautés locales pour qu'elles puissent s'exprimer et, en même temps, élaborer des contenus pouvant être compris et partagés par différentes cultures.

05121 **Axe d'action : Formation des professionnels de l'information et des médias et renforcement des institutions dans ce domaine**

- 285. Résultat escompté : Renforcement des capacités des bibliothécaires, archivistes et autres fournisseurs d'information et des institutions dans ce domaine, aux fins de la diffusion des connaissances et de la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Renforcement des capacités des fournisseurs d'information aux fins de diffuser des connaissances et de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie par (i) des ateliers organisés en Slovaquie et au Libéria pour améliorer les compétences informatiques des responsables de médias et des compositeurs de la presse écrite, et (ii) un soutien à des activités de formation à l'élaboration de politiques qui favorisent l'inclusion numérique au Costa Rica.

- 286. Résultat escompté : Amélioration des capacités institutionnelles et professionnelles des établissements de formation à la communication.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les capacités institutionnelles et professionnelles des établissements de formation à la communication ont été renforcées par (i) un atelier de formation à la rédaction, au traitement et à la recherche d'informations et de sujets concernant l'éducation pour sept États des Caraïbes et (ii) une formation en ligne intitulée « L'éducation fait l'info » destinée à 18 pays d'Asie et du Pacifique. Un CD-ROM d'autoapprentissage contenant ce programme a été diffusé à 200 établissements de formation dans le monde.

- (ii) Des compétences en matière de gestion des catastrophes ont été développées dans le cadre d'un atelier au Sri Lanka. Des formateurs dans le domaine des médias du Bangladesh, de Jordanie et du Kazakhstan ont appris à élaborer des matériels de formation multimédia pour le traitement de l'information sur le VIH et le SIDA.
- (iii) La capacité des professionnels des médias de créer et mettre à jour un site Web a été renforcée à l'occasion d'un atelier au Liban. Un CD-ROM (contenant des scripts d'émissions de radio) intitulé « Objectifs mondiaux, action locale » a été diffusé à plus de 500 stations de radio communautaires et rurales en Afrique en vue de renforcer leurs capacités.
- (iv) Des manuels pour journalistes intitulés « Gender, conflict and journalism », « L'éducation fait l'info » et « Le Net à l'usage des journalistes » ont été mis en ligne.

287. Résultat escompté : Renforcement des capacités des radiotélévisions de service public (RSP) pour qu'elles remplissent leurs fonctions.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) (i) En mai 2006, « La radiotélévision de service public : une sélection de bonnes pratiques » (y compris un CD-ROM interactif), publication produite par l'UNESCO en collaboration avec l'AMIC et à laquelle ont souscrit l'Association de radiodiffusion du Commonwealth, la Fédération internationale des journalistes, Article 19 et le Conseil mondial pour la radio et la télévision, a été traduite et diffusée en russe ; (ii) en juin 2006, l'UNESCO a publié en français un guide pratique sur le dialogue entre les citoyens et les médias intitulé « Citoyens et médias. Guide pratique pour un dialogue entre citoyens et médias » élaboré avec la chaire UNESCO/ORBICOM à Rabat et l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH).
- (ii) Des membres du personnel de l'ERTV d'Afghanistan ont suivi une formation intensive à la production de films documentaires en février et juin 2006 ; trois courts métrages produits pendant ce stage ont été sélectionnés et projetés au Festival international du cinéma à Kaboul (juin 2006).

288. Résultat escompté : Sensibilisation des professionnels des médias à l'importance des mesures de sécurité.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le dialogue sur la sûreté et la sécurité a été renforcé avec le Congrès interparlementaire sur la communication et la liberté d'expression organisé à San José et Montevideo à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse 2006, et une session spéciale du PIDC a été consacrée à la sécurité des journalistes.
- (ii) Une Charte sur la sécurité des journalistes en zones de conflit ou de tension a été élaborée avec Reporters Sans Frontières. Un guide sur la sécurité a été publié et traduit en cinq langues.
- (iii) Une formation à la sécurité a été assurée par l'Institut international pour la sécurité de la presse (INSI) au Libéria, en République démocratique du Congo, en Iraq, au Népal, en Palestine et aux Philippines.
- (iv) Un appui a été fourni à des initiatives nationales comme la création d'un centre pour la sécurité des journalistes à Bogota et des formations à la sécurité ont été assurées par la Fondation Antonio Narinho.

Défis et facteurs de réussite :

Les défis sont les suivants : (i) assurer la participation d'un plus grand nombre d'organisations et d'institutions aux débats sur la démocratie et la responsabilité des médias ; (ii) promouvoir une connaissance suffisante du rôle des médias et de la société civile dans le renforcement du droit des citoyens à l'information.

05122 **Axe d'action : Renforcer l'accès et la participation des communautés aux sociétés du savoir**

289. Résultat escompté : Développement de l'accès des communautés à l'information et à la communication, en particulier en Afrique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Depuis janvier 2006, 15 nouveaux CMC, y compris 8 nouvelles radios communautaires, ont été créés au Mali, au Mozambique et au Sénégal ; 40 autres sites ont été sélectionnés, des communautés locales ont été mobilisées et une formation est déjà en cours.
- (ii) En raison de leur utilité et de leur succès, les progiciels de l'UNESCO sont très demandés : 4.000 exemplaires de CDS/ISIS, 1.700 de WinIDAMS et 250 de Greenstone, soit en moyenne 250 à 300 demandes par mois. La dernière version a été diffusée et peut être téléchargée sur l'Internet.

Défis et facteurs de réussite :

Les CMC sont considérés comme une réussite car ils ont permis d'améliorer la qualité de la vie, un impact diversifié sur le développement, ils ont favorisé la résilience sur le plan culturel et ouvert des perspectives de durabilité, comme l'ont montré les résultats d'une évaluation indépendante. Les défis consistent à mettre en pratique les leçons tirées de l'expérience sur le terrain, dans les activités de plaidoyer et pour renforcer la coopération interinstitutions des Nations Unies à cet égard. Le renforcement des capacités du personnel local des CMC, des organismes de création de réseaux, des programmeurs et des concepteurs est capital pour la durabilité des projets.

290. Résultat escompté : Création d'une alliance internationale pour une campagne d'initiation à l'information de longue durée.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'alliance internationale visant à promouvoir l'initiation à l'information a été dynamisée par un atelier sur les initiatives en matière d'initiation à l'information dans les pays d'Europe centrale et du Sud-Est qui s'est tenu à Ljubljana (Slovénie) en mars 2006 et qui a examiné les perspectives de coopération entre experts et institutions de la région.

05123 **Axe d'action : Création et préservation de contenus diversifiés**

291. Résultat escompté : Préservation du patrimoine documentaire analogique et numérique dans le monde entier.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Sur 60 nouvelles demandes d'inscription au Registre de la Mémoire du monde reçues en 2006, 56 ont été retenues ; certaines émanaient de six nouveaux pays et des

propositions ont été reçues pour la première fois d'une organisation internationale et d'un collectionneur privé, témoignant ainsi de l'intérêt croissant pour ce programme.

- (ii) Des ateliers sur la promotion des principes énoncés dans la Charte de l'UNESCO sur la conservation du patrimoine numérique ont eu lieu à Tokyo (Japon) en janvier 2006 et à Madrid (Espagne) en mars 2006.

292. Résultat escompté : Développement de la diversité linguistique et du contenu multilingue sur l'Internet.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'« Étude sur le multilinguisme dans le cyberspace » a été achevée par l'Union latine. Le colloque mondial UNESCO-UIT sur l'Internet multilingue a eu lieu à Genève en mai 2006 et son rapport a été publié.
- (ii) Deux projets pilotes ont été achevés : une base de données sur les outils et méthodes de formation pédagogique pour l'enseignement des langues et la mise au point de polices de caractères N'ko (en coopération avec l'Initiative de codage des caractères de l'Université de Berkeley). Un appui a été fourni à l'initiative « Réseau international pour la diversité des langues ». Le Groupe intersectoriel de l'UNESCO pour les langues a organisé un certain nombre d'activités, en particulier la semaine des langues à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, le 21 février 2006.

Défis et facteurs de réussite :

La promotion de la diversité linguistique dans le monde numérique est une entreprise qui fait appel à de multiples partenaires. Concevoir des stratégies (comme la consultation sur la grande orientation C8 du Plan d'action du SMSI) pour mobiliser des partenariats et des alliances avec les parties prenantes intéressées est à la fois un défi et un facteur qui sera déterminant pour la réussite des activités accomplies.

293. Résultat escompté : Œuvres audiovisuelles de qualité produites dans des pays en développement et distribuées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Divers contenus audiovisuels ont pu être téléchargés sur la plate-forme audiovisuelle de l'UNESCO à laquelle peuvent accéder 2.000 utilisateurs. Cette plate-forme électronique a été renforcée avec la présentation en 2006 de 500 programmes de premier ordre provenant de 80 pays.
- (ii) La série documentaire Cités d'Afrique, coproduite par le CIRTEF, l'OIF, TV5 et ARTE avec des producteurs du Bénin, du Cameroun, du Mali, de Madagascar et du Togo a été diffusée à la télévision et distribuée en format DVD.

Défis et facteurs de réussite :

Fournir les outils et capacités dont les communautés locales ont besoin pour s'exprimer et élaborer des contenus pouvant être compris et partagés au-delà des frontières culturelles sont deux défis majeurs.

294. Résultat escompté : Intensification de la contribution des médias à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et à la prévention du VIH/SIDA.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a financé (i) la formation de professionnels des médias sur certains sujets en rapport avec les OMD et le VIH/SIDA ainsi que (ii) des productions de médias sur les OMD et la prévention du VIH et du SIDA, y compris celles de jeunes producteurs d'émissions télévisées membres d'un réseau mondial.

**Programme V.2
Promouvoir le développement de la communication et l'utilisation des TIC
à des fins éducatives, scientifiques et culturelles**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2006-2007 \$	Dépenses au 30.06.2006 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2006 %
Sous-programme V.2.1	2.344	495	21,1
Sous-programme V.2.2	586	67	11,4
Programme V.2	2.930	562	19,2

(en milliers de dollars des États-Unis)

V.2.1 : Favoriser le développement des médias

295. Ce sous-programme, directement lié à la **grande orientation C9 du SMSI relative aux médias**, est en grande partie mis en œuvre par le biais du **Programme international pour le développement de la communication (PIDC)**. Celui-ci mobilise un nombre croissant de donateurs depuis l'évaluation indépendante qui a reconnu l'efficacité des réformes menées et souligné sa pertinence accrue. Le Programme appuie, entre autres, la promotion de la liberté d'expression et du pluralisme des médias, le développement des médias communautaires et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles.
296. À l'échelon national, l'UNESCO doit encore relever le défi de l'intégration des **politiques relatives au développement des médias** dans le BCP et le PNUAD, dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et autres exercices communs de programmation par pays des Nations Unies. Il faudra redoubler d'efforts pour atteindre cet objectif en sensibilisant les décideurs à l'importance de l'indépendance et du pluralisme des médias pour le développement. L'Organisation doit également collaborer étroitement avec les autres institutions des Nations Unies afin d'intensifier de manière considérable les activités de plaidoyer au niveau national pour construire un environnement propice à la liberté, à l'indépendance et au pluralisme des médias et, à cet effet, renforcer les partenariats internationaux et forger des alliances stratégiques entre les principales parties prenantes dans le domaine du développement des moyens de communication. Dans les **zones de conflit ou d'après-conflit**, les activités de développement des médias, comme le développement de médias pluralistes, la promotion du dialogue entre professionnels des médias et la formation à la couverture impartiale et équitable des conflits, ont démontré que les interventions précoces étaient essentielles pour créer un esprit de tolérance et de compréhension. Les activités de développement des médias ont aussi considérablement contribué aux efforts d'éducation civique et sensibilisé à l'édification de démocraties intégratrices et participatives. La Déclaration de Belgrade, approuvée par la Conférence générale à sa 33^e session, constitue un

cadre de référence majeur pour le développement et la mise en œuvre d'approches programmatiques de l'appui aux médias dans les **pays sortant d'un conflit et en transition**.

05211 **Axe d'action : Promouvoir le développement de médias indépendants et pluralistes**

297. Résultat escompté : Renforcement de l'indépendance et du pluralisme des médias dans les pays en développement et les pays en transition.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des appuis et conseils constants ont été fournis afin d'adapter la législation relative aux médias au principe, reconnu au niveau international, de la liberté d'expression et pour soutenir des activités et recherches en rapport avec cette législation ainsi que le rôle des médias dans la démocratie en Afghanistan, en Iraq, au Libéria, au Népal et au Soudan ; des contributions aux Bilans communs de pays et aux stratégies pour la réduction de la pauvreté ont été apportées au Libéria et en Somalie.
- (ii) Le financement par le PIDC de 41 projets de développement des médias dans 30 pays a été approuvé pour un montant total de 850.000 dollars des États-Unis.
- (iii) Le Prix PIDC-UNESCO pour la communication rurale, attribué tous les deux ans, a été décerné à Malayala Manorama, quotidien indien (tiré à 1,4 million d'exemplaires), pour sa campagne de communication novatrice visant à sensibiliser les habitants de l'État de Kerala à la nécessité d'une utilisation rationnelle de l'eau.

298. Résultat escompté : Renforcement du rôle et de l'efficacité du PIDC en tant que mécanisme de construction d'un environnement propice à la liberté et au pluralisme des médias.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les principaux donateurs et parties prenantes, dont le nombre est passé de 10 à 18, sont davantage conscients du rôle du PIDC. La résolution 59/126 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies demandait aux donateurs d'appuyer le PIDC. Par ailleurs, les bénéficiaires et parties prenantes éventuels ont davantage consulté le site Web du Programme. Des représentants de 19 pays donateurs ont assisté à la Table ronde sur la collecte de fonds organisée le 24 avril 2006 afin de mobiliser un soutien en faveur du PIDC. Un certain nombre de donateurs ont fait des déclarations appuyant résolument le Programme et ont pris des engagements financiers concrets en sa faveur.
- (ii) L'évaluation externe des réformes du PIDC a mis en évidence une « évolution significative et remarquable » au sein du Programme et confirmé que le PIDC était en mesure d'apporter des changements importants et de soutenir des processus de développement en utilisant « relativement peu de fonds ».

Défis et facteurs de réussite :

Il demeure difficile d'assurer une large participation des donateurs à la base de ressources globale du Programme pour faire face à la demande croissante de soutien. La confiance renouvelée des donateurs, que traduit leur nombre accru, ainsi que l'amélioration de la qualité et de la pertinence des projets grâce à de nouvelles procédures de présentation et un système de sélection efficace figurent parmi les facteurs de réussite.

05212 **Axe d'action : Développer les médias dans les zones de conflit et les situations consécutives à des catastrophes**

299. Résultat escompté : Renforcement de la liberté, de l'indépendance et du pluralisme des médias dans les zones de conflit et les situations consécutives à des catastrophes.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des programmes diversifiés d'appui aux médias ont été soutenus en Afghanistan, en République démocratique du Congo, en Somalie et au Soudan.
- (ii) Une planification commune avec les autres institutions et programmes des Nations Unies a été mise en place afin d'apporter une aide en Iraq, au Soudan et en Afghanistan. Les efforts visant à appuyer les médias et à améliorer les règles déontologiques ont continué durant les périodes électorales en République démocratique du Congo, au Mozambique et en Palestine.

Défis et facteurs de réussite :

Il faut renforcer la coordination entre les acteurs non seulement internationaux mais locaux pour assurer de façon globale et durable le passage de l'action d'urgence à la reconstruction et au développement institutionnels et structurels.

300. Résultat escompté : Promotion de la compréhension et de la tolérance chez les professionnels des médias dans les situations de conflit.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Plusieurs émissions de télévision visant à promouvoir la compréhension chez les professionnels des médias ont été produites ou coproduites dans 12 pays des Balkans.
- (ii) Au Soudan, des radiodiffuseurs locaux ont reçu une formation pour mieux comprendre le processus de paix.
- (iii) La mise en place d'une commission indépendante sur les médias en Afghanistan a facilité le dialogue entre professionnels des médias.

V.2.2 : Promouvoir l'utilisation des TIC à des fins éducatives, scientifiques et culturelles

301. L'impact des TIC sur l'enseignement et l'apprentissage s'est accru régulièrement, durant toute la décennie écoulée, à tous les niveaux, de l'éducation de base à l'enseignement supérieur et l'éducation tout au long de la vie, offrant ainsi de nouvelles perspectives d'élargissement pour les processus et systèmes éducatifs classiques. Les TIC font de plus en plus partie intégrante des politiques et stratégies de l'éducation car elles offrent une plus grande souplesse dans les situations d'apprentissage, constituent une nouvelle plate-forme éducative, favorisent une plus grande interactivité pour les élèves et assurent une connectivité accrue entre les individus et les ressources pédagogiques dans différentes régions du monde. Aussi, la nouvelle initiative phare « **Amélioration de l'apprentissage grâce aux TIC** » cherche à fournir un ensemble de solutions novatrices en vue d'une intégration efficace des TIC aussi bien dans les processus d'enseignement que d'apprentissage.
302. En utilisant des solutions à code source libre pour les systèmes de gestion de l'apprentissage à l'Université ouverte arabe, en mettant en place des portails contenant des ressources pédagogiques accessibles à tous et en évaluant la possibilité d'utiliser des didacticiels libres, l'UNESCO a facilité la mise au point et la disponibilité de contenus et de ressources d'enseignement en ligne de qualité dans les langues locales ; elle s'est notamment efforcée de

promouvoir les services éducatifs électroniques de qualité, les universités ouvertes et virtuelles, les bibliothèques numériques d'objets d'apprentissage, de développer l'utilisation de solutions viables utilisant les logiciels libres et gratuits dans l'éducation et d'assurer une « veille mondiale » concernant les innovations en matière de TIC au service de l'éducation.

05221 **Axe d'action : Renforcer l'alphabétisation, la formation des enseignants et l'éducation de qualité à tous les niveaux au moyen des médias et des TIC**

303. Résultat escompté : Amélioration de la qualité et de l'impact des processus d'enseignement et d'apprentissage grâce à l'utilisation des TIC.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un « cadre de formation pédagogique » détaillé relatif aux compétences en TIC a été mis au point ; l'avant-projet de normes relatives aux compétences des enseignants dans le domaine des TIC a été finalisé.
- (ii) Le réseau ITN (Innovative Teachers Network) de Microsoft/UNESCO pour la région arabe a été officiellement lancé en Égypte. Il doit mettre en contact plus d'un million d'enseignants en Égypte et sera étendu aux autres pays arabes tout au long de l'année 2007.

304. Résultat escompté : Élargissement de l'accès à des systèmes, ressources et services éducatifs de qualité.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La création d'un « Centre régional du savoir pour les TIC dans l'éducation » dans les États arabes, qui sera situé à Bahreïn, constitue une première étape vers le lancement du premier « parc du savoir » de l'UNESCO dans le domaine de l'apprentissage facilité par les TIC.
- (ii) Un projet national de « renforcement des capacités dans le domaine des TIC » en Libye, comprenant un plan quinquennal visant à intégrer les technologies de l'information dans l'enseignement supérieur, a été élaboré ; une étude sur « Les TIC et les initiatives éducatives dans les États du Golfe » a été réalisée ; et un « dépôt de contenus éducatifs en accès libre », utilisant du matériel de formation de l'UNESCO a été mis en place à l'usage des enseignants à travers le monde.

05222 **Axe d'action : Élargir l'accès à l'information scientifique et technologique grâce aux médias et aux TIC**

305. Résultats escomptés : Élargissement de l'accès aux sources d'information scientifique telles que publications, revues et ressources d'éducation ouvertes (REO). Renforcement, sur la base des TIC, de la mise en réseau et du partage des connaissances entre scientifiques.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Avec l'appui de l'UNESCO, 50 émissions scientifiques de qualité de la BBC ont été distribuées gratuitement pour être diffusées par des organismes de radiotélévision de service public locaux dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie. L'UNESCO prendra en charge les redevances.

306. Résultat escompté : Promotion du journalisme scientifique grâce à l'aide aux établissements de formation aux médias.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Vingt-sept journalistes de Chine, de Mongolie et de la République démocratique de Corée ont été formés à la rédaction et au traitement de l'information scientifique en mars 2006.
- (ii) Les programmes d'études universitaires supérieures existants dans le domaine du journalisme et de la communication scientifiques ont été répertoriés et une liste de formateurs et d'universitaires spécialisés dans le journalisme scientifique de tous les continents a été dressée.
- (iii) Un programme générique de journalisme scientifique a été mis au point et expérimenté lors de deux séminaires régionaux en Asie et en Afrique.

Défis et facteurs de réussite :

L'absence de formation spécialisée à la communication scientifique dans les pays en développement et de matériels de formation constitue un défi majeur auquel il faut faire face. L'Organisation devrait renforcer les partenariats internationaux et le travail en réseau afin de forger des alliances stratégiques dans ce domaine.

INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2006-2007 \$	Dépenses au 30.06.2006 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2006 %
Institut de statistique de l'UNESCO (L'allocation financière couvre les dépenses de personnel et le coût des activités)	9.020	4.510	50,0

(en milliers de dollars des États-Unis)

06007 **Axe d'action : Améliorer la base de données statistiques transnationales de l'UNESCO**

307. Résultats escomptés : Amélioration de la qualité, de la portée et de l'actualité des données de l'ISU mesurées par un ensemble d'indicateurs de performance. Renforcement de l'utilité pour les politiques des enquêtes sur l'éducation et des stratégies d'enquête dans tous les domaines.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'ISU assure la diffusion de données sur l'éducation la plus large possible tout en collaborant avec les fournisseurs secondaires de données.
- (ii) Les données concernant l'année scolaire 2003-2004 ont été transmises en janvier-février 2006 aux principaux clients parmi les organisations internationales.
- (iii) Elles ont été citées dans d'importants rapports et bases de données internationales, notamment : les Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale), le Rapport mondial sur le développement humain (PNUD) et La situation des enfants dans le monde (UNICEF), de même que dans le Rapport mondial de suivi sur l'EPT de l'UNESCO, et dans de nombreux autres rapports spéciaux ou paraissant régulièrement.

- (iv) L'ISU a fourni des données et des analyses pour le rapport 2007 sur la protection et l'éducation de la petite enfance.
- (v) L'ISU a, en outre, participé à l'examen à mi-parcours de la réalisation des OMD et continue de fournir des données pour suivre les progrès accomplis en direction des objectifs liés à l'éducation.

308. Résultat escompté : Amélioration des taux de réponse aux enquêtes sur la science, la technologie et la communication.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Entre l'automne 2005 et l'automne 2006, des ateliers ont été organisés en Ouganda, en Inde et au Sénégal.

309. Résultat escompté : Publication des calendriers de collecte et de publication de données.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les ateliers régionaux périodiques de l'ISU ont notamment eu pour effet d'améliorer la qualité et l'étendue des données communiquées par les pays, amélioration obtenue en favorisant une meilleure compréhension des définitions et des impératifs en matière de rapports statistiques.
- (ii) Les pays participant aux ateliers organisés en Afrique subsaharienne soumettent davantage de données sur le financement de l'éducation depuis que ces ateliers ont eu lieu.
- (iii) Pour les groupes de pays ayant pris part à ces réunions en 2005, le taux de réponse aux questionnaires de l'Institut sur le financement de l'éducation est passé de 25 % à 75 % en Afrique francophone et de 52 % à 62 % en Afrique anglophone.

06008 **Axe d'action : Mettre au point de nouveaux concepts, méthodes et normes statistiques**

310. Résultat escompté : Analyse et évaluation des données LAMP et élaboration de recommandations sur les futures mesures transnationales harmonisées de l'alphabétisation.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) En mars 2006, l'UNESCO a lancé le programme LAMP. L'ISU s'efforce d'obtenir la participation de 30 à 50 pays pour être en mesure de réaliser des analyses comparatives et d'élaborer pour tous les pays des estimations calculées par modélisation.
- (ii) Jusqu'à présent, l'ISU a travaillé en collaboration avec El Salvador, le Kenya, la Mongolie, le Maroc, le Niger, la Palestine et, depuis peu, l'Égypte en vue de concevoir les outils d'évaluation du LAMP.
- (iii) Tous les processus et procédures associés au programme ont été finalisés et les documents et les outils ont été traduits dans les trois principales langues de référence.
- (iv) Un atelier de formation de sept jours a été organisé pour les pays en juin 2006.

311. Résultat escompté : Amélioration des méthodes de mesure dans les domaines de l’alphabétisation, de l’apprentissage des adultes, des sciences, de la société de l’information, des sites du patrimoine mondial et de la culture.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Dans le but d’accroître l’exactitude et la régularité dans le temps des données sur l’alphabétisation, l’ISU a élaboré des outils visant à améliorer les procédures de saisie et de mise en forme des données. Ces outils ont permis de réduire les délais de production des données sur l’alphabétisation en diminuant les erreurs de traitement.
- (ii) L’ISU a continué d’améliorer la comparabilité des données d’alphabétisation à l’échelle internationale et les chiffres pour tous les pays se baseront dorénavant sur cette méthode de mesure combinée avec l’utilisation des estimations démographiques des Nations Unies.
- (iii) En mai 2006, le Conseil consultatif de l’ISU pour l’évaluation de l’éducation (ABLE) a appuyé ces changements. Il s’est aussi interrogé sur la façon dont l’ISU pourrait tirer parti des conclusions du Rapport mondial de suivi sur l’EPT 2006 qui traite de l’alphabétisation et, d’autre part, soutenir le programme LIFE de l’UNESCO.
- (iv) En avril 2006, l’ISU a mis la dernière main à l’enquête sur les carrières des titulaires de doctorat dans le cadre d’un projet conjoint avec l’OCDE et Eurostat, qui a été financé par la National Science Foundation des États-Unis.
- (v) Les résultats d’une réunion à Lisbonne (janvier 2006) ont été présentés en mai 2006 à la réunion du GENIST de l’OCDE groupant des statisticiens nationaux de la science et de la technologie.

06009 **Axe d’action : Renforcer les capacités statistiques**

312. Résultats escomptés : Renforcement des capacités des statisticiens nationaux dans les domaines de compétence de l’UNESCO. Mise en place et coordination de programmes cohérents de RCS. Renforcement des activités de suivi et d’évaluation des objectifs nationaux et internationaux.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

AFRIQUE

- (i) Au Niger et en Guinée, les plans d’action du projet financé par la Commission européenne se traduisent par des délais plus courts de production, de diffusion et d’utilisation des données.
- (ii) Au Niger, l’EMIS est en voie d’être étendu à l’enseignement supérieur, grâce à un financement de la Banque islamique de développement.
- (iii) Au Ghana, un prêt de la Banque mondiale finance l’adoption de l’EMIS aux niveaux central et régional.
- (iv) En Éthiopie, le Ministère de l’éducation adopte aussi l’EMIS et une formation correspondante est financée par le Gouvernement néerlandais, l’ASDI et l’UNICEF.
- (v) L’Ouganda adopte également l’EMIS et, en Tanzanie, un consortium de partenaires s’est mis d’accord pour financer la mise en place d’un EMIS sectoriel.
- (vi) La République démocratique du Congo et la Sierra Leone bénéficient de l’assistance technique de l’ISU pour la mise en place de l’EMIS et le renforcement des capacités en la matière.

- (vii) Au Nigéria, l'ISU contribue à l'élaboration d'une stratégie d'appui de l'UNESCO à l'éducation nationale (UNESS).
- (viii) En Angola, la délégation locale de la Commission européenne a demandé à l'ISU de faire une proposition concernant un système EMIS et un projet de renforcement des capacités statistiques.

ASIE ET PACIFIQUE

- (i) Au Viet Nam, au Bangladesh et au Pakistan, dans le cadre de projets financés par la Commission européenne, des rapports de diagnostic établis conjointement avec les comités techniques nationaux ont été validés lors d'ateliers nationaux comportant notamment une formation à l'utilisation des statistiques et indicateurs relatifs à l'éducation.
- (ii) Au Népal, l'assistance s'est concentrée sur la refonte du recensement scolaire annuel, l'analyse des données éducatives, la mise au point d'un système d'information statistique sur l'EPT, ainsi que sur un modèle de rapport permettant la diffusion rapide des données tirées du recensement scolaire annuel.
- (iii) Le Bureau de Bangkok de l'UNESCO et son unité AIMS ont accueilli une importante réunion d'évaluation à mi-parcours de l'EPT, qui a débouché sur un plan d'action pour l'Asie. L'unité AIMS aide à présent les pays à préparer leurs rapports nationaux d'évaluation à mi-parcours de l'EPT.
- (iv) Le Projet du Fonds-en-dépôt japonais de l'UNESCO pour le Pacifique a été mené à bonne fin en février 2006, avec notamment un atelier sur la conception des questionnaires, la collecte et le traitement des données, le calcul des indicateurs, et la publication et l'analyse des résultats. Grâce à ce projet, l'ISU a pu augmenter le volume de données publiées pour les pays du Pacifique.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

- (i) Un cadre d'information a été mis au point pour le suivi de l'EPT et le Projet régional stratégique d'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PRELAC).

Défis et facteurs de réussite :

- (i) L'un des défis consiste à gérer les questions de flux de trésorerie associées à un grand programme de renforcement des capacités statistiques (RCS) auquel contribuent de multiples donateurs.
- (ii) Les facteurs de réussite sont notamment les témoignages de satisfaction émanant des donateurs et des États membres bénéficiaires du programme de RCS et la participation de plus de trente pays au LAMP (Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation).

06010 **Axe d'action : Développer l'analyse statistique et la diffusion de données utiles pour la formulation de politiques**

- 313. Résultat escompté : Élargissement de la gamme des produits pour diffuser les données et analyses de l'ISU. Préparation d'un ensemble de nouveaux instruments de présentation des données pour des utilisateurs de différents niveaux.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Recueil de données mondiales sur l'éducation 2006 est paru en mai 2006.

- (ii) Afin de faciliter l'analyse, de nouveaux indicateurs ont été mis au point, qui rendent mieux compte de l'impact de la mobilité des étudiants.
- (iii) Le rapport de l'ISU intitulé « Les enseignants et la qualité de l'éducation : suivi des besoins mondiaux pour 2015 » a été publié en avril 2006, en liaison avec la Semaine de l'EPT.
- (iv) L'ISU a conçu un module de formation de deux jours sur le financement de l'éducation qui a été utilisé à l'occasion d'ateliers régionaux de formation organisés par l'ISU au Ghana, au Sénégal et au Cameroun (fin 2005 et début 2006).
- (v) Un programme de formation à l'analyse des données provenant d'évaluations internationales des élèves ou des étudiants en Europe centrale et orientale a fourni la matière d'un numéro spécial de la revue Perspectives.
- (vi) À la suite des séminaires organisés en Afrique centrale et occidentale sur l'analyse des données issues des enquêtes menées auprès des ménages sur l'éducation, un rapport a été établi en collaboration avec l'Université de Montréal et l'Université Laval.
- (vii) La diffusion des données a été améliorée en complétant les profils statistiques par pays de l'ISU par des profils régionaux et des profils se rapportant à des domaines spécifiques de l'UNESCO tels que l'éducation.
- (viii) L'ISU a mis au point, pour le Rapport mondial de suivi sur l'EPT, un outil d'accès en ligne aux données qui améliore l'accès aux statistiques de l'ISU figurant dans le rapport.

PROJETS RELATIFS AUX THÈMES TRANSVERSAUX

(i) *L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté*

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2006-2007 \$	Dépenses au 30.06.2006 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2006 %
Total, Élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	2.618	782	29,9

(en milliers de dollars des États-Unis)

314. Dans le cadre des projets intersectoriels pour l'élimination de la pauvreté, 13 projets ont été reconduits du biennium précédent dont un projet dédié à la coordination et un projet du biennium 2002-2003 qui a été reconduit au vu de ses bons résultats. Forts d'une expérience de deux ou de quatre ans, les activités des projets progressent d'autant mieux que les partenariats requis sont déjà établis et la phase préparatoire déjà achevée.
315. Il est intéressant de noter que plusieurs projets ont permis de souligner l'importance d'une approche de la pauvreté fondée sur les droits humains. En particulier, des comités nationaux de réflexion sur les stratégies nationales de réduction de la pauvreté ont été mis en place dans cinq pays de l'Afrique de l'Ouest. Ces comités ont pour but d'accompagner la relecture des DSRP et de proposer un cadre à même de répondre aux exigences de la société pour une vie décente à l'abri de la pauvreté. Cette approche a en particulier permis de souligner le lien entre la lutte contre la pauvreté et la préservation du patrimoine, culturel et naturel. C'est le cas du projet « le Sahara des cultures et des peuples » grâce auquel la valorisation des racines culturelles contribue à l'amélioration des conditions de vie des plus démunis. Ce projet en

phase de capitalisation a produit un document inédit destiné aux responsables politiques. Il convient également de mentionner la réussite du projet traitant des migrations internes en Chine, projet qui a continué à mettre en avant la problématique des conditions de vie des migrants, piliers encore ignorés de l'essor économique. Les efforts de plaidoyer continuent dans le cadre de ce projet avec une manifestation phare, le festival des Migrants. Les activités se sont étendues ces derniers mois en Mongolie. L'importance des nouvelles technologies comme outils de lutte contre la pauvreté avait déjà été démontrée au cours de la première phase d'un des projets qui s'est maintenant étendu avec l'identification de nouveaux sites.

01611 Améliorer, dans les États arabes, les compétences socioéconomiques des jeunes défavorisés

316. Progrès réalisés :

- (i) Le renforcement des capacités de formateurs appartenant à des organisations gouvernementales et des ONG s'est poursuivi et des manuels de formation pour l'acquisition d'aptitudes utiles dans la vie courante et de compétences professionnelles ont été produits en vue d'améliorer les compétences socioéconomiques des jeunes marginalisés du Liban, d'Égypte, du Soudan, du Yémen et des Territoires autonomes palestiniens et de faciliter leur emploi.

01612 Rompre le cercle vicieux de la pauvreté des femmes : autonomiser les adolescentes pour qu'elles soient des agents de transformation sociale en Asie du Sud

317. Progrès réalisés :

- (i) Des consultations ont eu lieu avec le Ministère pakistanais de l'éducation et l'Institute for Development Studies and Practices (partenaire de la mise en œuvre du projet), ainsi que d'autres partenaires, afin de promouvoir les programmes de renforcement des compétences des jeunes femmes marginalisées par le biais de l'apprentissage au sens large, sur la base d'une vision partagée de l'emploi des filles et des femmes au Bangladesh, en Inde, au Pakistan et au Népal.
- (ii) De solides partenariats ont été mis en place avec la Fondation des sciences et le Ministère des sciences et technologies du Pakistan, et la 3^e réunion du réseau sous-régional de scientifiques pour la vulgarisation des sciences a été organisée en collaboration avec eux à Islamabad (Pakistan), du 10 au 12 avril 2006, en vue d'examiner les contenus d'apprentissage élaborés à des fins de vulgarisation scientifique et de planifier la préparation d'une brochure illustrée sur les questions relatives à l'eau, s'accompagnant d'un manuel de formation des formateurs.
- (iii) Un rapport sur l'évaluation des activités relatives aux sciences au Bangladesh a été élaboré.
- (iv) Les activités visant à promouvoir l'accès des jeunes marginalisés aux TIC se sont poursuivies en collaboration avec des ONG partenaires actives auprès des jeunes.

318. Défis et facteurs de réussite :

- (i) Tous les pays ne mettant pas en œuvre les projets au même rythme, ils n'aboutissent pas à des résultats tous en même temps.
- (ii) Des mécanismes souples de communication ont été mis en place entre BSP/YTH et les ONG travaillant auprès des jeunes.

02411 Les techniques de construction autochtones en Asie centrale et en Afghanistan

319. *Progrès réalisés :*

- (i) Un manuel de formation aux techniques traditionnelles de construction et à la réparation des architectures en terre a été traduit en russe et mis au point en vue d'être publié.

02412 L'alliance UNISOL-TAPE contre la pauvreté

320. *Progrès réalisés :*

- (i) Le « Forum international sur l'ingénierie et les technologies au service de l'élimination de la pauvreté » a été organisé à Pretoria (Afrique du Sud), en février 2006.
- (ii) Les membres de SAHARA et d'UNISOL ont présenté deux ateliers :
 - l'un en Afrique sur la mise en place de mécanismes d'échange de connaissances entre chercheurs et décideurs, auquel a également participé le National AIDS Control Council kenyan ; et
 - l'autre sur la création de liens productifs et durables entre les communautés locales, les gouvernements et la communauté internationale lors du Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales (IFSP), organisé par le programme de recherche intergouvernemental « Gestion des transformations sociales » (MOST) de l'UNESCO, du 20 au 24 février 2006, en Argentine.

321. *Défis et facteurs de réussite :*

- (i) La stratégie d'alliance d'UNISOL ouvre de nouvelles possibilités d'échanges et favorise le développement conjoint des TIC.
- (ii) Dans le cadre du soutien aux activités de projet en matière d'ingénierie et de technologies au service de l'élimination de la pauvreté et de leur promotion, le Prix Mondialogo des sciences de l'ingénieur coparrainé par Daimler-Chrysler et l'UNESCO, qui favorise le travail de jeunes ingénieurs et la réalisation des OMD relatifs à la réduction de la pauvreté, a été décerné (constatant le succès de ce projet, Daimler-Chrysler a récemment annoncé son soutien à un deuxième prix en 2006-2007).

03311 Programme de petites bourses pour l'élimination de la pauvreté : développer les capacités nationales de recherche et d'analyse des politiques

322. *Progrès réalisés :*

- (i) Le programme de la consultation nationale sur la pauvreté en tant que question relative aux droits humains a été établi avec l'Université Tres de Febrero (Argentine) et le Bureau de l'UNESCO à San José.
- (ii) Au Niger, des groupes thématiques chargés de rédiger le nouveau document de stratégie pour la réduction de la pauvreté ont bénéficié d'une formation à la problématique pauvreté et droits humains.

03312 Réduction de la pauvreté en milieu urbain chez les femmes et les jeunes migrants en Chine et en Mongolie

323. *Progrès réalisés :*

- (i) Des contrats ont été négociés avec des organisations partenaires en vue d'offrir des formations professionnelles et d'autres services concrets aux migrants.

- (ii) Une manifestation publique d'une semaine a été organisée du 14 au 18 juin en vue de mobiliser l'opinion sur la situation des migrants et les questions qui les concernent (Fête des migrants).

03313 Lutte contre la traite des êtres humains en Afrique

324. *Progrès réalisés :*

- (i) Des documents d'orientation ont été finalisés pour le Mozambique, l'Afrique du Sud, le Nigéria, le Bénin, le Togo et le Lesotho en coopération avec des spécialistes internationaux et des parties prenantes locales.
- (ii) La coopération avec les principales organisations régionales et internationales s'est intensifiée en Afrique occidentale et australe en vue de sensibiliser davantage les décideurs aux outils de lutte contre la traite des êtres humains.

325. *Défis et facteurs de réussite :*

Il était essentiel qu'une coopération fructueuse s'instaure avec les bureaux hors Siège et les chercheurs. Cependant, il s'avère difficile d'identifier des chercheurs qualifiés dans certains pays et d'intégrer des stratégies de lutte contre la traite dans les politiques nationales d'élimination de la pauvreté.

03314 Contribution à l'élimination de la pauvreté en renforçant la sécurité humaine au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal

326. *Progrès réalisés :*

- (i) Tenue de la consultation nationale malienne sur la pauvreté en tant que question relative aux droits humains le 14-15 juin 2006.
- (ii) Plans d'action reçus, développés par les Comités du Mali et du Niger concernant en particulier la relecture des DSRP et la formation des groupes thématiques.

327. *Défis et facteurs de réussite :*

La consultation nationale au Bénin prévue pour le mois d'avril a dû être reportée à la demande du Ministère de la défense, de la législation et des droits de l'homme du Bénin (fin septembre 2006).

03315 Renforcer les capacités d'action contre la pauvreté

328. *Progrès réalisés :*

- (i) Réunions mensuelles organisées pour former les équipes de projets aux différentes approches et concepts adoptés dans l'élimination de la pauvreté : OMD, DSRP, approche par les droits humains.
- (ii) Revue semestrielle organisée pour assurer la cohérence conceptuelle des différents projets d'élimination de la pauvreté.
- (iii) Atelier de synthèse de quatre années d'exécution du programme organisé, avec la formulation de recommandations distribuées au Collège des ADG et au Directeur général.
- (iv) Partenariats établis avec le PNUD, SURF/DAKAR, l'Université de Québec, ATD Quart Monde.

- (v) Appui direct fourni aux projets, en particulier les projets « petites bourses de recherche » et « contribution à l'élimination de la pauvreté et renforcement de la sécurité humaine ».

04311 Développement de l'écotourisme culturel dans les régions montagneuses d'Asie du Centre et du Sud

329. Progrès réalisés :

- (i) Un suivi régulier des chambres d'hôtes existantes dans les communautés a été effectué grâce à la réalisation d'enquêtes auprès de la clientèle et de visites de partenaires sur le terrain.
- (ii) Des festivals locaux ont été organisés en vue de la conservation et de la valorisation du patrimoine culturel et naturel dans les zones du projet.
- (iii) Les partenaires de projet sur le terrain ont soumis leurs contributions à un document d'orientation récapitulant les enseignements tirés de la promotion de l'écotourisme culturel au sein de communautés situées dans certaines régions montagneuses d'Asie du Centre et du Sud.

04313 Le Sahara des cultures et des peuples

330. Progrès réalisés :

- (i) Préparation d'un document d'orientation stratégique.
- (ii) Deux réunions de présentation des premiers résultats du CCT (Approche UNESCO CCT interdisciplinarité + dimension culturelle des droits humains/pauvreté).

331. Défis et facteurs de réussite :

- (i) Collaboration renforcée avec les agences des Nations Unies sur le projet.
- (ii) Succès de la présentation du projet Sahara et de la route des ksour comme exemple de lutte contre la pauvreté et la désertification au WED à Alger.

05311 Applications novatrices des TIC pour la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD

332. Progrès réalisés :

- (i) Un contrat a été conclu entre l'UNESCO et l'Université de technologie du Queensland (QUT) et le mémorandum d'accord entre l'UNESCO et le PNUD sur le volet production et gestion de contenus pour les applications des TIC à l'appui des OMD a été signé en avril 2006.
- (ii) Douze lieux d'exécution du projet ont été choisis au Sri Lanka, en Inde et au Népal et huit chercheurs locaux ont été recrutés.
- (iii) Un atelier sur la recherche-action dans le domaine de l'ethnographie a été organisé à New Delhi du 10 au 14 août et dirigé par des formateurs australiens qui ont formé aux méthodes de recherche en ethnographie huit chercheurs locaux et d'autres membres de l'équipe chargée du projet.

(ii) *La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir*

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2006-2007 \$	Dépenses au 30.06.2006 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2006 %
Total, La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	2.833	612	21,6

(en milliers de dollars des États-Unis)

333. Le Secteur de la communication et de l'information, en tant que secteur chef de file, a continué de piloter des projets au titre de ce thème transversal. Durant le premier semestre de l'exercice biennal, certains projets étaient toujours en cours de planification et d'élaboration, alors que d'autres étaient bien avancés, des partenariats ayant été conclus et la mise en œuvre engagée.
334. L'expérience du précédent exercice biennal a prouvé que la réussite des projets relatifs aux thèmes transversaux repose sur la durabilité, l'intersectorialité et le travail en équipe. La durabilité est un facteur clé de réussite du projet que seuls une action commune et de solides partenariats peuvent garantir. Au cours de l'exercice considéré, il a été notifié de façon officielle que des contributions financières extrabudgétaires seront versées pour le lancement de nouveaux projets et le renforcement des activités en cours dans le cadre de ce thème transversal.
335. L'accès limité à l'Internet et le manque d'harmonisation des systèmes d'enseignement ouvert et à distance au niveau national figurent parmi les défis à relever pour mettre en œuvre les projets TIC. Déterminer les points communs et établir des réseaux de partage de l'information permettrait des consultations et une collaboration sur les politiques à mener beaucoup plus larges et plus poussées.

01621 **Base de connaissances concernant l'enseignement supérieur ouvert et à distance**

336. *Progrès réalisés :*

- (i) Deux réunions régionales sur le renforcement des capacités des partenaires ont été organisées en février 2006.
- (ii) Des normes ont été élaborées pour l'enseignement ouvert et à distance et de nouveaux sites ont été initiés à la taxinomie.
- (iii) Un forum électronique international a été organisé en mars 2006 afin de poser les bases d'une communauté de pratique internationale en matière d'enseignement ouvert et à distance de qualité.

337. *Défis et facteurs de réussite :*

La coopération entre les membres de l'équipe de projet pour dresser la liste des participants est l'un des principaux facteurs de réussite, ainsi que la participation aux discussions sur le Forum électronique international.

01622 Application de la télédétection à la gestion intégrée des écosystèmes et des ressources en eau en Afrique

338. *Progrès réalisés :*

- (i) La coopération internationale et le transfert de technologie ont été renforcés avec l'Agence spatiale canadienne, des instituts norvégiens spécialisés dans le domaine de l'environnement, notamment l'Institut Nansen pour l'environnement et la télédétection, l'Institut météorologique norvégien et l'Institut de géophysique, ainsi qu'avec l'Université de Bergen et l'Institut de recherche marine.
- (ii) Une chaire internationale en physique mathématique et applications a été créée et mise en place à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin.
- (iii) La coopération intersectorielle au sein de l'Organisation et la mise en œuvre d'activités communes ont été renforcées, avec une participation accrue des Bureaux hors Siège de l'UNESCO à Dakar, Nairobi, Harare, Abuja et Windhoek.
- (iv) Des réunions de sensibilisation avec les ambassadeurs et délégués permanents de l'UNESCO ont été organisées.
- (v) Le Ministère flamand de la science et de l'innovation à Bruxelles a annoncé le versement de ressources extrabudgétaires d'un montant de 350.000 dollars à l'appui du renforcement et de l'extension d'un réseau d'organismes de recherche en télédétection et d'universités de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

01623 Les TIC au service de l'alphabétisation, en particulier dans les pays de l'E-9

339. *Progrès réalisés :*

- (i) Une consultation sur la mise en œuvre du projet a été organisée avec les autorités nationales et les bureaux de l'UNESCO.

340. *Défis et facteurs de réussite :*

- (i) Créer un environnement d'apprentissage, faire connaître et rendre accessibles les TIC dans le domaine de l'éducation, et de l'alphabétisation en particulier, reste un défi majeur à relever pour mettre en œuvre ce projet de thème transversal.
- (ii) L'intégration des TIC aux politiques d'éducation nationale est un facteur de réussite, tout comme les résultats vérifiables des applications fondées sur les TIC mises au point pour l'éducation et l'alphabétisation durant la première phase du projet et actuellement utilisées.

02421 Voix des petites îles

341. *Progrès réalisés :*

- (i) La participation au forum des jeunes organisé par la « Voix des petites îles » sur l'Internet a augmenté de façon importante suite à sa réorganisation et à la mise en place de sections distinctes pour les étudiants plus jeunes et ceux plus âgés.
- (ii) Une refonte importante du carnet d'adresses du forum mondial organisé par la « Voix des petites îles » a été entreprise avec l'ajout de plus de 2.000 adresses.
- (iii) Le forum mondial de la « Voix des petites îles » devient un outil de plus en plus puissant, comme en attestent les évolutions suivantes :

- la discussion sur la vulnérabilité insulaire a inspiré à des partenaires des Palaos la mise en place d'un groupe de discussion interrégional en ligne sur ce même thème ;
 - d'autres organisations, comme la Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées (PACSU), ont demandé à ce que des sujets spécifiques soient analysés.
- (iv) Une nouvelle vidéo a été produite sur la « Voix des petites îles », présentant les activités sur le terrain relatives au développement durable ainsi que les échanges interrégionaux ; elle sera prête à être diffusée à partir du mois d'août 2006.
- (v) Une nouvelle vidéo sur la Vision des jeunes, présentant le résultat des activités relatives aux jeunes à la réunion internationale des PEID à Maurice en 2005, a également été préparée.
- (vi) Malgré une connexion Internet lente et restreinte sur beaucoup d'îles, une évaluation externe du forum des jeunes organisé par « la Voix des îles » sur l'Internet a montré que celui-ci était apprécié tant par les enseignants que par les étudiants et qu'il apportait des idées incitant à une modification des comportements et à des façons d'agir qui contribuent à un mode de vie viable dans les îles.

342. *Défis et facteurs de réussite :*

- (i) Dans la mesure où la « Voix des petites îles » ne dispose pas de fonds suffisants pour permettre de nouvelles connexions Internet dans un nombre d'îles significatif, elle s'est surtout attachée à créer des lieux de discussion approfondie (des forums en ligne) pour les internautes actuels.
- (ii) En conséquence, le forum mondial de la « Voix des petites îles » est presque devenu un nom familier dans de nombreuses îles, et le forum des jeunes incite à une modification des comportements.

02422 Portails locaux d'information océanographique pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes

343. *Progrès réalisés :*

- (i) Le Portail océan pour l'Afrique et les projets ODINAFRICA de la COI/UNESCO ont été reconnus comme des partenaires clés pour l'organisation d'une réunion régionale sur la mise en place d'un centre d'échange d'information concernant l'environnement côtier et marin d'Afrique de l'Est, au cours d'une réunion organisée par le PNUE à Nairobi (Kenya), en mai 2006.
- (ii) Un projet de mémorandum d'accord définissant la collaboration entre l'Initiative environnementale du NEPAD (COSMAR) et l'UNESCO pour la mise en œuvre d'activités conjointes a été présenté pour examen au Gouvernement du Kenya, pays qui accueille le secrétariat de la COSMAR.

344. *Défis et facteurs de réussite :*

La difficulté majeure dans l'exécution du projet a été la suppression de la connexion Internet de publics cibles en raison du démantèlement d'un certain nombre de points d'accès publics au réseau, suite à des réductions budgétaires.

03321 Les TIC comme moyen d'améliorer la gouvernance locale

345. *Progrès réalisés :*

- (i) Un projet de formation à la cybergouvernance a été préparé.
- (ii) En collaboration avec l'Universidad Externado de Colombia, un cours de formation a été conçu et une formation à la cybergouvernance locale a démarré dans la région Afrique.

346. *Défis et facteurs de réussite :*

Le principal facteur de réussite a été la coopération active avec les partenaires spécialisés, qui a permis de réaliser certaines activités en avance sur le calendrier.

04321 Projet de Route de la Volga « lien fluvial entre les mers (mer Baltique, mer Noire et mer Caspienne) pour l'éducation au patrimoine mondial en faveur du développement durable grâce aux TIC »

347. *Progrès réalisés :*

- (i) La communication et le dialogue avec les écoles du RÉSEAU ont été renforcés et les bonnes pratiques de ces écoles ont été évoquées en détail sur la nouvelle version du portail Web du projet de Route de la Volga.
- (ii) Des matériels produits par les étudiants sur le développement durable et le patrimoine mondial ont été sélectionnés lors du forum international consacré au thème « Along the Great Volga River Route: Young people set sail to Explore World Heritage, Sustainable Development, Information and Communication Technologies » (Le long de la Route de la Volga : des jeunes embarquent pour explorer le patrimoine mondial, le développement durable et les technologies de l'information et de la communication), qui s'est tenu en Fédération de Russie en mai 2006.
- (iii) Des ateliers nationaux sur la formation des enseignants ont été organisés dans divers pays associés au projet de Route de la Volga.
- (iv) Le projet est aussi une contribution concrète à la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable.

348. *Défis et facteurs de réussite :*

- (i) L'harmonisation des divers aspects du portail Web du projet de Route de la Volga est un facteur de réussite.
- (ii) Un autre facteur qui a contribué à ce succès a été la meilleure qualité des contributions apportées par les participants en vue de la réalisation des objectifs du projet grâce aux TIC.

04322 « DigiArts » : pratiques créatrices utilisant des TIC pour promouvoir la diversité culturelle

349. *Progrès réalisés :*

- (i) En mai 2006, un certain nombre de séminaires de renforcement des capacités s'adressant à de jeunes chercheurs et praticiens spécialisés originaires de pays en développement ont été organisés à Dakar.

- (ii) Plusieurs autres ateliers ont été organisés à Beyrouth et Dakar sur l'utilisation des médias numériques dans les pratiques artistiques - donnant lieu à la réalisation d'œuvres d'art audiovisuelles numériques.
- (iii) De nombreux jeunes appartenant à des écoles, des clubs ou des centres communautaires se sont inscrits pour participer à un projet Web dans le cadre duquel ils devaient traiter le thème de l'environnement urbain en utilisant des outils numériques.
- (iv) Une publication intitulée « Kit de l'UNESCO sur la jeunesse et l'art numérique destiné aux éducateurs » a été publiée en ligne et sur papier pour encourager les éducateurs à faire appel à un processus d'apprentissage en ligne créatif et unique en son genre dans des environnements éducatifs différents (formels ou non formels).
- (v) Les réseaux DigiArts Africa et Digi Youth ont été renforcés, et des échanges de ressources ont eu lieu grâce aux réseaux.
- (vi) Un séminaire sur le réseau DigiArts Africa auquel ont participé de nouveaux venus dans la production numérique africaine s'est tenu en marge de la Biennale Dak'Art.
- (vii) Des ressources extrabudgétaires s'élevant à 30.000 dollars des États-Unis, versées par la fondation culturelle privée Daniel Langlois, et un montant de 6.000 dollars, don de la Fondation ISEA2006/ZeroOne San Jose, ont été réunis pour financer des activités de projet.

**05321 Les TIC en tant qu'instrument de lutte contre le VIH/SIDA :
modifier le comportement des jeunes par l'éducation préventive**

350. *Progrès réalisés :*

- (i) La réunion de consultation régionale sur la prévention du VIH/SIDA s'est tenue au Mali en février 2006. La réunion a permis d'évaluer l'impact des activités des partenaires en Afrique de l'Ouest et d'étudier de nouvelles possibilités de collaboration. Pendant la réunion de consultation, les partenaires ont également défini un plan d'action et se sont penchés sur de nouvelles initiatives de prévention du VIH/SIDA chez les jeunes par le biais de l'information et de la communication lancées dans le cadre des plans régionaux et nationaux dans quatre pays, à savoir le Burkina Faso, la Guinée, le Mali et le Nigéria.

**05322 Application des TIC dans le secteur de l'audiovisuel et les services publics
de radiotélévision dans les pays en développement**

351. *Progrès réalisés :*

- (i) Plusieurs films et documentaires réalisés par des cinéastes en Argentine, en Colombie, au Danemark, en Égypte, en Inde, au Niger et au Pakistan ont été présentés en mai 2006. Ces films abordent des questions de société importantes et ils seront diffusés à la télévision par les chaînes de service public.
- (ii) Un ouvrage sur les « Tendances des marchés audiovisuels : Perspectives régionales - Vues du Sud » a été publié en mai 2006. Cette publication analyse les tendances actuelles du paysage audiovisuel dans trois sous-régions ainsi qu'au niveau international et présente des études de cas sur le Burkina Faso, la Colombie, l'Inde, le Nigéria, le Pérou, les Philippines, le Sénégal, la Thaïlande et le Venezuela.
- (iii) Des ateliers de renforcement des capacités ont également été organisés à Bogota, à Dakar et dans d'autres villes du Sénégal entre février et mars 2006 pour diffuser les résultats des recherches menées sur les tendances actuelles et les politiques de l'audiovisuel.

352. *Défis et facteurs de réussite :*

- (i) Les analyses de l'économie et de la réglementation des industries culturelles demeurent complexes, et les données sont largement insuffisantes, en particulier dans les pays en développement.
- (ii) La coopération et l'interaction intersectorielles avec les bureaux hors Siège s'est avérée essentielle dans la conduite des recherches sur la radiotélévision et les services audiovisuels dans le monde et aussi pour stimuler le débat sur les enjeux économiques et culturels de l'industrie de l'audiovisuel.
- (iii) Il est nécessaire de renforcer davantage les capacités pour favoriser des productions locales de qualité traitant de thèmes majeurs de développement et de société.
- (iv) Les crédits supplémentaires recueillis ainsi que les contributions en nature d'organisations comme le Centre international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF) et l'Université radiophonique et télévisuelle internationale (URTI), ainsi que d'organismes de radiotélévision et de producteurs africains ont contribué au succès du projet.

05323 Les TIC au service du dialogue interculturel : développer les capacités de communication des populations autochtones

353. *Progrès réalisés :*

- (i) Des contenus ont été produits pour les médias par 11 communautés autochtones qui ont bénéficié d'une formation en 2004-2005 ; l'objectif recherché était de préserver les ressources culturelles des populations autochtones en favorisant leur accès aux TIC et en encourageant le dialogue interculturel.
- (ii) Des contenus locaux récemment produits ont été diffusés dans le monde entier par le biais de différents canaux : médias, universités, festivals, manifestations nationales, unités de cinéma mobiles pour les zones rurales, etc.
- (iii) Pendant le premier semestre 2006, des actions de sensibilisation à la créativité des populations autochtones et à l'importance de la diversité culturelle ainsi qu'à leur expression au moyen des TIC ont été menées, renforçant ainsi le dialogue interculturel.
- (iv) Des modalités de planification et de mise en œuvre ont été élaborées avec les bureaux hors Siège en vue du lancement de la seconde phase de ce projet.
- (v) De nouveaux groupes autochtones et établissements de formation ont été sélectionnés en Bolivie, au Kenya, au Pérou et en Sibérie (Fédération de Russie).

354. *Défis et facteurs de réussite :*

L'un des principaux défis consiste à identifier des établissements de formation et des formateurs qui sont capables d'offrir des formations du plus haut niveau de qualité aux groupes autochtones tout en préservant les formes autochtones de récit et d'expression.

05324 Campus électronique - amélioration de l'apprentissage ouvert et à distance

355. *Progrès réalisés :*

- (i) Les organismes ci-après ont été sélectionnés comme partenaires en Afrique : l'Institut national de formation des enseignants en Angola ; l'Institut d'enseignement supérieur au Cap-Vert, l'Institut supérieur d'enseignement à distance en Guinée et l'Université

pédagogique nationale et l'Université de Kinshasa en République démocratique du Congo.

- (ii) D'autres contacts ont été menés avec l'Université de la francophonie, le Centre national d'enseignement à distance en France et l'Université du Pernambouc au Brésil.

356. *Défis et facteurs de réussite :*

L'introduction des TIC dans les programmes des établissements de formation des enseignants en Afrique subsaharienne crée un environnement propice pour la création d'un fonds documentaire librement accessible sur l'éducation.

05325 Utilisation des TIC dans l'éducation à distance pour les établissements d'enseignement secondaire en Asie, en Afrique et en Amérique latine

357. *Progrès réalisés :*

- (i) Grâce au partenariat établi, le Namibian College for Open Learning (NAMCOL) et le South African Institute for Distance Education (SAIDE) ont dispensé une formation aux méthodes de l'apprentissage ouvert et à distance aux coordonnateurs, tuteurs et apprenants du NAMCOL.
- (ii) L'UNESCO a également noué un partenariat avec la Fondation UVIA et le « Programa del Muchacho Trabajador (Programme pour les garçons pourvus d'un emploi) » et le Ministère de la protection sociale équatorien. L'équipe de l'UNESCO a élaboré un programme complet d'apprentissage ouvert et à distance.
- (iii) Un groupe d'étude soucieux en particulier de faire baisser les tarifs d'accès à l'Internet a été créé sous la direction du Ministère de l'éducation et de la science du Kazakhstan et il regroupe des représentants de l'UNESCO, d'EdNET, de KazRENA, de Kazaktelecom, de AO National Information Technologies et d'autres organisations apparentées.

358. *Défis et facteurs de réussite :*

- (i) Les défis sont notamment : un accès médiocre à l'Internet et la complexité des recherches à effectuer en ligne pour trouver des matériels appropriés et la charge de travail des concepteurs des canevas pédagogiques parallèlement à leurs fonctions d'enseignant.
- (ii) Il n'est pas possible à ce stade de mettre en place un système commun d'apprentissage ouvert et à distance « interopérable » pour tous les sites en raison des différences entre l'architecture de réseau, la langue, la structure administrative, les formats de données et les standards utilisés par chacun d'entre eux. Les efforts d'harmonisation devraient d'abord être conduits au niveau national.

05326 Promotion des logiciels libres et gratuits (FOSS) et renforcement des capacités pour le développement d'outils de logiciels libres et gratuits pour le traitement de l'information et l'éducation

359. *Progrès réalisés :*

- (i) Des actions ont été lancées pour sélectionner des partenaires potentiels appliquant les solutions FOSS de l'UNESCO, en particulier des universités techniques nationales en Asie centrale.

- (ii) Les mécanismes de financement de certaines plates-formes ont été élaborés pendant une réunion de consultation et l'élaboration d'un logiciel FOSS, « Museolog », a été entreprise en collaboration avec Samsung Electronics.
- (iii) Dans le cadre de l'activité sur les solutions FOSS pour la recherche et les applications océanographiques et maritimes, des consultations techniques avec des partenaires compétents tels que l'IAMSLIC ont été organisées et un prototype de système a été mis au point pour l'Afrique.
- (iv) Un soutien important pour le développement de CDS/ISIS a été fourni par les partenaires au financement, qui ont participé à la réunion de consultation de deux jours consacrée à CDS/ISIS.

360. *Défis et facteurs de réussite :*

- (i) La stratégie appliquée par l'UNESCO pour établir des partenariats avec de nouvelles parties prenantes a permis de sélectionner les meilleurs logiciels mis au point par de jeunes programmeurs d'Asie centrale.
- (ii) Des difficultés ont été rencontrées pour sélectionner des partenaires nationaux en Afrique et dans la région des Caraïbes et mettre en place et faire fonctionner la structure de gestion chargée d'assurer la régularité des contributions à la banque de logiciels.
- (iii) Parmi les principaux défis, il faut citer le manque de fiabilité des infrastructures techniques, de la qualité des contributions, de la visibilité et de l'utilisation du service.

Évaluation et audit

361. Résultat escompté : Risques majeurs recensés et prise en main de la prévention des risques par la direction assurée.

Progrès réalisés :

- (i) IOS a mis au point des modèles de risque qui sont régulièrement mis à jour et servent de base pour fixer les priorités en matière d'audit.
- (ii) Le Comité du contrôle interne, dont la composition a récemment été réaménagée (174 EX/29, paragraphe 33), s'est réuni pour la première fois les 29 et 30 juin 2006 et passera en revue les processus à l'œuvre dans la surveillance des risques.

362. Résultat escompté : Culture de l'Organisation (orientation vers les résultats, obligation redditionnelle, contrôles internes) et fonctionnement de l'Organisation (processus de travail, respect des politiques et procédures en vigueur, bons résultats de programme obtenus grâce aux évaluations) modifiés sous l'effet de la Stratégie et des objectifs à long terme d'IOS (2002-2007), notamment par des initiatives de renforcement des capacités/de formation.

Progrès réalisés :

- (i) La direction est responsable de la mise en œuvre des recommandations résultant du contrôle interne par l'intermédiaire du Comité du budget et des finances et du Collège des ADG.
- (ii) Une récapitulation des conclusions de huit évaluations d'instituts et centres a été fournie à la direction et au Conseil exécutif (174 EX/20).

- (iii) Plusieurs activités de contrôle ont été entreprises au cours de la période : dix évaluations d'activités de grands programmes, six évaluations thématiques, quatre évaluations de bureaux hors Siège, quatre évaluations d'instituts et centres de l'UNESCO, participation active à l'examen des grands programmes II et III, un audit au Siège, six audits hors Siège, deux audits extrabudgétaires hors Siège, deux audits d'instituts, trois enquêtes.
- (iv) Les activités visant à améliorer le renforcement des capacités du personnel ont consisté en une formation à l'évaluation dispensée dans deux bureaux hors Siège à laquelle ont participé 73 membres du personnel et en une formation administrative assurée par IOS à l'issue des audits hors Siège.
- (v) Le Directeur général a porté les principaux éléments d'un programme en matière d'éthique proposé par DIR/IOS et DIR/HRM à la connaissance du Conseil exécutif.

Défis et facteurs de réussite :

Il s'agira d'obtenir les ressources extrabudgétaires nécessaires à ce programme.

363. Résultat escompté : Stratégie d'évaluation de l'UNESCO (2002-2007) évaluée et résultats utilisés comme base de l'élaboration de la stratégie d'évaluation de l'UNESCO (2008-2013).

Progrès réalisés :

- (i) Un examen indépendant de la stratégie d'évaluation de l'UNESCO a été entrepris et la nouvelle stratégie sera présentée (175 EX/26) à la 175^e session du Conseil exécutif. Le document 175 EX/26 propose une stratégie d'évaluation pour la période 2006-2013.

364. Résultat escompté : Produits d'IOS améliorés à la suite du contrôle d'assurance de qualité (QAR) des fonctions d'IOS par une équipe extérieure indépendante.

Progrès réalisés :

- (i) Un contrôle interne d'assurance de qualité de la fonction d'audit, qui a été mené par un expert extérieur, a confirmé qu'IOS respectait généralement les normes de l'Institut des auditeurs internes, y compris en matière d'établissement de rapports, ce que confirmera une validation externe en juillet 2006.

Normes internationales et affaires juridiques

365. Résultat escompté : Meilleure protection des droits de l'Organisation, en particulier de ses privilèges et immunités.

Progrès réalisés :

- (i) Poursuite des actions de rappel de privilèges et immunités en réponse aux différents actes de procédures judiciaires notifiés à l'Organisation.

366. Résultat escompté : Prévention des risques de mise en cause de la responsabilité de l'Organisation et réduction des cas de non-respect de ses règles, règlements et procédures.

Progrès réalisés :

- (i) Dans le cadre de contestations de membres du personnel, la conformité des avis de HRM au regard des dispositions du Statut et Règlement du personnel a été assurée.

- (ii) Les règles et procédures de l'Organisation lors de la préparation des documents soumis au Conseil exécutif ont été respectées.
- (iii) Vérification et amélioration de la rédaction d'un large éventail d'accords conclus par l'Organisation avec les États membres (MOUs, accords généraux de fonds-en-dépôt, accords pour la tenue de conférences hors Siège), les organisations intergouvernementales (accords de coopération soumis à l'approbation préalable du Conseil exécutif) et toutes autres entités juridiques (accords de création de chaires UNITWIN avec les institutions académiques) sur demande des secteurs de programme et de ERC.

367. Résultat escompté : Finalisation de textes visant à mettre à jour les règles, règlements et procédure de l'Organisation afin d'en améliorer le processus décisionnel.

Progrès réalisés :

- (i) Assistance continue fournie à HRM pour une meilleure formulation des circulaires administratives.
- (ii) Contribution à la finalisation des Directives concernant l'utilisation du nom, de l'acronyme, de l'emblème et des noms de domaine Internet de l'UNESCO.
- (iii) En matière de suivi des textes normatifs de l'Organisation, le Conseil exécutif a reçu des propositions sur l'établissement d'un modèle de principes directeurs harmonisé pour les conventions dont le suivi est assuré par le Conseil et sur de nouvelles procédures sur l'application des conventions et recommandations n'ayant aucun mécanisme de suivi.

368. Résultat escompté : Élargissement et amélioration des avis juridiques destinés aux activités de normalisation, de programmation et de décentralisation.

Progrès réalisés :

- (i) Formulation de nombreux avis juridiques dans le cadre de l'établissement de centres et instituts de l'UNESCO et au Bureau de la coordination hors Siège lors de la conclusion d'accords de siège.

369. Résultat escompté : Projets d'instruments normatifs finalisés, action normative coordonnée en coopération avec les différents secteurs et procédures de suivi et d'application de ces instruments renforcées et harmonisées.

Progrès réalisés :

- (i) Une assistance juridique a été fournie dans la préparation de la 1^{re} réunion intergouvernementale chargée de l'élaboration du projet de déclaration de principes concernant les objets culturels déplacés en relation avec la Seconde Guerre mondiale et à l'occasion de la 1^{re} Assemblée générale des États parties de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.
- (ii) De nouvelles procédures de suivi ont été proposées au Conseil exécutif.
- (iii) Organisation d'un colloque sur les 60 ans de l'action normative de l'UNESCO.

370. Résultat escompté : Mise à jour et développement du site Internet consacré aux textes normatifs de l'UNESCO et extension du site aux autres activités de l'Office.

Progrès réalisés :

- (i) Développement de nouvelles rubriques consacrées aux comités dont LA assure le secrétariat et aux résolutions/décisions des organes directeurs de l'Organisation.

371. Résultat escompté : Outils de travail de l'Office consolidés en vue d'accroître l'efficacité et les délais de livraison des services de conseil et d'assistance qu'il dispense.

Progrès réalisés :

- (i) Mise à jour de ses instruments de recherche et d'évaluation, lancement d'un projet de numérisation des dossiers et poursuite du développement d'une base de données interne répertoriant l'intégralité des avis juridiques rendus depuis 1948 devant les organes directeurs.

Programme de participation

372. À la date limite de présentation des requêtes au titre du Programme de participation pour le biennium 2006-2007, 171 États membres et membres associés avaient présenté des requêtes. Quarante-six d'entre eux font partie des pays les moins avancés, sept appartiennent au groupe des neuf pays les plus peuplés et huit au Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. De même, 70 organisations internationales non gouvernementales avaient soumis des demandes.

373. À la suite de la première réunion du Comité intersectoriel sur le Programme de participation qui a suivi le processus d'enregistrement des requêtes et leur évaluation par les secteurs de programme et les services liés au programme, le Directeur général a approuvé 202 requêtes en faveur des États membres et Membres associés pour un montant de 3.667.200 dollars, ainsi que 13 requêtes au titre de l'aide d'urgence pour un montant de 418.000 dollars.

374. Une deuxième réunion du Comité intersectoriel sur le Programme de participation s'est tenue début juillet 2006. Ses résultats sont inclus dans le rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du Programme de participation et de l'aide d'urgence (175 EX/36).

Coordination de l'action en faveur de l'Afrique

375. L'ensemble des activités menées au cours des dix derniers mois ont été articulées autour de la tenue de la 6^e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (Khartoum, janvier 2006) et du suivi de cette conférence.

376. Ce sommet, qui a pris d'importantes décisions dans les domaines de compétence de l'Organisation, particulièrement en ce qui concerne l'éducation et la culture, constitue une consécration du partenariat privilégié que nous avons établi avec l'Afrique en même temps qu'elle confirme la translation progressive imprimée à notre coopération africaine vers une approche régionale intégrative.

377. Cette évolution, entamée de façon volontariste par l'Organisation depuis 2001, devrait connaître sa pleine mesure au cours du présent biennium, et des suivants, à la faveur du suivi de Khartoum, d'ores et déjà largement pris en compte dans la préparation du 34 C/4 et du

34 C/5, notamment à Luanda à l'occasion de la consultation des Commissions nationales africaines.

378. Pour ce faire, le partenariat établi tant avec la Commission de l'Union africaine qu'avec les communautés économiques sous-régionales (CER) dans le cadre du FOSRASUN devrait être mieux structuré sur le terrain en conférant à nos bureaux hors Siège un rôle plus accru.

379. Résultats escomptés : Liens renforcés avec la Commission de l'Union africaine, le Secrétariat du NEPAD, le Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD, les communautés économiques régionales et sous-régionales. Actions de programme de l'UNESCO en faveur de l'Afrique formulées et mises en œuvre conformément aux priorités du NEPAD.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Coopération avec l'Union africaine : Tenue à l'occasion du Sommet de Khartoum (janvier 2006) d'une session spéciale consacrée à l'éducation et à la culture qui a :
 - proclamé la deuxième décennie africaine de l'éducation (2006-2015) ;
 - adopté le plan d'action de cette décennie ;
 - proclamé 2006 comme année des langues africaines ;
 - adopté une déclaration sur les interfaces entre éducation et culture ;
 - adopté la charte révisée de la Renaissance culturelle africaine et un document de position sur le patrimoine mondial en Afrique ;
 - adopté une recommandation visant la création et le financement de centres d'excellence scientifique et de recherche.
- (ii) La coopération de l'UNESCO avec les organisations sous-régionales connaît aussi, depuis la création du FOSRASUN, une évolution satisfaisante dont le Directeur général rendra compte au Conseil à l'occasion de l'examen des documents 175 EX/38 (coopération de l'UNESCO avec les organisations régionales), 175 EX/42 (coopération avec l'UEMOA) et 175 EX/41 (coopération avec l'EAC).
- (iii) Le Département Afrique a organisé la seconde commission mixte entre l'UNESCO et la CEDEAO le 21 juin 2006 à Abuja, commission mixte conjointement présidée par le Directeur général et le Secrétaire exécutif de la CEDEAO.
- (iv) Participation aux Sommets de l'Union africaine et aux Sommets statutaires de l'IGAD, de la SADC, de la CEN-SAD et de l'UEMOA.
- (v) Contribution à l'effort commun des Nations Unies pour le soutien au NEPAD : organisation de la réunion du Cluster « Sciences et technologies » le 9 juin 2006 au Siège de l'UNESCO.

380. Résultat escompté : Actions de programme de l'UNESCO en faveur de l'Afrique formulées et mises en œuvre conformément aux priorités du NEPAD.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Sensibilisation à la problématique de l'eau en Afrique : soutien financier, avec le secteur des sciences et les délégations permanentes de la RDC et de Belgique, à l'avant-première du film « Congo River : au-delà des ténèbres » et au livre qui en a été tiré, dont

l'objectif est de mobiliser le public et les décideurs sur la problématique culturelle, historique et socioéconomique de l'eau en Afrique.

- (ii) Valorisation du patrimoine africain : en relation avec WHC et les délégations permanentes africaines, contribution au lancement au mois de mai 2006, à Johannesburg, du Fonds pour le patrimoine mondial en Afrique ; Participation à la mise en place des structures de l'Académie africaine des langues.
- (iii) Promotion de la diversité et du dialogue interculturels : en relation avec les secteurs de programme et les délégations permanentes, le Département a participé au Cinquantenaire du Premier Congrès des artistes, intellectuels et écrivains noirs, aux manifestations d'hommage à Léon Damas ainsi qu'aux commémorations des centennaires de Léopold S. Senghor et de Joséphine Baker.

381. Résultat escompté : Liens renforcés avec les États membres africains en vue de contribuer à une intégration régionale et sous-régionale efficace.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les relations bilatérales avec les États membres ont continué à être renforcées grâce à :
 - la visite au Siège de huit chefs d'État, notamment des Présidents : Abdoulaye Wade (Sénégal), Boni Yayi (Bénin), Teodoro Obiang Nguema Mbasango (Guinée équatoriale), Olusegun Obasanjo (Nigéria), Marc Ravalomanana (Madagascar), Amadou Toumani Touré (Mali), João Bernardo Vieira (Guinée-Bissau) et Jakaya Kikwete (Tanzanie) ;
 - des visites officielles effectuées sur le continent par le Directeur général ;
 - des audiences qu'il a accordées à de nombreuses personnalités africaines ;
 - des réunions d'information avec les délégués permanents ;
 - la consultation régionale des Commissions nationales africaines sur le 34 C/4 et 34 C/5, qui a eu lieu à Luanda du 13 au 17 juin 2006.

382. Résultat escompté : Ressources extrabudgétaires mobilisées en faveur de l'Afrique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les activités de partenariat entreprises auprès du secteur public et privé, en vue de la mobilisation de ressources extrabudgétaires destinées à soutenir des projets relatifs à l'éducation des femmes et des jeunes filles en Afrique (conformément aux déclarations du FOSRASUN) ainsi qu'à la préservation et la valorisation du Patrimoine culturel et naturel de Djéné et Tombouctou au Mali, ont été poursuivies avec l'appui de la Commission nationale française pour l'UNESCO.

383. Résultat escompté : Coordination de l'action de l'Organisation en matière de réhabilitation, de reconstruction et de réinsertion dans les pays en situation de postconflit.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Mise en place un groupe de travail intersectoriel coordonné par l'ADG/Afrique chargé de proposer une stratégie cohérente d'appui à la Somalie. De plus, outre le programme PEER, le secteur de l'éducation contribue, aux côtés des autres agences du système, au

travail d'identification, d'analyse et d'évaluation des besoins les plus urgents à résoudre, préliminaire à la mise en place immédiate d'un programme prioritaire.

- (ii) L'UNESCO a contribué à la restauration progressive des institutions et de la vie démocratique de la République démocratique du Congo (RDC) qui devrait conduire, au terme des élections générales du 30 juillet, à la fin de la période de transition. Lancement d'un important programme d'appui au secteur éducatif (PASE) d'un montant de 7,6 millions de dollars sur lesquels 5 millions seront gérés par l'Organisation.
- (iii) Le document 175 EX/25 fait le point des activités mises en œuvre en vue du renforcement de la coopération avec le Soudan.
- (iv) Le document 175 EX/40 fait le point des activités mises en œuvre en Guinée Bissau.
- (v) Le document 175 EX/INF.3 donne toutes les informations pertinentes relatives à la contribution à la mise en œuvre de la Déclaration de Dar es-Salaam adoptée par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays de la région des Grands Lacs.

384. Résultat escompté : Visibilité accrue de l'Organisation auprès de la société civile africaine sous le slogan « Faire et le faire savoir ».

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Publication du « Bilan des activités mises en œuvre par l'UNESCO en Afrique pour la période 2004-2005 ». Cette publication bilingue a fait l'objet d'une large diffusion auprès des délégations permanentes, des Commissions nationales, des Communautés économiques régionales et de la société civile.
- (ii) L'Exposition UA-UNESCO, Khartoum (Janvier 2006) sur le thème : « l'UNESCO et l'Afrique : Mémoire, Libération et Développement des ressources humaines ». L'Organisation a connu une grande visibilité.
- (iii) Réalisation de trois études prospectives : sur la coopération entre l'UNESCO et la CEDEAO ; sur la Diaspora de l'Afrique de l'Ouest : « Intégration et renaissance africaines : le rôle de la diaspora (cas du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal et du Togo) » ; et sur la contribution possible de l'UNESCO à la mise en œuvre des projets de l'UA et des CER dans le domaine des TIC.

Programme de bourses

- 385. Quatre-vingt-sept bourses d'études et de voyage ont été octroyées entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2006 au titre des programmes ordinaire et extrabudgétaire, pour une valeur totale de 1.076.516 dollars. Leur répartition par programme et source de financement ainsi que par région, sexe et domaine d'étude peut être obtenue sur demande.
- 386. Ont été attribuées dans le cadre du Programme de cofinancement de bourses : 22 bourses coparrainées au titre du programme UNESCO/Israël (MASHAV), 5 au titre du programme UNESCO/Pologne et 2 au titre du programme UNESCO/République tchèque. En valeur totale, les contributions en nature des pays donateurs se montent à 570.233 dollars et les fonds d'amorçage fournis par l'UNESCO au titre du Programme ordinaire pour financer des bourses de voyages à 52.283 dollars. Les demandes reçues dans le cadre du Programme UNESCO/Chine de bourses coparrainées (la Grande Muraille) pour 2006 ont été transmises aux autorités chinoises compétentes en vue d'une sélection finale. Ce programme prévoit l'attribution de 25 bourses d'études pour une durée de 11 mois commençant en septembre 2006. Enfin, un mémorandum d'accord concernant un Programme UNESCO/République de

Corée de bourses coparrainées a été signé en avril 2006 entre l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) et l'UNESCO. Au titre de ce programme, dix bourses dans le domaine de l'éducation, d'une durée de deux mois chacune, seront attribuées au cours des trois prochaines années à des candidats de PMA africains.

387. Quinze bourses coparrainées UNESCO/L'Oréal pour les jeunes femmes se consacrant à l'étude des sciences de la vie, ont été octroyées pour une valeur totale de 317.733 dollars ; 18 bourses ont été décernées dans le cadre du Programme de bourses de recherche UNESCO/KEIZO OBUCHI pour une valeur totale de 177.500 dollars ; et 10 bourses de l'Amitié UNESCO/Suzanne Moubarak/Japon-Égypte ont été octroyées, pour une valeur totale de 75.000 dollars, afin de permettre à des femmes chercheurs d'effectuer des études sur la paix et la parité.
388. Un répertoire des bénéficiaires de bourses UNESCO au cours de l'exercice 2004-2005 a été établi et sera distribué à toutes les commissions nationales et délégations permanentes. Enfin, d'utiles informations sur les annonces et offres de bourses sont régulièrement mises en ligne sur le site Web du Programme de bourses de l'UNESCO, consultable à l'adresse : <http://www.unesco.org/fellowship>.

Information du public

- 389. Résultats escomptés : Intensification de l'utilisation par les médias des produits imprimés, en ligne et audiovisuels de l'UNESCO. Positionnement du Portail de la connaissance de l'UNESCO comme outil principal d'accès aux informations concernant tous les domaines de compétence de l'UNESCO.**

Progrès réalisés :

- (i) Moyenne mensuelle de quelque 3.000 articles mentionnant l'UNESCO.
- (ii) La moyenne mensuelle concernant le site Web de l'UNESCO est d'environ 6,5 millions de visiteurs (contre 4 millions de visiteurs en décembre 2005).
- (iii) Le site Web de l'UNESCO est désormais l'un des plus fréquentés de tous les sites Web des institutions des Nations Unies.

- 390. Résultat escompté : Élaboration et mise en œuvre de stratégies de communication mondiale concernant les activités et initiatives phares.**

Progrès réalisés :

- (i) BPI a concentré ses moyens sur l'organisation d'actions coordonnées qui ont généré d'importantes retombées dans les médias. Le lancement du deuxième rapport mondial sur la mise en valeur de l'eau est un bon exemple. Publié et distribué parallèlement de façon écrite et digitale son lancement a été accompagné de plusieurs actions publicitaires en parallèle comme le webcasting, la production d'une vidéo et de photos et des conférences de presse en plusieurs endroits du monde.
- (ii) La mise en place des systèmes de prévention des tsunamis, la journée de la liberté de la presse, le lancement de la campagne mondiale pour l'éducation à la prévention des catastrophes et la troisième proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine immatériel de l'humanité sont des événements qui ont également généré une imposante couverture de l'ensemble des médias dans le monde entier.

391. Résultat escompté : Large usage des archives audiovisuelles et photographiques de l'UNESCO.

Progrès réalisés :

- (i) Plusieurs programmes audiovisuels ont été produits et diffusés par télévision.
- (ii) 2.300 nouvelles photos ont été produites et 3.950 photos ont été demandées.

392. Résultat escompté : Amélioration de l'action des services d'information du public de l'UNESCO aux niveaux national et régional.

Progrès réalisés :

- (i) L'exposition itinérante de 60 affiches célébrant le sixantième anniversaire a été exposée en plusieurs pays.
- (ii) BPI a coordonné et accompagné 37 expositions et 36 spectacles planifiés notamment par des délégations permanentes, et des secteurs de programme.

393. Résultat escompté : Visibilité accrue de l'Organisation grâce à des activités de diffusion dynamiques vers les médias nationaux, régionaux et internationaux et l'utilisation de divers produits médiatiques.

Progrès réalisés :

- (i) En liaison avec ERC, BPI a réalisé une enquête auprès des commissions nationales dont l'objectif est de produire des documents qui satisferont mieux leurs attentes. L'étude des résultats est en cours.

Défis et facteurs de réussite :

Un travail plus systématique et coordonné avec les commissions nationales permettrait de mieux adapter l'information et mieux cibler des publics prioritaires.

394. Résultat escompté : Amélioration de la communication interne grâce à l'établissement d'un service d'information quotidien par courriel s'adressant aux fonctionnaires au Siège et hors Siège.

Progrès réalisés :

- (i) UNESCOMMUNICATION a été publié régulièrement sur une base quotidienne. Son contenu a été enrichi.
- (ii) Les séances hebdomadaires ont été organisées avec régularité, rencontrant un succès auprès du personnel (entre 100 et 250 participants par séance).

Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme

395. Résultat escompté : Suivi effectif de l'exécution du Programme et budget pour 2006-2007 (33 C/5) et préparation du Projet de programme et de budget pour 2008-2009 (34 C/5).

Progrès réalisés :

- (i) Organisation du processus de consultation sur la préparation du 34 C/4 et du 34 C/5, notamment préparation du questionnaire de l'UNESCO, tenue de cinq consultations

régionales de commissions nationales, préparation d'une synthèse des réponses des États membres, institutions des Nations Unies, OIG et ONG.

- (ii) Coordination avec IOS du rapport du Directeur général sur l'exécution du programme en 2004-2005 (174 EX/4/C-3).
- (iii) Analyse des plans de travail et contribution aux processus de réforme/évaluation sectorielle en cours.
- (iv) Contributions à la réflexion sur le rôle futur de l'UNESCO dans un système des Nations Unies en voie de réforme (notamment par le biais de documents stratégiques comme le document de réflexion sur le rôle futur de l'UNESCO présentant les problèmes, tendances et défis significatifs et la note d'information sur l'UNESCO et la réforme du système des Nations Unies).
- (v) Participation effective et représentation de l'UNESCO aux réunions du système des Nations Unies (notamment CCS, HLCP et GNUM).
- (vi) Élaboration d'un module de formation UNESCO-ONU à la programmation commune par pays et de matériels connexes.
- (vii) Organisation pour tous les bureaux hors Siège de la région arabe d'un atelier de soutien à la participation de l'UNESCO aux processus de programmation commune par pays et à une meilleure intégration des priorités de l'UNESCO dans les documents de programme des Nations Unies au niveau des pays, en particulier dans les BCP/PNUAD.

396. Résultat escompté : Mise en route d'activités concrètes dans le cadre du dialogue entre les civilisations et les peuples et coordination des contributions de tous les secteurs de programme et des bureaux hors Siège à ces activités.

Progrès réalisés :

- (i) À sa 174^e session, le Conseil exécutif a approuvé un vaste plan de travail en vue de favoriser une connaissance et une compréhension réciproques accrues de la diversité culturelle, ethnique et linguistique dans les domaines de compétence de l'UNESCO et, partant, de promouvoir la paix.
- (ii) L'UNESCO a participé activement aux activités de l'équipe spéciale sur la lutte contre le terrorisme mise en place par le Secrétaire général de l'ONU à la suite du Sommet de septembre 2005, ainsi qu'il ressort du rapport que le Secrétaire général a ensuite soumis à l'Assemblée générale sous le titre « S'unir contre le terrorisme : recommandations pour une stratégie antiterroriste mondiale » (A/60/825, 27 avril 2006).
- (iii) Organisation conjointe, avec le Gouvernement croate, du Forum du Sommet régional d'Opatija sur le thème « Communication du patrimoine », les 31 mai et 1^{er} juin 2006.
- (iv) Poursuite du partenariat UNESCO/Daimler-Chrysler Mondialogo, avec un nombre en progression rapide de participants au Concours scolaire mondial et avec le lancement et le financement extrabudgétaire d'un second cycle de « Prix des sciences de l'ingénieur Mondialogo ».
- (v) Deux nouvelles publications sont parues dans la collection consacrée au dialogue entre les civilisations, l'une à l'occasion de la conférence « L'Eurasie au XXI^e siècle - Dialogue des cultures ou conflit des civilisations ? » (Issyk-Kul, Kirghizistan) et l'autre à la suite du Sommet régional sur le dialogue interethnique et interreligieux (Tirana, Albanie).

Défis et facteurs de réussite :

- (i) L'UNESCO a bien montré le lien qui existe entre les activités de soutien au dialogue entre les civilisations, cultures et peuples et les efforts pour dissuader de l'extrémisme et du fanatisme. La difficulté essentielle sera de mettre en œuvre dans ce domaine une véritable intersectorialité.
- (ii) Il s'avère que le dialogue est un instrument important pour accroître la coopération, la compréhension mutuelle et les échanges dans des domaines importants en Europe du Sud-Est.

397. Résultat escompté : Perfectionnement et application cohérente du système de planification, suivi et évaluation du programme axé sur les résultats.

Progrès réalisés :

- (i) Un module de formation à la gestion axée sur les résultats (RBM) et des matériels connexes ont été intégralement revus à des fins de formation complétée par une aide individuelle en ce qui concerne les plans de travail.
- (ii) Des activités de formation conjointe ont été lancées (séminaire régional du Caire organisé par l'UNESCO sur les processus de programmation commune par pays, atelier de Bamako sur la RBM et l'intégration des questions intéressant les jeunes).
- (iii) Une quarantaine de membres du personnel ont bénéficié d'une formation/d'un entraînement aux méthodes de RBM (atelier de Bamako et mission de suivi à Bonn).

398. Résultat escompté : Coordination des activités de l'Organisation relatives aux femmes et aux jeunes, et amélioration de l'intégration de ces activités dans tous les programmes de l'UNESCO.

Progrès réalisés :

- (i) Séminaire de formation animé par M. Michael Kimmel sur le thème « Les hommes et l'égalité entre les sexes : résistance ou encouragement ? », à l'intention de tous les membres du personnel et des délégations permanentes (un enregistrement vidéo de la conférence est disponible sur le site Web de l'UNESCO).
- (ii) Formation en matière d'intégration des activités intéressant la jeunesse en relation avec l'atelier régional du Caire sur la programmation par pays et avec l'atelier de Bamako sur les points focaux pour la jeunesse.
- (iii) Un programme global de sensibilisation sur l'égalité avec les femmes a été lancé à l'occasion des célébrations de la Journée internationale de la femme le 8 mars (avec notamment les discours du Président libérien, de ministres de Bahreïn, du Paraguay, du Pakistan et du Nigéria, et avec des expositions et spectacles artistiques).

399. Résultat escompté : Soutien et coordination des activités en faveur d'une culture de la paix et relatives à la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, et coordination de ces activités au sein de l'Organisation et du système des Nations Unies et avec des partenaires du monde entier.

Progrès réalisés :

- (i) Promotion d'une culture de la paix par des partenariats avec les commissions nationales (Canada et France - Salon international de la paix, 13.000 visiteurs) et avec le

Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU (atelier du Département des opérations de maintien de la paix sur la justice en période de transition, la réconciliation nationale et l'édification d'une culture de la paix à Zagreb, Croatie, 24-28 avril).

- (ii) Transformation du site Web de l'UNESCO sur la culture de la paix en « centre de documentation », doté de nouveaux outils qui permettent aux acteurs de mieux promouvoir la culture de la paix. La diffusion des informations par le biais du site Web et d'une liste de diffusion sur les activités mondiales a été entreprise.

400. Résultat escompté : Nouvelle amélioration et consolidation du système SISTER, de ses infrastructures et de sa couverture.

Progrès réalisés :

- (i) Tous les instituts de catégorie 1 ont été intégrés au système, à l'exception de l'IESALC.
- (ii) L'évaluation des résultats saisis dans SISTER recouvre désormais les activités du Programme ordinaire et les projets extrabudgétaires.
- (iii) Achèvement de l'élaboration de formulaires en ligne et contrôle des résultats.
- (iv) Contribution à la refonte de SISTER.
- (v) Élaboration à partir de SISTER et diffusion hebdomadaire de rapports de programmation et de suivi de la mise en œuvre des plans de travail du 33 C/5 au Siège et hors Siège, y compris en ce qui concerne les instituts et les projets relevant de thèmes transversaux.

Défis et facteurs de réussite :

La saisie de données brutes dans SISTER s'est sensiblement améliorée. La difficulté consistera à en faire le meilleur usage ; il faudra notamment en améliorer le contrôle.

Élaboration du budget et suivi de son exécution

401. Résultat escompté : Administration et gestion du Programme et budget pour 2006-2007 (33 C/5).

Progrès réalisés :

- (i) Les plans de travail - y compris les amendements - ont été formellement approuvés par le Directeur général.
- (ii) Des tableaux de suivi ont été fournis aux ADG et aux bureaux hors Siège.

402. Résultat escompté : Suivi régulier de l'exécution du 33 C/5 (Tableau de bord).

Progrès réalisés :

- (i) Préparation par le Bureau du budget de la partie « Tableau de bord » du document 174 EX/4 - Projet de 34 C/3 « Rapport du Directeur général sur l'exécution du Programme et budget (33 C/5) ».
- (ii) Organisation de réunions du Comité du budget et des finances avec le Collège des ADG.

403. Résultat escompté : Élaboration et amélioration des outils de gestion permettant une analyse quantitative des dépenses de programme.

Progrès réalisés :

- (i) Un premier ensemble de tableaux récapitulatifs - sur la base des données disponibles au 30/04/06 - a été fourni aux ADG et aux bureaux hors Siège.

404. Résultat escompté : Intégration du budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires.

Progrès réalisés :

- (i) Les principes d'une politique de recouvrement des dépenses ont été définis par un groupe de travail et approuvés à l'unanimité au sein du système des Nations Unies (Conseil des chefs de secrétariat - CCS, Comité de haut niveau chargé des questions de gestion - HLCM).
- (ii) Le Bureau du budget a participé aux évaluations sectorielles du Programme ordinaire et a préparé le Tableau de bord.

405. Résultat escompté : Préparation du Projet de programme et de budget pour 2008-2009 (34 C/5).

Progrès réalisés :

- (i) La préparation du document 175 EX/22 Partie II et des propositions préliminaires concernant le Projet de programme et de budget pour 2008-2009 (34 C/5) ont été menées à bien.

406. Résultat escompté : Formation des personnels administratifs, jeunes cadres et autres membres du personnel aux questions de gestion budgétaire.

Progrès réalisés :

- (i) Plusieurs stages de formation formels et informels ont été organisés et réalisés à l'intention des attachés d'administration et collaborateurs de bureaux hors Siège.
- (ii) Le Bureau du budget a assuré une formation des jeunes cadres.

**Gestion et coordination des unités hors Siège
(Siège et coûts de fonctionnement des bureaux hors Siège)**

407. Résultat escompté : Amélioration des mécanismes de communication et de la coopération entre les différents types de bureaux hors Siège, et entre le Siège et le réseau hors Siège.

Progrès réalisés :

- (i) La participation des directeurs et chefs de bureaux hors Siège aux consultations au niveau régional et au niveau des groupes de pays pour le 34 C/4 et le 34 C/5 a permis d'améliorer le dialogue et la coopération entre les bureaux de chaque région, le Siège et les instituts.
- (ii) Des réunions parallèles de BFC avec les directeurs des services centraux ont donné l'occasion d'aborder les grandes questions liées à la gestion des bureaux hors Siège et de régler des problèmes opérationnels ponctuels qui se posent dans certains bureaux.

408. Résultats escomptés : Renforcement des capacités de gestion et d'administration des bureaux hors Siège, en particulier des bureaux multipays. Amélioration du suivi des coûts de fonctionnement des bureaux hors Siège. Rationalisation des méthodes d'administration du réseau de bureaux hors Siège.

Progrès réalisés :

- (i) Amélioration du taux d'exécution des recommandations des rapports d'audit d'IOS concernant les bureaux hors Siège.
- (ii) Quand des bureaux hors Siège ont eu beaucoup de mal à mettre en œuvre toutes les recommandations d'IOS, BFC a mis en place un soutien pour tous les AO et, dans les cas exceptionnels, a élaboré des mécanismes d'aide appropriés pour qu'ils puissent procéder aux changements nécessaires en matière de gestion.
- (iii) Vingt-deux attachés d'administration et assistants administratifs ont bénéficié d'une formation interne complémentaire appropriée.
- (iv) BFC a dépêché sur le terrain quatre missions d'appui à des bureaux qui avaient besoin d'une assistance ponctuelle (Bamako, Rabat, Soudan, Windhoek) et a élaboré, conjointement avec des secteurs de programme et avec les services centraux concernés, un programme de tutorat sur six mois pour un bureau (Accra).

409. Résultat escompté : Sensibilisation accrue du personnel hors Siège et au Siège aux délégations d'autorité et de responsabilité aux bureaux hors Siège ainsi qu'aux politiques, directives et responsabilités respectives en matière de sécurité.

Progrès réalisés :

- (i) Le déploiement du module institutionnel de formation pour les bureaux hors Siège élaboré au cours de l'exercice précédent - qui donne une présentation d'ensemble de la mission, de la gouvernance, du programme ainsi que des règles et processus administratifs de l'Organisation - a commencé par la formation de formateurs (tous au niveau interne).
- (ii) Trois sessions de formation institutionnelle ont été organisées aux Bureaux de Doha, Bamako et Islamabad.
- (iii) Des matériels de formation ont été traduits en français.

410. Résultat escompté : Mise en œuvre des instructions du DSS concernant la sécurité du personnel et la sûreté des locaux hors Siège.

Progrès réalisés :

- (i) L'inventaire de l'effectif 2006 pour la Police d'assurance contre les actes de malveillance (MAIP) est quasiment terminé (95 %).
- (ii) BFC a continué de diffuser en temps utile des consignes de sécurité, conseils et alertes et de donner des informations de retour et une aide aux bureaux hors Siège sur ces questions.

411. Résultat escompté : Renforcement de la capacité de participer aux activités conjointes menées par les Nations Unies pour faire face aux situations d'après-conflit ou d'après-catastrophe.

Progrès réalisés :

- (i) L'Équipe spéciale sur le rôle de l'UNESCO dans les situations d'après-conflit et d'après-catastrophe (PCPD) créée par le Directeur général a mené en interne une réflexion sur les domaines stratégiques d'intervention de l'UNESCO dans ces situations.
- (ii) Des propositions de procédures administratives et financières spécifiques en cas de situations d'après-conflit ou de catastrophe ont été faites, qui permettent une action souple et rapide conforme aux règles de bonne gestion et aux obligations redditionnelles.
- (iii) BFC/CPO a également organisé un atelier pour le personnel des services centraux sur les procédures d'appel globales (c'est-à-dire les cadres permettant à l'ONU d'apporter une première réponse aux situations de crise et aux catastrophes), en coopération avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies.
- (iv) Des besoins essentiels immédiats en locaux, personnel, matériel, sécurité et autres moyens logistiques de l'antenne de l'UNESCO au Soudan et de son avant-poste de Juba ont été satisfaits. La signature, à la fin du mois de mai, d'un mémorandum d'accord avec les autorités nationales sur la mise en place de l'antenne a contribué à faciliter le règlement de certaines questions en suspens.
- (v) BFC/CPO a également coordonné la réaction rapide de l'UNESCO au tremblement de terre d'Indonésie (Java, mai 2006), pour lequel un montant de 250.000 dollars a été dégagé en vue de la remise en état du patrimoine culturel endommagé.

RELATIONS EXTÉRIEURES ET COOPÉRATION

Relations avec les États membres et les commissions nationales

Coopération avec les États membres

412. *Progrès réalisés par rapport aux résultats escomptés :*

La coopération internationale multilatérale a été promue et les relations avec les États membres renforcées à l'occasion des voyages officiels effectués par le Directeur général³ ainsi que des visites de chefs d'État⁴ au Siège de l'Organisation, et grâce aux réunions tenues par le Directeur général ou d'autres hauts fonctionnaires de l'Organisation avec des représentants d'États membres (par exemple ministres, ambassadeurs, membres du Conseil exécutif, délégués permanents, groupes établis d'États membres au Siège, etc.). Les moyens de renforcer ou d'améliorer des aspects particuliers ou généraux de l'action de l'UNESCO au niveau tant national que régional ont été débattus lors de ces visites officielles et réunions avec des représentants d'États membres (notamment des sessions d'information organisées régulièrement à l'intention des délégations permanentes).

³ Dans les États arabes : Soudan, Liban, Arabie saoudite, Qatar ; dans la région Asie et Pacifique : Maldives, Sri Lanka, Philippines, Brunéi Darussalam ; en Europe : Portugal, Ukraine, Croatie, Canada ; en Amérique latine et dans les Caraïbes : Barbade, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Saint-Kitts-et-Nevis, Mexique, El Salvador, Nicaragua (dans l'ordre chronologique pour chaque région).

⁴ Les Présidents de la Slovaquie, de la Bolivie et d'Haïti (dans l'ordre chronologique).

Par ailleurs, de nouvelles mesures ont été prises pour promouvoir l'universalité de l'UNESCO, notamment pour intensifier le dialogue avec Singapour afin d'encourager ce pays, qui a obtenu en septembre 2005 le statut d'observateur permanent, à hâter son retour à l'UNESCO.

Coopération avec les commissions nationales

413. *Progrès réalisés par rapport aux résultats escomptés :*

Les efforts se sont concentrés sur la préparation et l'organisation des réunions régionales de consultation du Directeur général avec les commissions nationales pour l'UNESCO concernant l'élaboration du Projet de stratégie à moyen terme pour 2008-2013 (34 C/4) et du Projet de programme et de budget pour 2008-2009 (34 C/5), qui se sont tenues à Abou Dhabi⁵ (Émirats Arabes Unis) (27-31 mai), à Hanoi (Viet Nam) (6-9 juin), à Luanda³ (Angola) (13-17 juin), à Athènes (Grèce) (25-28 juin) et à Montego Bay (Jamaïque) (3-6 juillet) et auxquelles ont participé 178 des 192 commissions nationales existant à travers le monde. Les résultats des consultations régionales sont exposés dans le document 175 EX/22 Partie I (A). Point important, ces consultations régionales ont été précédées dans chaque région par des consultations au niveau multipays entre les commissions nationales et les directeurs des bureaux de l'UNESCO, le but étant de renforcer l'approche « ascendante depuis la base » des processus de planification et de programmation. Outre les contributions apportées par les commissions nationales à l'élaboration des documents C/4 et C/5, les consultations régionales ont été l'occasion d'exposés et de débats sur plusieurs questions comme, par exemple, la participation des commissions nationales au processus de décentralisation, l'utilisation du nom, de l'acronyme, de l'emblème et des noms de domaines Internet de l'UNESCO, la coopération de l'Organisation avec les sources de financement extrabudgétaires, le recrutement et la répartition géographique de son personnel, etc. Une action de sensibilisation des commissions nationales aux deux premières questions a été menée comme le Conseil exécutif l'avait demandé à sa dernière session.

Les commissions nationales ont pu améliorer leurs capacités opérationnelles, leur fonction de sensibilisation et leurs moyens de travail en réseau et de communication du fait de l'approbation de 42 des 55 requêtes qu'elles avaient soumises au titre du Programme de participation concernant la fourniture de matériel de bureau, la formation de personnel et la publication ou la traduction de leurs brochures et bulletins d'information ou de ceux de l'UNESCO. Des outils visant à leur permettre d'accéder à la base de données en ligne et d'y insérer/mettre à jour elles-mêmes leurs propres données, ainsi qu'à faciliter la création et l'entretien de leurs propres sites Web pour y diffuser de l'information sur leurs activités les plus récentes ont également été fournis (manuel d'enregistrement comme utilisateur et d'utilisation de la base de données, et logiciel gratuit « Modèle de site Web »). Il existe à l'heure actuelle 50 sites Web de commissions nationales, et 90 commissions nationales se sont inscrites comme utilisateurs de la base de données, qui est en cours de refonte. Enfin, des ateliers de formation sous-régionaux et nationaux et des sessions d'information ont été organisés à l'intention des commissions nationales et de leurs partenaires à Thessalonique (Grèce) pour les pays d'Europe du Sud-Est, Berlin (Allemagne), Sanaa (Yémen) et Rabat (Maroc).

⁵ Réunions combinées avec les conférences quadriennales des commissions nationales.

Coopération avec les organisations internationales et nouveaux partenariats

Coopération avec les organisations intergouvernementales

414. Progrès réalisés par rapport aux résultats escomptés :

La coopération de l'UNESCO avec le système des Nations Unies et son activité au sein de ce système, en particulier dans le cadre du CCS et du GNUM ainsi que du suivi de la Déclaration du Millénaire et des conférences mondiales, se sont intensifiées et améliorées, ce qui se traduit par une cohérence et une complémentarité accrues des politiques, activités et pratiques de l'UNESCO par rapport à celles d'autres organismes des Nations Unies. À l'heure actuelle, l'UNESCO jouit à l'évidence d'une meilleure intégration dans les politiques à l'échelle du système et les stratégies interorganisations et d'un meilleur alignement sur ces politiques et stratégies. ERC a coordonné avec efficacité (i) la participation de l'UNESCO aux sessions d'organes de l'ONU (l'Assemblée générale et le Conseil économique et social par exemple) et à des réunions interinstitutions (CCS et GNUM par exemple) et (ii) l'apport des contributions de l'UNESCO (35) aux rapports du Secrétaire général à la soixante et unième session de l'Assemblée générale, ainsi qu'aux rapports (3) à la session de fond de l'ECOSOC en 2006. Conformément aux procédures établies, les résultats de ces réunions et les décisions de l'Assemblée générale et de l'ECOSOC ont été transmis à toutes les unités concernées du Secrétariat pour information et/ou suite à donner.

Les relations et la coopération avec les OIG se sont également renforcées du fait de la participation d'OIG et de groupes interrégionaux à plusieurs réunions et/ou de leur accueil de ces réunions, de la signature d'accords officiels et de la mise en œuvre d'activités conjointes. L'UNESCO a participé à la 33^e session de la Conférence islamique des Ministres des affaires étrangères à Bakou (Azerbaïdjan) et a prêté son concours au Groupe des 77 en vue de la préparation de la 39^e réunion des Présidents et Coordonnateurs des chapitres du G-77 qui s'est tenue au Siège de l'UNESCO et à laquelle ont assisté le Directeur général, le Secrétaire général de la CNUCED, le Directeur exécutif adjoint du PNUE, le Directeur exécutif de l'Académie des sciences pour le monde en développement (TWAS) et un représentant du PNUD. Une assistance technique a de même été fournie au Groupe de la Francophonie en vue de l'organisation de la Journée internationale de la Francophonie et du quarantième anniversaire du G-77. Un déjeuner de travail a réuni le Directeur général, le Groupe de la Francophonie et le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie pour débattre de questions d'intérêt commun intéressant l'EPT et la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. À sa 9^e session, la Commission mixte UNESCO-ISESCO a procédé à un réexamen de la coopération entre les deux organisations qui a abouti à la signature ultérieure d'un nouveau programme de coopération UNESCO-ISESCO pour 2006-2007, couvrant 103 projets dans les domaines de l'éducation, des sciences exactes et naturelles, des sciences sociales et humaines, de la culture, de la communication et des relations extérieures. Un nouveau programme de coopération avec l'ALECSO a également été signé, de même qu'un accord de coopération révisé avec la Ligue des États arabes.

Coopération avec les organisations non gouvernementales

415. Progrès réalisés par rapport aux résultats escomptés :

Au cours de la période considérée, de nombreuses demandes d'établissement de relations statutaires avec l'UNESCO ont été reçues et analysées. Lors de la 174^e session du Conseil exécutif, deux organisations ont ainsi été admises aux relations opérationnelles et deux

fondations aux relations officielles, tandis qu'une ONG a obtenu son reclassement aux relations de consultation.

Conformément à la décision 173 EX/13 sur le rôle du Comité du Conseil exécutif sur les ONG, le Président de ce comité a réuni une équipe spéciale informelle dont ERC a assuré le service afin d'examiner des propositions en vue d'un plan d'action pour redynamiser les travaux du Comité. Le Comité de liaison ONG-UNESCO a apporté un concours efficace à cette équipe spéciale. Conformément à la décision 174 EX/31 sur l'amélioration des méthodes de travail du Comité sur les ONG, le Président de ce comité a constitué un groupe de travail chargé de préparer le Rapport sexennal (2001-2006) du Conseil exécutif à la Conférence générale, rapport où seront évaluées les contributions des ONG aux activités de l'UNESCO et où seront formulées des recommandations quant à l'avenir des relations entre l'UNESCO et les ONG. Le Comité de liaison ONG-UNESCO et les secteurs de programme ont assisté à la première réunion du Groupe de travail qui s'est tenue le 9 juin 2006. Des contributions écrites ont été demandées aux commissions nationales, aux bureaux hors Siège, aux secteurs de programme et aux ONG au moyen de questionnaires.

ERC a participé aux réunions trimestrielles du Comité de liaison ONG-UNESCO et aux réunions organisées sur le programme par le Comité, lequel continue de faciliter le dialogue et la coopération avec les ONG dans le cadre des commissions mixtes de programme. À cet égard, un contrat de financement d'activités a été conclu à l'appui des travaux du Comité de liaison pour la période 2006-2007.

Enfin, le site Web consacré aux ONG s'est enrichi de diverses informations destinées à en élargir le rayon d'action, notamment par la mise en ligne du Répertoire des organisations internationales non gouvernementales.

Coopération avec les clubs UNESCO et nouveaux partenariats

Centres, associations et clubs UNESCO

416. Progrès réalisés par rapport aux résultats escomptés :

Les échanges et la coopération avec la Fédération mondiale des associations, centres et clubs UNESCO (FMACU) ont été renforcés dans le but d'en consolider les capacités et les ressources. L'UNESCO a participé à la réunion du Conseil exécutif transitoire de la FMACU (à Athènes) et est activement associée aux préparatifs du Congrès mondial prévu pour 2007. Un répertoire des clubs UNESCO a été établi et un manuel des clubs UNESCO, actuellement en cours de relecture pour impression, a également été élaboré en coopération avec la Fédération française.

Parallèlement à ces activités de collaboration avec la FMACU, plusieurs réunions ont été organisées en coopération avec les commissions nationales, notamment dans les États arabes, afin de promouvoir le mouvement des clubs UNESCO ; elles ont abouti à la création de clubs UNESCO au Yémen, en Égypte et au Mexique. Dans le cadre de l'effort général de revitalisation du réseau des clubs UNESCO, des réunions de consultation ont également eu lieu avec les représentants de fédérations nationales de clubs UNESCO (celles de la Côte d'Ivoire, de Malte, de la Suisse et du Congo par exemple).

Parlementaires

417. *Progrès réalisés par rapport aux résultats escomptés :*

Un dialogue permanent et une collaboration soutenue ont été maintenus avec l'Union interparlementaire (UIP) et les organisations parlementaires régionales ou thématiques. Les initiatives pour la désignation de parlementaires points focaux pour l'UNESCO dans les parlements nationaux, et pour la mise en place de relations institutionnelles au niveau national entre parlement et commission nationale destinées à faciliter l'appui de l'UNESCO à la formulation de politiques nationales, se sont poursuivies en étroite coopération avec l'UIP. Un guide pour les parlementaires sur l'Éducation pour tous (EPT) est également en cours de préparation en coopération avec le Secteur de l'éducation et l'UIP.

La coopération avec les assemblées et associations parlementaires régionales a été améliorée par leur plus étroite association à la définition et à la mise en œuvre des programmes prioritaires de l'Organisation et par la participation active de l'UNESCO à leurs principales réunions. Ainsi, dans le cadre des initiatives en cours pour renforcer le partenariat de l'Organisation avec les parlementaires et les élus locaux, la première Conférence des Élus de la Méditerranée réunissant les maires, les élus locaux et les points focaux parlementaires pour l'UNESCO de la région méditerranéenne a été organisée en coopération avec l'ISESCO (Rabat, juin 2006). Ont également participé à cette conférence, l'APF, l'APCE, l'UIPA, l'ALECSO, CGLU et l'AIVE⁶. L'UNESCO a par ailleurs été invitée à s'exprimer sur la préservation de la diversité linguistique à la XXXII^e session de l'APF (Rabat, juin-juillet 2006), à l'issue de laquelle un appel a été lancé aux pays membres de l'APF pour la ratification de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. L'UNESCO a enfin participé à la 3^e partie de la session ordinaire 2006 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, notamment à la session consacrée au thème « Liberté d'expression et respect des croyances religieuses ».

Villes et autorités locales

418. *Progrès réalisés par rapport aux résultats escomptés :*

Afin de renforcer la coopération avec les associations de villes et d'autorités locales, une coordination intersectorielle a été mise en place pour préparer la participation de l'UNESCO aux principales réunions internationales prévues dans le domaine des politiques urbaines. Dans le cadre de cette coordination, l'ensemble des activités de l'Organisation relatives aux villes et autorités locales a été répertorié et publié via le portail Web de l'UNESCO et sous forme de brochure. L'UNESCO a participé activement au Forum urbain mondial III, organisé par UN-Habitat (Vancouver, juin 2006), au cours duquel les programmes de l'UNESCO en faveur des villes ont également été largement diffusés. Enfin, la première Conférence des Élus de la Méditerranée (voir ci-dessus) a permis de mobiliser les élus locaux de la région méditerranéenne en faveur des programmes prioritaires de l'Organisation.

⁶ L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), l'Union interparlementaire arabe (UIPA), Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) et l'Association internationale des villes éducatrices (AIVE).

Coopération avec les sources de financement extrabudgétaires

419. Progrès réalisés par rapport aux résultats escomptés :

L'UNESCO est de plus en plus tributaire des contributions volontaires (extrabudgétaires) pour s'acquitter de sa mission, notamment en ce qui concerne les activités opérationnelles de coopération au développement au niveau des pays. C'est pourquoi un document d'importance majeure sur ses politiques et procédures en matière extrabudgétaire, et un projet de plan d'action s'y rapportant, ont été finalisés et présentés pour information au Conseil exécutif à sa dernière session. Le volume des ressources extrabudgétaires destinées aux activités de programme et le nombre des accords de financement nouveaux ou renouvelés ont continué de croître. Des conseils et une formation ont été dispensés au personnel des bureaux hors Siège pour augmenter sa capacité de mobiliser des ressources, dans le but de diversifier encore les sources de financement de l'Organisation et de lui donner de meilleures chances d'obtenir des fonds extrabudgétaires supplémentaires pour mettre en œuvre les activités inscrites dans les instruments approuvés de programmation par pays. Certains résultats précis obtenus au cours de la période considérée et les principales initiatives sont énumérées ci-dessous :

Coopération avec les sources de financement bilatérales

- (i) Réunions d'examen périodiques : 4 avec le Japon (2 à Paris, 1 à Jakarta et 1 à Bangkok), 1 avec la France, 1 avec la Flandre (FUST), 1 avec l'Espagne, 1 réunion d'examen à mi-parcours d'un projet avec l'Arabie saoudite.
- (ii) Signature d'un premier accord de fonds-en-dépôt multidonateurs avec de petits pays.
- (iii) Quelques États membres ont versé/promis une contribution volontaire au Compte spécial de 25 millions de dollars pour le renforcement des priorités du 33 C/5 (par exemple la Belgique, la Chine, la France, l'Inde, le Japon, la Norvège et le Royaume-Uni).
- (iv) Conclusion d'accords de fonds-en-dépôt « multibilatéraux » (fonds-en-dépôt espagnol pour LIFE en Haïti, et fonds-en-dépôt de l'Agence française de développement au profit de sites africains du patrimoine naturel mondial).
- (v) Finalisation d'un certain nombre d'accords en faveur du patrimoine culturel du Kosovo.

Coopération avec les sources de financement multilatérales et privées

- (i) Facilitation d'une meilleure coopération institutionnelle des secteurs de programme de l'UNESCO, des bureaux hors Siège et des instituts avec : (i) la Commission européenne (réunions avec de hauts responsables concernant l'éducation et la culture, mise en place d'un groupe de travail informel UNESCO-CE); (ii) la Banque islamique de développement (consolidation des échanges sur l'éducation bilingue et les statistiques, amorce d'un nouveau dialogue sur le patrimoine et le tourisme durable); et (iii) la Banque interaméricaine de développement (partenariats pour la relance).
- (ii) Mise au point d'outils d'information, notamment d'un site Intranet et d'une brochure sur la coopération avec le secteur privé, et diffusion accrue, sur le site Internet de l'UNESCO, d'informations relatives à la coopération avec ce secteur et les sources de financement multilatérales en vue de faire mieux connaître au public la collaboration entretenue par l'UNESCO avec ces partenaires et de faciliter les partenariats et la mobilisation de fonds.

- (iii) Appui à la conclusion d'un accord avec la Coalition mondiale des entreprises contre le VIH/SIDA et élaboration avec le Forum économique mondial et avec l'aide de l'USAID d'un cadre opérationnel pour promouvoir les partenariats public-privé en faveur de l'EPT.
- (iv) Appui à la négociation et à la conclusion de nouveaux accords de financement (Fondation MBI-Al Jaber pour l'Iraq (2 millions de dollars des États-Unis), divers donateurs de la CE (1,6 million de dollars), Banque africaine de développement en République démocratique du Congo (2,4 millions de dollars), ainsi qu'à l'ouverture de négociations avec d'importantes sources de financement des Émirats Arabes Unis.
- (v) Soutien et plaidoyer en faveur d'une participation accrue de l'UNESCO aux activités de programmation conjointe du système des Nations Unies (Ramallah, Jakarta et Turkménistan) ainsi qu'aux débats sur les politiques générales des Nations Unies.

Gestion des ressources humaines

420. Résultat escompté : Achèvement de l'élaboration et exécution de la première phase de la stratégie à moyen et à long terme relative au personnel.

Progrès réalisés :

- (i) HRM a mis en place les dispositifs nécessaires en matière de personnel pour appuyer l'action de l'UNESCO dans les situations d'après-conflit et faciliter le déploiement rapide de personnel qualifié dans les zones concernées. En juin 2006, 27 membres du personnel ont suivi la formation obligatoire d'une semaine expressément conçue pour les préparer à leurs futures missions.

421. Résultat escompté : Élaboration et mise en œuvre du Système d'information pour la gestion des ressources humaines ; examen de la gestion et préservation de la viabilité financière à long terme de la CAM.

Progrès réalisés :

- (i) La mise en œuvre du nouveau Système d'information pour la gestion des ressources humaines (STEPS - System To Enhance Personnel Services) a été lancée le 31 janvier 2006.
- (ii) L'exécution de la première phase - à achever d'ici janvier 2007 - qui concerne la paie, l'administration du personnel, la gestion organisationnelle, la gestion du temps, la budgétisation et le contrôle des voyages et des postes est en bonne voie, le plan détaillé des modules correspondants ayant été parachevé à la fin de juin 2006.

422. Résultat escompté : Mise en œuvre de la politique d'apprentissage et de perfectionnement.

Progrès réalisés :

- (i) Le Directeur général a assigné six objectifs clés au programme d'apprentissage et de perfectionnement du personnel de l'UNESCO en 2006-2007. De nombreuses actions de formation ont été entreprises depuis janvier 2006 en vue de réaliser ces objectifs, notamment des sessions de formation aux outils de programmation des Nations Unies (BCP/PNUAD), ainsi que des activités de formation à l'approche de la programmation fondée sur les droits humains, à l'intégration des questions relatives à la jeunesse dans la programmation, et à la politique concernant le VIH et le SIDA sur le lieu de travail.

Administration, entretien et rénovation des bâtiments du Siège

423. Résultats escomptés : Politiques et procédures administratives de l'Organisation appliquées et modernisées pour garantir l'efficacité de la coordination et du soutien. Services de coordination et de soutien d'ADM, dont le mécanisme d'établissement des rapports, gérés et fournis avec efficacité. Moyens de gestion électronique pour les achats et la gestion des avoirs renforcés. Renforcement des compétences techniques dans toute l'Organisation à l'appui de la décentralisation des achats.

Progrès réalisés :

- (i) Des normes de service (sélectives) essentielles dans des domaines tels que la sous-traitance de biens et services, les achats de biens et services pour les projets hors Siège et les unités permanentes hors Siège, les voyages officiels et la gestion de la sécurité ont été retenues en vue d'un suivi immédiat - plans comparés à la situation effective - et de l'élaboration et la mise en place de mesures correctives par anticipation.

424. Résultat escompté : Systèmes intégrés de gestion et d'information financières en place.

Progrès réalisés :

- (i) Les clôtures mensuelles et trimestrielles de FABS ont été exécutées avec succès dans un délai de huit jours ouvrables après la fin du mois.

425. Résultat escompté : Rapports financiers établis conformément au Règlement financier et au Règlement d'administration financière.

Progrès réalisés :

- (i) Les rapports trimestriels à la direction ont été examinés et améliorés.

426. Résultat escompté : Ressources financières de l'Organisation gérées avec efficacité et efficacité.

Progrès réalisés :

- (i) Le déploiement de FABS dans les instituts a été réalisé avec succès en janvier 2006.
- (ii) Le déploiement dans le groupe 7 des bureaux hors Siège a été réalisé en mai 2006.
- (iii) Le Comité des placements a examiné la performance des placements.
- (iv) Le personnel a été formé à des procédures rationalisées de traitement des voyages.

427. Résultat escompté : Exécution et développement des opérations du Système d'information pour la gestion.

Progrès réalisés :

- (i) Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne la disponibilité de FABS.
- (ii) La première phase de la mise en œuvre de STEPS (système d'amélioration des services de gestion du personnel) a démarré.

428. Résultat escompté : Accès en ligne, via l'Internet, à tous les documents officiels de l'UNESCO depuis 1946.

Progrès réalisés :

- (i) L'accès en ligne, via l'Internet, à 6.200 autres documents officiels de l'UNESCO, a été assuré.

429. Résultat escompté : Mise en œuvre du système de gestion électronique des documents.

Progrès réalisés :

- (i) Le système a été mis en œuvre.

430. Résultat escompté : Mise en œuvre d'un système de partage des coûts de traduction et de traitement des documents.

Progrès réalisés :

- (i) Le système est en place.
- (ii) Le système de commande en ligne est opérationnel.
- (iii) La plupart des difficultés techniques initiales et des problèmes de démarrage sont à présent résolus.
- (iv) Deux réunions d'information ont été organisées pour mettre les utilisateurs des services au courant des nouvelles procédures.

Défis et facteurs de réussite :

- (i) En mars 2006, plusieurs services centraux et quelques associations ont été exemptés de la facturation interne ; ADM/CLD prendra en charge le coût de ces exonérations (estimé à 500.000 dollars pour l'exercice biennal).
- (ii) Les frais généraux d'administration ont été supérieurs aux prévisions.
- (iii) Les procédures administratives sont en cours d'examen en vue d'une rationalisation plus poussée.

431. Résultat escompté : Recours accru à la transmission électronique des documents, utilisation des techniques numériques et acquisition de nouveaux équipements.

Progrès réalisés :

- (i) Depuis le 1^{er} janvier 2006, les méthodes de soumission des documents à CLD et au sein de CLD pour traduction et production ont été rationalisées et sont à présent entièrement électroniques.
- (ii) Un logiciel de gestion des événements a été acquis et installé, et fonctionne actuellement pour l'ensemble des inscriptions aux manifestations qui auront lieu après le 1^{er} janvier 2007.

Défis et facteurs de réussite :

L'achat de nouveau matériel offset a été reporté dans l'attente des résultats d'une étude du coût de l'utilisation des équipements existants associée à une externalisation, comparé à celui de l'acquisition de nouveau matériel.

432. Résultat escompté : Mise en place d'un système informatisé de planification et de suivi des documents, et renforcement des outils de traduction assistée par ordinateur.

Progrès réalisés :

- (i) Installation du système de gestion de documents ASP à SCX et à CLD/PCS ; Installation et mise en service du module de contrôle des documents à CLD/PCS ; Installation et mise en service du module de secrétariat dans une unité de traduction et à TDR ; Mise en place et en service d'un module de références à TDR.
- (ii) Outils d'aide à la traduction : l'organisation du travail a été modifiée pour intégrer le prétraitement.

433. Résultats escomptés : Maintien à un niveau acceptable du fonctionnement des installations et équipements techniques du Siège, réduction au minimum des risques et des effets négatifs de l'austérité budgétaire. Révision des systèmes de sûreté et de sécurité et adaptation en fonction des ressources disponibles.

Progrès réalisés :

- (i) La re-négociation des contrats de services techniques externalisés a abouti à une diminution du nombre total de contrats pour 2006.
- (ii) L'examen des frais d'expédition a révélé une nette augmentation des envois de courrier à titre gracieux par rapport à l'année précédente.
- (iii) Des appels d'offres sont en cours pour des contrats concernant des équipements techniques et des contrats de services collectifs ont été renégociés.
- (iv) Le renouvellement du parc automobile s'est soldé par un gain en raison de la baisse des coûts d'entretien.
- (v) Le descriptif technique et les plans relatifs au renforcement de la sécurité au Siège sont actuellement en cours d'établissement.

Défis et facteurs de réussite :

- (i) Dans le cadre de cette première action globale visant à rationaliser la gestion des contrats de services techniques externalisés (entretien des bâtiments et sécurité/sûreté), 10 contrats au total ont été supprimés.
- (ii) Le sous-financement automatique, la hausse des frais d'expédition résultant d'augmentations statutaires (prix dans le pays hôte) ainsi que des accroissements des coûts de l'énergie se traduisent par un déficit budgétaire.

434. Résultats escomptés : Entretien, conservation et fonctionnement des installations et équipements techniques du Siège assurés, en réduisant les risques au minimum. Installations et équipements maintenus à un niveau acceptable, dans le respect des normes du pays hôte et dans le cadre des crédits budgétaires. Ailes bleue et rouge du bâtiment Fontenoy et bâtiment III rénovés.

Progrès réalisés :

- (i) Un compte rendu de l'évaluation des progrès en matière d'équipements techniques et d'entretien a été présenté (paragraphe 433).

- (ii) Les équipements sont maintenus à des niveaux acceptables dans le cadre des crédits budgétaires alloués.

Défis et facteurs de réussite :

Les ressources disponibles ne permettent pas de rattraper le retard des travaux de conservation et de rénovation, en particulier sur le site Miollis/Bonvin.

Cent soixante-quinzième session

175 EX/4
Partie II
PARIS, le 25 août 2006
Original anglais/français

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

Partie II

**Ajustements budgétaires autorisés à l'intérieur de la Résolution
portant ouverture de crédit pour 2006-2007**

et

**Tableau de bord de l'exécution du programme en 2006-2007 (document 33 C/5 approuvé)
État au 30 juin 2006 (non audité)**

N° 38

RÉSUMÉ

La Partie II du document 175 EX/4 contient :

- A. Un rapport du Directeur général sur les ajustements budgétaires autorisés à l'intérieur de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2006-2007 : conformément à la Résolution portant ouverture de crédits pour 2006-2007 (résolution 33 C/96, paragraphes 1 (b) et (d)), le Directeur général présente au Conseil exécutif :
- (i) un rapport sur les ajustements des crédits approuvés pour 2006-2007, pour tenir compte des dons et contributions spéciales reçus depuis le début de l'exercice biennal,
 - (ii) les virements de crédits du Titre IV du budget proposés pour couvrir les augmentations des dépenses de personnel imputables à des facteurs statutaires.

Décision requise : paragraphe 11.

- B. Le Tableau de bord de l'exécution du programme en 2006-2007 (document 33 C/5 approuvé) au 30 juin 2006.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

A. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA RÉOLUTION PORTANT OUVERTURE DE CRÉDITS POUR 2006-2007

- I. Ajustements des crédits approuvés pour 2006-2007 pour tenir compte des dons et des contributions spéciales reçus depuis le début de l'exercice biennal 2006-2007
- II. Virements de crédits du Titre IV du budget proposés pour couvrir les augmentations des dépenses de personnel imputables à des facteurs statutaires et autres
- III. Projet de décision proposé

ANNEXE I Tableau révisé des ouvertures de crédits pour 2006-2007

B. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

I. Présentation du Programme et budget pour 2006-2007

Budget ordinaire

- Figure 1 Évolution du budget ordinaire de l'UNESCO de 1981 à 2007 (Croissance nominale et croissance réelle)
- Figure 2 Répartition des crédits du budget ordinaire pour 2006-2007
- Figure 3 Budget total 2006-2007 (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)
- Figure 4 Budget ordinaire pour 2006-2007

II. TABLEAU DE BORD - Exécution du programme au 30 juin 2006

- Tableau 1 Exécution globale par article budgétaire principal (Budget ordinaire et ressources extrabudgétaires, y compris les dépenses de personnel et le Programme de participation)
- Tableau 2 (A) Exécution du programme par article budgétaire principal et par source de financement principale - Budget ordinaire (à l'exclusion des dépenses de personnel) et ressources extrabudgétaires
- Tableau 2 (B) Exécution, par article budgétaire principal, du programme financé par la contribution des États-Unis d'Amérique au budget 2002-2003
- Tableau 2 (C) Exécution, par article budgétaire principal, de l'ensemble d'éléments de programme supplémentaires financé par le compte spécial de 25 millions de dollars
- Tableau 3 Utilisation des fonds décentralisés par article budgétaire principal et par région

Tableau 4 Dépenses au titre de l'assistance temporaire, des voyages en mission et des services contractuels (budget ordinaire)

Tableau 5 Exécution du Programme de participation par région

Tableau 6 État des effectifs et dépenses de personnel

Ressources extrabudgétaires

Figure 5 Programmes opérationnels extrabudgétaires par source de financement et par grand programme

Figure 6 Programmes opérationnels extrabudgétaires : allocations et dépenses

Tableau 7 Exécution des programmes extrabudgétaires par source de financement

Tableau 8 Exécution des programmes extrabudgétaires par région

Tableau 9 Exécution des programmes extrabudgétaires par secteur

Tableau 10 Ressources extrabudgétaires gérées par l'UNESCO et ses instituts, par donateur

Tableau 11 Ventilation des fonds gérés par les instituts de l'UNESCO

ANNEXE II Tableau détaillé de la situation du budget ordinaire

INTRODUCTION

1. Le présent document contient :

Partie A Un rapport du Directeur général sur les ajustements budgétaires autorisés à l'intérieur de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2006-2007

Partie B Le « Tableau de bord de l'exécution du programme » au 30 juin 2006.

2. Comme dans le document présenté à la précédente session du Conseil exécutif, le Tableau de bord vise à présenter un état global de la situation des fonds ordinaires et des ressources extrabudgétaires représentés pour l'essentiel par les tableaux 1, 2 (A) et 3. Les dépenses relatives aux fonds extrabudgétaires, qui servent d'ordinaire à financer des projets pluriannuels, sont présentées sur une base annuelle afin de refléter le cycle effectif de gestion des ressources extrabudgétaires. Les chiffres qui figurent dans tout le Tableau de bord, quelle que soit la source de financement, n'ont pas été audités et ils couvrent la période allant du 1^{er} janvier 2006 au 30 juin 2006.

3. On a introduit un tableau supplémentaire (tableau 2 (C)), qui montre la mise en œuvre du programme financé par le compte spécial de 25 millions de dollars créé pour l'ensemble d'éléments de programme supplémentaires approuvé par la Conférence générale. Au paragraphe 2 de la résolution 33 C/96, la Conférence générale a accepté « l'ensemble d'éléments de programme soumis par le Directeur général en vue de renforcer les priorités principales du document 33 C/5 pour un montant de 25 millions de dollars des États-Unis à financer à titre exceptionnel par des contributions volontaires » et elle a invité « les États membres et d'autres sources de financement à fournir les contributions volontaires requises ». En juin 2006, le montant disponible sur le compte spécial était de l'ordre de 2 millions de dollars, sur lesquels 1,3 million avait été alloué. Sur les montants alloués, 24,4 % étaient déjà utilisés.

4. En application de la décision 166 EX/3.1.1, qui invite le Directeur général à continuer à fournir des informations par catégorie de dépense, en particulier en ce qui concerne les voyages, les services contractuels et l'assistance temporaire, ces informations figurent au **tableau 4**.

5. Enfin, conformément aux décisions 164 EX/3.1.1 et 160 EX/3.1.1, les activités prévues au titre du budget ordinaire pour lesquelles il existe un écart de plus de 15 % entre les dépenses effectives et les « dépenses prévues » sont assorties d'explications. Étant donné que les dépenses prévues pour chaque activité varient en fonction de la période où elles sont programmées, etc., un taux théorique de 25 % a été fixé pour les dépenses prévues en se fondant sur le nombre de mois écoulés de l'exercice biennal (autrement dit, c'est un objectif correspondant à la période écoulée). Des explications sont donc généralement fournies pour les taux de dépense supérieurs à 40 % ou inférieurs à 10 %.

PARTIE A

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA RÉOLUTION PORTANT OUVERTURE
DE CRÉDITS POUR 2006-2007**

I

**Ajustements des crédits approuvés pour 2006-2007 pour tenir compte des dons
et des contributions spéciales reçus depuis le début de l'exercice biennal 2006-2007**

6. Conformément à l'alinéa (b) du paragraphe A de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2006-2007, le Directeur général est autorisé à accepter et à ajouter aux crédits approuvés pour 2006-2007 des contributions volontaires, donations, dons, legs et subventions, ainsi que des montants versés par des gouvernements pour contribuer au financement d'unités permanentes hors Siège. Le Directeur général est heureux de fournir ci-dessous des informations sur les dons et contributions spéciales reçus depuis le début de l'exercice.

Source	But	Montant \$
--------	-----	---------------

Grand programme I - Éducation

A. Gouvernements

• Ministère de l'éducation, Mexique	Contribution à l'organisation de la Conférence des pays de l'E-9 (février 2006)	262.684
• Principauté de Monaco	Contribution au renforcement des capacités des femmes pour promouvoir l'éducation des enfants en zone rurale au Burkina Faso	75.870
• Principauté de Monaco	Contribution à l'appui du projet « Renforcement des capacités des femmes pour promouvoir l'éducation des enfants en zone rurale au Niger »	89.286
• Gouvernement du Mexique	Contribution à l'appui des initiatives menées au niveau de l'État en association avec la Chaire UNESCO de droits de l'homme de l'UNAM	20.000
• Gouvernement de l'Espagne	Contribution à des matériels de sensibilisation et de formation à l'éducation au service du développement durable aux niveaux de l'État et des municipalités	48.543

Source	But	Montant \$
B. Autres contributions		
• Division de l'éducation de l'ASDI (Stockholm)	Contribution aux cinquième et sixième réunions du Groupe de haut niveau sur l'EPT	19.587
• Banque mondiale	Contribution aux cinquième et sixième réunions du Groupe de haut niveau sur l'EPT	40.000
• Banque mondiale	Contribution à la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités du FAPED : organisation de séminaires régionaux pour les pays de la SADC et de l'Afrique centrale et orientale	81.000
• Instituto Mexicano de la Juventud	Contribution à une étude sur les jeunes et les aptitudes à la vie quotidienne, eu égard en particulier aux jeunes autochtones, et à la promotion d'initiatives en la matière	97.147
• Fondation IRINI	Contribution à la mobilisation du RÉSEAU à l'appui d'une éducation de qualité en tant que composante de l'EPT, par une utilisation plus efficace des TIC	6.275
• Programme des Nations pour le développement (PNUD)	Contribution à la formation et au renforcement des capacités des enseignants et du personnel des médias	4.000
• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	Contribution à l'évaluation et l'analyse du niveau d'intégration des principes de développement durable dans les programmes formels et non formels	52.742
• Bureau régional pour l'Asie orientale et le Pacifique du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	Contribution au coparrainage du premier Congrès mondial sur le pouvoir de la langue : théorie, pratique et développement	3.984
• Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	Contribution à la promotion de l'éducation axée sur la prévention par le biais de l'éducation non formelle	3.000
• Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	Contribution au projet conjoint UNESCO-UNICEF relatif aux systèmes d'information sur la gestion de l'éducation	29.520
• Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)	Contribution à la redynamisation des maisons de jeunes et des foyers féminins au Maroc	44.570

Source	But	Montant \$
<ul style="list-style-type: none"> Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) 	Contribution à la mise en œuvre d'un programme d'éducation en matière de prévention du VIH/SIDA en milieu scolaire	15.000
<ul style="list-style-type: none"> UNA-USA (New York) 	Contribution à l'appui du renforcement des capacités pour la promotion de l'accès à l'éducation et le maintien à l'école des orphelins et des enfants vulnérables des communautés San de la région d'Ohangwena en Namibie	35.728
<ul style="list-style-type: none"> CORSEAN 	Contribution au programme du Fonds du Millénaire pour la petite enfance	122.165
<ul style="list-style-type: none"> Agence de la Francophonie 	Contribution à l'appui du projet de réduction de la pauvreté	18.824
<ul style="list-style-type: none"> Agence de la Francophonie 	Contribution à l'élaboration des curricula, formation des formateurs, dans l'axe Diourbel-Kaolack pour accompagner et élargir le socle de base d'un programme sur le trilinguisme (français-arabe et langues locales)	4.836
<ul style="list-style-type: none"> Fundación Acción para el Desarrollo (Quito) 	Contribution à la mise en œuvre de microcrédits dans l'Amazonie équatorienne	7.146
<ul style="list-style-type: none"> Universidad de Nuevo León 	Contribution au projet « Le sport améliore la qualité de vie »	10.500
<ul style="list-style-type: none"> Coopération au développement, Irlande 	Contribution au renforcement des politiques et de l'action programmatique, ainsi qu'à l'amélioration de la coordination dans le domaine VIH/SIDA et éducation	120.000
<ul style="list-style-type: none"> Plan International Corporation Thaïland (ONG) 	Contribution à l'organisation d'une consultation d'experts sur la promotion de normes pour la recherche socioculturelle sur les questions liées au VIH/SIDA et au trafic d'êtres humains	3.125
<ul style="list-style-type: none"> Merck C.A. 	Contribution à l'amélioration de la formation professionnelle de base par l'incorporation des TIC - soutien à la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur	400

Source	But	Montant \$
<ul style="list-style-type: none"> Centre pour le développement de l'enseignement supérieur - CHE, Allemagne 	Contribution à la préparation, à l'organisation et au suivi de la deuxième réunion du Groupe international d'experts sur le classement, sur le thème de la méthodologie et des normes de qualité dans le classement des universités (Berlin, 18-20 mai 2006)	10.742
Total, GP I		1.226.674

Grand programme II - Sciences exactes et naturelles

A. Gouvernements

- | | | |
|---|---|--------|
| <ul style="list-style-type: none"> Ministère britannique du développement international (DFID) | Contribution à l'enrichissement de la base de connaissances, au renforcement des capacités et à la constitution de réseaux pour les terres arides | 94.270 |
| <ul style="list-style-type: none"> Ministère britannique du développement international (DFID) | Contribution au renforcement du partenariat international en sciences exactes et naturelles : coopération Royaume-Uni/UNESCO | 32.500 |

B. Autres contributions

- | | | |
|---|---|--------|
| <ul style="list-style-type: none"> Université des Nations Unies | Contribution concernant la publication du document « Le droit et l'eau » | 5.000 |
| <ul style="list-style-type: none"> Fondation Ford | Contribution au projet « Hydrologie forestière en Inde » | 26.000 |
| <ul style="list-style-type: none"> Itaipu Binacional | Contribution à la publication des matériels du programme relatif aux « initiatives des municipalités en matière d'éducation pour le développement durable » | 19.397 |
| <ul style="list-style-type: none"> Christensen Fund, Palo Alto | Contribution à la conférence sur « L'avenir des zones arides » | 50.000 |
| <ul style="list-style-type: none"> International Society for Optical Engineering | Contribution en faveur de l'apprentissage actif dans le domaine de l'optique et de la photonique | 10.000 |
| <ul style="list-style-type: none"> Oxy Petroleum Company | Contribution en faveur de l'ingénierie environnementale/la gestion des déchets | 5.000 |
| <ul style="list-style-type: none"> ADEME | Contribution en faveur de l'éducation et de la formation dans le domaine des énergies renouvelables (FEM) | 14.929 |

Source	But	Montant \$
• United States Geological Survey (USGS)	Contribution à la réduction des pertes causées par les tremblements de terre dans la région méditerranéenne (RELEMR)	85.000
• Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO)	Contribution à la création de chaires UNESCO « Femmes et sciences »	3.750
• Fondation Lighthouse	Contribution au projet « Vision des jeunes sur la vie dans les îles »	12.106
• Aché Laboratory	Contribution à l'organisation de la célébration au Brésil, en 2006, de la « Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement », comportant un concours scolaire de rédaction et de dessin ainsi que la publication d'un ouvrage	11.561
Total, GP II		369.513

Grand programme III - Sciences sociales et humaines

A. Gouvernements

- | | | |
|---|--|--------|
| • Ministère britannique du développement international (DFID) | Contribution pour aider le Comité de bioéthique | 30.000 |
| • Ministère équatorien de la protection sociale | Contribution à un projet en faveur de l'abolition du travail des enfants en Équateur | 60.000 |

B. Autres contributions

- | | | |
|--|---|--------|
| • Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) Thaïlande | Contribution au titre du coparrainage d'un atelier sur l'éducation en vue du renforcement de la paix dans le sud de la Thaïlande : Réflexions sur la sécurité humaine | 4.100 |
| • Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) | Contribution au titre du coparrainage de la table ronde du WOCMES-2 sur la femme, le droit et les décisions de justice au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, à Amman | 29.995 |
| • Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) | Contribution au programme conjoint ISESCO/UNESCO « Recherche régionale-réseaux d'action sur les droits économiques, sociaux et culturels » | 7.975 |

Source	But	Montant \$
• Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI)	Contribution au Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales	171.384
• Vénétie (Italie)	Contribution aux activités sur les politiques urbaines, à savoir une coopération entre des collectivités territoriales de l'UE et d'Amérique latine	63.775
Total, GP III		367.229

Grand programme IV - Culture

A. Gouvernements

• Gouvernement norvégien	Contribution pour la mise en œuvre des activités de conservation en vue de la sortie des Palais Royaux d'Abomey du patrimoine mondial en péril	25.000
• Gouvernement finlandais	Contribution à la promotion, à la compréhension et à la protection de la mémoire de la libération de l'Afrique	23.668
• Délégation permanente des Pays-Bas	Contribution à la publication du bulletin et du dossier d'information sur le patrimoine immatériel	4.706
• Gouvernement des Émirats Arabes Unis	Contribution à la promotion du patrimoine culturel immatériel	28.798
• Délégation de la République de Corée	Contribution en faveur des activités de soutien à la proclamation des chefs-d'œuvre (retour des fonds 2005)	3.609
• Ministère hongrois des affaires étrangères	Contribution à la protection et à la préservation du patrimoine culturel au Kosovo	12.092
• Gouvernement espagnol	Contribution pour la sensibilisation des États membres à la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles - bis	6.600
• Gouvernement de la Principauté d'Andorre	Contribution au développement du tourisme culturel et de l'écotourisme dans les régions montagneuses d'Asie du Centre et du Sud	17.543

Source	But	Montant \$
B. Autres contributions		
• Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	Contribution à la réalisation d'une étude visant à cerner les tendances relatives au nombre de personnes parlant des langues autochtones	4.800
• Banco Central de Reserva, Pérou	Accord de coédition de l'ouvrage : « Patrimonio Mundial de la Región Andina »	19.395
• Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO)	Contribution pour la promotion du dialogue interculturel au Maghreb par le biais du Patrimoine culturel	4.975
• Fondation Daniel Langlois	Contribution à la promotion de la créativité numérique en Afrique	27.273
• ISEA 2006/ZeroOne San José	Contribution aux échanges et au dialogue interrégionaux entre jeunes par le renforcement des capacités	6.000
• SABR Aménagement, Maroc	Contribution à l'aménagement de la vallée du Bouregreg	17.817
Total, GP IV		202.276

Grand programme V - Communication et information

A. Gouvernements

- | | | |
|---------------------------------|--|-------|
| • Haut Commissariat britannique | Contribution à l'organisation d'un atelier régional pour les médias : couverture des élections prévues à Fidji en 2006 | 5.961 |
|---------------------------------|--|-------|

B. Autres contributions

- | | | |
|--|--|--------|
| • Fondation Cano | Contribution à la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse | 5.000 |
| • James H. Ottaway JR Foundation | Contribution à la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse | 15.000 |
| • Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) | Contribution pour le « renforcement du portail http://jeunesearabe.info » dans le cadre du programme de coopération ISESCO/UNESCO | 18.950 |

Source	But	Montant \$
• Organisation mondiale de la santé (OMS)	Contribution pour faciliter la production de matériels multimédias locaux dans le souci de mettre les TIC et la diversité culturelle au service de la santé publique	25.332
Total, GP V		70.243

Titre II.C - Services liés au programme

Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme (BSP)

A. Gouvernements

• Délégation permanente de l'Autriche	Contribution à l'intégration de la problématique de l'égalité entre les sexes au sein de l'UNESCO et soutien apporté aux États membres	717
• Commission nationale coréenne pour l'UNESCO	Contribution à la participation d'un collaborateur à la réunion consultative sur la proposition pour la Conférence mondiale des ministres de la jeunesse et le 5 ^e Forum mondial de la jeunesse	3.300

B. Autres contributions

• Philips France	Contribution à la célébration de la Journée internationale de la femme (UNESCO, Paris, 8 mars 2006)	3.554
• Renault France	Contribution à la célébration de la Journée internationale de la femme (UNESCO, Paris, 8 mars 2006)	18.138
• Réponse aux initiatives des femmes handicapées (RIFH)	Contribution à la célébration de la Journée internationale de la femme (UNESCO, Paris, 8 mars 2006)	2.659
• M. Ara Abramian Ambassadeur de bonne volonté	Contribution au Forum des jeunes de la 33 ^e session de la Conférence générale	18.269
• Parlement européen des jeunes	Contribution à l'Assemblée générale du Parlement européen des jeunes (UNESCO, Paris, 1 ^{er} -2 avril 2006)	3.727

Total, BSP

50.364

Source	But	Montant \$
--------	-----	---------------

Titre III - Soutien de l'exécution du programme et administration

Coûts indirects pour les bureaux hors Siège au titre de la gestion et de la coordination des unités hors Siège (BFC)

Les contributions suivantes ont été versées par des gouvernements au titre des frais de fonctionnement des unités hors Siège :

• Mozambique	Bureau de Maputo	10.778
• Bangladesh	Bureau de Dhaka	4.987
• Chine	Bureau de Beijing	19.826
• Costa Rica	Bureau de San José	35.152
• Cuba	Bureau de La Havane	20.500
• Roumanie	Bureau de Bucarest	27.119
• Thaïlande	Bureau de Bangkok	4.903
Total, Coûts indirects		123.265

Secteur des relations extérieures et de la coopération (ERC)

A. Gouvernements

• Délégué permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Contribution destinée à appuyer la coopération de l'UNESCO avec le secteur privé	16.000
Total, ERC		16.000

Total général, Dons et contributions spéciales	2.425.564
---	------------------

II

Virements de crédits du Titre IV du budget proposés pour couvrir les augmentations des dépenses de personnel imputables à des facteurs statutaires et autres

7. Le paragraphe A (d) de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2006-2007 stipule que « Afin de couvrir les augmentations de dépenses de personnel et les hausses des coûts des biens et services, le Directeur général est autorisé à opérer, avec l'approbation du Conseil exécutif, des virements de crédits du Titre IV du budget (Augmentations prévisibles des coûts) aux articles budgétaires appropriés des Titres I à III du budget ». En outre, dans la résolution 33 C/83, la Conférence générale autorise « le Directeur général à continuer à appliquer au personnel de l'UNESCO les mesures ... qui pourraient être adoptées soit par l'Assemblée générale des Nations Unies, soit, conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés, par la CFPI ». En conséquence, le Directeur général soumet ses propositions de virement de crédits du Titre IV à d'autres titres du budget en vue de couvrir les dépenses supplémentaires ci-après, imputables à des facteurs statutaires :

\$

8. Relèvement de l'ajustement pour affectation applicable au personnel du cadre organique et de rang supérieur à Paris, avec effet au 1^{er} avril 2006 :

Conformément à la méthodologie approuvée par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), l'indice d'ajustement pour affectation est recalculé tous les cinq ans à l'aide d'une enquête interville sur les prix. Fin 2005, une enquête de ce type a été menée et elle a abouti à un relèvement de 1,5 % de l'indice de l'ajustement pour affectation, avec effet au 1^{er} avril 2006. Le montant supplémentaire requis pour 2006-2007 par suite de cet ajustement est de :

1.804.000

Montant estimatif total des virements proposés du Titre IV

1.804.000

Financement des augmentations

9. Sur la base de l'autorisation donnée par la Conférence générale (voir paragraphe 7 ci-dessus), le Directeur général soumet au Conseil exécutif pour approbation une proposition tendant à ce qu'un montant de 1.804.000 dollars soit prélevé sur le Titre IV et réparti entre les divers articles budgétaires comme indiqué dans le projet de décision figurant au paragraphe 11.

10. Si ce virement est approuvé par le Conseil exécutif, la situation du Titre IV sera la suivante :

\$

- Montant approuvé par la Conférence générale à sa 33^e session 13.765.700
- Moins prélèvement approuvé par le Conseil exécutif à sa 174^e session (5.200.000)
(décision 174 EX/24)
- Moins prélèvement proposé dans le présent document (1.804.000)

Solde du Titre IV

6.761.700

III

Projet de décision proposé

11. S'il entérine les propositions faites par le Directeur général dans le présent rapport, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le rapport du Directeur général sur les dons et les contributions spéciales reçus depuis le début de l'exercice et ajoutés aux crédits du budget ordinaire, ainsi que les virements proposés du Titre IV aux Titres I à III du budget, conformément aux dispositions de la Résolution portant ouverture de crédits adoptée par la Conférence générale à sa 33^e session (résolution 33 C/96, paragraphes 1 (b) et (d)), document 175 EX/4 Partie II.A et les recommandations de sa Commission financière et administrative à ce sujet (175 EX/...),

I

2. Note qu'en conséquence de ces dons et de ces contributions spéciales, le Directeur général a ajouté aux crédits ouverts au budget ordinaire un montant total de **2.425.564** dollars se répartissant comme suit :

	\$
Titre II.A - Grand programme I	1.226.674
Titre II.A - Grand programme II	369.513
Titre II.A - Grand programme III	367.229
Titre II.A - Grand programme IV	202.276
Titre II.A - Grand programme V	70.243
Titre II.C - Services liés au programme (BSP)	50.364
Titre III - Soutien de l'exécution du programme et administration (coûts indirects pour les bureaux hors Siège)	123.265
Titre III - Soutien de l'exécution du programme et administration (ERC)	16.000
Total	2.425.564

3. Exprime sa gratitude aux donateurs dont la liste figure au paragraphe 6 du document 175 EX/4 Partie II.A ;

II

4. Approuve le virement de 1.804.000 dollars du Titre IV aux Titres I à III du budget afin de couvrir les augmentations des dépenses de personnel imputables à des facteurs statutaires ;
5. Prend note du tableau révisé des ouvertures de crédits annexé à la présente décision en annexe I.

ANNEXE I
Tableau révisé des ouvertures de crédits pour 2006-2007

Article budgétaire	33 C/5 approuvé	33 C/5 approuvé et ajusté (174 EX/Déc., 24)	Virements proposés			33 C/5 approuvé et ajusté
			I Dons reçus	II Virement du Titre IV		
				Dépenses de personnel	Autres dépenses	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
TITRE I POLITIQUE GÉNÉRALE ET DIRECTION						
A. Organes directeurs						
1. Conférence générale	5 507 100	5 523 100		7 800		5 530 900
2. Conseil exécutif	7 779 400	7 817 400		7 800		7 825 200
Total, Titre I.A	13 286 500	13 340 500	0	15 600	0	13 356 100
B. Direction <i>(Direction générale ; Cabinet du Directeur général ; Service d'évaluation et d'audit ; Normes internationales et affaires juridiques)</i>	18 639 000	18 946 000		149 400		19 095 400
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	6 734 600	6 734 600				6 734 600
Total, Titre I	38 660 100	39 021 100	0	165 000	0	39 186 100
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME						
A. Programmes						
Grand programme I - Éducation						
I. Personnel	52 176 800	52 744 800		243 900		52 988 700
II. Activités						
I.1 Renforcement de la coordination et de la planification pour l'EPT						
I.1.1 Renforcement de la coordination internationale et du suivi pour l'EPT	3 913 600	3 913 600	322 271			4 235 871
I.1.2 Élaboration de politiques, planification et évaluation pour l'EPT	5 153 400	5 153 400	110 520			5 263 920
I.2 Réaliser l'éducation de base pour tous						
I.2.1 Universalisation de l'éducation de base	7 867 000	7 867 000	327 032			8 194 032
I.2.2 Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE) et Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA)	6 272 800	6 272 800	100 147			6 372 947
I.2.3 Formation des enseignants	3 417 000	3 417 000	4 000			3 421 000
I.3 Améliorer la qualité de l'éducation						
I.3.1 Une éducation de qualité pour apprendre à vivre ensemble	5 304 000	5 304 000	213 436			5 517 436
I.3.2 VIH/SIDA et éducation	1 272 200	1 272 200	138 125			1 410 325
I.4 Appuyer les systèmes d'éducation postprimaire						
I.4.1 Enseignement secondaire et enseignement technique et professionnel	2 684 800	2 684 800	400			2 685 200
I.4.2 L'enseignement supérieur au service d'une société du savoir	1 799 500	1 799 500	10 742			1 810 242
Instituts de l'UNESCO pour l'éducation						
Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)	4 591 000	4 591 000				4 591 000
Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IPE)	5 100 000	5 100 000				5 100 000
Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE)	1 900 000	1 900 000				1 900 000
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)	1 100 000	1 100 000				1 100 000
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA)	2 000 000	2 000 000				2 000 000
Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)	2 200 000	2 200 000				2 200 000
Projets relatifs aux thèmes transversaux*	1 050 000	1 050 000				1 050 000
Total, Grand programme I	107 802 100	108 370 100	1 226 674	243 900	0	109 840 674
Grand programme II - Sciences exactes et naturelles						
I. Personnel	32 992 500	33 467 500		180 900		33 648 400
II. Activités						
II.1 Science, environnement et développement durable						
II.1.1 Gestion de l'eau - Phénomènes d'interaction : systèmes menacés et défis sociaux	8 926 400	8 926 400	125 270			9 051 670
II.1.2 Les sciences écologiques et les sciences de la terre au service du développement durable	3 012 200	3 012 200	69 397			3 081 597
II.1.3 Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO	3 876 400	3 876 400				3 876 400

Article budgétaire	33 C/5 approuvé	33 C/5 approuvé et ajusté (174 EX/Déc., 24)	Virements proposés			33 C/5 approuvé et ajusté
			I Dons reçus	II Virement du Titre IV		
				Dépenses de personnel	Autres dépenses	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
II.2 Renforcement des capacités en science et technologie au service du développement durable						
II.2.1 Sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur, énergies renouvelables et atténuation des effets des catastrophes	3 785 100	3 785 100	126 490			3 911 590
II.2.2 Politiques scientifiques et technologiques au profit du développement durable	1 686 900	1 686 900	48 357			1 735 257
Instituts de l'UNESCO pour les sciences						
Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau (UNESCO-IHE)	-	-				0
Centre international de physique théorique (CIPT)	1 015 000	1 015 000				1 015 000
Projets relatifs aux thèmes transversaux*	700 000	700 000				700 000
Total, Grand programme II	55 994 500	56 469 500	369 513	180 900	0	57 019 913
Grand programme III - Sciences sociales et humaines						
I. Personnel	19 185 200	19 458 200		130 000		19 588 200
II. Activités						
III.1 Éthique des sciences et philosophie						
III.1.1 Éthique des sciences	3 234 300	3 234 300	34 100			3 268 400
III.1.2 Prospective, philosophie et sciences humaines, démocratie et sécurité humaine	2 913 900	2 913 900				2 913 900
III.2 Droits de l'homme et transformations sociales						
III.2.1 Promotion des droits de l'homme	1 827 800	1 827 800	67 975			1 895 775
III.2.2 Transformations sociales	2 576 800	2 576 800	265 154			2 841 954
Projets relatifs aux thèmes transversaux*	1 100 000	1 100 000				1 100 000
Total, Grand programme III	30 838 000	31 111 000	367 229	130 000	0	31 608 229
Grand programme IV - Culture						
I. Personnel	33 873 400	34 351 400		217 500		34 568 900
II. Activités						
IV.1 Protection et sauvegarde du patrimoine culturel dans le monde						
IV.1.1 Renforcement des capacités pour la protection du patrimoine mondial	3 304 900	3 304 900	66 485			3 371 385
IV.1.2 Identification et sauvegarde du patrimoine culturel immatériel	2 433 800	2 433 800	41 913			2 475 713
IV.1.3 Protection et réhabilitation du patrimoine culturel	2 315 100	2 315 100	31 487			2 346 587
IV.1.4 Protection des biens culturels	1 082 900	1 082 900				1 082 900
IV.2 Renforcement des politiques culturelles, des industries culturelles et du dialogue interculturel						
IV.2.1 Élaborer des politiques culturelles	2 061 300	2 061 300	6 600			2 067 900
IV.2.2 Promouvoir le dialogue interculturel	1 846 400	1 846 400	4 975			1 851 375
IV.2.3 Renforcer les industries culturelles et l'artisanat	2 606 800	2 606 800				2 606 800
Projets relatifs aux thèmes transversaux*	1 050 000	1 050 000	50 816			1 100 816
Total, Grand programme IV	50 574 600	51 052 600	202 276	217 500	0	51 472 376
Grand programme V - Communication et information						
I. Personnel	18 502 200	18 744 200		97 000		18 841 200
II. Activités						
V.1 Autonomiser les populations par l'accès à l'information et au savoir, l'accent étant mis sur la liberté d'expression						
V.1.1 Créer un environnement propice à la promotion de la liberté d'expression et de l'accès universel	3 489 600	3 489 600	41 936			3 531 536
V.1.2 Favoriser l'accès des communautés et la diversité des contenus	6 480 500	6 480 500	28 307			6 508 807
V.2 Promouvoir le développement de la communication et l'utilisation des TIC à des fins éducatives, scientifiques et culturelles						
V.2.1 Favoriser le développement des médias	2 382 500	2 382 500				2 382 500
V.2.2 Promouvoir l'utilisation des TIC à des fins éducatives, scientifiques et culturelles	595 600	595 600				595 600
Projets relatifs aux thèmes transversaux*	1 500 000	1 500 000				1 500 000
Total, Grand programme V	32 950 400	33 192 400	70 243	97 000	0	33 359 643

Article budgétaire	33 C/5 approuvé	33 C/5 approuvé et ajusté (174 EX/Déc., 24)	Virements proposés			33 C/5 approuvé et ajusté
			I Dons reçus	II Virement du Titre IV		
				Dépenses de personnel	Autres dépenses	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)	9 020 000	9 020 000				9 020 000
Hors Siège - Gestion des programmes décentralisés	40 813 800	40 825 800				40 825 800
Total, Titre IIA	327 993 400	330 041 400	2 235 935	869 300	0	333 146 635
B. Programme de participation	20 000 000	20 000 000	0	0		20 000 000
C. Services liés au programme						
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	4 309 200	4 363 200		26 000		4 389 200
2. Programme de bourses	1 867 300	1 887 300		0		1 887 300
3. Information du public	13 657 600	13 879 600		73 700		13 953 300
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	6 258 600	6 350 600	50 364	46 600		6 447 564
5. Élaboration du budget et suivi de son exécution	4 306 200	4 379 200		39 100		4 418 300
Total, Titre IIC	30 398 900	30 859 900	50 364	185 400	0	31 095 664
TOTAL, TITRE II	378 392 300	380 901 300	2 286 299	1 054 700	0	384 242 299
TITRE III SOUTIEN DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION						
A. Gestion et coordination des unités hors Siège <i>(Activités au Siège et dépenses de fonctionnement des bureaux hors Siège)</i>	20 988 300	21 072 300	123 265	43 700		21 239 265
B. Relations extérieures et coopération	19 824 700	20 135 700	16 000	118 400		20 270 100
C. Gestion des ressources humaines	30 716 900	31 093 900		95 400		31 189 300
D. Administration	106 152 000	107 710 000		326 800		108 036 800
TOTAL, TITRE III	177 681 900	180 011 900	139 265	584 300	0	180 735 465
TOTAL, TITRES I - III	594 734 300	599 934 300	2 425 564	1 804 000	0	604 163 864
Réserve pour les reclassements	1 500 000	1 500 000				1 500 000
TITRE IV AUGMENTATIONS PRÉVISIBLES DES COÛTS	13 765 700	8 565 700		(1 804 000)		6 761 700
TOTAL, CRÉDITS APPROUVÉS ET AJUSTÉS	610 000 000	610 000 000	2 425 564	0	0	612 425 564

* *Thèmes transversaux :*

1. L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté.
2. La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir.

PARTIE B

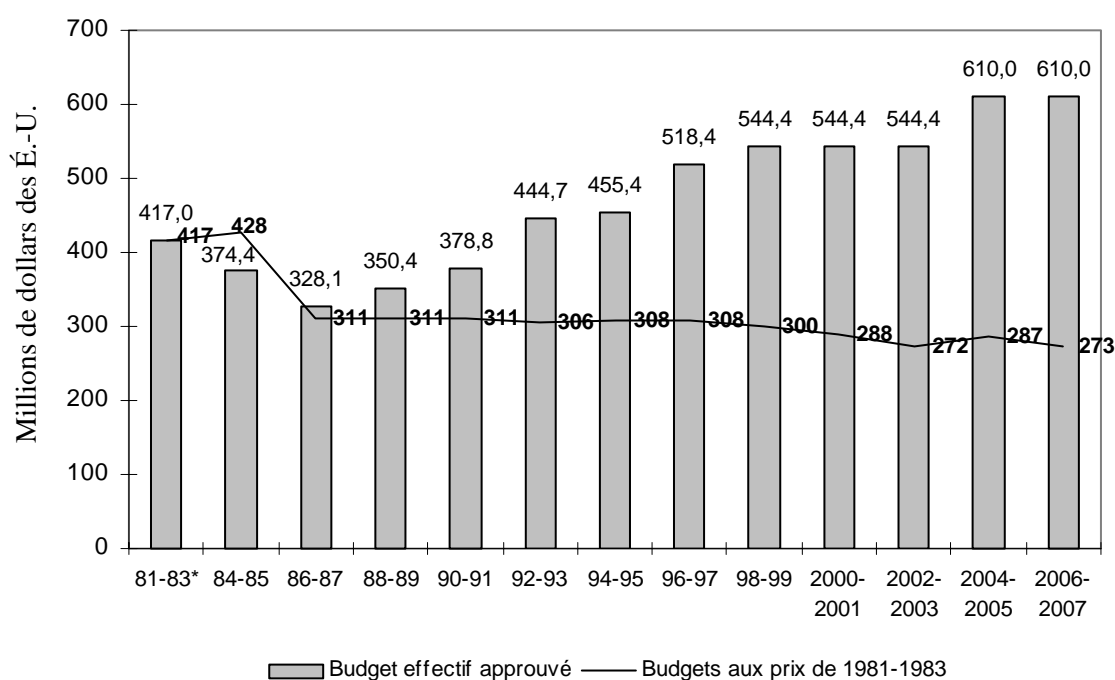
**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE
(Tableau de bord)**

Exécution du programme au 30 juin 2006

I. PRÉSENTATION DU PROGRAMME ET BUDGET POUR 2006-2007

FIGURE 1

**ÉVOLUTION DU BUDGET ORDINAIRE DE L'UNESCO DE 1981 À 2007
(Croissance nominale et croissance réelle)**



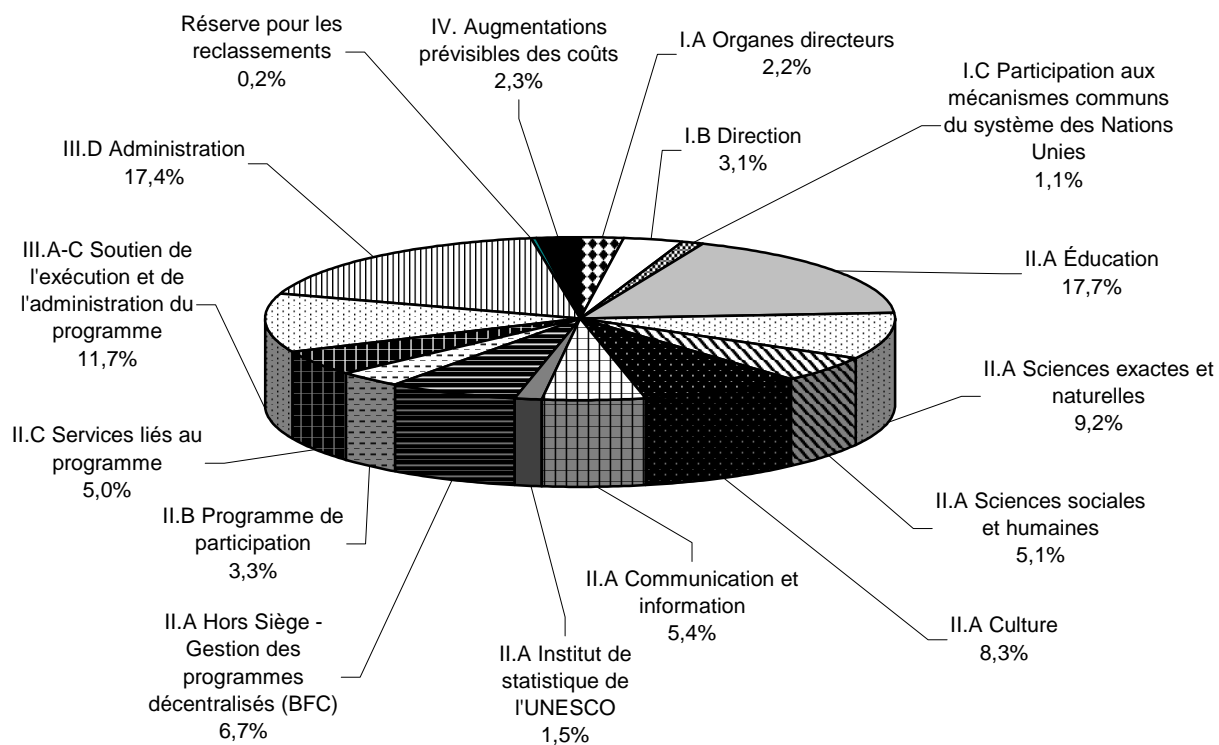
La figure 1 montre l'évolution du budget sur plus de 13 exercices biennaux en **valeur nominale** (soit le chiffre budgétaire approuvé) et en **valeur réelle** correspondant au volume de ressources réellement disponibles pour mener à bien le programme de travail, compte tenu de la perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation. Afin de pouvoir indiquer la **valeur réelle** du budget, les prix ayant servi pour l'établissement du budget 1981-1983 ont été utilisés pour établir les budgets de tous les exercices biennaux

Observations

En valeur nominale (colonnes de la figure 1), le plafond budgétaire a montré une tendance générale à la hausse, malgré une stagnation entre 2000-2001 et 2002-2003 et de nouveau entre 2004-2005 et 2006-2007. Toutefois, en valeur réelle, le budget fait apparaître une tendance à la baisse (voir la courbe de la figure 1), ce qui montre qu'en réalité, toute augmentation en valeur nominale qui a pu être enregistrée n'a pas suffi à couvrir l'inflation et les augmentations statutaires générales. En fait, l'Organisation a enregistré une diminution du volume des ressources dont elle dispose pour exécuter son programme et réaliser ses objectifs.

FIGURE 2

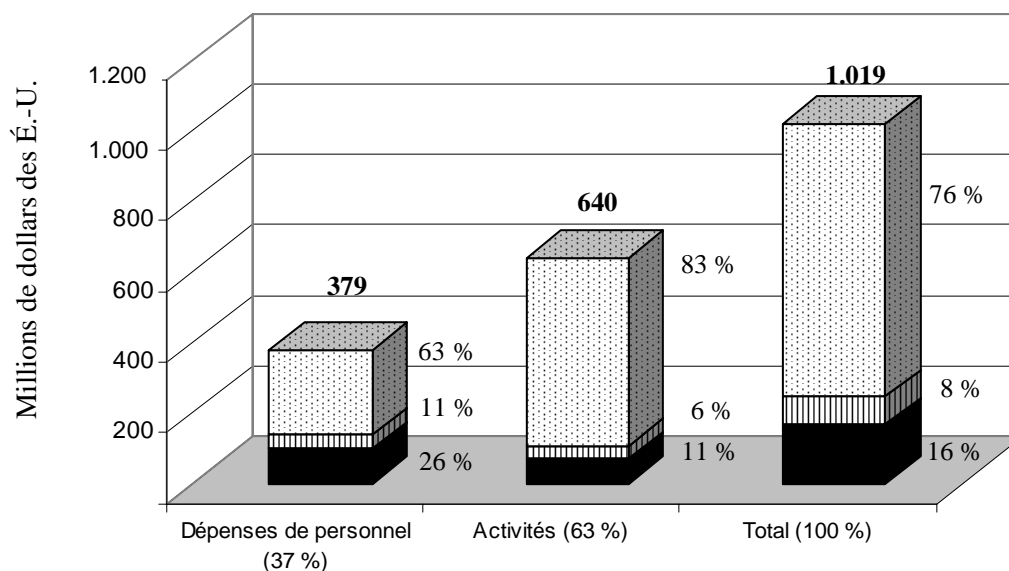
RÉPARTITION DES CRÉDITS DU BUDGET ORDINAIRE POUR 2006-2007



La figure 2 indique la répartition du budget ordinaire en fonction des titres budgétaires figurant dans le document 33 C/5 approuvé.

FIGURE 3

**BUDGET TOTAL 2006-2007
(Budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)**



- ▨ Programmes et services liés au programme (Titre II.A : Programmes, B : Programme de participation, C : Services liés au programme)
- ▨ Soutien de l'exécution du programme (Titres III.A : BFC, B : ERC, C : HRM)
- Direction et administration (Titre I : Politique générale et Direction et Titre II : ADM)

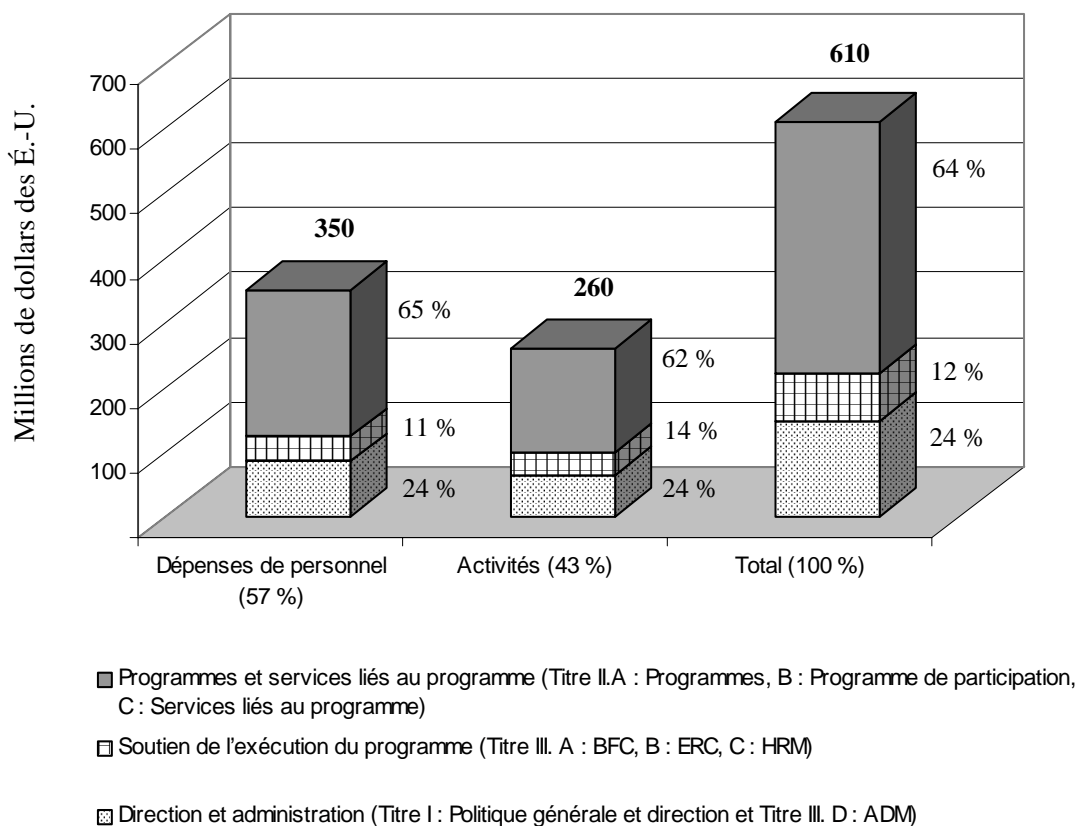
La figure 3 présente le budget total de l'Organisation (budget ordinaire y compris le Titre IV et fonds extrabudgétaires), subdivisé en dépenses de personnel et dépenses au titre des activités (les deux premières colonnes). Chacune des trois colonnes se décompose en « programmes et services liés au programme », « soutien de l'exécution du programme » et « direction et administration ». Il convient de noter que les chiffres relatifs aux fonds extrabudgétaires représentent les ressources reçues ou ayant fait l'objet d'un engagement ferme conformément au document 33 C/5 approuvé (408,8 millions de dollars). Par ailleurs, les coûts de personnel (indépendamment de la source des fonds) incluent exclusivement les coûts des postes établis.

Observations

Ce graphique montre que le poids relatif des postes établis au sein du budget total (budget ordinaire plus fonds extrabudgétaires) est de 37 %, contre 63 % pour les activités. Le poids relatif de la « direction et administration » et du « soutien de l'exécution du programme » dans le budget total s'établit à 24 %, tandis que le poids relatif des « programmes » représente 76 %.

FIGURE 4

BUDGET ORDINAIRE POUR 2006-2007



La figure 4 ne montre que la part des ressources de l'Organisation (y compris le Titre IV) qui concerne le budget ordinaire, subdivisée en dépenses de personnel et dépenses au titre des activités (les deux premières colonnes). Chacune des trois colonnes se décompose en « programmes et services liés au programme », « soutien de l'exécution du programme » et « direction/administration ». Les coûts de personnel représentent les coûts des postes établis.

Observations

Les catégories « direction/administration » et « soutien de l'exécution du programme » représentent ensemble une part relativement plus élevée du budget ordinaire, à savoir 36 % (figure 4), contre 24 % du budget total comprenant budget ordinaire et fonds extrabudgétaires (figure 3). La raison en est que les services administratifs sont financés par le budget ordinaire, mais soutiennent à la fois les activités du Programme ordinaire et les projets extrabudgétaires. Bien que les projets extrabudgétaires soient généralement comptables des dépenses d'appui occasionnées par leur exécution, des études en cours montrent que la totalité de ces dépenses, et même certaines dépenses directes, ne sont pas systématiquement recouvrées. L'UNESCO s'emploie actuellement avec d'autres organisations des Nations Unies (dont la plupart font face à des problèmes semblables) à déterminer les mesures qui permettraient une répartition plus appropriée des dépenses. Une section du document 175 EX/35, qui traite des projets extrabudgétaires en général, est consacrée à la politique de recouvrement des dépenses.

II. TABLEAU DE BORD - Exécution du programme au 30 juin 2006

TABLEAU 1

EXÉCUTION GLOBALE PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL

Budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

(Y compris les dépenses de personnel et le Programme de participation au 30 juin 2006)

Le tableau 1 présente un état d'ensemble de l'exécution du Programme ordinaire et des programmes extrabudgétaires, faisant apparaître l'exécution globale, par article budgétaire principal, du Programme ordinaire et des programmes extrabudgétaires, y compris les dépenses de personnel et le Programme de participation, couvrant ainsi la totalité des fonds se rapportant à chaque article budgétaire.

En ce qui concerne le Programme ordinaire, le tableau inclut le Titre IV (Augmentations prévisibles des coûts) et tient compte des virements de crédits de ce Titre aux autres Titres du budget qui ont déjà été approuvés par le Conseil exécutif à sa 174^e session ainsi que des crédits additionnels résultant des dons reçus depuis le début de l'exercice biennal qui ont été énumérés dans la Partie II.A du présent document.

S'agissant des ressources extrabudgétaires, les allocations et les dépenses se rapportent à une période d'un an.

Observations

Au 30 juin 2006, le taux global de dépense du budget ordinaire s'établissait à 25,3 % contre un taux théorique de 25 %. Les taux de dépense des ressources extrabudgétaires doivent être mesurés sur une base annuelle, et donc comparés à un taux théorique de 50 %. Le taux de dépense effectif des ressources budgétaires s'établit à 54,5 %, c'est-à-dire un peu plus que le taux théorique de 50 %.

TABLEAU I

EXÉCUTION GLOBALE DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL
(Budget ordinaire et ressources extrabudgétaires, y compris les dépenses de personnel et le Programme de participation)
du 1^{er} janvier au 30 juin 2006*
(en milliers de dollars des États-Unis)

Article budgétaire	Budget ordinaire				Ressources extrabudgétaires		
	33 C/5 approuvé	Allocation pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux de dépense	Allocation	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux de dépense
	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION							
A. Organes directeurs							
1. Conférence générale	5 507	5 523	241	4	-	-	-
2. Conseil exécutif	7 779	7 817	1 897	24	-	-	-
Total, Titre IA	13 286	13 341	2 138	16	-	-	-
B. Direction							
3. Direction générale	3 137	3 187	806	25,3	-	-	-
4. Cabinet du Directeur général	6 526	6 639	1 747	26,3	773	545	70,5
5. Evaluation et audit	5 717	5 802	1 155	19,9	488	71	14,5
6. Normes internationales et affaires juridiques	3 259	3 318	754	22,7	-	-	-
Total, Titre IB	18 639	18 946	4 462	23,6	1 261	616	48,9
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	6 735	6 735	1 973	29,3	-	-	-
TOTAL, TITRE I	38 660	39 021	8 574	22,0	1 261	616	48,9
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME							
A. Programmes							
I Education	107 802	109 597	28 987	26,4	158 314	95 999	60,6
II Sciences exactes et naturelles	55 994	56 839	14 068	24,8	58 113	31 197	53,7
III Sciences sociales et humaines	30 838	31 478	8 403	26,7	45 059	22 085	49,0
IV Culture	50 575	51 255	11 743	22,9	45 548	22 519	49,4
V Communication et information	32 950	33 263	7 456	22,4	32 744	14 185	43,3
Institut de statistique de l'UNESCO	9 020	9 020	4 510	50,0	45	21	46,7
Hors Siège - Gestion des programmes décentralisés	40 814	40 826	10 558	25,9	-	-	-
Total, Titre IIA	327 993	332 277	85 724	25,8	339 823	186 006	54,7
B. Programme de participation	20 000	20 000	418	2,1			
C. Services liés au programme							
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	4 309	4 363	1 052	24,1	147	50	34,0
2. Programme de bourses	1 867	1 887	266	14,1	-	-	-
3. Information du public	13 658	13 880	3 516	25,3	6	1	16,7
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	6 259	6 401	1 715	26,8	332	171	51,5
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	4 306	4 379	944	21,6	67	45	67,2
Total, Titre IIC	30 399	30 910	7 494	24,2	552	267	48,4
TOTAL, TITRE II	378 392	383 188	93 636	24,4	340 375	186 273	54,7
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION							
A. Gestion et coordination des unités hors Siège	20 988	21 196	7 993	37,7	132	69	52,3
B. Relations extérieures et coopération	19 825	20 152	5 502	27,3	3 039	1 028	33,8
C. Gestion des ressources humaines	30 717	31 094	8 335	26,8	101	47	46,5
D. Administration	106 152	107 710	31 165	28,9	125	4	3,2
TOTAL, TITRE III	177 682	180 151	52 995	29,4	3 397	1 148	33,8
TOTAL, TITRES I-III	594 734	602 360	155 205	25,8	345 033	188 037	54,5
Réserve pour les reclassements	1 500	1 500	-	-	-	-	-
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS	13 766	8 566	-	-	-	-	-
TOTAL, TITRES I-IV	610 000	612 426	155 205	25,3	345 033	188 037	54,5

* Les chiffres fournis pour les ressources extrabudgétaires ne portent que sur la période 1er janvier - 30 juin 2006.

TABLEAU 2 (A)

EXÉCUTION DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT PRINCIPALE

Budget ordinaire (à l'exclusion des dépenses de personnel) et ressources extrabudgétaires

(au 30 juin 2006)

Le tableau 2 (A) présente un état d'ensemble de l'exécution, tant pour le budget ordinaire que pour les ressources extrabudgétaires, des **activités de programme** par article budgétaire principal et par source de financement principale. Il convient de noter que les chiffres relatifs au budget ordinaire n'incluent pas le montant des dépenses de personnel.

Comme d'habitude, le tableau inclut les crédits additionnels résultant des dons énumérés dans la Partie A du présent document.

S'agissant des ressources extrabudgétaires, les allocations et les dépenses se rapportent à une période d'un an.

Observations

Au 30 juin 2006, l'exécution globale des activités relevant du budget ordinaire (Titres I à III) s'établit à 27,9 % contre un objectif correspondant à la période écoulée de 25 %. Néanmoins, conformément aux décisions 164 EX/3.1.1 et 160 EX/3.1.1, des explications sont fournies ci-après en ce qui concerne les taux d'exécution supérieurs à 40 % ou inférieurs à 10 % :

Titre I - Politique générale et Direction

Conférence générale (2,5 %) : Le taux de dépense pour cet article budgétaire est naturellement faible à ce stade puisque la prochaine **Conférence générale** ne se tiendra qu'en septembre-octobre 2007.

Direction générale (53,9 %) : Les dépenses ont été supérieures aux estimations initiales, les coûts des tâches qui relèvent de cet article (et qui sont généralement inévitables et incompressibles) ayant augmenté.

Cabinet du Directeur général (43,3 %) : Le taux de dépense relativement élevé est dû principalement aux coûts des célébrations du 60^e anniversaire de l'Organisation, les crédits budgétaires correspondants n'ayant pas été prévus lors de l'élaboration du 33 C/5 approuvé.

Titre II - Programmes et services liés au programme

Institut de statistique de l'UNESCO (50 %) : Conformément aux procédures habituelles, 50 % des allocations financières sont mises à la disposition des instituts au début de chaque année par le système du ou des comptes spéciaux. Cette allocation est intégralement comptabilisée comme dépense, d'où ce taux de dépense relativement élevé.

Programme de participation (2,1 %) : Le taux de dépense relativement faible est principalement dû au fait que le premier comité intersectoriel (qui recommande les demandes au titre du Programme de participation qui seront soumises à l'approbation du Directeur général) s'est réuni le 16 juin 2006. Les montants pour lesquels des allocations ont été

approuvées par le Directeur général à la suite de cette réunion n'étaient donc pas encore répartis au 30 juin 2006. La seule dépense inscrite au 30 juin 2006 s'élevait à 418.000 dollars des États-Unis et correspondait aux demandes d'aide d'urgence approuvées.

Programme de bourses (7,5 %) : Le faible taux de dépense s'explique principalement par le fait que les programmes d'études débutent généralement en septembre, comme l'année scolaire. Le comité intersectoriel de sélection s'est récemment réuni, le 5 juillet 2006, afin d'examiner et de recommander des demandes. ERC s'attend donc à ce que les bourses au titre des programmes d'études soient rapidement approuvées et attribuées, ce qui conduira à une augmentation des dépenses au cours du deuxième semestre 2006.

Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme (40,5 %) : Le taux de dépense relativement élevé est dû principalement aux cinq consultations régionales que le Directeur général a tenues avec les commissions nationales au sujet du 34 C/4 et du 34 C/5 et qui ont toujours lieu durant la première année de l'exercice biennal. Il s'explique également par la participation accrue de l'UNESCO à plusieurs réunions et activités interinstitutions qui se rapportent à la réforme des Nations Unies.

Titre III - Soutien de l'exécution du programme et administration

Gestion et coordination des unités hors Siège (40,8 %) : Si le taux théorique au 30 juin 2006 s'établit à 25 % seulement, les dépenses de fonctionnement des bureaux hors Siège font apparaître des taux de dépense sensiblement plus élevés (40,8 %) en raison des engagements de dépenses anticipés effectués pour le paiement des loyers, des assurances et de l'assistance temporaire (contrats spéciaux de service). Ces engagements (réservations de fonds) comprennent par ailleurs le coût des véhicules et du matériel destinés aux bureaux ayant prévu ces achats dans leurs plans de travail. Il convient de noter qu'en ce qui concerne l'antenne de Khartoum, la plupart des dépenses sont liées aux coûts d'installation et que le taux de dépense sera donc nettement plus élevé durant la première que durant la seconde année de l'exercice biennal.

Le taux de dépense élevé est donc dû au grand nombre d'engagements (réservations de fonds) imputés sur les coûts de fonctionnement des bureaux hors Siège. Toutefois, le gros des dépenses ayant déjà été engagé, ce taux ne devrait pas considérablement augmenter par rapport à son niveau actuel avant la fin de l'année puisque la plupart des activités encore à mener consisteront à liquider ces engagements, qui n'auront pas d'incidence sur le taux de dépense.

Enfin, à l'heure actuelle BFC analyse les dépenses des bureaux hors Siège et compare les budgets détaillés approuvés avec les dépenses réelles dans un souci de cohérence et de suivi adéquat.

Relations extérieures et coopération (41,0 %) : Le taux de dépense relativement élevé est dû au fait qu'une grande partie du budget approuvé dans le 33 C/5 pour ERC a été allouée à l'organisation des consultations du Directeur général sur le C/5 et à des réunions statutaires avec les commissions nationales qui se sont toutes déroulées au cours du premier semestre de 2006.

TABLEAU 2 (A)
EXÉCUTION DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT PRINCIPALE

Budget ordinaire (à l'exclusion des dépenses de personnel) et ressources extrabudgétaires
du 1^{er} janvier au 30 juin 2006*
(en milliers de dollars des États-Unis)

Article budgétaire	Budget ordinaire				Ressources extrabudgétaires					
	33 C/5 approuvé	Allocation pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux de dépense	Sources des Nations Unies			Autres sources		
					Allocation	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux de dépense	Allocation	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux de dépense
	\$	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION										
A. Organes directeurs										
1. Conférence générale	4 671	4 671	117	2,5	-	-	-	-	-	-
2. Conseil exécutif	6 314	6 314	1 535	24,3	-	-	-	-	-	-
Total, Titre I.A	10 985	10 985	1 652	15,0	-	-	-	-	-	-
B. Direction										
3. Direction générale	459	459	247	53,9	-	-	-	-	-	-
4. Cabinet du Directeur général	446	446	193	43,3	-	-	-	773	545	70,5
5. Evaluation et audit	1 148	1 148	330	28,8	-	-	-	488	71	14,5
6. Normes internationales et affaires juridiques	103	103	26	25,3	-	-	-	-	-	-
Total, Titre I.B	2 154	2 154	796	37,0	-	-	0,0	1 261	616	48,9
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	6 735	6 735	1 973	29,3						
TOTAL, TITRE I	19 874	19 874	4 421	22,2	-	-	0,0	1 261	616	48,9
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME										
A. Programmes										
I Education	55 625	56 852	17 069	30,0	19 016	12 040	63,3	139 298	83 959	60,3
II Sciences exactes et naturelles	23 002	23 372	6 142	26,3	5 760	4 116	71,5	52 353	27 081	51,7
III Sciences sociales et humaines	11 653	12 020	4 096	34,1	510	280	54,9	44 549	21 805	48,9
IV Culture	16 701	16 903	3 496	20,7	5 750	3 036	52,8	39 798	19 483	49,0
V Communication et information	14 448	14 518	3 123	21,5	1 892	1 477	78,1	30 852	12 708	41,2
Institut de statistique de l'UNESCO	9 020	9 020	4 510	50,0	-	-	-	45	21	46,7
Total, Titre II.A	130 450	132 685	38 437	29,0	32 928	20 949	63,6	306 895	165 057	53,8
B. Programme de participation	20 000	20 000	418	2,1						
C. Services liés au programme										
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	1 055	1 055	364	34,5	-	-	-	147	50	34,0
2. Programme de bourses	1 262	1 262	94	7,5	-	-	-	-	-	-
3. Information du public	2 900	2 900	907	31,3	-	-	-	6	1	16,7
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	1 214	1 264	512	40,5	24	-	-	308	171	55,5
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	206	206	39	19,0	-	-	-	67	45	67,2
Total, Titre II.C	6 637	6 687	1 916	28,7	24	-	-	528	267	50,6
TOTAL, TITRE II	157 086	159 373	40 771	25,6	32 952	20 949	63,6	307 423	165 324	53,8
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION										
A. Gestion et coordination des unités hors Siège	16 680	16 803	6 859	40,8	-	-	-	132	69	52,3
B. Relations extérieures et coopération	3 368	3 384	1 386	41,0	-	-	-	3 039	1 028	33,8
C. Gestion des ressources humaines	14 752	14 752	4 374	29,6	-	-	-	101	47	46,5
D. Administration	41 798	41 798	15 320	36,7	-	-	-	125	4	3,2
TOTAL, TITRE III	76 598	76 737	27 938	36,4	-	-	-	3 397	1 148	33,8
TOTAL, TITRES I-III	253 558	255 984	73 131	28,6	32 952	20 949	63,6	312 081	167 088	53,5
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS	6 570	6 570	-	-						
TOTAL, TITRES I-IV	260 128	262 554	73 131	27,9	32 952	20 949	63,6	312 081	167 088	53,5

* Les chiffres fournis pour les ressources extrabudgétaires ne portent que sur la période 1er janvier - 30 juin 2006.

TABLEAU 2 (B)

EXÉCUTION, PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL, DU PROGRAMME FINANCÉ PAR LA CONTRIBUTION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE AU BUDGET 2002-2003

(Dépenses au 30 juin 2006)

À sa 32^e session, la Conférence générale s'est félicitée du retour des États-Unis d'Amérique à l'UNESCO, prenant effet le 1^{er} octobre 2003, et a pris note du montant de 15.093.141 dollars représentant la contribution de ce pays pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2003. Elle a en outre invité le Directeur général à faire rapport au Conseil exécutif sur la mise en œuvre du plan d'action à financer sur cette contribution. En conséquence, le tableau 2 (B) présente l'état d'utilisation de ces fonds. Il convient de noter que cette contribution est utilisée dans le cadre d'un mécanisme de compte spécial opérant sur une base pluriannuelle.

Observations

Des explications sont fournies ci-après sur les taux de dépense :

Éducation (51,8 %)

L'exécution a progressé comme prévu, sauf pour les projets consacrés à l'Afghanistan en raison de changements de priorités au sein du Ministère de l'éducation de ce pays, où le ministre et son équipe ont été remplacés plusieurs fois au cours des deux dernières années. L'Afghanistan bénéficiant de la plus forte part de l'allocation budgétaire des fonds de programme en question (plus de 40 % du total), la faiblesse de l'exécution dans ce pays a fait baisser de façon disproportionnée le taux d'exécution global. Cependant, l'exécution a connu une rapide progression au cours des six dernières semaines et, les bases des principaux projets ayant été jetées, elle peut maintenant être accélérée. Si l'on exclut l'Afghanistan, le taux d'exécution pour les pays concernés est de près de 80 %.

Culture (38,2 %)

Le taux de dépense a augmenté progressivement, passant de 18,8 % au 30 juin 2005 (voir 172 EX/4, Partie II, p. 21) à 38,2 % à la date du présent rapport. Il convient de noter que l'exécution du programme a été considérablement retardée au départ, car les plans de travail envoyés par les unités hors Siège n'étaient pas satisfaisants et n'ont donc été validés ni par le Secteur, ni par l'expert extérieur qui donne un avis sur la qualité et la faisabilité des projets de concert avec l'ICOM. Par conséquent, les fonds n'ont pas été mis à disposition avant fin 2004. On trouvera ci-dessous des explications plus précises :

- Même si l'on a pu observer une amélioration notable au cours de l'année écoulée, le projet exécuté au Pakistan a souffert d'un retard dû au tremblement de terre de 2005. Le conseiller scientifique de l'UNESCO effectuera une mission en novembre 2006 afin d'aider le Bureau d'Islamabad à reformuler ses objectifs et à mettre en place des mécanismes de coordination entre les trois musées concernés en vue de relancer la mise en œuvre du projet.
- Le projet d'Accra est actuellement au point mort, ce bureau hors Siège n'ayant pas encore présenté de plans de travail satisfaisants malgré le système de points focaux mis en place par BFC et l'ADG/CLT. Les fonds sont bloqués au Siège et ne seront mis à la disposition

du Bureau d'Accra qu'une fois que les plans de travail auront été approuvés et avalisés par CLT.

- L'exécution de deux projets pris en charge par le Bureau d'Almaty a été retardée car les plans de travail proposés en 2005 n'étaient pas satisfaisants. Cependant, suite à une mission effectuée par deux experts russes en mai 2006, les plans de travail de ces projets ont maintenant été approuvés, ce qui devrait faire augmenter prochainement le taux de dépense global.

WHC (70,2 %)

Le taux de dépense n'a que légèrement progressé, passant de 63,2 % au 31 décembre 2005 à 70,2 % à la date du présent rapport, en raison de la nécessité de reprogrammer l'affectation des fonds. Cette reprogrammation s'est concentrée sur le renforcement des capacités dans le domaine de la protection et de la gestion des sites du patrimoine mondial, en particulier des sites d'Afrique et des sites menacés. La reprogrammation étant désormais achevée, on prévoit une augmentation plus importante du taux de dépense.

TABLEAU 2(C)

EXÉCUTION, PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL, DE L'ENSEMBLE D'ÉLÉMENTS DE PROGRAMME SUPPLÉMENTAIRES FINANCÉ PAR LE COMPTE SPÉCIAL DE 25 MILLIONS DE DOLLARS

(Dépenses au 30 juin 2006)

Au paragraphe 2 de sa résolution 33 C/96, la Conférence générale a accepté « l'ensemble d'éléments de programme soumis par le Directeur général en vue de renforcer les priorités principales du document 33 C/5 pour un montant de 25 millions de dollars des États-Unis à financer à titre exceptionnel par des contributions volontaires », et a invité « les États membres et d'autres sources de financement à fournir les contributions volontaires requises ». Le tableau 2 (C) a été ajouté ici afin de montrer l'utilisation du compte spécial de 25 millions de dollars créé dans ce cadre. En juin 2006, environ 2 millions de dollars étaient disponibles sur le compte spécial, dont 1,3 million étaient alloués. Sur les montants alloués, 24,4 % avaient déjà été utilisés.

TABLEAU 2 (B)
EXÉCUTION, PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL, DU PROGRAMME
FINANCÉ PAR LA CONTRIBUTION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE AU BUDGET 2002-2003

Budget ordinaire
du 1er janvier 2004 au 30 juin 2006
(en milliers de dollars des États-Unis)

Article budgétaire	Allocation pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux de dépense
	\$	\$	%
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME			
A. Programmes			
I Education	8 657	4 482	51,8
II Sciences exactes et naturelles	-	-	-
III Sciences sociales et humaines	-	-	-
IV Culture	4 543	1 736	38,2
Centre pour le patrimoine mondial	1 000	702	70,2
V Communication et information	-	-	-
Institut de statistique de l'UNESCO	-	-	-
Total, Titre II.A	14 200	6 919	48,7
Solde non alloué	893	-	-
TOTAL	15 093	6 919	45,8

TABLEAU 2 (C)
EXÉCUTION, PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL, DE L'ENSEMBLE D'ÉLÉMENTS DE PROGRAMME SUPPLÉMENTAIRES
FINANCÉ PAR LE COMPTE SPÉCIAL DE 25 MILLIONS DE DOLLARS

du 1er janvier au 30 juin 2006
(en milliers de dollars des États-Unis)

Article budgétaire	Répartition entre les plans de travail (33 C/5 approuvé)	Allocation (juin 2006)	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux de dépense
	\$	\$	\$	%
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION				
Évaluation et audit	500	173	-	-
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME				
A. Programmes				
I Education	15 000	1 174	329	28,0
II Sciences exactes et naturelles	2 500	-	-	-
III Sciences sociales et humaines	-	-	-	-
IV Culture	2 500	-	-	-
V Communication et information	1 000	-	-	-
Institut de statistique de l'UNESCO	1 000	-	-	-
Total, Titre II.A	22 000	1 174	329	28,0
B. Programme de participation	2 000	-	-	-
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION				
Gestion des ressources humaines	500	-	-	-
TOTAL, TITRES I-III	25 000	1 347	329	24,4
Solde non alloué	-	645	-	-
TOTAL	25 000	1 992	329	16,5

TABLEAU 3

UTILISATION DES FONDS DÉCENTRALISÉS PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL ET PAR RÉGION

Budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

(Dépenses consacrées aux activités de programme hors Siège, à l'exclusion des dépenses de personnel, au 30 juin 2006)

Le **tableau 3** fait apparaître l'utilisation des fonds décentralisés au 30 juin 2006, **ventilée par région**, pour le Titre II (Programmes et services liés au programme) et le Titre III (Soutien de l'exécution du programme et administration). Afin de présenter de manière intégrée l'état de l'exécution des activités financées par des fonds décentralisés, ce tableau met en regard les deux sources de financement : **budget ordinaire et ressources extrabudgétaires**.

Il est à noter que les chiffres pour le budget ordinaire ne comprennent pas les dépenses de personnel. En outre, s'agissant des ressources extrabudgétaires, les allocations et les dépenses se rapportent à une période d'un an.

Observations

Les fonds décentralisés représentent 39,8 % du budget ordinaire total pour les activités et leur taux de dépense s'établissait à 25,5 % au 30 juin 2006. Ce taux de 25,5 % traduit une exécution dynamique des programmes décentralisés et est globalement conforme à l'objectif de 25 % correspondant à la période écoulée.

Pour le Secteur de l'éducation, les fonds décentralisés s'entendent à l'exclusion des allocations financières destinées aux instituts - IPE, BIE, ITIE, IUE - étant donné que le mécanisme de virement de ces allocations financières aux comptes spéciaux ne prévoit pas de répartition du programme par région. Pour la même raison, l'allocation financière destinée au CIPT n'est pas comprise dans les fonds décentralisés au titre des Sciences exactes et naturelles. Cette approche donne aussi une vue plus exacte des dépenses des secteurs, étant donné qu'elle exclut les taux de dépense des instituts qui s'établissent déjà à 50 %. En revanche, les allocations financières destinées à l'IIRCA et à l'IESALC figurent sous les régions Afrique et Amérique latine, respectivement, vu que les programmes de ces instituts sont exclusivement exécutés dans ces régions.

En ce qui concerne le Titre II - Programmes et services liés au programme - 53,9 % du montant total des crédits du budget ordinaire alloués pour les activités sont décentralisés et affectés aux unités hors Siège, où le taux de dépense s'établit à 22,3 %.

Des explications sont fournies ci-après en ce qui concerne les articles budgétaires pour lesquels les taux de dépense des crédits du budget ordinaire sont supérieurs à 40 % ou inférieurs à 10 %.

Titre II - Programmes et services liés au programme

Information du public

Asie et Pacifique (9,8 %)

Près de la moitié des crédits alloués a été affectée au financement des publications (brochures et bulletins d'information) qui doivent paraître entre juillet et décembre. Le taux de dépense devrait

donc être plus élevé pendant les six derniers mois de l'année. La moitié restante de ces crédits (12.500 dollars) devrait être utilisée pendant la deuxième année de l'exercice biennal pour financer d'autres publications périodiques et aura été dépensée d'ici à la fin de l'exercice.

Titre III - Soutien de l'exécution du programme et administration

Gestion et coordination des unités hors Siège

Afrique (44,6 %), États arabes (42,0 %), Asie et Pacifique (44,1 %) et Amérique latine et Caraïbes (43,6 %)

L'explication fournie dans le tableau 2 (A) au sujet de BFC vaut également ici. Toutefois, pour résumer, les taux élevés de dépense pour les régions ci-dessus sont dus principalement au niveau élevé des engagements (réservations de fonds) au titre des frais de fonctionnement des bureaux hors Siège. Toutefois, étant donné qu'une part importante de ces dépenses a déjà été engagée, le taux de dépense ne devrait pas augmenter notablement, par rapport à son niveau actuel, avant la fin de l'année ; en effet les activités encore à mener consisteront pour la plupart à liquider ces engagements, qui n'auront pas d'incidence sur le taux de dépense.

Néanmoins, BFC prend actuellement des mesures pour assurer la cohérence et le bon suivi des dépenses de fonctionnement des bureaux hors Siège.

Relations extérieures et coopération

États arabes (90,9 %)

Ce taux de dépense relativement élevé est dû au fait que le montant total de 20.000 dollars alloué a été décentralisé vers le Bureau de l'UNESCO à Rabat pour l'organisation de la « Conférence des Élus de la Méditerranée », qui s'est tenue du 20 au 30 juin 2006.

Gestion des ressources humaines

Asie et Pacifique (9,8 %)

Europe et Amérique du Nord (64,3 %)

Les montants décentralisés pour HRM correspondent généralement aux budgets consacrés à la formation dans les bureaux hors Siège. Les plans de formation sont établis en fonction des besoins du bureau concerné, mais la planification temporelle des activités de formation dépend en grande partie du calendrier de travail de ce bureau. Par conséquent, les activités de formation ne sont pas échelonnées de façon régulière sur l'exercice biennal. L'écart entre les taux de dépense des deux régions en question tient à ce facteur. Certains des bureaux hors Siège concernés ont déjà mené à bien une part importante des activités de formation prévues pour l'année, de sorte que leurs taux de dépense sont relativement élevés (c'est le cas, par exemple, du Bureau de Bucarest dans la région Europe et Amérique du Nord). Par contre, d'autres bureaux hors Siège ont prévu de réaliser leurs activités de formation plus tard dans l'année ou ont été obligés d'en modifier le calendrier en raison de contraintes liées à leurs travaux ou autres. Par exemple, au Bureau de Phnom Penh, un séminaire a été programmé en septembre/octobre 2006 et une bonne part du budget alloué à la formation servira à le financer. En outre, le calendrier d'autres activités de formation a également été conditionné par la disponibilité de formateurs expérimentés.

TABLEAU 3
UTILISATION DES FONDS DÉCENTRALISÉS PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL ET PAR RÉGION
(à l'exclusion des dépenses de personnel)
1^{er} janvier au 30 juin 2006*
(en milliers de dollars des États-Unis)

Article budgétaire principal	Budget ordinaire						Ressources extrabudgétaires					
	Montant total des crédits alloués pour les programmes (Siège et hors Siège) (Plans de travail)	Crédits alloués pour toutes les unités hors Siège (Plans de travail)	Taux de décentralisation	Ventilation des crédits décentralisés par région	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux de dépense	Montant total des ressources pour les programmes (Siège et hors Siège)	Allocations pour toutes les unités hors Siège	Taux de décentralisation	Ventilation des allocations décentralisées par région	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux de dépense
	\$	\$	%	%	\$	%	\$	\$	%	%	\$	%
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION	19 874	-					1 261	-				
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME												
A. Programmes												
I Education	56 852	29 606	52,1		7 669	25,9	158 314	132 749	83,9		83 432	62,8
- Afrique	10 846	10 846		36,6	2 552	23,5		13 265		10,0	7 726	58,2
- Etats arabes	3 582	3 582		12,1	613	17,1		21 303		16,0	16 733	78,5
- Asie et Pacifique	7 636	7 636		25,8	1 937	25,4		10 079		7,6	4 185	41,5
- Europe et Amérique du Nord	677	677		2,3	130	19,1		5 564		4,2	2 489	44,7
- Amérique latine et Caraïbes	6 864	6 864		23,2	2 437	35,5		82 538		62,2	52 299	63,4
II Sciences exactes et naturelles	23 372	7 081	30,3		1 527	21,6	58 113	34 916	60,1		20 487	58,7
- Afrique	1 927	1 927		27,2	444	23,0		366		1,0	97	26,5
- Etats arabes	1 250	1 250		17,7	189	15,1		7 648		21,9	4 315	56,4
- Asie et Pacifique	1 989	1 989		28,1	494	24,9		2 440		7,0	1 012	41,5
- Europe et Amérique du Nord	452	452		6,4	84	18,5		7 215		20,7	5 192	72,0
- Amérique latine et Caraïbes	1 463	1 463		20,7	316	21,6		17 247		49,4	9 871	57,2
III Sciences sociales et humaines	12 020	4 381	36,4		1 407	32,1	45 059	43 632	96,8		21 316	48,9
- Afrique	1 364	1 364		31,1	520	38,1		783		1,8	344	43,9
- Etats arabes	848	848		19,4	175	20,6		138		0,3	54	39,1
- Asie et Pacifique	908	908		20,7	294	32,4		571		1,3	408	71,5
- Europe et Amérique du Nord	300	300		6,8	80	26,5		124		0,3	75	60,5
- Amérique latine et Caraïbes	962	962		21,9	339	35,2		42 016		96,3	20 435	48,6
IV Culture	16 903	7 720	45,7		1 639	21,2	45 548	15 976	35,1		7 821	49,0
- Afrique	2 264	2 264		29,3	386	17,1		2 526		15,8	397	15,7
- Etats arabes	1 400	1 400		18,1	186	13,3		1 702		10,7	609	35,8
- Asie et Pacifique	1 738	1 738		22,5	485	27,9		4 886		30,6	2 598	53,2
- Europe et Amérique du Nord	637	637		8,3	191	29,9		3 020		18,9	1 138	37,7
- Amérique latine et Caraïbes	1 681	1 681		21,8	391	23,3		3 842		24,0	3 079	80,1
V Communication et information	14 518	7 974	54,9		1 953	24,5	32 744	28 380	86,7		12 152	42,8
- Afrique	2 489	2 489		31,2	540	21,7		1 519		5,4	1 116	73,5
- Etats arabes	953	953		11,9	193	20,2		1 353		4,8	757	55,9
- Asie et Pacifique	2 430	2 430		30,5	572	23,5		3 245		11,4	798	24,6
- Europe et Amérique du Nord	419	419		5,3	136	32,5		43		0,2	-	-
- Amérique latine et Caraïbes	1 684	1 684		21,1	512	30,4		22 220		78,3	9 481	42,7
Institut de statistique de l'UNESCO	9 020	9 020		100,0	4 510	50,0	45	45	100,0		21	46,7
- Europe et Amérique du Nord	9 020	9 020		100,0	4 510	50,0		45		100,0	21	46,7
Total, Titre II.A	132 685	65 782	49,6		18 705	28,4	339 823	255 698	74,2		145 229	56,8
B. Programme de participation	20 000	20 000	100,0		418	2,1	-	-	-		-	-

* Les chiffres fournis pour les ressources extrabudgétaires ne portent que sur la période 1er janvier - 30 juin 2006.

Article budgétaire principal	Budget ordinaire						Ressources extrabudgétaires					
	Montant total des crédits alloués pour les programmes (Siège et hors Siège) (Plans de travail)	Crédits alloués pour toutes les unités hors Siège (Plans de travail)	Taux de décentralisation	Ventilation des crédits décentralisés par région	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux de dépense	Montant total des ressources pour les programmes (Siège et hors Siège)	Allocations pour toutes les unités hors Siège	Taux de décentralisation	Ventilation des allocations décentralisées par région	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux de dépense
	\$	\$	%	%	\$	%	\$	\$	%	%	\$	%
C. Services liés au programme												
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	1 055	-					147	-	-	-	-	-
2. Programme de bourses	1 262	-					-	-	-	-	-	-
3. Information du public	2 900	95	3,3		19	20,3	6	-	-	-	-	-
- Afrique	-	-			-	-	-	-	-	-	-	-
- Asie et Pacifique	-	25		26,3	2	9,8	-	-	-	-	-	-
- Europe et Amérique du Nord	-	70		73,7	17	24,1	-	-	-	-	-	-
- Amérique latine et Caraïbes	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	1 264	-					332	-	-	-	-	-
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	206	-					67	-	-	-	-	-
Total, Titre II.C	6 687	95	1,4		19	20,3	552	-	-	-	-	-
TOTAL, TITRE II	159 373	85 877	53,9		19 142	22,3	340 375	255 698	74,2		145 229	56,8
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION												
A. Gestion et coordination des unités hors Siège	16 803	15 670	93,3		6 747	43,1	132	20	15,2		18	90,0
- Afrique	-	4 938		31,5	2 202	44,6	-	-	-	-	-	-
- Etats arabes	-	2 201		14,0	925	42,0	-	-	-	-	-	-
- Asie et Pacifique	-	4 395		28,0	1 939	44,1	20	100	18	90,0	-	-
- Europe et Amérique du Nord	-	952		6,1	293	30,8	-	-	-	-	-	-
- Amérique latine et Caraïbes	-	3 184		20,3	1 388	43,6	-	-	-	-	-	-
B. Relations extérieures et coopération	3 384	20	0,6		18	90,9	3 039	237	7,8		109	46,0
- Afrique	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Etats arabes	-	20		100	18	90,9	-	-	-	-	-	-
- Asie et Pacifique	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Europe et Amérique du Nord	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Amérique latine et Caraïbes	-	-		-	-	-	237	100	109	46,0	-	-
C. Gestion des ressources humaines	14 752	300	2,0		67	22,4	101	-	-		-	-
- Afrique	-	45		15,1	13	29,4	-	-	-	-	-	-
- Etats arabes	-	34		11,2	12	36,6	-	-	-	-	-	-
- Asie et Pacifique	-	148		49,5	15	9,8	-	-	-	-	-	-
- Europe et Amérique du Nord	-	13		4,3	8	64,3	-	-	-	-	-	-
- Amérique latine et Caraïbes	-	60		19,9	19	31,2	-	-	-	-	-	-
D. Administration	41 798	-			-	-	125	-	-		-	-
TOTAL, TITRE III	76 737	15 990	20,8		6 833	42,7	3 397	257	7,6		127	49,4
TOTAL	255 984	101 867	39,8		25 975	25,5	345 033	255 955	74,2		145 356	56,8

* Les chiffres fournis pour les ressources extrabudgétaires ne portent que sur la période 1er janvier - 30 juin 2006.

TABLEAU 4

DÉPENSES AU TITRE DE L'ASSISTANCE TEMPORAIRE, DES VOYAGES EN MISSION ET DES SERVICES CONTRACTUELS

(Budget ordinaire au 30 juin 2006)

L'accent étant mis de plus en plus sur la programmation et la gestion axées sur les résultats, le Secrétariat examine d'autres outils d'information qui pourraient remplacer le suivi traditionnel par poste de dépenses. Toutefois, tenant compte des observations précédemment formulées par les États membres sur le suivi de certains postes de dépenses (voir décision 166 EX/3.1.1), le **tableau 4** fournit des détails sur trois postes : **l'assistance temporaire, les voyages en mission et les services contractuels**.

Le tableau indique les crédits prévus dans le 33 C/5 (budget indicatif) au titre du budget ordinaire pour ces postes par article budgétaire principal. Il convient de noter que :

- l'assistance temporaire est ventilée en deux catégories : « assistance temporaire et surnuméraires » et « consultants » dont le financement relève des dépenses au titre des activités ;
- les voyages en mission sont eux aussi ventilés en deux catégories : les voyages des délégués (voyages des participants et voyages des membres du Conseil exécutif à la rubrique Organes directeurs) et voyages en mission du personnel. Pour chacune de ces catégories, le budget indicatif et les dépenses sont indiqués aux fins de comparaisons ;
- les services contractuels comprennent les contrats de recherche et les contrats d'auteur, les contrats de traduction externes, les contrats d'impression et de publication, les contrats pour l'organisation de réunions ou de séminaires de formation, les études d'évaluation et les honoraires de la Commissaire aux comptes.

Observations

Les taux de dépense pour ces catégories s'établissent à 20,8 % pour l'assistance temporaire, 29,1 % pour les voyages et 18,1 % pour les services contractuels, leur écart par rapport au taux théorique de 25 % étant modeste. On pourrait avancer plusieurs facteurs pour expliquer ces écarts par rapport au taux de dépense théorique. En premier lieu, le taux théorique de 25 % repose sur l'hypothèse que l'utilisation des fonds est linéaire, ce qui n'est pas toujours possible étant donné qu'il faut parfois grouper les activités sur certaines périodes de l'exercice biennal au lieu de les étaler de façon régulière sur tout l'exercice. En second lieu, il est difficile pour les secteurs de prévoir les coûts par poste de dépenses au moment de la préparation du budget présenté dans le C/5 près de deux ans avant son exécution effective. En troisième lieu, le tableau 4 indique les dépenses par poste en les mettant en regard avec le budget indicatif présenté dans le 33 C/5 approuvé. Il ne prend donc pas en compte les modifications qui ont pu être apportées aux plans de travail ou au cours de l'exercice biennal en fonction de l'évolution de l'exécution du programme.

L'Organisation s'est efforcée néanmoins de gérer avec plus de rigueur les principaux postes de dépenses. Par exemple, pour les frais de voyage, le Secrétariat a intensifié les efforts faits pour suivre les plans de voyage approuvés et contrôler les dépenses correspondantes. Les secteurs et bureaux ont l'obligation de choisir pour les voyages le parcours le plus économique, après s'être assurés qu'il n'est pas possible d'utiliser un autre moyen de communication tel que les téléconférences.

TABLEAU 4
DÉPENSES AU TITRE DE L'ASSISTANCE TEMPORAIRE, DES VOYAGES EN MISSION ET DES SERVICES CONTRACTUELS
(budget ordinaire)
du 1^{er} janvier au 30 juin 2006
(en milliers de dollars des États-Unis)

Article budgétaire principal	Budget ordinaire													
	Budget indicatif (33 C/5)	Assistance temporaire				Voyages						Services contractuels		
		Dépenses				Voyages des délégués			Voyages du personnel			Budget indicatif (33 C/5)	Dépenses	Taux de dépense
		Assistance temporaire et surnuméraires	Consultants	Dépenses totales	Taux de dépense	Budget indicatif (33 C/5)	Dépenses	Taux de dépense	Budget indicatif (33 C/5)	Dépenses	Taux de dépense			
\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	
TITRE I POLITIQUE GÉNÉRALE ET DIRECTION														
A. Organes directeurs														
1. Conférence générale	462	66	-	66	14,2	122	14	11,5	-	-	-	695	10	1,4
2. Conseil exécutif	3 650	649	5	654	17,9	2 125	492	23,2	5	-	-	20	17	86,6
Total, Titre IA	4 112	714	5	720	17,5	2 247	506	22,5	5	-	-	715	27	3,8
B. Direction														
3. Direction générale	45	13	0	13	28,7	-	0	-	300	92	30,8	14	-	-
4. Cabinet du Directeur général	80	5	7	12	15,0	-	8	-	124	18	14,4	101	52	51,9
5. Evaluation et audit	100	10	-	10	9,7	-	19	-	538	55	10,3	442	152	34,4
6. Normes internationales et affaires juridiques	20	1	-	1	6,2	-	-	-	18	3	18,2	30	-	-
Total, Titre IB	245	29	7	36	14,6	-	27	-	980	169	17,2	587	205	34,9
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies														
	-	12	-	12	-	-	-	-	61	3	4,2	360	-	-
TOTAL, TITRE I	4 357	756	12	768	17,6	2 247	533	23,7	1 046	171	16,4	1 662	232	13,9
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME														
A. Programmes														
I Education	4 250	696	614	1 310	30,8	4 050	712	17,6	4 150	1 317	31,7	21 322	3 118	14,6
II Sciences exactes et naturelles	2 737	209	543	752	27,5	1 559	821	52,7	1 988	647	32,5	10 986	1 958	17,8
III Sciences sociales et humaines	400	190	59	249	62,1	2 300	866	37,7	1 400	425	30,4	5 300	1 053	19,9
IV Culture	1 958	251	130	381	19,5	1 272	162	12,7	1 837	322	17,5	7 275	1 422	19,5
V Communication et information	1 539	197	90	286	18,6	647	230	35,6	1 274	329	25,9	6 434	1 528	23,7
Institut de statistique de l'UNESCO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors Siège - Gestion des programmes décentralisés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total, Titre IIA	10 883	1 543	1 436	2 979	27,4	9 828	2 791	28,4	10 650	3 040	28,5	51 318	9 078	17,7
B. Programme de participation														
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C. Services liés au programme														
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	503	4	-	4	0,7	71	4	5,3	175	57	32,3	46	142	308,8
2. Programme de bourses	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	2	37,5
3. Information du public	294	41	-	41	13,8	3	2	60,0	347	71	20,3	1 368	363	26,5
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	392	22	-	22	5,5	70	24	34,4	349	155	44,6	179	161	90,0
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	9	-	-	-	-	-	-	-	45	24	54,4	75	-	-
Total, Titre IIC	1 203	66	-	66	5,5	144	30	20,6	916	307	33,5	1 674	668	39,9
TOTAL, TITRE II	12 087	1 609	1 436	3 045	25,2	9 972	2 821	28,3	11 566	3 347	28,9	52 991	9 746	18,4
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION														
A. Gestion et coordination des unités hors Siège	4 731	1 419	1	1 420	30,0	-	3	-	1 451	430	29,7	234	62	26,6
B. Relations extérieures et coopération	480	102	0	102	21,2	668	252	37,7	666	260	39,1	987	514	52,0
C. Gestion des ressources humaines	1 215	42	4	46	3,8	50	123	246,4	392	240	61,1	313	528	168,6
D. Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège	3 831	158	12	171	4,5	125	55	44,2	253	42	16,6	6 654	314	4,7
TOTAL, TITRE III	10 257	1 721	17	1 739	16,9	843	433	51,4	2 762	972	35,2	8 189	1 419	17,3
TOTAL, TITRES I-III	26 701	4 086	1 465	5 551	20,8	13 062	3 787	29,0	15 373	4 491	29,2	62 842	11 397	18,1
Réserve pour les reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COÛTS														
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL, TITRES I-IV	26 701	4 086	1 465	5 551	20,8	13 062	3 787	29,0	15 373	4 491	29,2	62 842	11 397	18,1

TABLEAU 5

EXÉCUTION DU PROGRAMME DE PARTICIPATION PAR RÉGION

Au 30 juin 2006

Le **tableau 5** présente l'exécution du Programme de participation par région ainsi que l'utilisation des crédits accordés pour des organisations internationales non gouvernementales et des demandes d'aide d'urgence. Les montants indiqués correspondent aux fonds versés au 30 juin 2006.

Observations

À la date de juin 2006, 1.686 demandes au titre du Programme de participation (PP) représentant au total un montant de 38.589.717 dollars avaient été reçues, dont 202 ont été approuvées par le Directeur général pour un montant de 3.667.200 dollars (à l'exclusion de l'aide d'urgence). Treize demandes ont été approuvées par le Directeur général au titre du programme d'aide d'urgence pour un montant de 418.000 dollars entre janvier et juin 2006.

Le taux global de dépense des fonds alloués au Programme de participation, aux ONG et à l'aide d'urgence s'établissait à 10,2 % au 30 juin 2006. Ce taux de dépense relativement faible a été dû principalement au fait que le comité intersectoriel (qui soumet à l'approbation du Directeur général les demandes au titre du Programme de participation qu'il recommande) s'est réuni pour la première fois le 16 juin 2006. Par conséquent, les montants approuvés par le Directeur général après cette réunion n'étaient pas encore répartis au 30 juin 2006. Les seules dépenses dont il était fait état à la date de juin 2006 étaient le montant de 418.000 dollars alloué pour les demandes d'aide d'urgence.

Un rapport détaillé du Directeur général sur la mise en œuvre du Programme de participation et de l'aide d'urgence est présenté dans le document 175 EX/36.

TABLEAU 5
PROGRAMME DE PARTICIPATION
EXÉCUTION PAR RÉGION
du 1^{er} janvier au 30 juin 2006
(en milliers de dollars des États-Unis)

Région	Crédits alloués	Dépenses	Taux d'exécution
	\$	\$	%
AFRIQUE	778	-	-
ASIE ET PACIFIQUE	1.151	-	-
ÉTATS ARABES	289	-	-
EUROPE 1 (Europe occidentale, États-Unis d'Amérique, Canada)	177	-	-
EUROPE 2 (Europe orientale et centrale)	196	-	-
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	1.076	-	-
ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES	-	-	-
PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE	418	418	100,00
Total partiel	4.085	418	10,2
SOLDE NON ALLOUÉ	15.915	-	-
TOTAL	20.000	418	2,1

TABLEAU 6

ÉTAT DES EFFECTIFS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

(Budget ordinaire au 30 juin 2006)

Le **tableau 6** indique l'évolution mois par mois des postes pourvus et des postes vacants de janvier à juin 2006. Les postes figurant dans ce tableau correspondent aux postes qui sont **budgétairement vacants**, c'est-à-dire qui génèrent des économies, déduction faite de ceux qui sont employés pour financer une assistance temporaire. Ces informations ne sont donc pas directement comparables aux données qui peuvent être publiées par HRM et qui comptabilisent les postes vacants ouverts au recrutement. Le nombre de postes indiqué par HRM sera donc en général plus important que le nombre de postes budgétairement vacants présentés dans ce tableau.

Ce tableau récapitule aussi les dépenses totales de personnel au 30 juin 2006, ventilées entre le Siège et les bureaux hors Siège.

Observations

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2006, le nombre moyen de postes budgétairement vacants a été de 109. En outre, la tendance observée pendant cette période a été une baisse du nombre de postes vacants, qui s'explique par l'accélération du recrutement et l'engagement de personnel pour l'assistance temporaire financée sur les fonds des postes vacants.

Le Bureau du budget assure un suivi rigoureux des dépenses de personnel afin que celles-ci restent dans les limites des crédits ouverts à cet effet. Au 30 juin 2006, les dépenses effectives de personnel atteignaient 82,1 millions de dollars, soit 23,6 % de l'allocation totale destinée à financer ces dépenses et s'élevant à 347,9 millions de dollars (Titres I à III plus Réserve pour les reclassements). Ce taux de dépense de 23,6 % est proche de l'objectif de 25 % correspondant à la période écoulée.

TABLEAU 6

ÉTAT DES EFFECTIFS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

A. Ventilation mois par mois des postes budgétairement vacants de janvier à juin 2006

33 C/5 approuvé

Nombre total de postes établis au titre du budget ordinaire : 1.879

ANNÉE/MOIS	Nombre de postes pourvus sur le total indiqué dans le 33 C/5 approuvé (1.879)			Nombre de postes vacants sur le total indiqué dans le 33 C/5 approuvé (1.879)				
	Siège	Hors Siège	TOTAL	Siège		Hors Siège		TOTAL
				P	GS	P	L	
2006								
Janvier	1 207	540	1 747	31	30	34	37	132
Février	1 223	543	1 766	24	21	34	34	113
Mars	1 212	554	1 766	32	24	28	29	113
Avril	1 217	564	1 781	26	25	21	26	98
Mai	1 220	565	1 785	30	18	20	26	94
Juin	1 220	555	1 775	30	18	25	31	104
Moyenne	1 217	554	1 770	29	23	27	31	109

**B. État cumulatif des dépenses de personnel du 1er janvier au 30 juin 2006
(en milliers de dollars des États-Unis)**

	Crédits \$	Dépenses \$	%
SIÈGE	251 169	59 521	23,7
HORS SIÈGE	95 207	22 554	23,7
Réserve pour les reclassements	1 500	-	-
TOTAL	347 876	82 075	23,6

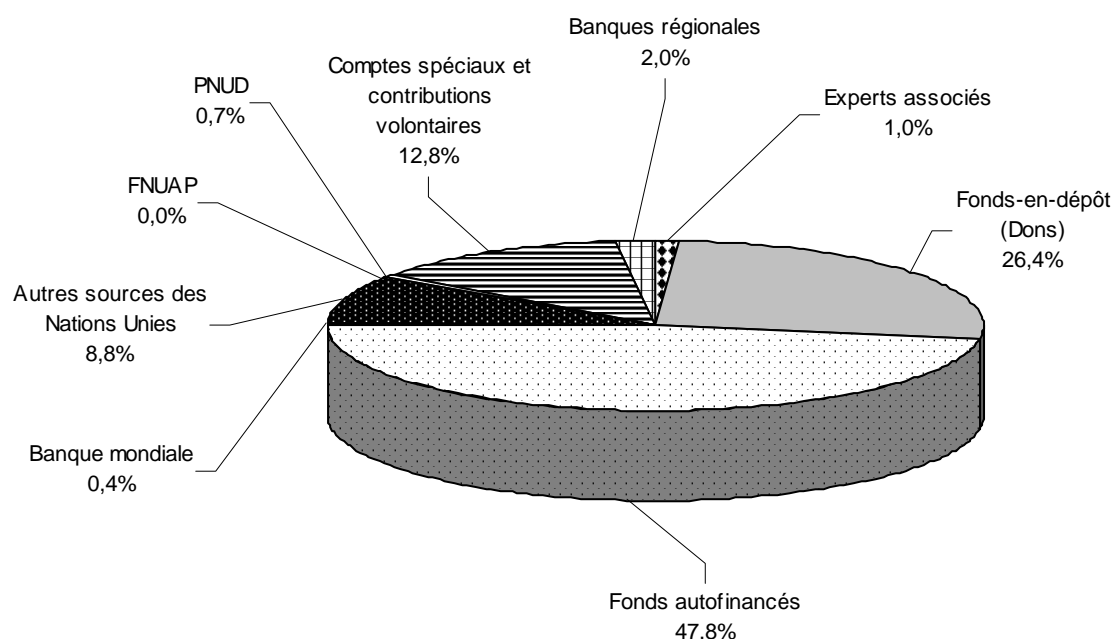
ANALYSE DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES

FIGURE 5

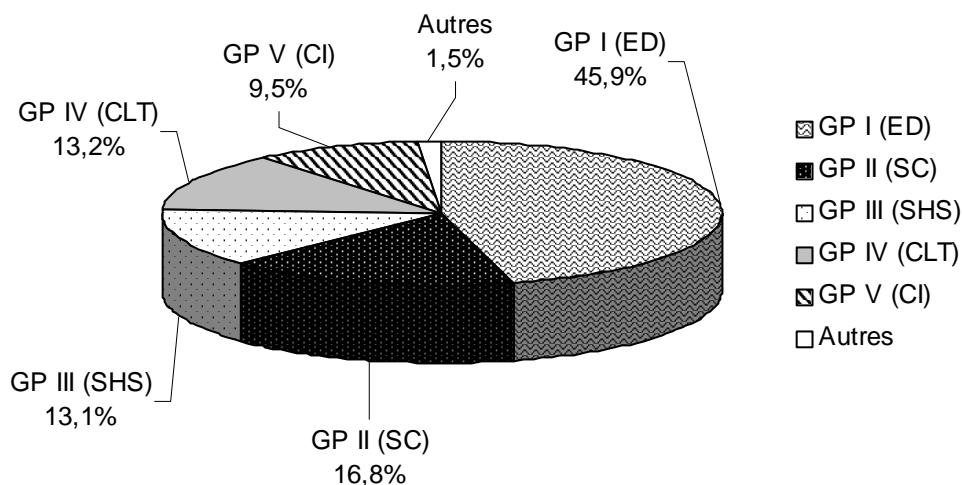
PROGRAMMES OPÉRATIONNELS EXTRABUDGÉTAIRES PAR SOURCE DE FINANCEMENT ET PAR GRAND PROGRAMME

ALLOCATIONS AU 30 JUIN 2006

Total : 345 millions de dollars



Montants en millions de dollars



Les dépenses financées par des ressources extrabudgétaires, lesquelles servent d'ordinaire à financer des projets pluriannuels, sont présentées sur une base annuelle afin de rendre compte du cycle effectif de gestion des ressources extrabudgétaires.

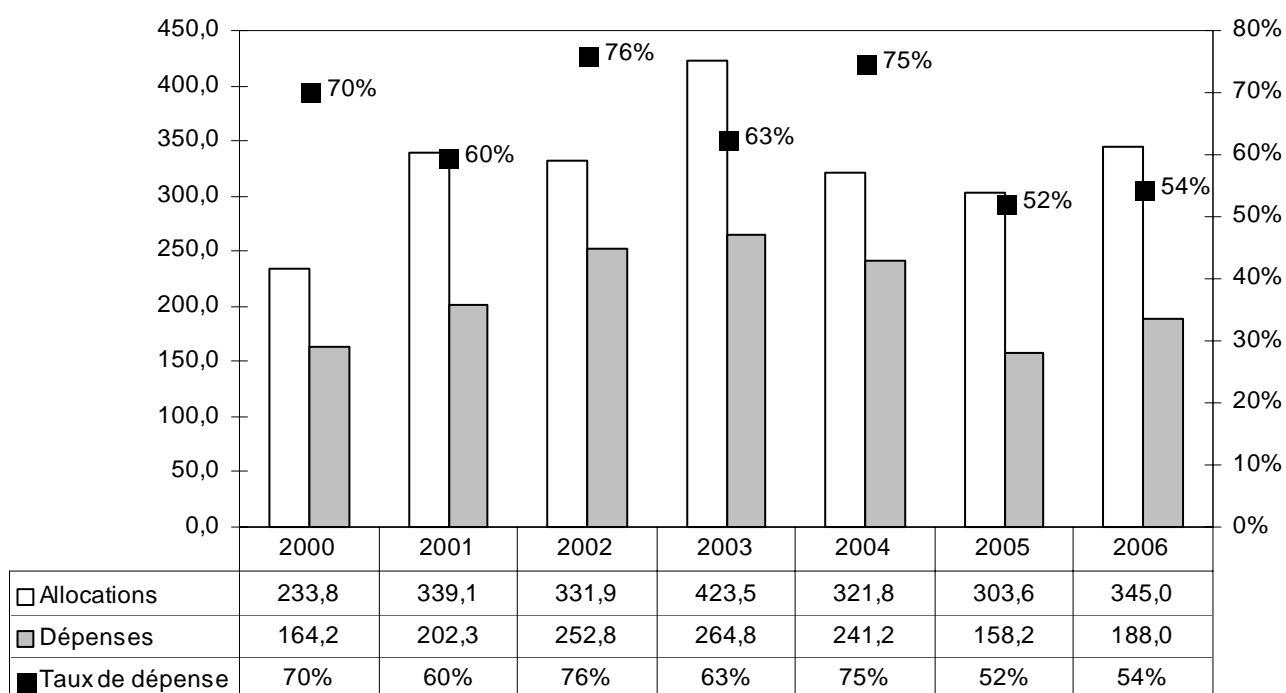
La figure 5 comprend deux graphiques qui indiquent les allocations au 30 juin 2006 par source de financement et par grand programme, respectivement.

- Les fonds-en-dépôt au profit des donateurs continuent de mobiliser la plus grande part des ressources, soit 48 % du total des allocations, en raison principalement de l'envergure du programme de coopération avec le Brésil qui représente à lui seul 45 % du total des allocations.
- Le Secteur de l'éducation, qui a reçu 46 % du montant total des fonds alloués pour 2005, reste le principal bénéficiaire des programmes extrabudgétaires.

FIGURE 6

**PROGRAMMES OPÉRATIONNELS EXTRABUDGÉTAIRES :
ALLOCATIONS ET DÉPENSES**

Au 30 juin 2006



La figure 6 montre l'évolution des allocations et dépenses sur les sept dernières années. Comparativement à la même période en 2005, les allocations ont augmenté de 14 %. Le taux de dépense s'établit à 54 % en 2006 contre 52 % en 2005.

La section qui suit contient les observations relatives aux tableaux 7 à 11.

Le **tableau 7** présente de manière détaillée la répartition des allocations et dépenses par source de financement. Le volume global des fonds s'établit, en 2006, à 345 millions de dollars, soit une augmentation de 41,5 millions de dollars par rapport à 2005.

Ce tableau appelle les observations suivantes :

- La nouvelle coopération avec l'Arabie saoudite dans le cadre du fonds-en-dépôt a débuté fin 2005 et un montant de 7,5 millions de dollars a été alloué en 2006 à un projet au profit de la Palestine. Les ressources mises à disposition par l'Espagne et la Commission européenne ont enregistré une nette augmentation, tandis que celles émanant des principaux donateurs tels que le Japon, l'Italie, la Norvège et la Fondation du Qatar ont diminué en 2006 par rapport à 2005.
- Si le montant total des allocations versées par les Nations Unies en 2006 est comparable à celui de 2005, les ressources émanant du PNUD et du FNUPI continuent de diminuer. Pour compenser cette baisse, la coopération avec la SIPC s'intensifie et l'allocation a augmenté de 2 millions de dollars en 2006.
- Les fonds-en-dépôt constitués au profit des donateurs continuent de s'accroître, les allocations en 2006 ayant augmenté de 44 millions de dollars par rapport à 2005. Cela s'explique essentiellement par la coopération accrue avec le Brésil, qui représente 45 % des allocations du total des fonds extrabudgétaires.

Le taux de dépense global s'est légèrement accru, passant de 52 % à 54 %.

Le **tableau 8** combine les sources de fonds et les régions bénéficiaires. La région « Amérique latine et Caraïbes » reste la principale bénéficiaire des ressources extrabudgétaires du fait de l'ampleur de la coopération de l'UNESCO avec le Brésil. La région « États arabes » arrive en deuxième position en raison de l'importance des projets mis en œuvre en Iraq. Il convient de noter que, déduction faite du programme de coopération avec le Brésil et des activités menées en Iraq, c'est la région « Afrique » qui obtient la plus grande part des ressources.

Le **tableau 9** détaille la répartition des allocations et dépenses par grand secteur de programme. Le Secteur de l'éducation reste le premier secteur à bénéficier des ressources extrabudgétaires, puisque 46 % de leur montant total lui sont destinés. Les ressources extrabudgétaires allouées au Secteur de la communication et de l'information ont connu une très forte augmentation de 12 millions de dollars en 2006 par rapport à 2005 du fait de l'ampleur croissante du programme de coopération avec le Brésil. Les ressources extrabudgétaires allouées au Secteur de la culture sont les seules à avoir baissé - d'un montant de 4,7 millions de dollars - du fait du FNUPI et du compte spécial relatif au Brésil. De manière générale, le taux de dépense par secteur est stable ou s'est légèrement accru pour les cinq secteurs de programme, contribuant ainsi à l'augmentation du taux de dépense global, qui est passé de 52 % en 2005 à 54 % en 2006.

Le **tableau 10** récapitule les ressources au 30 juin 2006 par donateur, les fonds alloués dans le cadre du programme des experts associés et les contributions reçues par les instituts. Il faut noter les places prépondérantes qu'occupent l'Italie et le Japon parmi les fonds-en-dépôt, avec respectivement 41 millions et 23 millions de dollars, soit 17 % de l'ensemble des ressources extrabudgétaires. Pour l'Italie, cette place s'explique notamment par le niveau de la coopération avec le Centre international de physique théorique auquel elle a versé 22,8 millions de dollars. Comme l'indique le précédent tableau de bord, la France a accepté de régler le montant des intérêts

du prêt destiné à financer la Phase II du Plan Belmont. En 2006, ce montant s'élève à 1.697.856 dollars.

Le **tableau 11** présente, par institut, la répartition globale des ressources dont ils ont disposé avec les composantes que sont :

- l'allocation financière du Programme ordinaire ;
- les activités du Programme ordinaire décentralisées ;
- les projets extrabudgétaires décentralisés pour 2005 ;
- les contributions reçues par donateur.

C'est le Centre international de physique théorique (CIPT) qui a reçu la plus grande part des ressources avec 27 millions de dollars, soit 36,7 % du total, grâce aux contributions importantes reçues de l'Italie (22,7 millions de dollars) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (1,2 million de dollars). Viennent ensuite l'ISU et l'IPE, avec respectivement 14 millions (19 % du total) et 11 millions de dollars (15 %).

TABLEAU 7
EXÉCUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGÉTAIRES PAR SOURCE DE FINANCEMENT
 du 1er janvier au 30 juin 2006
 (en milliers de dollars des États-Unis)

SOURCE DE FONDS	2006			2005		
	Allocations	Dépenses	Taux de dépense %	Allocations	Dépenses	Taux de dépense %
SOURCES NATIONS UNIES			\$			
TRAC	2 506	1 603	64	3 985	1 470	37
AEPP	-	-	-	-	-	-
STS (Appui aux services techniques)	-	-	-	-	-	-
Total, PNUD	2 506	1 603	64	3 985	1 470	37
FNUAP	153	79	52	76	76	100
TSS	-	-	-	-	-	-
Total, FNUAP	153	79	52	76	76	100
Autres sources Nations Unies						
GNUD	14 420	10 644	74	14 118	9 317	66
OMS/ONUSIDA	6 016	2 875	48	5 727	3 924	69
FNUPI	4 411	2 267	51	6 565	3 795	58
SIPC	2 478	1 784	72	485	376	78
PNUE	1 251	888	71	1 329	857	64
Autres	1 717	809	47	975	621	64
Total, Autres sources Nations Unies	30 293	19 267	64	29 199	18 890	65
Total, Sources Nations Unies	32 952	20 949	64	33 260	20 436	61
AUTRES PROGRAMMES						
Banque mondiale	1 378	919	67	2 687	1 172	44
Banques régionales de développement	6 913	2 778	40	2 851	1 262	44
Fonds-en-dépôt constitués par voie de dons						
Japon	21 622	10 342	48	24 234	10 994	45
Italie	18 073	6 889	38	21 455	7 758	36
Arabie saoudite	7 530	7 219	96	292	-	-
Norvège	4 238	2 203	52	4 601	2 101	46
Espagne	3 274	1 059	32	1 553	620	40
Flandre	2 625	1 533	58	2 800	1 902	68
Allemagne	2 312	1 168	51	1 896	707	37
Commission européenne	7 356	2 879	39	6 027	4 607	76
Fondation du Qatar	3 839	2 235	58	7 251	3 706	51
Sources de financement privées	4 382	1 960	45	5 939	3 416	58
Autres	15 958	7 429	47	14 391	7 572	53
Fonds-en-dépôt autofinancés						
Brésil	155 570	88 526	57	110 433	60 500	55
Libye	6 128	3 426	56	8 208	1 806	22
Nigéria	1 530	1 494	98	223	92	41
Bahreïn	429	59	14	257	82	32
Autres	1 351	917	68	1 577	1 040	66
Experts associés, comptes spéciaux et contributions volontaires	47 573	24 053	51	53 647	28 427	53
Total, Autres programmes	312 081	167 088	54	270 322	137 764	51
Total	345 033	188 037	54	303 582	158 200	52

TABLEAU 8
EXÉCUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGÉTAIRES PAR RÉGION
du 1^{er} janvier au 30 juin 2006
(en milliers de dollars des États-Unis)

SOURCE DE FONDS	Total	Afrique	États arabes	Asie et Pacifique	Europe et Amérique du Nord	Amérique latine et Caraïbes	Projets interrégionaux et mondiaux
SOURCES NATIONS UNIES							
PNUD	1 603	1 341	262	-	-	-	-
FNUAP	79	-	-	79	-	-	-
Autres sources Nations Unies							
GNUD	10 644	-	10 644	-	-	-	-
OMS/ONUSIDA	2 875	564	78	328	-	129	1 776
FNUPI	2 267	725	-	373	-	637	532
SIPC	1 784	-	-	273	-	-	1 511
PNUE	888	434	-	-	-	-	454
Autres	809	132	50	627	-	-	-
Total partiel, Sources Nations Unies	20 949	3 196	11 034	1 680	-	766	4 273
AUTRES PROGRAMMES							
Banque mondiale	919	-	(11)	5	-	925	-
Banques régionales de développement	2 778	705	1	397	-	1 240	435
Fonds-en-dépôt constitués par voie de dons							
Japon	10 342	1 837	658	5 015	949	522	1 361
Italie	6 889	1 420	357	824	2 820	454	1 014
Arabie saoudite	7 219	-	7 219	-	-	-	-
Norvège	2 203	518	21	1 099	56	14	495
Espagne	1 059	50	-	36	-	361	612
Flandre	1 533	773	213	191	7	18	331
Allemagne	1 168	4	22	275	93	2	772
Commission européenne	2 879	1 362	12	-	40	171	1 294
Fondation du Qatar	2 235	-	2 235	-	-	-	-
Sources de financement privées	1 960	70	274	357	175	555	529
Autres	7 429	2 997	385	1 272	-	270	2 505
Fonds-en-dépôt autofinancés							
Brésil	88 526	-	-	-	-	88 526	-
Libye	3 426	-	3 426	-	-	-	-
Nigéria	1 494	1 494	-	-	-	-	-
Équateur	59	-	59	-	-	-	-
Autres	917	-	1	71	-	807	38
Experts associés, comptes spéciaux et contributions volontaires	24 053	762	1 261	1 311	1 813	1 901	17 005
Total partiel, Autres programmes	167 088	11 992	16 133	10 853	5 953	95 766	26 391
Total	188 037	15 188	27 167	12 533	5 953	96 532	30 664

TABLEAU 9
EXÉCUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGÉTAIRES PAR SECTEUR
du 1er janvier au 30 juin 2006
(en milliers de dollars des États-Unis)

Secteur	2006			2005		
	Allocations	Dépenses	Taux de dépense %	Allocations	Dépenses	Taux de dépense %
ED	158 314	95 999	61	134 183	77 071	57
SC	58 113	31 197	54	53 518	26 906	50
SHS	45 059	22 085	49	36 525	18 217	50
CLT	45 548	22 519	49	50 265	22 899	46
CI	32 744	14 185	43	20 496	8 160	40
Autres	5 255	2 052	39	8 595	4 947	58
TOTAL	345 033	188 037	54	303 582	158 200	52

TABLEAU 10
RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES GÉRÉES PAR L'UNESCO
ET SES INSTITUTS, PAR DONATEUR*
du 1^{er} janvier au 30 juin 2006
(en milliers de dollars des États-Unis)

SOURCE DE FONDS	Total	Fonds de l'UNESCO à l'exclusion des experts associés	Experts associés	Contributions reçues par les instituts
SOURCES NATIONS UNIES				
PNUD	2 513	2 506	-	7
FNUAP	153	153	-	-
Autres sources Nations Unies				
GNUMD	14 420	14 420	-	-
OMS/ONUSIDA	6 016	6 016	-	-
FNUPI	4 411	4 411	-	-
SIPC	2 478	2 478	-	-
PNUE	1 251	1 251	-	-
AIEA	1 160	-	-	1 160
UNOCA	599	599	-	-
UNICEF	227	161	-	66
HCR	134	134	-	-
Autres	866	823	-	43
Total, Autres sources Nations Unies	31 562	30 293	-	1 269
Total, Sources Nations Unies	34 228	32 952	-	1 276
AUTRES PROGRAMMES				
Banque mondiale	6 932	6 913	-	19
Banques régionales de développement	3 031	1 378	-	1 653
Fonds-en-dépôt constitués par voie de dons				
Italie	41 304	18 073	483	22 748
Japon	22 599	21 622	977	-
Arabie saoudite	7 530	7 530	-	-
Commission européenne	7 433	7 356	-	77
Suède	4 556	2 222	297	2 037
Norvège	4 390	4 238	152	-
Sources de financement privées	4 382	4 382	-	-
Fondation du Qatar	3 839	3 839	-	-
Espagne	3 274	3 274	-	-
Pays-Bas	2 846	1 778	123	945
Flandre	2 625	2 625	-	-
Allemagne	2 611	2 312	299	-
Suisse	2 589	1 742	-	847
Canada	2 029	319	-	1 710
Royaume-Uni	2 023	1 903	20	100
France**	1 474	1 085	100	289
Belgique	1 397	1 216	181	-
États-Unis d'Amérique	1 188	1 121	-	67
Argentine	1 092	-	-	1 092
Danemark	1 053	529	113	411
Finlande	1 042	245	417	380
Corée	902	610	292	-
Nouvelle-Zélande	849	849	-	-
Luxembourg	630	630	-	-
Australie	401	340	61	-
AGFUND	304	304	-	-
Autres	2 942	1 065	50	1 827
Fonds-en-dépôt autofinancés				
Brésil	155 570	155 570	-	-
Autres	9 438	9 438	-	-
Comptes spéciaux et contributions volontaires	44 008	44 008	-	-
Total, Autres programmes	346 283	308 516	3 565	34 202
Total	380 511	341 468	3 565	35 478

* Les contributions aux comptes spéciaux (projets multidonateurs) ne sont pas ventilées par donateur.

** Il convient de noter qu'en ce qui concerne le Plan Belmont, l'UNESCO bénéficie d'un prêt sans intérêt, étant donné que la France verse le montant des intérêts. En 2006, celui-ci s'élève à 1.697.856 dollars des États-Unis mais il n'apparaît pas dans ce tableau car il n'entre pas dans les comptes.

TABLEAU 11
VENTILATION DES FONDS GÉRÉS PAR LES INSTITUTS DE L'UNESCO
du 1^{er} janvier au 30 juin 2006
(en milliers de dollars des États-Unis)

SOURCE DE FONDS	Total	BIE	IESALC	IIRCA	ITIE	CIPT	HIPE	ISU	IUE	UNEVOC	TWAS
UNESCO											
Programme ordinaire - Allocation financière	26 926	4 591	2 200	2 000	1 100	1 015	5 100	9 020	1 900	-	-
Programme ordinaire - Activités décentralisées	265	10	-	-	20	-	30	-	-	205	-
Projets extrabudgétaires décentralisés	10 865	365	-	185	-	390	575	1 768	1 246	1 494	4 842
Total partiel	38 056	4 966	2 200	2 185	1 120	1 405	5 705	10 788	3 146	1 699	4 842
Autres sources de financement											
Organismes des Nations Unies											
AIEA	1 160	-	-	-	-	1 160	-	-	-	-	-
UNICEF	66	-	-	-	-	-	66	-	-	-	-
UIT	23	-	-	-	-	23	-	-	-	-	-
OMM	20	-	-	-	-	20	-	-	-	-	-
PNUD	7	-	-	-	-	-	7	-	-	-	-
Banques et fonds régionaux											
Banque mondiale	1 653	-	-	-	-	-	53	1 600	-	-	-
Banque interaméricaine de développement	19	-	-	-	-	-	19	-	-	-	-
Gouvernements											
Italie	22 748	-	-	-	-	22 748	-	-	-	-	-
Suède	2 037	806	-	-	-	659	572	-	-	-	-
Canada	1 710	-	-	-	-	-	430	1 280	-	-	-
Argentine	1 092	-	-	-	-	-	1 092	-	-	-	-
Pays-Bas	945	-	-	-	-	-	945	-	-	-	-
Suisse	847	506	-	-	-	-	341	-	-	-	-
Danemark	411	-	-	-	-	-	253	158	-	-	-
Finlande	380	-	-	-	-	-	380	-	-	-	-
France	289	-	-	-	-	-	289	-	-	-	-
Ghana	109	-	-	-	-	-	-	109	-	-	-
Royaume-Uni	100	-	-	-	-	-	100	-	-	-	-
Commission européenne	77	-	-	-	-	77	-	-	-	-	-
États-Unis d'Amérique	67	-	-	-	-	-	67	-	-	-	-
République dominicaine	64	-	-	-	-	-	64	-	-	-	-
Venezuela	43	-	43	-	-	-	-	-	-	-	-
Koweït	21	-	-	-	-	-	21	-	-	-	-
Colombie	20	-	20	-	-	-	-	-	-	-	-
Bolivie	13	-	-	-	-	-	13	-	-	-	-
Islande	2	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-
Ouganda	2	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-
Botswana	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Maurice	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Autres	1 551	47	11	-	-	886	518	89	-	-	-
Total partiel	35 478	1 359	74	-	-	25 573	5 236	3 236	-	-	-
Total	73 534	6 325	2 274	2 185	1 120	26 978	10 941	14 024	3 146	1 699	4 842

ANNEXE II (Partie B)

TABLEAU DÉTAILLÉ DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE PAR AXE D'ACTION

(au 30 juin 2006)

L'**annexe II** fait apparaître le taux d'exécution du Programme ordinaire par axes d'action, tels qu'ils figurent à l'annexe du document 33 C/5 approuvé.

Comme dans les précédents tableaux de bord, les allocations et les dépenses relatives au personnel sont indiquées au niveau de l'article budgétaire principal, et celles qui concernent les activités au niveau des axes d'action.

Le tableau inclut les crédits additionnels résultant des dons énumérés dans la Partie II.A du présent document.

Conformément aux décisions 160 EX/3.1.1 et 164 EX/3.1.1, des explications sont fournies pour les activités financées sur le budget ordinaire pour lesquelles le taux d'exécution est supérieur à 40 % ou inférieur à 10 %. Cependant, pour éviter les répétitions, la présente section ne fournira d'explications que sur les points qui n'ont pas encore été abordés.

Observations

Le taux de dépense global au 30 juin 2006, y compris le Titre IV, s'établit à 27,9 % pour les dépenses au titre des activités et à 23,5 % pour les dépenses de personnel, soit un taux d'ensemble de 25,3 % (réf. : tableau 1), ce qui cadre à peu près avec l'objectif de 25 % correspondant à la période écoulée. Si l'on ne tient pas compte du Titre IV, le taux de dépense est de 28,6 % pour les dépenses au titre des activités et de 23,7 % pour les dépenses de personnel.

On trouvera ci-dessous des explications sur le taux d'exécution des **activités** dans les cas où celui-ci est supérieur à 40 % ou inférieur à 10 % au 30 juin 2006, si ces explications n'ont pas déjà été données à propos du tableau 2 (A) :

Titre II - Programmes et services liés au programme

Sciences sociales et humaines

- **III.1.2 Axe d'action 1 : Réflexion philosophique et sciences humaines (43,7 %) :** Le taux de dépense élevé s'explique par le fait qu'il était prévu d'utiliser environ 35 % de l'allocation biennale durant la première moitié de 2006 pour l'organisation de la Journée de la philosophie de l'UNESCO 2006, l'accord-cadre avec le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (CIPSH) et l'organisation de dialogues philosophiques interrégionaux.
- **III.2.2 Axe d'action 1 : Formulation de politiques, coopération internationale et partage des connaissances en sciences sociales (45,9 %) :** Le taux de dépense élevé est dû au fait qu'il était prévu d'utiliser environ 36 % du montant total de l'allocation biennale durant la première moitié de 2006 pour le lancement des Forums régionaux des ministres des affaires sociales, le suivi du Forum international de Buenos Aires sur les interfaces entre sciences sociales et politiques et l'accord-cadre avec le Conseil international des sciences sociales (CISS).

- **Projets relatifs aux thèmes transversaux (La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir) (6,8 %) :** Le faible taux de dépense est dû au fait qu'il était prévu de n'utiliser que 10 % des crédits du budget biennal durant les six premiers mois de 2006. Environ 40 % du montant total de l'allocation devaient être utilisés pendant la période allant de juillet à décembre 2006, et les 50 % restants en 2007.
- **Siège - Coûts indirects de programme (42,7 %) :** Ce taux de dépense relativement élevé est dû au fait que les plans de travail prévoyaient l'achat d'équipement/matériels de bureau essentiels pendant les six premiers mois de 2006.

Culture

- **Projets relatifs aux thèmes transversaux (La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir) (40,2 %) :** Ce taux de dépense élevé est dû à l'achèvement rapide d'une activité dans le cadre d'un programme intitulé « Promouvoir l'art et le design numériques en Afrique ».

Communication et information

- **V.2.2 Axe d'action 2 : Élargir l'accès à l'information scientifique et technologique grâce aux médias et aux TIC (9,7 %) :** Ce faible taux de dépense est dû au retard pris dans la préparation d'un projet mené avec un partenaire extérieur pour lancer, dans le domaine de la science et de la communication, une initiative intersectorielle et associant de nombreuses parties prenantes dans le but d'aider les pays en développement à mettre en place le chaînon manquant entre la recherche scientifique et le développement, et de vulgariser la contribution des scientifiques et chercheurs des pays du Sud. Une fois cette activité finalisée, le taux d'exécution de cet axe d'action augmentera sensiblement.
- **Projets relatifs aux thèmes transversaux (L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté) (6,1 %) :** Ce taux de dépense relativement faible est dû au processus de négociation approfondi avec les partenaires de l'UNESCO. Une fois ce plan d'opérations finalisé, ce qui ne tardera pas, l'exécution sera dans les temps.

Titre III - Soutien de l'exécution du programme et administration

Titre III.D - Administration

- **Coordination administrative, soutien et achats (43,6 %) :** Ce taux de dépense élevé est dû en grande partie à l'utilisation relativement rapide des crédits de fonctionnement.
- **Comptabilité, gestion de la trésorerie et contrôle financier (42,2 %) :** Ce taux de dépense élevé est dû essentiellement à l'utilisation relativement rapide des crédits de fonctionnement et au paiement de la prime d'assurance qui était prévu pour le début de l'année.
- **Systèmes informatiques et télécommunications (44,2 %) :** Ce taux de dépense relativement élevé est dû principalement aux quatre millions de dollars du projet FABS et au million de dollars du projet de nouveau système de gestion des ressources humaines, dont deux millions et un million de dollars respectivement ont déjà été virés à des comptes spéciaux.

ANNEXE II
TABLEAU DETAILLÉ DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE
du 1er janvier au 30 juin 2006
(en milliers de dollars des États-Unis)

Article budgétaire	Coûts d'activités				Dépenses de personnel			
	Allocation pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Excédent/ déficit	Taux de dépense	Allocation pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Excédent/ déficit	Taux de dépense
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
TITRE I POLITIQUE GÉNÉRALE ET DIRECTION								
A. Organes directeurs								
1. Conférence générale	4 671	117	4 554	2,5%	852	124	728	14,6%
2. Conseil exécutif	6 314	1 535	4 779	24,3%	1 504	363	1 141	24,1%
Total, I.A	10 985	1 652	9 333	15,0%	2 356	487	1 869	20,7%
B. Direction								
3. Direction générale	459	247	211	53,9%	2 728	559	2 169	20,5%
4. Cabinet du Directeur général	446	193	253	43,3%	6 193	1 555	4 639	25,1%
5. Évaluation et audit	1 148	330	817	28,8%	4 655	825	3 830	17,7%
6. Normes internationales et affaires juridiques	103	26	77	25,3%	3 216	728	2 488	22,6%
Total, I.B	2 154	796	1 358	37,0%	16 792	3 666	13 125	21,8%
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	6 735	1 973	4 761	29,3%	-	-	-	-
TOTAL, TITRE I	19 874	4 421	15 452	22,2%	19 148	4 153	14 994	21,7%
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME								
A. Programmes								
I ÉDUCATION								
I.1 Renforcement de la coordination et de la planification pour l'EPT								
I.1.1 Renforcement de la coordination internationale et du suivi pour l'EPT								
1 Coordination entre les partenaires de l'EPT et maintien de la dynamique collective								
	3 139	1 021	2 118	32,5%				
2 Suivi de l'EPT et amélioration de la qualité des données								
	1 029	133	896	12,9%				
Total, I.1.1	4 168	1 154	3 014	27,7%				
I.1.2 Élaboration de politiques, planification et évaluation pour l'EPT								
1 Élaboration de politiques et de programmes nationaux								
	2 969	684	2 285	23,0%				
2 Soutien des stratégies régionales et coordination								
	2 211	549	1 663	24,8%				
Total, I.1.2	5 180	1 232	3 948	23,8%				
Total, I.1	9 347	2 386	6 961	25,5%				
I.2 Réaliser l'éducation de base pour tous								
I.2.1 Universalisation de l'éducation de base								
1 Élargir l'accès à une éducation et protection de la petite enfance de qualité (EPPE)								
	1 848	363	1 485	19,6%				
2 Universaliser l'enseignement primaire								
	2 438	541	1 897	22,2%				
3 Promouvoir l'équité et l'égalité entre les sexes								
	2 088	411	1 677	19,7%				
4 Améliorer les politiques et les systèmes d'éducation dans une perspective d'intégration								
	1 687	276	1 411	16,3%				
Total, I.2.1	8 060	1 591	6 469	19,7%				
I.2.2 Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE) et Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA)								
1 Mise en œuvre de l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE)								
	4 177	712	3 465	17,1%				
2 Offrir à tous des possibilités d'apprendre par l'éducation non formelle dans le cadre de la DNUA								
	2 090	398	1 692	19,1%				
Total, I.2.2	6 267	1 111	5 156	17,7%				
I.2.3 Formation des enseignants								
1 Mise en œuvre de l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne								
	2 335	382	1 952	16,4%				
2 Perfectionnement professionnel des enseignants et des personnels de l'éducation								
	1 028	241	787	23,4%				
Total I.2.3	3 363	624	2 740	18,5%				
Total, I.2	17 690	3 325	14 365	18,8%				
I.3 Améliorer la qualité de l'éducation								
I.3.1 Une éducation de qualité pour apprendre à vivre ensemble								
1 Promouvoir les droits de l'homme, la paix, la citoyenneté démocratique et la compréhension entre les cultures par l'éducation								
	2 085	415	1 670	19,9%				
2 L'éducation au service du développement durable								
	1 952	523	1 429	26,8%				
3 Évaluer les résultats de l'apprentissage								
	757	188	569	24,8%				
4 Éducation physique et sports								
	634	183	451	28,9%				
Total I.3.1	5 428	1 309	4 119	24,1%				
I.3.2 VIH/SIDA et éducation								
1 Piloter l'Initiative mondiale VIH/SIDA et éducation (EDUSIDA)								
	773	166	607	21,5%				
2 Soutenir la mise en œuvre d'interventions globales contre le VIH/SIDA par l'éducation								
	616	192	424	31,1%				
Total I.3.2	1 389	358	1 031	25,8%				
Total, I.3	6 817	1 667	5 150	24,5%				
I.4 Appuyer les systèmes d'éducation postprimaire								
I.4.1 Enseignement secondaire et enseignement technique et professionnel								
1 Étendre et rénover l'enseignement secondaire général								
	803	173	630	21,6%				
2 Améliorer l'enseignement et la formation techniques et professionnels								
	1 215	259	956	21,3%				
3 Promouvoir l'enseignement scientifique et technologique pour tous								
	622	131	490	21,1%				
Total I.4.1	2 640	564	2 076	21,4%				
I.4.2 L'enseignement supérieur au service d'une société du savoir								
1 Proposer des pistes pour l'enseignement supérieur								
	833	138	694	16,6%				
2 Promouvoir la solidarité entre les universités au service du développement								
	493	94	399	19,1%				
3 Promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en éducation								
	454	88	367	19,3%				
Total I.4.2	1 780	320	1 460	18,0%				
Total, I.4	4 420	884	3 536	20,0%				

Article budgétaire	Coûts d'activités				Dépenses de personnel			
	Allocation pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Excédent/ déficit	Taux de dépense	Allocation pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Excédent/ déficit	Taux de dépense
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Instituts de l'UNESCO pour l'éducation								
<i>(Les allocations de crédits au titre du budget ordinaire couvrent les dépenses de personnel et le coût des activités)</i>								
Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)	4 591	2 296	2 296	50,0%				
Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IPE)	5 100	2 550	2 550	50,0%				
Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE)	1 900	950	950	50,0%				
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)	1 100	550	550	50,0%				
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IRCA)	2 000	1 000	1 000	50,0%				
Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)	2 200	1 100	1 100	50,0%				
Total, Instituts de l'UNESCO pour l'éducation	16 891	8 446	8 446	50,0%				
Projets relatifs aux thèmes transversaux								
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	350	70	280	20,1%				
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	700	132	568	18,9%				
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	1 050	202	848	19,3%				
Siège - Coûts indirects de programme	637	160	477	25,1%				
Dépenses de personnel					52 745	11 917	40 828	22,6%
TOTAL, GRAND PROGRAMME I	56 852	17 069	39 783	30,0%	52 745	11 917	40 828	22,6%
II SCIENCES EXACTES ET NATURELLES								
II.1 Sciences, environnement et développement durable								
II.1.1 Gestion de l'eau - Phénomènes d'interaction : systèmes menacés et défis sociaux								
1 Évaluer et gérer les effets du changement planétaire sur le cycle de l'eau	1 488	335	1 153	22,5%				
2 Gérer l'eau comme une ressource rare par rapport aux besoins humains	3 065	936	2 129	30,5%				
3 Atténuer les risques liés à l'eau et affronter les défis sociaux	2 487	689	1 799	27,7%				
4 Gérer les interactions terre-eau-habitat grâce à une approche écosystémique	1 886	481	1 405	25,5%				
Total, II.1.1	8 925	2 440	6 486	27,3%				
II.1.2 Les sciences écologiques et les sciences de la terre au service du développement durable								
1 Réduire au minimum la perte de biodiversité par la recherche et le renforcement des capacités concernant la gestion des écosystèmes	882	253	629	28,7%				
2 Réserves de biosphère : promotion d'un environnement durable	1 046	194	853	18,5%				
3 Valoriser les liens entre diversité biologique et diversité culturelle	281	52	228	18,7%				
4 Partenariats mondiaux en matière de sciences de la terre et de surveillance du système terrestre	821	191	630	23,3%				
Total, II.1.2	3 031	690	2 341	22,8%				
II.1.3 Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO								
1 Résoudre les incertitudes scientifiques concernant la gestion de l'environnement marin et les changements climatiques	651	173	478	26,6%				
2 Développer les capacités opérationnelles aux fins de la gestion et du développement durable de l'océan côtier et de la haute mer	1 468	364	1 104	24,8%				
3 Renforcement des capacités des États membres dans le domaine des sciences de la mer relatives à l'océan côtier	1 702	478	1 224	28,1%				
Total, II.1.3	3 822	1 015	2 806	26,6%				
Total, II.1	15 778	4 145	11 633	26,3%				
II.2 Renforcement des capacités en science et technologie au service du développement durable								
II.2.1 Sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur, énergies renouvelables et atténuation des effets des catastrophes								
1 Le PISF et les partenariats dans les sciences fondamentales	2 365	431	1 934	18,2%				
2 Sources d'énergie renouvelables pour le développement	559	71	488	12,7%				
3 Renforcement des capacités pour l'enseignement des sciences, de l'ingénierie et de la technologie	478	80	398	16,7%				
4 Prévention des catastrophes et préparation à y faire face	457	159	298	34,9%				
Total, II.2.1	3 858	741	3 118	19,2%				
II.2.2 Politiques scientifiques et technologiques au profit du développement durable								
1 Promotion de la concertation et du renforcement des capacités pour la formulation des politiques dans le domaine des sciences, des technologies et de l'innovation	998	233	765	23,3%				
2 Coopération entre les îles et les régions pour un développement durable des petits États insulaires en développement (PEID)	593	148	445	25,0%				
3 Savoirs locaux et autochtones pour le développement durable et la gestion des ressources naturelles	120	22	99	17,9%				
Total, II.2.2	1 711	402	1 309	23,5%				
Total, II.2	5 570	1 143	4 427	20,5%				
Instituts de l'UNESCO pour les sciences								
<i>(Les allocations de crédits couvrent les dépenses de personnel et le coût des activités)</i>								
Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau (UNESCO-IHE)	-	-	-					
Centre international de physique théorique (CIPT)	1 015	508	508	50,0%				
Total, Instituts de l'UNESCO pour les sciences	1 015	508	508	50,0%				
Projets relatifs aux thèmes transversaux								
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	350	122	228	34,9%				
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	350	116	234	33,2%				
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	700	238	462	34,0%				
Siège - Coûts indirects de programme	309	109	200	35,2%				
Dépenses de personnel					33 468	7 926	25 542	23,7%
TOTAL, GRAND PROGRAMME II	23 372	6 142	17 229	26,3%	33 468	7 926	25 542	23,7%

Article budgétaire	Coûts d'activités				Dépenses de personnel			
	Allocation pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Excédent/ déficit	Taux de dépense	Allocation pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Excédent/ déficit	Taux de dépense
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
III SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES								
III.1 Éthique des sciences et philosophie								
III.1.1 Éthique des sciences								
1 Bioéthique	2 262	613	1 649	27,1%				
2 Éthique des sciences et des technologies	946	239	707	25,3%				
Total, III.1.1	3 208	852	2 355	26,6%				
III.1.2 Prospective, philosophie et sciences humaines, démocratie et sécurité humaine								
1 Réflexion philosophique et sciences humaines	837	366	471	43,7%				
2 Promotion de la sécurité humaine et de la paix	1 237	491	746	39,7%				
3 Anticipation et prospective	785	186	599	23,7%				
Total, III.1.2	2 859	1 043	1 816	36,5%				
Total, III.1	6 067	1 895	4 171	31,2%				
III.2 Droits de l'homme et transformations sociales								
III.2.1 Promotion des droits de l'homme								
1 Développement des droits de l'homme	764	237	527	31,1%				
2 Égalité des sexes et développement	770	286	484	37,1%				
3 Lutte contre le racisme et la discrimination	328	115	213	35,1%				
Total, III.2.1	1 862	638	1 223	34,3%				
III.2.2 Transformations sociales								
1 Formulation de politiques, coopération internationale et partage des connaissances en sciences sociales	2 109	969	1 140	45,9%				
2 Migrations internationales et intégration sociale, en particulier en milieu urbain	684	214	470	31,3%				
Total, III.2.2	2 794	1 183	1 610	42,4%				
Total, III.2	4 655	1 822	2 833	39,1%				
Projets relatifs aux thèmes transversaux								
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	1 000	288	712	28,8%				
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	100	7	93	6,8%				
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	1 100	295	805	26,8%				
Siège - Coûts indirects de programme	198	85	114	42,7%				
Dépenses de personnel					19 458	4 307	15 151	22,1%
TOTAL, GRAND PROGRAMME III	12 020	4 096	7 924	34,1%	19 458	4 307	15 151	22,1%
IV CULTURE								
IV.1 Protection et sauvegarde du patrimoine culturel dans le monde								
IV.1.1 Renforcement des capacités pour la protection du patrimoine mondial								
1 Coordination des réunions statutaires du Comité du patrimoine mondial	815	246	569	30,2%				
2 Promotion d'une représentation équitable sur la Liste du patrimoine mondial	383	108	275	28,3%				
3 Renforcement de la protection des biens du patrimoine mondial et en particulier des biens en péril	2 128	448	1 679	21,1%				
Total, IV.1.1	3 326	803	2 523	24,1%				
IV.1.2 Identification et sauvegarde du patrimoine culturel immatériel								
1 Promotion de l'entrée en vigueur de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel	1 017	134	883	13,2%				
2 Renforcement des capacités pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel	1 426	275	1 150	19,3%				
Total, IV.1.2	2 442	409	2 033	16,8%				
IV.1.3 Protection et réhabilitation du patrimoine culturel								
1 Réhabilitation du patrimoine culturel en situation de post-conflit et dans les PMA	1 464	260	1 203	17,8%				
2 Promotion et mise en œuvre des conventions sur la protection du patrimoine culturel	851	98	752	11,6%				
Total, IV.1.3	2 315	359	1 956	15,5%				
IV.1.4 Protection des biens culturels								
1 Améliorer la protection des biens culturels meubles	858	186	672	21,6%				
2 Promotion des pratiques de conservation du patrimoine et élaboration de politiques des musées	210	77	133	36,8%				
Total, IV.1.4	1 068	263	805	24,6%				
Total, IV.1	9 151	1 833	7 317	20,0%				
IV.2 Renforcement des politiques culturelles, des industries culturelles et du dialogue interculturel								
IV.2.1 Élaborer des politiques culturelles								
1 Promotion de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles	1 087	145	943	13,3%				
2 Promotion, élaboration, mise en œuvre et actualisation des politiques culturelles	952	174	778	18,3%				
Total, IV.2.1	2 040	319	1 721	15,6%				
IV.2.2 Promouvoir le dialogue interculturel								
1 Élaboration de politiques favorisant le pluralisme culturel et le dialogue interculturel	937	146	792	15,6%				
2 Renforcement des compétences en matière de communication interculturelle	889	129	760	14,5%				
Total, IV.2.2	1 826	275	1 551	15,0%				

Article budgétaire	Coûts d'activités				Dépenses de personnel			
	Allocation pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Excédent/ déficit	Taux de dépense	Allocation pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Excédent/ déficit	Taux de dépense
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
IV.2.3 Renforcer les industries culturelles et l'artisanat								
1 Développement des industries culturelles et renforcement de partenariats	1 537	343	1 194	22,3%				
2 Promotion de l'artisanat et du design aux fins du développement durable	1 034	256	777	24,8%				
Total, IV.2.3	2 571	600	1 971	23,3%				
Total, IV.2	6 436	1 193	5 243	18,5%				
Projets relatifs aux thèmes transversaux								
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	768	293	475	38,2%				
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	333	134	199	40,2%				
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	1 101	427	674	38,8%				
Siège - Coûts indirects de programme	216	43	173	19,7%				
Dépenses de personnel					34 351	8 247	26 104	24,0%
TOTAL, GRAND PROGRAMME IV	16 903	3 496	13 407	20,7%	34 351	8 247	26 104	24,0%
V COMMUNICATION ET INFORMATION								
V.1 Autonomiser les populations par l'accès à l'information et au savoir, l'accent étant mis sur la liberté d'expression								
V.1.1 Créer un environnement propice à la promotion de la liberté d'expression et de l'accès universel								
1 Promouvoir la liberté d'expression	1 734	623	1 111	35,9%				
2 Accès universel à l'information - Promouvoir des politiques et des normes, sensibiliser et mener des activités de suivi	1 742	442	1 300	25,4%				
Total, V.1.1	3 475	1 064	2 411	30,6%				
V.1.2 Favoriser l'accès des communautés et la diversité des contenus								
1 Formation des professionnels de l'information et des médias et renforcement des institutions dans ce domaine	2 047	514	1 533	25,1%				
2 Renforcer l'accès et la participation des communautés aux sociétés du savoir	2 103	353	1 750	16,8%				
3 Création et préservation de contenus diversifiés	2 254	334	1 920	14,8%				
Total, V.1.2	6 404	1 201	5 203	18,8%				
Total, V.1	9 879	2 265	7 614	22,9%				
V.2 Promouvoir le développement de la communication et l'utilisation des TIC à des fins éducatives, scientifiques et culturelles								
V.2.1 Favoriser le développement des médias								
1 Promouvoir le développement de médias indépendants et pluralistes	1 290	302	988	23,4%				
2 Développer les médias dans les zones de conflit et les situations consécutives à des catastrophes	1 054	193	861	18,4%				
Total, V.2.1	2 344	495	1 849	21,1%				
V.2.2 Promouvoir l'utilisation des TIC à des fins éducatives, scientifiques et culturelles								
1 Renforcer l'alphabétisation, la formation des enseignants et l'éducation de qualité à tous les niveaux au moyen des médias et des TIC	326	42	284	12,8%				
2 Élargir l'accès à l'information scientifique et technologique grâce aux médias et aux TIC	260	25	235	9,7%				
Total, V.2.2	586	67	519	11,4%				
Total, V.2	2 930	562	2 368	19,2%				
Projets relatifs aux thèmes transversaux								
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	150	9	141	6,1%				
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	1 350	223	1 127	16,5%				
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	1 500	232	1 268	15,5%				
Siège - Coûts indirects de programme	209	63	146	30,3%				
Dépenses de personnel					18 744	4 333	14 411	23,1%
TOTAL, GRAND PROGRAMME V	14 518	3 123	11 395	21,5%	18 744	4 333	14 411	23,1%
Institut de statistique de l'UNESCO <i>(L'allocation financière couvre les dépenses de personnel et le coût des activités)</i>	9 020	4 510	4 510	50,0%	-	-	-	-
Hors Siège - Gestion des programmes décentralisés	-	-	-		40 826	10 558	30 268	25,9%
Total, IIA	132 685	38 437	94 248	29,0%	199 592	47 287	152 305	23,7%
B. Programme de participation	20 000	418	19 582	2,1%	-	-	-	-
C. Services liés au programme								
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	1 055	364	691	34,5%	3 308	688	2 620	20,8%
2. Programme de bourses	1 262	94	1 168	7,5%	625	172	453	27,5%
3. Information du public	2 900	907	1 993	31,3%	10 980	2 609	8 371	23,8%
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	1 264	512	752	40,5%	5 137	1 203	3 933	23,4%
5. Élaboration du budget et suivi de son exécution	206	39	167	19,0%	4 173	905	3 268	21,7%
Total, IIC	6 687	1 916	4 771	28,7%	24 223	5 578	18 645	23,0%
TOTAL, TITRE II	159 373	40 771	118 601	25,6%	223 815	52 865	170 950	23,6%

Article budgétaire	Coûts d'activités				Dépenses de personnel			
	Allocation pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Excédent/ déficit	Taux de dépense	Allocation pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Excédent/ déficit	Taux de dépense
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
TITRE III SOUTIEN DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION								
A. Gestion et coordination des unités hors Siège <i>(activités au Siège et dépenses de fonctionnement des bureaux hors Siège)</i>	16 803	6 859	9 944	40,8%	4 393	1 134	3 258	25,8%
B. Relations extérieures et coopération	3 384	1 386	1 998	41,0%	16 767	4 116	12 651	24,6%
C. Gestion des ressources humaines	14 752	4 374	10 378	29,6%	16 342	3 961	12 381	24,2%
D. Administration								
1. Coordination administrative, soutien et achats	348	151	196	43,6%	5 869	1 352	4 517	23,0%
2. Comptabilité, gestion de la trésorerie et contrôle financier	1 627	687	940	42,2%	7 689	1 742	5 947	22,7%
3. Systèmes informatiques et télécommunications	10 630	4 703	5 926	44,2%	13 031	3 060	9 970	23,5%
4. Conférences, langues et documents	3 853	908	2 945	23,6%	22 702	5 707	16 995	25,1%
5. Services communs, sécurité, services collectifs et gestion des bâtiments et des équipements	11 141	4 442	6 699	39,9%	16 621	3 984	12 637	24,0%
6. Maintenance, conservation et rénovation des bâtiments du Siège	14 200	4 427	9 773	31,2%	-	-	-	-
Total, III.D	41 798	15 320	26 478	36,7%	65 912	15 845	50 067	24,0%
TOTAL, TITRE III	76 737	27 938	48 799	36,4%	103 414	25 057	78 357	24,2%
TOTAL, TITRES I-III	255 984	73 131	182 853	28,6%	346 376	82 075	264 301	23,7%
Réserve pour les reclassements	-	-	-	-	1 500	-	1 500	-
TITRE IV AUGMENTATIONS PRÉVISIBLES DES COÛTS	6 570	-	6 570	-	1 996	-	1 996	-
TOTAL, TITRES I-IV	262 554	73 131	189 423	27,9%	349 872	82 075	267 797	23,5%